

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 29
Tuesday, May 27, 2025

First Session
61st legislature

Honourable Francine Landry
Speaker

Jour de séance 29
le mardi 27 mai 2025

Première session
61^e législature

Présidence de
l'honorable Francine Landry

CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

Introduction of Guests / Présentation d'invités	1
Déclarations de condoléances et de félicitations / Statements of Condolence and Congratulation	2
Statements by Members / Déclarations de députés.....	7
Point of Order / Rappel au Règlement	11
Statements by Members / Déclarations de députés.....	11
Questions orales / Oral Questions.....	14
Éducation / Education.....	14
NB Liquor / Alcool NB	22
Environment / Environnement.....	24
Service Delivery / Prestation de services.....	26
Déclarations de ministres / Statements by Ministers	28
Petition 12 / Pétition 12.....	33
Petition 13 / Pétition 13.....	34
Rapports de comités / Committee Reports.....	35
Notices of Motion / Avis de motion.....	36
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House.....	37
Third Reading / Troisième lecture	37
Second Reading / Deuxième lecture	37
Debate on Second Reading of Bill 23 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 23	37
Second Reading / Deuxième lecture	50
Debate on Second Reading of Bill 26 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 26	50
Second Reading / Deuxième lecture	53
Debate on Second Reading of Bill 27 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 27	54
Second Reading / Deuxième lecture	69
Debate on Second Reading of Bill 29 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 29	69
Rappel au Règlement / Point of Order.....	80
Deuxième lecture / Second Reading	82
Debate on Second Reading of Bill 33 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 33	83
Second Reading / Deuxième lecture	98
Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 35 / Debate on Second Reading of Bill 35	98
Second Reading / Deuxième lecture	119
Debate on Second Reading of Bill 22 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 22	119

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

First Session of the 61st Legislative Assembly, 2024-2025

Speaker: Hon. Francine Landry

Deputy Speakers: Guy Arseneault and Benoît Bourque

Constituencies	Party	Members
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Bathurst	L	Hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	Hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	Hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	Hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton Lincoln	G	David Coon
Fredericton North	L	Hon. Luke Randall
Fredericton South-Silverwood	L	Hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand Falls—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	Hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	Hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	Hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent North	L	Hon. Pat Finnigan
Kings Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	L	Hon. Francine Landry
Miramichi Bay-Neguac	L	Sam Johnston
Miramichi East	PC	Michelle Conroy
Miramichi West		Vacant
Moncton Centre	L	Hon. Rob McKee, K.C.
Moncton East	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton Northwest	L	Tania Sodhi
Moncton South	L	Hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	Hon. Aaron Kennedy
Restigouche East	L	Guy Arseneault
Restigouche West	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	Hon. Alyson Townsend
Saint Croix	PC	Kathy Bockus
Saint John East	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	Hon. David Hickey
Saint John Portland-Simonds	L	Hon. John Dorman
Saint John West-Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Shediac Bay-Dieppe	L	Hon. Robert Gauvin
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	G	Megan Mitton
Tracadie	L	Hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Première session de la 61^e législature, 2024-2025
Présidente : L'hon. Francine Landry
Vice-présidents : Guy Arseneault et Benoît Bourque

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Baie-de-Miramichi—Neguac	L	Sam Johnston
Baie-de-Shediac—Dieppe	L	L'hon. Robert Gauvin
Bathurst	L	L'hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	L'hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	L'hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	L'hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton-Lincoln	PV	David Coon
Fredericton-Nord	L	L'hon. Luke Randall
Fredericton-Sud—Silverwood	L	L'hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	L'hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	L'hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	L'hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent-Nord	L	L'hon. Pat Finnigan
Kings-Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska-Les-Lacs—Edmundston	L	L'hon. Francine Landry
Miramichi-Est	PC	Michelle Conroy
Miramichi-Ouest		Vacant
Moncton-Centre	L	L'hon. Rob McKee, c.r.
Moncton-Est	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton-Nord-Ouest	L	Tania Sodhi
Moncton-Sud	L	L'hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	L'hon. Aaron Kennedy
Restigouche-Est	L	Guy Arseneault
Restigouche-Ouest	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	L'hon. Alyson Townsend
Saint John-Est	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	L'hon. David Hickey
Saint John-Ouest—Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Saint John Portland-Simonds	L	L'hon. John Dornan
Sainte-Croix	PC	Kathy Bockus
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	PV	Megan Mitton
Tracadie	L	L'hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick
(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick
(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET

Hon. / l'hon. Susan Holt	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Official Languages / première ministre, présidente du Conseil exécutif, ministre responsable des Langues officielles
Hon. / l'hon. René Legacy	Deputy Premier, Minister of Finance and Treasury Board, Minister of Energy, Minister responsible for the <i>Right to Information and Protection of Privacy Act</i> / vice-premier ministre, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, ministre de l'Énergie, ministre responsable de la <i>Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée</i>
Hon. / l'hon. Rob McKee, K.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
Hon. / l'hon. John Dornan	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Claire Johnson	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Keith Chiasson	Minister of Indigenous Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Cindy Miles	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale
Hon. / l'hon. Chuck Chiasson	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Gilles LePage	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Aaron Kennedy	Minister of Local Government, Minister responsible for Service New Brunswick / ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Isabelle Thériault	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Minister of Public Safety, Minister responsible for la Francophonie / ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Alyson Townsend

Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister responsible for the Research and Productivity Council, Minister responsible for the *Regulatory Accountability and Reporting Act* / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité, ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*

Hon. / l'hon. John Herron

Minister of Natural Resources / ministre des Ressources naturelles

Hon. / l'hon. Pat Finnigan

Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches

Hon. / l'hon. Lyne Chantal Boudreau

Minister responsible for Seniors, Minister responsible for Women's Equality / ministre responsable des Aînés, ministre responsable de l'Égalité des femmes

Hon. / l'hon. Jean-Claude D'Amours

Minister of Intergovernmental Affairs, Acting Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Military Affairs / ministre des Affaires intergouvernementales, ministre de l'Éducation, de la Formation et du Travail par intérim, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable des Affaires militaires

Hon. / l'hon. David Hickey

Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick

Hon. / l'hon. Luke Randall

Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for NB Liquor and Cannabis NB / ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 29
Assembly Chamber,
Tuesday, May 27, 2025.

Jour de séance 29
Chambre de l'Assemblée législative
le mardi 27 mai 2025

13:00

(The House met at 1 p.m., with **Hon. Ms. Landry**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 13 h sous la présidence de **l'hon. M^{me} Landry**.

Prayers.)

Prière.)

Introduction of Guests / Présentation d'invités

Présentation d'invités / Introduction of Guests

Hon. Mr. Hickey: Thank you very much, Madam Speaker. Many folks in the room will recognize not only my partner Jessica, who is joining us today, but also a special guest from Sweden, her dad Niklas Sundblad. Many Saint Johners in the room will recognize Niklas, who came to Saint John in 1993 as a first-round NHL draft pick for the Saint John Flames. He played for the Flames in 1993, 1994, and 1995 before heading off to play for the Calgary Flames. We are glad to welcome Niklas back to New Brunswick, of course. He is visiting us from Sweden. Thank you.

L'hon. M. Hickey : Merci beaucoup, Madame la présidente. De nombreuses personnes à la Chambre vont reconnaître non seulement ma partenaire, Jessica, qui est avec nous aujourd'hui, mais aussi un invité spécial venant de la Suède, son père, Niklas Sundblad. De nombreuses personnes de Saint John dans la salle vont reconnaître Niklas, qui est venu à Saint John en 1993 après avoir été choisi par les Flames de Saint John lors de la première ronde du repêchage de la LNH. Il a joué pour les Flames en 1993, en 1994 et en 1995, avant d'aller jouer pour les Flames de Calgary. Bien sûr, nous sommes heureux d'accueillir de nouveau Niklas au Nouveau-Brunswick. Il nous rend visite de la Suède. Merci.

Mr. Oliver: Thank you, Madam Speaker. I would like to introduce three members of the McDonald family, who are just getting seated at the moment. We have the father Rob, Katie, and Jaxon from Belleisle. Jaxon was on the school team that built a truck for the drag races that are held every year in Miramichi. He painted the truck, actually. For the second year in a row, the team came in second place.

M. Oliver : Merci, Madame la présidente. J'aimerais présenter trois membres de la famille McDonald qui sont en train de s'asseoir à l'instant. Il y a le père, Rob, Katie et Jaxon de Belleisle. Jaxon a participé à l'équipe scolaire qui a construit un camion pour la course d'accélération qui a lieu chaque année à Miramichi. En fait, il a peint le camion. Pour une deuxième année consécutive, l'équipe est arrivée deuxième.

Also with us today is a neighbour of mine who lives on the beautiful Belleisle in Keirsteadville. He was a candidate in the previous election in the riding of Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills. Welcome to the people's House. I hope you enjoy the afternoon, and I will talk to you later. Thank you. His name is Brian Boucher.

L'un de mes voisins qui habite la collectivité magnifique de Belleisle, à Keirsteadville, est aussi parmi nous aujourd'hui. Lors des dernières élections, il a été candidat dans la circonscription d'Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills. Bienvenue à la Chambre du peuple. J'espère que vous aurez du plaisir cet après-midi, et je vous parlerai plus tard. Merci. Il s'appelle Brian Boucher.

Hon. Mr. Randall: Madam Speaker, thank you. I want to recognize Rebecca Jonah, one of my constituents. Rebecca and I have spent many an hour

L'hon. M. Randall : Merci, Madame la présidente. Je tiens à saluer Rebecca Jonah, une personne de ma circonscription. Rebecca et moi avons passé de nombreuses heures ensemble à avoir des

together having thoughtful conversations, and I'm just so pleased that she is able to join us here in the House.

13:05

Déclarations de condoléances et de félicitations /
Statements of Condolence and Congratulation

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente. Je demanderais peut-être quelques secondes de plus, si vous me le permettez. Merci.

La présidente : D'accord.

L'hon. M. Finnigan : Madame la présidente, membres de la famille Robichaud et chers amis, nous nous réunissons avec émotion et respect aujourd'hui pour rendre hommage à Willie Robichaud, décédé le 8 janvier dernier.

Born in Saint-Paul de Kent in 1937, Willie devoted much of his life to serving his community of Rogersville, which he led with dedication as mayor from 1974 to 1986.

Sous la gouvernance de Willie, des projets majeurs ont vu le jour, dont l'installation du système d'égout et la fondation du Foyer Assomption, qu'il a dirigé à titre de premier directeur général. Willie a aussi été un pilier du développement régional en cofondant la Commission économique de Kent et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick. Son engagement allait bien au-delà de la politique. Il a contribué à la création de la salle destinée aux rencontres des scouts nommée en l'honneur de Mgr Marcel-François Richard et a servi comme surintendant de la brigade d'Ambulance Saint-Jean. Il a de plus été membre actif du Club d'âge d'or de Rogersville, et j'en passe, Madame la présidente.

Willie was predeceased by his wife Alma and their son Francis. He was survived by his sons Claude and Gilles, to whom we offer our deepest condolences.

Willie fait partie des grands bâtisseurs de notre région. Son héritage est vivant et sa mémoire restera à jamais gravée dans le cœur de la communauté qu'il a tant aimée. Merci, Willie. Repose en paix. Merci, Madame la présidente.

conversations réfléchies, et je suis simplement très content qu'elle puisse se joindre à nous ici à la Chambre.

Statements of Condolence and Congratulation /
Déclarations de condoléances et de félicitations

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker. I would ask for a few extra seconds, if you would allow me. Thank you.

Madam Speaker: Yes.

Hon. Mr. Finnigan: Madam Speaker, members of the Robichaud family, and dear friends, we gather with emotion and respect today to pay tribute to Willie Robichaud, who passed away on January 8.

Né à Saint-Paul de Kent en 1937, Willie a consacré une bonne partie de sa vie à servir sa collectivité de Rogersville, collectivité qu'il a dirigée avec dévouement à titre de maire de 1974 à 1986.

Under Willie's leadership, major projects saw the light of day, including the installation of the sewage system and the establishment of the Foyer Assomption, of which he was the first executive director. Willie was also a pillar of regional development, cofounding the Kent Economic Commission and the Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick. His work went well beyond politics. He contributed to the creation of the Scouts' meeting room, named in honour of Mgr. Marcel-François Richard, and served as superintendent of the St. John Ambulance brigade. He was also an active member of the Rogersville Golden Age Club, and I could go on, Madam Speaker.

Willie a été précédé dans la tombe par sa femme, Alma, et leur fils, Francis. Il laisse dans le deuil ses fils, Claude et Gilles, à qui nous offrons nos plus sincères condoléances.

Willie was among the great builders of our region. His legacy lives on, and he will long be remembered by the community he loved so much. Thank you, Willie. Rest in peace. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Hogan: Madam Speaker, I rise today in sympathy and respect to speak on the passing of Vernon Ray Alexander of Simonds. He passed away on May 13, six days short of his 81st birthday. Our Upper River Valley community has lost a true gentleman whom I was privileged to know as firm in his beliefs and gentle in his approach.

In his tribute, Vernon is remembered for his outgoing nature, his quick wit, and the warm smile he always wore. He had a deep passion for dickering, good food, tractors, Toyotas, and being on the road. However, nothing brought him more joy than spending time with his beloved wife, family, and friends. In recent years, Vernon faced several health challenges and met them with strength and determination.

I ask my colleagues to join me in expressing condolences to Vernon's wife Donna, his children Heath, Bonnie, and Trena, his grandchildren, his great-grandchildren, and everyone who loved and will miss Vernon Alexander.

Mr. Coon: Madam Speaker, I rise today to express my condolences on the passing of Darryl Nicholas of Nekwətkok (Tobique First Nation) on May 20, 2025. He was 83.

Nwuli-wewi'tuh.

Ahmuhn'əj tahhah'lo notuht'koh'ket, wiħk'wuh'jumit, nahkah Wəluhs'təkwey 'tahw'ukehk'ikem'it.

We will remember him well as a storyteller, a funny storyteller, and a talented Wolastoqey language teacher. Darryl took great pride in teaching the language to the next generation for the last two decades. He also supported countless youths through his work as a counsellor and mentor.

Darryl was predeceased by his parents Pauline and Andrew, brothers Andrew, Dennis, and Allison, and sister Elaine Paine. He is survived by his wife, Andrea Bear Nicholas; brothers Barry, Graydon, and Timmy Nicholas; sisters Doreen Parrish and Freda Jividen;

M. Hogan : Monsieur le président, c'est avec compassion et respect que je prends la parole aujourd'hui au sujet du décès de Vernon Ray Alexander, de Simonds. Il est décédé le 13 mai, six jours avant son 81^e anniversaire. Notre collectivité du Haut de la Vallée a perdu un véritable gentleman dont les convictions fermes et l'approche aimable j'ai eu le privilège de constater.

Dans l'hommage qui lui a été rendu, les gens se souviennent de Vernon pour sa personnalité extravertie, son esprit vif et le sourire chaleureux qu'il portait toujours. Il était passionné par le chipotage, la bonne nourriture, les tracteurs, les Toyota et le fait d'être sur la route. Toutefois, rien ne lui apportait plus de joie que passer du temps avec sa chère femme, sa famille et ses amis. Au cours des dernières années, Vernon avait été aux prises avec plusieurs enjeux de santé devant lesquels il a fait preuve de force et de détermination.

Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour exprimer nos condoléances à la femme de Vernon, Donna, à ses enfants, Heath, Bonnie et Trena, à ses petits-enfants, à ses arrière-petits-enfants et à tous ceux qui aimaient Vernon Alexander et à qui il manquera.

M. Coon : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour présenter mes condoléances à la suite du décès de Darryl Nicholas, de Nekwətkok (Première Nation de Tobique), survenu le 20 mai 2025. Il avait 83 ans.

Nwuli-wewi'tuh.

Ahmuhn'əj tahhah'lo notuht'koh'ket, wiħk'wuh'jumit, nahkah Wəluhs'təkwey 'tahw'ukehk'ikem'it.

Nous nous souviendrons bien de Darryl en tant que conteur — conteur amusant, d'ailleurs — et talentueux professeur de la langue wolastoqey. Darryl était très fier d'enseigner la langue à la prochaine génération au cours des deux dernières décennies. Il a également appuyé d'innombrables jeunes par son travail à titre de conseiller et de mentor.

Darryl a été précédé dans la tombe par ses parents, Pauline et Andrew, ses frères, Andrew, Dennis et Allison, et sa soeur Elaine Paine. Il laisse dans le deuil sa femme, Andrea Bear Nicholas ; ses frères, Barry, Graydon et Timmy Nicholas ; ses soeurs, Doreen Parrish et Freda Jividen ; ses enfants, Janna Nicholas,

children Janna Nicholas, Meko Nicholas, and Lea Nicholas-MacKenzie; and eight grandchildren.

I ask all members in the House to join me in extending condolences to his wife Andrea, his friends and family, and all who carry his legacy forward.

Mr. Hogan: Madam Speaker, it is with great respect and sympathy that I speak on the passing of Bill Acott of Speerville, who passed away on May 24 at the age of 87.

Bill was well known and deeply respected for his remarkable skills in farming, mechanics, rock crushing, trucking, and especially apple farming. Generations of Carleton County folks enjoyed apples from Acott's. A dedicated and hardworking man, he left a lasting mark not only through his craft but also through his commitment to his community, always lending a hand and a voice where it mattered most. His strong work ethic and unwavering dedication to his family will live on in the many lives he touched.

13:10

I ask my colleagues to join me in expressing sympathies to Bill's wife of 67 years, Astrid, his children Gordon, Philip, Nancy, and Sheldon, his grandchildren and great-grandchildren, and everyone whose life was touched by Bill Acott.

Ms. Mitton: Madam Speaker, I rise today to express my condolences to the family and friends of Robert "Bob" Berry. Bob was a proud lifelong Sackville resident whose dedication to our community touched many lives. For over 30 years, he served Mount Allison University in various roles and was a beloved presence at the rink, cheering players on, driving the Zamboni, and creating a sense of warmth and welcome wherever he went. Bob's commitment to his community extended beyond the rink and included his involvement with the Sackville Rod and Gun Club and, importantly, serving on Sackville town council, including as mayor. He will be sadly missed by his wife Hazel, stepchildren John, Jean, and Stanley, grandchildren, extended family, and friends, as well as our community as a whole. I invite all members to join

Meko Nicholas et Lea Nicholas-MacKenzie, ainsi que huit petits-enfants.

Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour offrir nos condoléances à Andrea, la femme de Darryl, ainsi qu'à ses amis et à sa famille, qui portent son héritage.

M. Hogan : Madame la présidente, c'est avec beaucoup de respect et de sympathie que je prends la parole au sujet du décès de Bill Acott, de Speerville, survenu le 24 mai, alors qu'il avait 87 ans.

Bill était bien connu et très respecté pour ses remarquables compétences en agriculture, en mécanique, en concassage de roches, en camionnage et surtout en pomiculture. Des générations de gens du comté de Carleton ont mangé avec plaisir des pommes de la famille Acott. Un homme dévoué et vaillant, Bill a laissé sa marque non seulement au moyen de son métier, mais aussi par son engagement au sein de sa collectivité, puisque, au moment le plus important, il prêtait toujours sa main-forte et sa voix aux gens. Sa solide éthique de travail et son dévouement inébranlable envers sa famille resteront gravés dans les nombreuses vies qu'il a touchées.

Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour exprimer nos condoléances à l'épouse de Bill depuis 67 ans, Astrid, à ses enfants, Gordon, Philip, Nancy et Sheldon, à ses petits-enfants et à ses arrière-petits-enfants, ainsi qu'à toutes les personnes dont la vie a été touchée par Bill Acott.

M^{me} Mitton : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour offrir mes condoléances à la famille et aux amis de Robert « Bob » Berry. Bob a été toute sa vie un fier résident de Sackville dont le dévouement à notre collectivité a touché la vie de nombreuses personnes. Pendant plus de 30 ans, il a exercé diverses fonctions à la Mount Allison University et a été, à la patinoire, une figure bien-aimée qui encourageait les joueurs, conduisait la surfaceuse et créait une ambiance chaleureuse et accueillante partout où il allait. L'engagement de Bob envers sa collectivité ne se limitait pas à la patinoire, puisqu'il a également participé au Sackville Rod and Gun Club et surtout puisqu'il a siégé au conseil municipal de Sackville, notamment à titre de maire. Il manquera beaucoup à sa femme, Hazel, à ses beaux-enfants, John, Jean et Stanley, à ses petits-enfants, à sa famille élargie et à ses amis, ainsi qu'à l'ensemble de

me in extending condolences to the family and friends of Bob Berry.

L'hon. M. D'Amours : Madame la présidente, il est essentiel de souligner la réussite de celles et de ceux qui complètent un parcours scolaire, collégial ou universitaire. Il s'agit d'une étape qui représente une réalisation importante dans la vie de nombreux élèves et étudiants, marquant la fin d'un chapitre et le début d'un nouveau.

Je tire mon chapeau aux nouveaux diplômés du CCNB Edmundston et de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston. Grâce à leur persévérance et à leur engagement, plusieurs se dirigent maintenant vers le marché du travail dans leur domaine respectif.

Parallèlement, des centaines de jeunes de la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany et de la Saint Mary's Academy franchissent avec fierté l'étape de la fin des études secondaires. Devant eux s'ouvre un avenir rempli de possibilités ainsi que de responsabilités. Ce sont eux qui, demain, bâtiront nos collectivités et façonneront notre avenir.

À vous tous, diplômés, soyez fiers de votre parcours. Vous êtes une source de fierté pour toute la communauté. Bonne continuation dans vos études ou dans votre carrière. Encore une fois, félicitations à tous. Bonne continuité dans votre vie future.

Ms. Bockus: Thank you, Madam Speaker. I rise today to invite my colleagues to join me in congratulating Herb McGee of Saint Andrews, who will celebrate his 100th birthday tomorrow. Herb has told me that, on that date, he will start planning his next 100 years.

Herb was born into a large family and is no stranger to hard work. He held his first job, running a junk business, at age 12 and was a church janitor at 14, looking after two wood furnaces, the parish hall, tennis courts, and the church lawns, all for a grand total of \$14 per month.

Herb joined the RCAF at age 18 and was a tail gunner in several missions over France and Germany during the Second World War. In 2015, Herb was awarded the rank of Knight of the French National Order of the Legion of Honour, the highest national honour

notre collectivité. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour exprimer nos condoléances à la famille et aux amis de Bob Berry.

Hon. Mr. D'Amours: Madam Speaker, it's essential to highlight the success of those who graduate from school, college, or university. It's a step that represents a significant accomplishment in the lives of many students, marking the end of one chapter and the beginning of a new one.

Today, I tip my hat to the new graduates of CCNB Edmundston and the Université de Moncton Edmundston campus. Thanks to their perseverance and commitment, a good number of them are now entering the workforce in their respective fields.

At the same time, hundreds of young people from the Cité des Jeunes A.-M.-Sormany and Saint Mary's Academy are proudly coming to the end of their high school studies. They have a future full of opportunities, as well as responsibilities, before them. Tomorrow, they will be the ones building our communities and shaping our future.

To all graduates, be proud of your journey. You are a source of pride for the entire community. All the best in your future studies or career. Again, congratulations to all of you. All the best in your future life.

M^{me} Bockus : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui afin d'inviter mes collègues à se joindre à moi pour féliciter Herb McGee, de Saint Andrews, qui fêtera demain son 100^e anniversaire. Herb m'a dit qu'il commencerait dès demain à préparer ses 100 prochaines années.

Herb est né au sein d'une grande famille et connaît bien les vertus du travail acharné. Il a occupé son premier emploi à l'âge de 12 ans, dans un commerce de bric-à-brac ; il a été concierge d'église à 14 ans et s'occupait de deux fours à bois, de la salle paroissiale, des terrains de tennis et des pelouses de l'église, le tout pour un salaire total de 14 \$ par mois.

Herb s'est engagé dans l'Aviation royale canadienne à l'âge de 18 ans et a participé en tant que mitrailleur de queue à plusieurs missions en France et en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale. En 2015, Herb s'est vu décerner le grade de chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur, la plus haute distinction nationale décernée par la France, en

bestowed by France, in recognition of his personal involvement in the liberation of France.

Happy birthday, Herb, and thank you for your service.

Hon. C. Johnson: I rise today, Madam Speaker, full of pride, yet again, as the MLA for Moncton South.

Que nous sommes fiers aujourd'hui.

Fellow members, what a great time to be a New Brunswicker and a Monctonian.

Mardi dernier, nous avons entendu, de là-bas à Rimouski, au Québec...

We heard the roar of our Wildcats as they finished off Game 6 to bring home the coveted Gilles-Courteau Trophy and the Q title.

Quel moment spécial et marquant pour nous tous, au Nouveau-Brunswick et à Moncton.

To the dedicated Coach Gardiner MacDougall and his talented and focused team of players, who demonstrated their excellence all season, congratulations and thank you.

Merci. Quelle belle saison.

Thanks to all those who have organized today and the many volunteers at the Avenir Centre who worked continuously behind the scenes.

It's not over yet. They're off to the Memorial Cup. Let's support them. They need us more than ever. Go, Wildcats, go.

13:15

Mr. Monahan: It is with great pride that I congratulate Rylie Green of Berwick, a dedicated and talented member of Team New Brunswick, who is heading to Regina to compete in the prestigious Skills Canada National Competition. Over the past few months, Rylie and the rest of Team NB have been training tirelessly, honing their skills, pushing boundaries, and preparing to represent our province on a national stage. Their dedication shows the incredible

reconnaissance de sa participation à la libération de la France.

Je souhaite un joyeux anniversaire à Herb et je le remercie de son service.

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, je prends encore aujourd'hui la parole avec beaucoup de fierté, en tant que députée de Moncton-Sud.

We are so proud today.

Chers collègues, quel bon moment de vivre au Nouveau-Brunswick et à Moncton.

Last Tuesday, we heard from over there in Rimouski, in Quebec...

Nous avons entendu rugir nos Wildcats à la fin du sixième match, lorsqu'ils ont remporté le convoité trophée Gilles-Courteau et le titre du championnat.

What a special and important moment for all of us in New Brunswick and in Moncton.

Je félicite et remercie l'entraîneur dévoué, Gardiner MacDougall, et son équipe de joueurs talentueux et déterminés, qui ont montré leur excellence pendant toute la saison.

Thank you. What a great season.

Merci à toutes les personnes qui ont organisé l'événement d'aujourd'hui et à tous les bénévoles au Centre Avenir qui ont déployé des efforts soutenus dans les coulisses.

Le tout n'est pas terminé. Les membres de l'équipe se dirigent vers la Coupe Memorial. Appuyons-les. Ils ont besoin de nous maintenant plus que jamais. Allez-y, les Wildcats.

M. Monahan : C'est avec grande fierté que je félicite Rylie Green, de Berwick, un membre dévoué et talentueux d'Équipe Nouveau-Brunswick, qui se rendra à Regina pour participer aux prestigieuses Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Depuis quelques mois, Rylie et les autres membres d'Équipe NB travaillent sans relâche, perfectionnent leurs compétences, repoussent les limites et se préparent à représenter notre province sur

potential that exists within New Brunswick's young professionals, and we couldn't be prouder.

As Rylie prepares to compete against top talent from across Canada, let's rally behind him and all of Team NB. Your community is with you, cheering every step of the way. We know that you'll carry our province's values of determination, resilience, and pride into this competition. Congratulations once again, Rylie. Go show Canada what New Brunswick is made of. We're all behind you.

Hon. Mr. Randall: Madam Speaker, thank you. I stand today to congratulate fellow Fredericton North residents James and Kyla Brewer on a very happy 25th wedding anniversary. I ask my fellow colleagues to join me in wishing them both continued love, joy, and laughter as they celebrate this incredible milestone. Here's to many more wonderful years to come.

Statements by Members / Déclarations de députés

Mr. Lee: Thank you, Madam Speaker. Lowering goals and expectations for New Brunswick students says far more about the Holt government than it does about our students. In fact, lowering goals is all about the government and has nothing to do with our students. I want them to know that. Lowering goals seems to be becoming a government trend.

My message for students is this: Have bigger dreams for yourselves than the government members have for you. You're not defined by their lack of vision. It looks as though their dream ends with you spending most of your working life paying for the massive debt they are running up. All the while, government members are not giving you the skills, knowledge, resources, and help to build your resolve, resilience, and fervour. Demand more of yourselves, expect more of yourselves, and use the government as negative reinforcement. Here's a good rule to follow: Study the Holt government and do the opposite.

la scène nationale. Leur dévouement témoigne de l'incroyable potentiel des jeunes professionnels du Nouveau-Brunswick, et nous en sommes très fiers.

Soutenons Rylie et tous les membres d'équipe NB dans leur préparation pour une compétition qui les opposera aux meilleurs talents du Canada. Votre collectivité vous appuie et vous encourage à chaque étape du parcours. Nous savons que tout au long de la compétition vous incarnerez les valeurs de détermination, de résilience et de fierté qui définissent notre province. Félicitations encore une fois, Rylie. Allez montrer aux gens du Canada les valeurs qui définissent le Nouveau-Brunswick. Nous sommes tous derrière vous.

L'hon. M. Randall : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui pour féliciter des concitoyens de Fredericton-Nord, James et Kyla Brewer, à l'occasion de leur 25^e anniversaire de mariage. Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour leur souhaiter de continuer à s'aimer, à se réjouir et à rire à l'occasion de cet anniversaire spécial. Vous avez encore de nombreuses et belles années devant vous.

Déclarations de députés / Statements by Members

M. Lee : Merci, Madame la présidente. Une revue à la baisse des objectifs et des attentes à l'égard des élèves du Nouveau-Brunswick en dit beaucoup plus long sur le gouvernement Holt que sur nos élèves. En fait, la revue à la baisse des objectifs ne concerne que le gouvernement et n'a rien à voir avec nos élèves. Je tiens à ce qu'ils le sachent. La réduction des objectifs semble devenir une tendance du gouvernement.

Mon message aux élèves est le suivant : Nourrissez des rêves plus grands que ceux que les parlementaires du côté du gouvernement ont pour vous. Leur manque de vision ne vous définit pas. Ils semblent n'avoir d'autre rêve que celui de vous voir passer la majeure partie de votre vie professionnelle à rembourser l'énorme dette qu'ils sont en train d'accumuler. Pendant ce temps, les parlementaires du côté du gouvernement ne vous donnent pas les compétences, les connaissances, les ressources et l'aide nécessaires pour renforcer votre détermination, votre résilience et votre ferveur. Soyez plus exigeant envers vous-mêmes, attendez plus de vous-mêmes et tirez parti du gouvernement en tant que renforcement négatif. Voici une bonne règle à suivre : Observez ce que fait le gouvernement Holt et faites le contraire.

M. Coon : Merci, Madame la présidente.

The city of Fredericton's safety task force released its report at the council meeting last night. It included 47 recommendations, 30 of which the province is to take the lead on. The Minister of Social Development, Deputy Minister of Justice and Public Safety, and officials from the Department of Health and Horizon Health all participated on the task force.

Given that these departments have the responsibility to implement almost two thirds of the recommendations, meaningful progress depends on the provincial government. For example, the report recommends expanding mental health mobile crisis teams to 24-7 service. The recommendation states: "Recruit and retain sufficient specialized mental health and addiction staff." Yet I have to repeat that there is a hiring freeze in place for community mental health services on Horizon's side, preventing existing vacancies from being filled.

We must improve mental health services in this province, Madam Speaker. It must be reflected in the actions taken by this government. Thank you.

Ms. Wilcott: Madam Speaker, with the warm weather approaching and the summer holidays right around the corner, the Holt government is providing New Brunswickers with an opportunity to get outside, get active, and explore the natural beauty of our province. The province manages 13 parks, 6 of which are already free. This summer, we've added a 25% discount to 7 more. These include New River Beach, Murray Beach, Parlee Beach, Mount Carleton, the Fundy Trail, the Village Historique Acadien, and Hopewell Rocks. Whether it's lacing up your hiking boots and climbing Mount Carleton, walking the ocean floor at low tide, swimming the warm water of Parlee, or immersing yourself in culture, we encourage New Brunswickers to vacation in our beautiful province all summer long. Thank you.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker.

Le groupe de travail sur la sécurité de la ville de Fredericton a publié hier soir son rapport lors de la réunion du conseil municipal. Ce rapport contient 47 recommandations, dont 30 doivent être mises en oeuvre sous la direction du gouvernement provincial. La ministre du Développement social, le sous-ministre de la Justice et de la Sécurité publique et des responsables du ministère de la Santé et du Réseau de santé Horizon faisaient partie du groupe de travail.

Étant donné que ces ministères ont la responsabilité de mettre en oeuvre près des deux tiers des recommandations, les progrès réels dépendent du gouvernement provincial. Le rapport recommande notamment d'élargir les services des équipes mobiles d'intervention en situation de crise en santé mentale pour qu'ils soient disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Voici la recommandation : « Développer et pérenniser les effectifs spécialisés en santé mentale et en traitement des dépendances. » Je dois pourtant répéter que, du côté du Réseau de santé Horizon, il y a un gel du recrutement pour les services communautaires de santé mentale, ce qui empêche de pourvoir les postes vacants.

Nous devons améliorer les services de santé mentale dans la province, Madame la présidente. Le tout doit se refléter dans les mesures prises par le gouvernement. Merci.

M^{me} Wilcott : Madame la présidente, à l'approche du temps chaud et des vacances d'été, le gouvernement Holt donne aux gens du Nouveau-Brunswick l'occasion de sortir, d'être actifs et d'explorer la beauté naturelle de notre province. Le gouvernement provincial gère 13 parcs, dont 6 sont déjà gratuits. Cet été, nous avons ajouté un rabais de 25 % pour 7 autres endroits. Il s'agit de la plage New River, de la plage Murray, de la plage Parlee, du mont Carleton, du sentier Fundy, du Village historique acadien et des rochers Hopewell. Qu'il s'agisse de chauffer vos chaussures de randonnée pour escalader le mont Carleton, de marcher sur le fond de l'océan à marée basse, de nager dans les eaux chaudes de la plage Parlee ou de faire une immersion dans la culture, nous encourageons les gens du Nouveau-Brunswick à passer des vacances dans notre belle province tout au long de l'été. Merci.

13:20

Mr. Monahan: On February 5, 2016, *National Post* columnist John Robson wrote: “Finance ministers should study New Brunswick, and do the opposite”. It was a scathing indictment of a failed fiscal policy, of short-sighted leadership, and of a government that lost the trust of its people. Madam Speaker, it begs the question: Will we actually make it to the tenth anniversary of that column without another being written, word for word, with an identical headline?

The Holt government is doing everything in its power to ensure that we don’t. The government has introduced Bill 12—a sweeping change that could saddle our province with long-term consequences—without a clear plan, without proper consultation, and without even understanding the financial implications. By the end of its term, the government will have added over \$3 billion to New Brunswick’s debt.

I will say this plainly. If John Robson does write that column again by 2026, it won’t be because things improved. It will be because New Brunswick’s fiscal mess under the Holt government won’t be a cautionary tale, it will be a global punchline.

M. Bourque : Madame la présidente, nous avons beaucoup de raisons de nous réjouir lorsque nous examinons les différents éléments du premier budget de notre gouvernement. Nous ne sommes pas sans savoir que le logement est l’une des priorités de notre budget. Comme nous le faisons au titre de toutes nos priorités, nous agissons fermement et efficacement dans la mise en oeuvre de nos mesures.

Voilà pourquoi je me réjouis particulièrement de l’annonce faite récemment par le ministre responsable de la Société d’habitation du Nouveau-Brunswick. L’annonce permet à 2 500 ménages additionnels de recevoir une subvention rendant leur logement abordable. Voilà 2 500 unités familiales qui pourront avoir une vie plus saine et équilibrée, car l’endroit où elles habitent coûte un prix qui leur permet d’acheter de la nourriture et des vêtements et de couvrir d’autres dépenses essentielles à leur bien-être. Auparavant, il leur était beaucoup plus difficile de le faire.

M. Monahan : Le 5 février 2016, John Robson, chroniqueur du *National Post*, a écrit que les ministres des Finances devraient étudier le cas du Nouveau-Brunswick et faire le contraire de ce que l’on fait dans la province. Il s’agissait d’une critique cinglante à l’égard d’une politique fiscale vouée à l’échec, d’un leadership à court de vision et d’un gouvernement qui avait perdu la confiance des gens. Madame la présidente, la question suivante se pose : Réussirons-nous à fêter le dixième anniversaire de l’article sans que soit écrit un autre article dont le contenu et le titre seraient identiques?

Le gouvernement Holt ne ménage aucun effort pour nous en empêcher. Le gouvernement a présenté le projet de loi 12 — dont l’adoption entraînerait un changement radical qui pourrait avoir des conséquences à long terme pour notre province — sans plan clair, sans consultation appropriée et sans même en comprendre les répercussions financières. À la fin de son mandat, le gouvernement aura ajouté plus de 3 milliards de dollars à la dette du Nouveau-Brunswick.

Je le dis clairement. Si John Robson écrit la même chronique d’ici à 2026, ce ne sera pas en raison de l’amélioration de la situation. Ce sera plutôt pour montrer que le gâchis financier créé par le gouvernement Holt au Nouveau-Brunswick n’est pas une mise en garde, mais bien un point final.

Mr. Bourque: Madam Speaker, we have a lot of reasons to celebrate when we consider the different things in our government’s first budget. We know that housing is one of the priorities in our budget. As we do with all our priorities, we act decisively and effectively in implementing our measures.

That’s why I’m particularly happy about the recent announcement by the Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation. The announcement means 2 500 additional households will receive a subsidy to make their housing more affordable. That’s 2 500 family units that will be able to live healthier and more balanced lives because the place where they live has a price that enables them to buy food and clothes and cover other essential expenses for their well-being. Before, it was a lot more difficult for them to do that.

Notre annonce rend la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick plus apte à aider notre population dans le besoin, et je peux vous assurer que bon nombre de gens de ma circonscription en ont vivement besoin. Bravo à notre gouvernement pour cette mesure concrète qui aura des conséquences importantes. Merci beaucoup.

Ms. Bockus: On Friday, May 16, as I was asking questions on behalf of the people of New Brunswick, the Minister responsible for NB Liquor made a personal remark that was neither accurate nor appreciated. I asked the minister about the \$4 million or so worth of American liquor sitting in a warehouse. In response, he stated: "I know the member opposite may be missing her Jack Daniel's." That cheeky remark drew chuckles and applause from the Premier and her caucus.

I must assume personal attacks have the approval of the Premier, so that gives us a sense of what to expect over the next three-and-a-half years. Isn't the Premier lucky that I am not a recovering alcoholic or someone who is struggling with an alcohol addiction? Perhaps this can be a learning experience for the Premier and her Cabinet. Sometimes smart remarks are not so smart at all.

Mr. Doucet: Madam Speaker, I am pleased to rise in the House today to acknowledge the good work our government has done in relation to the province's unions.

Le 22 mai dernier, le président du Conseil du Trésor a annoncé avoir signé une nouvelle entente collective avec la section locale 1252. Parmi les membres de ce syndicat, il y a des préposés aux patients, des gens de métier, du personnel des services alimentaires, des préposés aux services d'entretien ménager et du personnel de soutien administratif qui oeuvrent dans notre système de santé. Bref, il s'agit d'employés qui font du travail important pour notre province.

It is good to finally see a government willing to negotiate in good faith with unions and to respect the freedom to associate, as stated in multiple interpretations by the Supreme Court of Canada. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Weir: It looks as though Premier Holt is picking up some bad habits in all her trips down to

Our announcement gives the New Brunswick Housing Corporation more ability to help people in need, and I can assure you that many people in my riding really need it. Bravo to our government for this concrete measure that will have significant consequences. Thank you very much.

M^{me} Bockus : Le vendredi 16 mai, pendant que je posais des questions au nom des gens du Nouveau-Brunswick, le ministre responsable d'Alcool NB a fait une remarque personnelle, laquelle n'était ni exacte ni bienvenue. J'ai posé au ministre une question au sujet de l'alcool américain d'une valeur d'environ 4 millions de dollars qui se trouve dans un entrepôt. En réponse, il a déclaré : « La députée d'en face regrette peut-être son Jack Daniel's. » La remarque insolente a fait rire et applaudir la première ministre et son caucus.

Je dois présumer que la première ministre approuve le recours aux attaques personnelles ; cela nous donne donc une idée de ce à quoi nous attendre au cours des trois prochaines années et demie. La première ministre de la province n'a-t-elle pas de la chance que je ne sois pas une alcoolique en rémission ni une personne aux prises avec une dépendance à l'alcool? Cela peut servir de leçon à la première ministre et à son Cabinet. Parfois, émettre des remarques brillantes n'est pas si brillant.

M. Doucet : Madame la présidente, je suis content de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour souligner le beau travail réalisé par notre gouvernement en ce qui a trait aux syndicats de la province.

On May 22, the President of the Treasury Board announced that he had signed a new collective agreement with Local 1252. Members of this union include patient care attendants, tradespeople, food service workers, environmental services workers, and administrative support staff who work in our health care system. In short, they are employees who do important work for our province.

Il est bon de voir enfin un gouvernement disposé à négocier de bonne foi avec les syndicats et à respecter la liberté d'association, tel qu'énoncé dans de multiples interprétations de la Cour suprême du Canada. Merci, Madame la présidente.

M. Weir : Il semble que la première ministre Holt prend de mauvaises habitudes pendant tous ses

Washington. I would like to speak about the art of the deal, Premier Holt style. The art of the deal, Premier Holt style, goes like this: Step one, cut funding. Step two, wait for funding cuts to cause chaos, upset, and job loss. Step three, then, and only then, start talking about negotiations.

So far, Premier Holt has employed her art of the deal—

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. M. LeBlanc: That is the fourth time he has called the Premier by her name. I believe he is allowed to say “the Holt government”, but there was a clear ruling that he is not to call the Premier by her name. I would appreciate the member not continuing to do it after four times.

Madam Speaker: Please stop the clock.

13:25

The point of order is well taken. The only time you can use the name “Holt” is when saying “the Holt government”. Please continue.

(Interjections.)

Madam Speaker: Please continue.

Statements by Members / Déclarations de députés

Mr. Weir: If you would like me to continue... I am going to have to back up a little bit to keep the continuity, if that is all right with the Speaker.

Madam Speaker: No.

Mr. Weir: The art of the deal, Holt government style, goes like this: Step one, cut funding.

Madam Speaker: Member, I said you should continue where you left off, where you stopped.

voyages à Washington. J’aimerais parler de l’art de la négociation à la manière de la première ministre Holt. L’art de la négociation à la manière de la première ministre Holt ressemble à ce qui suit : Première étape : réduire le financement. Deuxième étape : attendre que les compressions réalisées dans le financement sèment le chaos et l’émotion et provoquent des pertes d’emplois. Troisième étape : à ce moment-là seulement, commencer à parler de négociations.

Jusqu’à présent, la première ministre Holt a employé son art de la négociation...

Rappel au Règlement / Point of Order

M. M. LeBlanc : Il s’agit de la quatrième fois que le député désigne nommément la première ministre. Je crois qu’il a le droit de dire « le gouvernement Holt », mais une décision claire a été rendue, laquelle a indiqué qu’il ne devait pas désigner nommément la première ministre. Après quatre fois, j’aimerais que le député cesse de le faire.

La présidente : Veuillez arrêter l’horloge, s’il vous plaît.

Le rappel au Règlement est bien fondé. La seule façon dont vous pouvez employer le nom « Holt », c’est lorsque vous dites « le gouvernement Holt ». Veuillez poursuivre.

(Exclamations.)

La présidente : Veuillez poursuivre.

Déclarations de députés / Statements by Members

M. Weir : Si vous voulez que je poursuive... À des fins de continuité, je vais revenir un peu en arrière, si la présidente est d’accord.

La présidente : Non.

M. Weir : L’art de la négociation à la manière du gouvernement Holt ressemble à ce qui suit : Première étape : réduire le financement.

La présidente : Monsieur le député, j’ai dit que vous deviez reprendre à l’endroit où vous étiez rendu.

(Interjections.)

Madam Speaker: I ruled that you should not use the word “Holt” without the word “government”. Please continue where you stopped.

Mr. Weir: I am not sure where I stopped, Madam Speaker, so that’s why I started where I did.

Madam Speaker: I guess you were at step three or something close to that.

Mr. Weir: Thank you, Madam Speaker.

Step three, then and only then, start talking about negotiations. So far, the Holt government has employed the art of the deal on school districts and the food bank, and now it is working on child welfare. Can you image? The Holt government says it is negotiating with Food DEPOT Alimentaire after cutting half of its funding. What is the government negotiating? Is it how to deal with food insecurity with less food or less nutritious food?

The Holt government’s art of the deal is not going well for New Brunswickers. The government should have left it down in Washington. Thank you, Madam Speaker.

M. J. LeBlanc : Madame la présidente, partout au Nouveau-Brunswick, les jeunes familles ressentent le poids d’un marché du logement qui ne répond plus à leurs besoins. Les jeunes familles souhaitent s’établir, élever leurs enfants et bâtir leur avenir, mais l’augmentation des loyers et le manque d’options abordables compliquent leurs plans. Chaque famille mérite la sécurité de choix sûrs et abordables. Voilà pourquoi notre gouvernement passe à l’action.

We have introduced a rent cap to keep the costs predictable and fair. We recently increased funding for the direct-to-tenant rental benefit. We are removing the HST on new multiunit builds in order to spur development and ease pressure on the market. We are investing in new affordable housing units across the province. These are real, tangible steps that will make

(Exclamations.)

La présidente : J’ai statué que vous ne deviez pas employer le mot « Holt » sans le mot « gouvernement ». Veuillez reprendre là où vous vous étiez arrêté.

M. Weir : Je ne sais pas trop où je m’étais arrêté, Madame la présidente, et c’est pourquoi j’ai repris mon discours à l’endroit où je l’ai fait.

La présidente : Je suppose que vous étiez rendu environ à la troisième étape.

M. Weir : Merci, Madame la présidente.

Troisième étape : à ce moment-là seulement, commencer à parler de négociations. Jusqu’à présent, le gouvernement Holt a employé l’art de la négociation pour traiter la question des districts scolaires et celle des banques alimentaires, et il s’attaque maintenant aux services à l’enfance. Pouvez-vous l’imaginer? Le gouvernement Holt dit qu’il négocie avec le DEPOT Alimentaire après avoir réduit de moitié les fonds prévus pour l’organisme. À quel égard le gouvernement négocie-t-il? Est-ce à l’égard de la gestion de l’insécurité alimentaire au moyen d’une quantité inférieure de nourriture ou au moyen de nourriture moins nutritive?

L’art de la négociation du gouvernement Holt n’apporte pas de bons résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement aurait dû laisser le tout à Washington. Merci, Madame la présidente.

Mr. J. LeBlanc: Madam Speaker, throughout New Brunswick, young families feel burdened by a housing market that no longer meets their needs. Young families wish to settle down, raise their children, and build their future, but rent increases and the lack of affordable options complicate their plans. Every family deserves the security of safe and affordable choices. That’s why our government is taking action.

Nous avons instauré un plafonnement de l’augmentation des loyers afin que les coûts restent prévisibles et équitables. Nous avons récemment augmenté le financement consacré à la prestation d’aide au loyer versée directement au locataire. Nous éliminons la TVH pour la construction d’immeubles à logements multiples afin de stimuler le développement

a difference for families trying to get ahead. We are not only talking about the housing crisis but also taking action. We are taking action on it with solutions that support the people who need it the most. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Austin: You know, Madam Speaker, two things can be true at the same time. The Holt government is spending more money, and it is making cuts that will have a negative impact on students. The sad irony is that many of these students will one day pay for the Holt government's deficits. It's really a lose-lose situation for them. Cutting library jobs cuts literacy help for students, ordering 150 or so teachers back into the classroom cuts expert teams that help support vulnerable students, and lowering standards for achievement indicates that the Holt government wishes to be held to a lower standard.

The Holt government is spending more money and cutting help for students. It's exactly as the Premier said. Sometimes you can get better results while spending less money, except for the part about getting better results, and except for the part about spending less money. Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: Oral questions.

Questions orales.

Ms. M. Johnson: Excuse me, Madam Speaker. I have a point of clarification, please. It is my understanding that points of order should be taken after the person is finished speaking. I am fearful that interrupting people in the middle of their speech, as we've seen, throws them off their game and interrupts the speech completely. Could we have some clarification as to when a point of order should be declared?

13:30

Mr. M. LeBlanc: I just want to point out that it was the fourth time the member opposite broke the rules. I think it is important to respect the rules. When there is

et d'alléger la pression sur le marché. Nous investissons dans de nouveaux logements abordables aux quatre coins de la province. Il s'agit là de mesures réelles et tangibles qui amélioreront la vie des familles qui cherchent à s'en sortir. Nous ne nous contentons pas de parler de la crise du logement, nous agissons aussi. Nous prenons des mesures à cet égard en proposant des solutions qui visent à apporter un soutien aux personnes qui en ont le plus besoin. Merci, Madame la présidente.

M. Austin : Vous savez, Madame la présidente, deux choses peuvent être vraies en même temps. Le gouvernement Holt dépense plus d'argent tout en effectuant des compressions qui auront des effets néfastes sur les élèves. L'ironie du sort, c'est que bon nombre de ces élèves paieront un jour le prix des déficits du gouvernement Holt. Voilà vraiment pour eux une situation où tout le monde y perd. En supprimant des postes dans les bibliothèques, on réduit l'aide à la littératie destinée aux élèves, en ordonnant à quelque 150 membres du personnel enseignant de retourner en salle de classe, on réduit les équipes de spécialistes de soutien aux élèves vulnérables, et en abaissant les normes de rendement, on montre que le gouvernement Holt souhaite adopter des normes moins strictes.

Le gouvernement Holt dépense plus d'argent et réduit l'aide aux élèves. Voilà exactement le message de la première ministre. Il est parfois possible d'obtenir de meilleurs résultats en dépensant moins, mais ce n'est pas toujours le cas. Merci, Madame la présidente.

Madam Speaker: Oral questions.

Questions orales.

M^{me} M. Johnson : Excusez-moi, Madame la présidente. Je voudrais demander une précision, si vous le voulez bien. Je crois comprendre qu'on devrait invoquer le Règlement après que la personne a fini de parler. Je crains que le fait d'interrompre les gens au milieu de leur discours, comme nous l'avons constaté, les déconcentre et les déroutent complètement. Pourrions-nous obtenir des précisions quant au moment où le Règlement devrait être invoqué?

M. M. LeBlanc : Je tiens simplement à souligner que c'était la quatrième fois que la députée d'en face enfreignait les règles. Je pense qu'il est important de

repeated rule breaking, I think it is important to raise a point of order at that moment.

Madam Speaker: Thank you. Point well taken. When we hear unparliamentary terms that are not accepted, then points of order can be made at that exact time.

Questions orales / Oral Questions

Éducation / Education

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonjour à vous.

Before beginning, on behalf of His Majesty's loyal opposition, I would certainly like to welcome King Charles and Queen Camilla to Canada.

Now, I would like to turn to more pressing matters here in the province, Madam Speaker. That is the matter of what this government is doing to impact the education system. This government is getting a failing grade, particularly in education. The government said that its cuts were not going to impact classrooms. We see that its cuts are impacting classrooms. They are impacting children and their learning on a permanent basis. This is a serious matter. In her state of the province address, the Premier said that she was going to use data-driven and fact-based decision making. Can the Premier or the minister please tell me what data they used to come up with the \$43 million in cuts? Thank you.

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, thank you to the Leader of the Opposition for the opportunity to share our vision for education. We've heard from teachers. We've heard from parents. We've heard that under-resourced classrooms have been a problem for a while now. This didn't happen overnight. It's been around six years. Yes, something like that. We've seen a decline in literacy rates and numeracy rates.

respecter les règles. En cas d'infraction répétée, je pense qu'il est important d'invoquer le Règlement à ce moment-là.

La présidente : Merci. Nous avons pris bonne note. Lorsque nous entendons des propos non parlementaires qui ne sont pas acceptés, le Règlement peut être invoqué à ce moment précis.

Oral Questions / Questions orales

Education / Éducation

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker. Good afternoon to you.

Avant de commencer, j'aimerais certainement, au nom de la loyale opposition de Sa Majesté, souhaiter la bienvenue au Canada au roi Charles et à la reine Camilla.

Maintenant, j'aimerais parler de questions plus pressantes ici, dans la province, Madame la présidente. Il est question des répercussions sur le système d'éducation des mesures que prend le gouvernement. Le gouvernement ne reçoit pas la note de passage, surtout en ce qui concerne l'éducation. Le gouvernement a dit que les compressions n'auraient pas d'incidence sur les salles de classe. Nous constatons maintenant que ses compressions ont bel et bien une incidence sur les salles de classe. Elles ont une incidence permanente sur les enfants et leur apprentissage. La question est sérieuse. Dans son discours sur l'état de la province, la première ministre a dit qu'elle prendrait des décisions fondées sur des données et des faits. La première ministre ou la ministre auraient-elles l'obligeance de m'indiquer sur quelles données elles se sont fondées pour en arriver à faire des compressions à la hauteur de 43 millions de dollars? Merci.

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, je remercie le chef de l'opposition de l'occasion de communiquer notre vision pour l'éducation. Nous avons entendu l'avis du personnel enseignant. Nous avons entendu l'avis des parents. Nous avons entendu que le manque de ressources dans les salles de classe constitue un problème depuis un certain temps. La situation ne s'est pas produite du jour au lendemain. Elle existe depuis six ans. Oui, c'est quelque chose du genre. Nous avons constaté une diminution des taux de littératie et de numératie.

Right now, in collaboration with districts and with partners, we're looking at how we can make sure that the resources being invested in education are in the classrooms and around the students. That is where they are needed. The evidence shows us that the resources need to be close to the students so that we can get moving on increasing literacy rates and numeracy rates and reducing chronic absenteeism.

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker. The minister did not answer the question—not even close. I asked what data she and the Premier used to inform their decision to make \$43 million in cuts to the districts. Now she's getting up and saying: Well, you know, we want to make sure that this is spending in the classroom. They asked the districts to cut \$43 million, and now it's impacting classrooms. I think it is a legitimate question to ask the government this: What data did you use? Or are these just talking points? Are the minister and Premier using talking points to just say: We're going to talk about dealing with teachers and working with students and not impacting classrooms. Or did they really look at the data and know exactly where the districts had to make the cuts? This is what we want to know.

The minister and the Premier said they were driven by data. They said they would be transparent. They said they would communicate. They are failing on all these points. I want to know this: What data did they use to make these cuts? Thank you.

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, thank you for the opportunity to talk about our process. We took last year's budget and we added \$200 million more. That's what we did. We invested. We invested in the education system. That came with our vision. That came with our overarching ideas on how we want to stabilize classrooms, increase literacy rates, increase numeracy rates, and reduce chronic absenteeism. Those are our targets. That is what we want to be held accountable for.

Nous examinons actuellement, en collaboration avec les districts et des partenaires, les façons dont nous pouvons veiller à ce que les ressources investies dans le secteur de l'éducation se rendent dans les salles de classe, près des élèves. Voilà où elles sont nécessaires. Les preuves nous montrent que les ressources doivent être affectées près des élèves afin que nous puissions aller de l'avant en ce qui concerne l'augmentation des taux de littératie et de numératie ainsi que la réduction de l'absentéisme chronique.

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente. La ministre n'a pas répondu à la question — loin de là. J'ai demandé sur quelles données elle et la première ministre se sont fondées pour prendre la décision de faire des compressions à la hauteur de 43 millions de dollars dans les districts. Maintenant, la ministre prend la parole et dit : Eh bien, vous savez, nous voulons veiller à ce que l'argent soit dépensé dans les salles de classe. Le gouvernement a demandé aux districts de composer avec des compressions de 43 millions de dollars, ce qui a maintenant une incidence sur les salles de classe. Je pense qu'il est légitime de poser aux parlementaires du côté du gouvernement la question suivante : Quelles données avez-vous consultées? Ou bien, ne s'agit-il que de notes d'allocution? La ministre et la première ministre lisent-elles simplement des notes d'allocution pour dire : Nous parlerons de gérer le personnel enseignant, de travailler avec les élèves et de prendre des mesures qui n'ont pas une incidence sur les salles de classe. Ou bien, ont-elles vraiment examiné les données et su exactement où les districts devaient effectuer les compressions? Voilà ce que nous voulons savoir.

La ministre et la première ministre indiquent que leur décision a été fondée sur des données. Elles ont dit qu'elles feraient preuve de transparence. Elles ont dit qu'elles communiqueraient. Elles échouent à tous ces égards. Voici ce que je veux savoir : En fonction de quelles données ont-elles effectué les compressions? Merci.

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, merci de l'occasion de parler de notre processus. Nous avons pris le budget de l'exercice dernier, puis nous y avons ajouté 200 millions de dollars. Voilà ce que nous avons fait. Nous avons fait des investissements. Nous avons investi dans le système de l'éducation. Cela allait de pair avec notre vision. Cela allait de pair avec nos idées générales sur la façon dont nous voulions stabiliser la situation dans les salles de classe, augmenter les taux de littératie et de numératie et réduire l'absentéisme chronique. Voilà nos objectifs.

Voilà les choses pour lesquelles nous voulons être tenus responsables.

13:35

To do that, we invested more than last year—\$200 million more than the previous government. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Savoie: Thank you, Madam Speaker. The disappointing thing is that this minister actually believes the rhetoric that her communications crew put together for her. This is awful. This is exactly what we talked about in our member statement about spending more money and getting negative results.

The minister talked about putting more resources closer to the students. Well, let's talk about the instructional budget, which the government cut by 40%. It cut it by 40%. This exactly impacts the classroom. That budget is for photocopies. It's for books. It's for gym supplies. It's for chemicals. It's for paper. It's for all these things.

If you want to talk about the \$200 million, that increased the salaries of teachers and EAs, which was well merited. However, you have taken away the tools they need to be able to do their jobs. What was the data? How did the government members decide they were going to push these kinds of cuts onto these districts? Can they defend these cuts? That's what I want to hear from this minister. I want to hear her take responsibility because this government is not taking responsibility. Take—

Hon. C. Johnson: Thank you, Madam Speaker.

Merci, Madame la présidente. Merci, encore une fois, de me donner l'occasion de parler des investissements que fait notre gouvernement dans le secteur de l'éducation. Plus précisément, il s'agit de 200 millions de dollars de plus que l'an dernier. De plus, il s'agit d'investissements ciblés. Ils visent à ce que les élèves bénéficient directement des ressources.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons investi une somme supérieure à celle de l'exercice dernier — 200 millions de dollars de plus que ce qu'a investi le gouvernement précédent. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie : Merci, Madame la présidente. Ce qui est décevant, c'est que la ministre croit vraiment à la rhétorique que son équipe de communication a créée pour elle. C'est déplorable. Voilà justement ce dont nous avons parlé dans notre déclaration sur le fait de dépenser plus d'argent pour obtenir de pires résultats.

La ministre a parlé d'affecter plus de ressources plus près des élèves. Eh bien, parlons du budget d'équipement pédagogique, un budget que le gouvernement a réduit de 40 %. Il l'a réduit de 40 %. La réduction a justement une incidence sur les salles de classe. Le budget en question sert à obtenir des photocopies. Il sert à obtenir des livres. Il sert à obtenir de l'équipement de gymnase. Il sert à obtenir des produits chimiques. Il sert à obtenir des feuilles. Il sert à obtenir tout ce matériel.

Si vous voulez parler des 200 millions de dollars, je souligne qu'ils ont servi à une augmentation bien méritée du salaire du personnel enseignant et des assistants en éducation. Toutefois, vous leur avez enlevé les outils dont ils ont besoin pour faire leur travail. Quelles données ont été consultées? Comment les parlementaires du côté du gouvernement ont-ils décidé d'imposer de telles compressions aux districts? Peuvent-ils justifier les compressions? Voilà ce que je veux entendre de la part de la ministre. Je veux l'entendre dire qu'elle assume la responsabilité, puisque le gouvernement ne le fait pas. Assumez...

L'hon. C. Johnson : Merci, Madame la présidente.

Thank you, Madam Speaker. Thank you, again, for giving me the opportunity to talk about the investments our government is making in the education sector. More specifically, they amount to \$200 million more than last year. In addition, they are targeted investments. They ensure that students benefit directly from the resources.

Notre gouvernement a ciblé des investissements dans le soutien des élèves, dans les aides-enseignants et dans le personnel enseignant de soutien scolaire qui apprendront à nos jeunes à lire et à écrire. Si les jeunes apprennent à lire et à écrire dans nos écoles, devinez ce qui se passe quoi. Ils ont le goût de fréquenter l'école. Lorsqu'ils ont le goût de fréquenter l'école, le taux d'absentéisme chronique baisse. Voilà ce que souhaite faire notre gouvernement en investissant dans le secteur de l'éducation, en visant des cibles très, très précises.

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker. It is very clear that this Minister of Education is not listening to teachers. We know the government has made cuts to ISD and child and youth mental health supports. In one educational area alone, we know that there are 400 children—400 kids—who rely on these mental health supports. These children build relationships with the people who work with them and help them with their social issues, whatever form they come in. Now, these positions are being cut, and there is a fear within the system that these kids could get into drugs, crime, self-harm. This is all being caused by the decisions of this government. Does this minister defend the cuts the government is forcing districts to make to these supports that children need? Is she going to defend this? Is she going to stand up and tell this House and New Brunswickers that she feels it is okay to cut these mental health supports? I'd like to hear from the minister. Thank you.

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, thank you to the member opposite, the Leader of the Official Opposition, for the opportunity to share what I have been hearing from teachers. We have been consulting with teachers since the beginning of our campaign. We've knocked on so many doors, and we've heard directly from teachers. What they want is stable classrooms. Stabilizing classrooms takes resources at the classroom level and at the school level. That's exactly what we're providing by investing \$200 million more in education than last year. We have set out to work collaboratively with the districts to meet our goals and get resources back into the

Our government has targeted investments in student support, educational assistants, and educational support staff who will teach our young people to read and write. If young people learn to read and write in our schools, guess what happens? They want to go to school. When they want to go to school, the rate of chronic absenteeism goes down. That is what our government wants to do by investing in the education sector and aiming at very, very specific targets.

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente. Il est vraiment clair que la ministre de l'Éducation n'est pas à l'écoute du personnel enseignant. Nous savons que le gouvernement a procédé à des compressions dans la prestation des services intégrés (PSI) et les services de soutien en santé mentale pour les enfants et les jeunes. En ce qui concerne un seul champ d'expertise du domaine de l'éducation, nous savons que 400 enfants — 400 enfants — dépendent de ces services de soutien en santé mentale. Ces enfants ont noué des liens avec les personnes qui travaillent auprès d'eux et qui les aident à gérer leurs difficultés sur le plan social, quelles qu'elles soient. Les postes de ces personnes se font maintenant supprimer, ce qui fait craindre, au sein du système, que les enfants touchés se tournent vers la consommation de drogues, la criminalité ou l'automutilation. Le tout découle des décisions du gouvernement. La ministre défend-elle les compressions que le gouvernement enjoint aux districts de faire dans les services de soutien dont les enfants ont besoin? Défendra-t-elle une telle mesure? Prendra-t-elle la parole pour dire à la Chambre et aux gens du Nouveau-Brunswick qu'elle juge acceptables de telles compressions dans les services de soutien en santé mentale? J'aimerais entendre la ministre à cet égard. Merci.

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, je remercie le député d'en face, le chef de l'opposition officielle, de me donner l'occasion de dire ce que j'entends de la part du personnel enseignant. Nous consultons le personnel enseignant depuis le début de notre campagne électorale. Nous avons frappé à tant de portes et nous avons entendu le personnel enseignant s'adresser directement à nous. Ce qu'il veut, c'est de la stabilité dans les salles de classe. Des ressources à l'échelle de la salle de classe et de l'école sont nécessaires pour stabiliser la situation dans les salles de classe. Voilà exactement ce que nous fournissons en investissant 200 millions de dollars de plus que l'année dernière en éducation. Nous devons commencer à travailler en collaboration avec les

classroom so that we can increase numeracy and literacy rates and decrease chronic absenteeism.

In addition, we know that student well-being is a challenge. We know that they also need extra support at the classroom level. We are—

Mr. Savoie: Well, again, talking points are failing points, Madam Speaker. We asked very clearly where these cuts are taking place. I'll ask the minister something she can perhaps answer rather than give talking points. How much of that \$200 million is due to salary increases?

13:40

Hon. C. Johnson: Thank you, Madam Speaker. That \$200 million is the amount that we're investing in education this year. That's \$200 million more than last year. Do you know what? Part of that is going to go to teachers' salaries, of course. That's because we value retention first. Part of that retention is making sure that our teachers have competitive wages. It's so important. So, we're thrilled that part of our investment, our \$200 million, is going to go toward teachers' salaries. That's terrific because we value teachers, and we value their work. We want to keep teachers here in the province. That's great work. We're thrilled about that. When we have teachers who have the resources they need, starting with their salaries, then they are going to be able to teach—

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker. This was a mandatory increase, so this has nothing to do with this government. It's about 50%. About half of it was a mandatory increase. However, the government has actually managed to take away resources, Madam Speaker. Government has poorly managed this file. Government has not talked to teachers. There are cuts to mental health care. There are cuts to instructional dollars. There is no improvement. There are cuts to the number of

districts afin d'atteindre nos objectifs et de réaffecter les ressources aux salles de classe, de sorte que nous puissions faire augmenter les taux de numératie et de littératie et faire diminuer le taux d'absentéisme chronique.

De plus, nous savons que le bien-être des élèves constitue un défi. Nous savons qu'ils ont aussi besoin de soutien additionnel dans les salles de classe. Nous sommes...

M. Savoie : Eh bien, encore une fois, les notes d'allocation sont inutiles, Madame la présidente. Nous demandons de façon très claire où les compressions seront réalisées. Je vais poser à la ministre une question à laquelle elle pourra peut-être répondre plutôt que d'utiliser des notes d'allocation. Quelle part de la somme de 200 millions est prévue pour couvrir des augmentations de salaire?

L'hon. C. Johnson : Merci, Madame la présidente. La somme de 200 millions de dollars constitue l'investissement que nous réalisons en éducation cette année. Il s'agit de 200 millions de plus que l'année dernière. Savez-vous quoi? Une partie de la somme sera bien sûr consacrée aux salaires du personnel enseignant. Nous procédons ainsi parce que nous accordons la priorité à la rétention de personnel. Les mesures de maintien en poste prévues visent, entre autres, à assurer à notre personnel enseignant un salaire concurrentiel. C'est si important. Nous sommes donc ravis qu'une partie de notre investissement, de notre somme de 200 millions de dollars, soit consacrée aux salaires du personnel enseignant. C'est formidable, car nous accordons de l'importance au personnel enseignant et à son travail. Nous voulons maintenir le personnel enseignant en poste ici, dans la province. C'est de l'excellent travail. Nous en sommes ravis. Lorsque nous aurons des enseignants dotés des ressources dont ils ont besoin, à commencer par leur salaire, ils seront alors en mesure d'enseigner...

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente. Il s'agissait d'une augmentation obligatoire ; cela n'a donc rien à voir avec le gouvernement actuel. Cela représente environ 50 %. Environ 50 % de la somme constitue une augmentation obligatoire. Toutefois, le gouvernement a en fait trouvé moyen d'éliminer des ressources, Madame la présidente. Le gouvernement a mal géré le dossier. Le gouvernement n'a pas parlé au personnel enseignant. Il y a des compressions dans le soutien en santé mentale. Il y a des compressions dans

librarians. There is not going to be an improvement in the classroom. The government is permanently impacting the classroom. This is impacting these kids in a permanent way.

The Premier has said: Well, all budgets... They didn't know that budgets are negotiable. Well, I will tell you, a budget, by definition, is a plan, and this government has no plan. So, I would like to hear this from the minister: Is she going to go back and negotiate with these districts? Are they going to get all of the money, all of the \$43 million? What's going to happen because nobody seems—

Hon. C. Johnson: Thank you, Madam Speaker. Thank you for the opportunity to talk about our vision once again. We are a government that wants to collaborate. We want to collaborate with all our partners. In Education, one of our main partners is the districts. We are in collaboration with them. We are in constant communication with them on how we can do things differently. Why do we need to do things differently? Well, for the past few years, we've seen a decline in literacy and numeracy rates, and chronic absenteeism has been on the rise. We need to do things differently. Part of that is change. That's not always an easy thing to do, but we are collaborating with the districts. We are looking at how to invest in the best way possible to be able to support our students in—

Mr. Lee: Thank you, Madam Speaker. In an article published by Global News on May 23, the headline said this: "N.B. education minister says more school funding could be in the cards".

Well, where's that coming from? Didn't the government expect that, in order for the districts to make up the millions of dollars they are being mandated to cut, the money would have to come from multiple places, not only administrative and bureaucratic things? The minister doesn't like the word "cut" and prefers "redirect", "rethink", and "reinvest". However, in this very article, she says "cut" multiple times: "multiple districts have announced staffing cuts", "cuts were not what she had

les fonds consacrés à l'enseignement. Il n'y a pas d'amélioration. Il y a une réduction du nombre de postes de bibliothécaire. Les choses ne s'amélioreront pas dans les salles de classe. Les mesures du gouvernement auront des conséquences permanentes en salle de classe. Elles auront une incidence permanente sur les enfants touchés.

La première ministre a dit : Eh bien, tous les budgets... Les gens ne savaient pas que les budgets peuvent être négociés. Eh bien, je vous dis qu'un budget est, par définition, un plan et que le gouvernement actuel n'a aucun plan. J'aimerais donc entendre la réponse de la ministre à la question suivante : Retournera-t-elle négocier avec les districts? Ceux-ci recevront-ils la somme entière, c'est-à-dire les 43 millions? Que se passera-t-il, car personne ne semble...

L'hon. C. Johnson : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député de me donner l'occasion de parler encore une fois de notre vision. Nous sommes un gouvernement qui veut travailler en collaboration. Nous voulons collaborer avec tous nos partenaires. Au ministère de l'Éducation, nous comptons les districts parmi nos partenaires principaux. Nous travaillons en collaboration avec eux. Nous communiquons constamment avec eux pour savoir comment nous pouvons faire les choses différemment. Pourquoi devons-nous faire les choses différemment? Eh bien, depuis quelques années, nous sommes témoins d'une baisse des taux de littératie et de numératie, et l'absentéisme chronique est en hausse. Nous devons faire les choses différemment. Une partie du travail consiste à apporter des changements. Ce n'est pas toujours facile à faire, mais nous collaborons avec les districts. Nous examinons des façons d'investir le mieux possible pour soutenir les élèves dans...

M. Lee : Merci, Madame la présidente. Un article publié par Global News le 23 mai était titré : La ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick dit que le financement accordé aux écoles pourrait augmenter.

Eh bien, d'où cela vient-il? Le gouvernement ne prévoyait-il pas que, pour que les districts comblent le manque à gagner occasionné par les compressions de millions de dollars qu'on leur a enjoint de réaliser, les fonds devaient venir de différentes sources, et non seulement des sphères administrative et bureaucratique? La ministre n'aime pas l'expression « apporter des compressions » et lui préfère les mots « réaffecter », « repenser » et « réinvestir ». Pourtant, dans le même article, elle dit « compressions » à

in mind when the provincial government asked districts to “redirect” \$43 million”, “We were hoping that it was going to be cuts at the district level”, and—the coup de grâce—“what we wanted with this exercise was to redirect resource[s] back into the classrooms and back into the schools”.

My question to the honourable Minister of Education is this: Was this whole district budget talk merely an exercise to see how the districts would respond? If it was, then there was a lot of collateral damage done to people.

Hon. C. Johnson: Thank you, Madam Speaker. We value our relationships—our collaborative relationships—with the districts. In doing this, yes, we’ve asked them to do a hard exercise. We’ve asked them to look at how they’re spending investments in education. We want to make sure that, when we invest in education, we’re getting the desired outcomes.

13:45

That’s a hard exercise. In collaboration with them and in support of them, we’ve invested in the education system. We want to see how that’s going to be used at the district level. That’s the exercise that has been happening over the past few weeks, and it’s been a really good one.

We’ve been collaborating with the districts. They’re surprised. They’ve been a little bit surprised that they’re working with a government that’s actually open to what they have to say. In reaction to what they have to say, we may readjust—

Mr. Lee: Thank you, Madam Speaker. In an article dated May 26, districts have continued to weigh in with their information: “this year, (the education department) provided ASD-S our budget allocation and informed us of the need to find savings of approximately \$9.3 million.” The ASD-S superintendent further elaborated that “with little leeway in our expenses, such a significant reduction will inevitably impact staffing and programs.”

maintes reprises : de nombreux districts ont annoncé des compressions de personnel [...]; elle n’envisageait pas de compressions lorsque le gouvernement provincial a enjoint aux districts de « réaffecter » 43 millions de dollars [...]; nous espérions qu’il s’agirait de compressions à l’échelle des districts [...]; l’objectif de la démarche consistait à réaffecter des ressources aux salles de classe et aux écoles — ce qui est le comble.

Ma question pour la ministre de l’Éducation est la suivante : Toute la discussion liée au budget des districts était-elle simplement un exercice pour voir la réaction des districts? Si c’est le cas, alors, les gens ont subi beaucoup de dommages indirects.

L’hon. C. Johnson : Merci, Madame la présidente. Nous accordons de l’importance à nos relations — nos relations de collaboration — avec les gens des districts. Oui, en procédant ainsi, nous leur avons demandé de se prêter à un exercice difficile. Nous leur avons demandé d’examiner leur façon de dépenser les sommes investies en éducation. Nous voulons veiller à obtenir les résultats escomptés lorsque nous réalisons des investissements en éducation.

Il s’agit d’un exercice difficile. En collaboration avec les gens des districts et pour leur apporter un soutien, nous avons investi dans le système d’éducation. Nous voulons voir comment les sommes investies seront utilisées à l’échelle des districts. Voilà l’exercice qui est en cours depuis quelques semaines, et il a été très utile.

Nous collaborons avec les gens des districts. Ils sont étonnés. Ils sont quelque peu étonnés de travailler avec un gouvernement qui est en fait réceptif à ce qu’ils ont à dire. En réponse à ce qu’ils ont à dire, nous rajusterons peut-être...

M. Lee : Merci, Madame la présidente. Dans un article publié le 26 mai, les districts ont continué de mettre de l’avant les renseignements dont ils disposent : Cette année, (le ministère de l’Éducation) a fourni à ASD-S la somme qui lui était affectée et nous a informés de la nécessité de réaliser des économies de l’ordre de 9,3 millions de dollars. Le directeur général de ASD-S a ajouté : Vu le peu de latitude dont nous disposons quant à nos dépenses, une réduction d’une telle ampleur aura inévitablement une

A spokesperson for the Francophone sud school district stated that “historically, budget-related matters have been presented to us as final directives—not as proposals open to negotiation.” Anglophone North School District said that its \$3.8 million reduction originally came directly from the Department of Education and Early Childhood Development and that “the instruction was communicated as a firm target”.

Knowing that budget changes for the districts were impending, did the minister realize and have the foresight at that point to recognize that there would be untold ramifications of such mandates?

Hon. C. Johnson: Thank you, Madam Speaker. Our government’s priority is to collaborate with our partners in an open and transparent way. What’s interesting, though, is that we’re seeing that they’re not used to that. We almost have to relearn what a collaborative, open, productive relationship looks like. They’re used to having someone with a heavy hand come to them and say: You will do this. There was no collaboration. So now, when we’re looking to collaborate with them, it’s interesting and we have to relearn how to work together. We almost have to deal with a trauma response as we fix a relationship that has been broken. Right now, we are collaborating with them. Do you know what? We are fiscally responsible as well. We are looking to be as efficient as we possibly can be with our investments.

Mr. Lee: Thank you, Madam Speaker. According to the article yesterday, May 26, districts “should have known they could negotiate their budgets and didn’t need to rush to cut jobs to find \$43 million the government was looking for”. According to the Premier, her government is still learning how to avoid being “an inflexible brick wall” when budgets are being set. Are we talking about the education sector specifically or budgets and deficits in general? Regardless, the mandated cuts to the education sector, contrary to the Premier’s comments, are, as the band

incidence sur la dotation en personnel et les programmes.

Un porte-parole du district scolaire francophone sud a déclaré ce qui suit : traditionnellement, les questions liées aux budgets nous sont présentées comme des directives finales — et non pas comme des propositions pouvant faire l’objet de négociations. Les gens du district scolaire Anglophone North ont dit que, au départ, la demande de réduction de 3,8 millions de dollars était venue directement du ministère de l’Éducation et du Développement de la petite enfance et que les directives avaient été présentées comme des cibles fixes.

Sachant que des modifications budgétaires étaient imminentes pour les districts, la ministre s’en est-elle rendu compte et a-t-elle alors eu la prévoyance de penser que de telles directives auraient des conséquences incalculables?

L’hon. C. Johnson : Merci, Madame la présidente. La priorité de notre gouvernement est de collaborer avec nos partenaires de façon ouverte et transparente. Ce qui est intéressant, toutefois, c’est que nous constatons qu’ils ne sont pas habitués à une telle approche. Nous devons pratiquement réapprendre en quoi consiste une relation axée sur la collaboration, l’ouverture et la productivité. Nos partenaires sont habitués à ce qu’une personne qui dirige par la manière forte vienne leur dire : Voici les mesures que vous prendrez. Il n’y avait pas de collaboration. Ainsi donc, lorsque nous cherchons à collaborer avec nos partenaires, c’est intéressant, et nous devons réapprendre comment travailler ensemble. C’est pratiquement comme si nous devions composer avec une réponse à un traumatisme pendant que nous réparons une relation brisée. En ce moment, nous collaborons avec nos partenaires. Savez-vous quoi? Nous agissons aussi de manière responsable sur le plan financier. Nous cherchons à être aussi efficaces que possible en ce qui a trait à nos investissements.

M. Lee : Merci, Madame la présidente. Selon l’article d’hier, soit du 26 mai, les gens des districts auraient dû savoir qu’ils pouvaient négocier leur budget et qu’ils n’avaient pas à s’empresser de supprimer des emplois pour dégager les économies de 43 millions que voulait le gouvernement. Selon la première ministre, son gouvernement est encore en train d’apprendre comment éviter d’être « un mur de brique inflexible » pendant l’établissement des budgets. Parlons-nous du secteur de l’éducation en particulier ou des budgets et des déficits en général? D’une manière ou d’une autre,

Pink Floyd so aptly says: "All in all, it's just another brick in the wall".

The onus is on the government to communicate its plans and not to say that it is the districts' responsibility and that they should know that. Blame that on the system, previous leadership styles, lack of communication, and habits. Well, who is in the leadership now? Who gave the directive for the cuts? If the school districts of New Brunswick had not gone public with their cost-cutting plans, would this recent frame of mind, approach, and attempt to correct a massive blunder be taking place?

Hon. C. Johnson: Thank you, Madam Speaker, and thank you for the opportunity to talk about how change in culture takes time. It takes time to work with our partners in an open, collaborative, transparent way. That's what we're doing right now. We've come to them with an important investment in education, and we've asked them to do the hard work of making sure that those investments get the desired outcome. That's the work that's being done right now.

Now, part of this happened in the media, in the public eye. Why? Because we want to be open and transparent. We don't mind that New Brunswickers are aware of exactly how we're collaborating with the districts. We want to collaborate in an open, transparent way. That has always been a priority for this government. That's what it looks like. It might be surprising for some people in the room because it's the first time they have seen what open collaboration looks like.

13:50

NB Liquor / Alcool NB

Ms. Bockus: Thank you, Madam Speaker. New Brunswickers are watching the Holt government sit on \$4 million in American liquor while, at the same time, cutting funding to the food banks by \$1 million. CTV News has a survey on its website asking Maritimers whether we should dump the U.S. liquor cheaply, put

contrairement à ce que portent à croire les observations de la première ministre, les compressions exigées dans le secteur de l'éducation correspondent à ce que le groupe Pink Floyd dit si bien : Somme toute, ce n'est qu'une autre brique dans le mur.

Il incombe au gouvernement de communiquer ses plans et de ne pas rejeter la responsabilité sur les gens des districts et dire qu'ils devraient savoir mieux. Accusons le système, les styles de leadership, le manque de communication et les habitudes des dirigeants précédents. Eh bien, qui est au pouvoir maintenant? Qui a donné la directive à l'égard des compressions? L'état d'esprit ces derniers temps, la récente approche et la récente tentative de corriger une énorme gaffe seraient-ils une réalité si les districts scolaires n'avaient pas rendu publics leurs plans de réduction des coûts?

L'hon. C. Johnson : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de me donner l'occasion d'expliquer qu'un changement de culture prend du temps. Il faut du temps pour travailler avec nos partenaires d'une façon ouverte, collaborative et transparente. C'est ce que nous faisons en ce moment. Nous avons présenté à nos partenaires un important investissement en éducation et nous leur avons demandé de s'atteler à la tâche difficile de faire en sorte que les sommes investies donnent les résultats escomptés. Voilà le travail qui se fait en ce moment.

Bon, cela s'est passé en partie devant les médias, sous les yeux du public. Pourquoi? C'est parce que nous voulons faire preuve d'ouverture et de transparence. Cela ne nous dérange pas que les gens du Nouveau-Brunswick soient au courant de la manière précise dont nous collaborons avec les districts. Nous voulons travailler en collaboration d'une manière ouverte et transparente. Cela a toujours été une priorité pour le gouvernement actuel. Voilà à quoi cela ressemble. Le tout peut étonner certaines personnes dans la salle parce que c'est la première fois qu'elles sont témoins d'une franche collaboration.

Alcool NB / NB Liquor

M^{me} Bockus : Merci, Madame la présidente. Les gens du Nouveau-Brunswick observent le gouvernement Holt ne pas utiliser l'alcool américain d'une valeur de 4 millions de dollars tout en réduisant parallèlement de 1 million de dollars le financement consacré aux banques alimentaires. CTV News a mené sur son site

it back on shelves, or continue to keep it in a warehouse. When I checked, there was about one third in agreement with continuing to keep it in the warehouse.

I got one email very much in favour of the minister's position while attacking me personally. I have shared the email with the minister, but I'm unable to read it in the House without setting some sort of world record for unparliamentary language.

To the minister, through you, Madam Speaker, has the government's position changed? Or will we continue to warehouse this liquor? Is it still worth \$4 million? Thank you.

Hon. Mr. Randall: Thank you, Madam Speaker. Thank you to the member opposite for the question. I want to talk about the relationships that we have in this House. All these voices in the House represent people in the province. It is important that New Brunswickers understand that we are here representing their voices. Sometimes, there are differences of opinion, but there is a great deal of respect that we show each other in this House. We certainly attempt to represent the voices. I want to just speak on the member opposite's email. I share her concern, and I look forward to many years of working with the member opposite in the House.

To her question, as I said last week on multiple occasions, that liquor is being sold by our channel partners. It is being sold through. We aren't purchasing more U.S. alcohol. We'll continue to work with our channel partners across this beautiful province to be able to sell that liquor and make good on the investment that ANBL has made.

Ms. Bockus: Thank you, Madam Speaker. I just have one question. I guess I'm a little bit confused. You can laugh if you like. If the liquor is being sold through channel partners, why isn't it being sold in ANBL stores? Is it still worth \$4 million? Thank you.

Web un sondage pour demander aux gens des provinces Maritimes si nous devrions vendre l'alcool américain à bas prix, le remettre sur les étagères ou continuer à l'entreposer. Lorsque j'ai vérifié, environ un tiers des répondants avaient indiqué être en faveur de garder l'alcool dans l'entrepôt.

J'ai reçu un courriel qui était très favorable à la position du ministre, mais qui contenait des attaques personnelles contre moi. J'ai fait part de ce courriel au ministre, mais je ne peux le lire à la Chambre sans établir une sorte de record mondial en matière de langage non parlementaire.

Par votre intermédiaire, Madame la présidente, je pose la question suivante au ministre ; la position du gouvernement a-t-elle changé? Continuerons-nous plutôt à entreposer l'alcool américain? Celui-ci vaut-il toujours 4 millions de dollars? Merci.

L'hon. M. Randall : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée d'en face de la question. Je veux parler des relations que nous entretenons à la Chambre. Toutes les voix à la Chambre représentent les gens de la province. Il est important que les gens du Nouveau-Brunswick comprennent que nous sommes ici pour les représenter. Il nous arrive parfois d'avoir des divergences d'opinions, mais nous entretenons beaucoup le respect mutuel à la Chambre. Nous cherchons certainement à représenter les voix. Je tiens simplement à parler du courriel de la députée d'en face. Je partage sa préoccupation et je me réjouis à la perspective de travailler avec elle pendant de nombreuses années à la Chambre.

Pour répondre à sa question, je dirai, comme je l'ai déjà dit la semaine dernière à de multiples reprises, que l'alcool américain est vendu par nos partenaires intermédiaires. Il est vendu par leur intermédiaire. Nous n'achetons pas plus d'alcool américain. Nous continuerons à travailler avec nos partenaires intermédiaires dans notre magnifique province pour pouvoir vendre cet alcool et rentabiliser l'investissement qu'ANBL a réalisé.

M^{me} Bockus : Merci, Madame la présidente. J'ai simplement une question. Je suppose que je suis un peu perplexe. Vous pouvez en rire si vous voulez. Si l'alcool est vendu par l'entremise de partenaires intermédiaires, pourquoi n'est-il pas vendu dans les magasins d'ANBL? Celui-ci vaut-il toujours 4 millions de dollars? Merci.

Hon. Mr. Randall: I thank the member opposite for the question. This was a decision that we made, at the time of the announcement, to actually pull the alcohol off the shelves. We have looked at that investment. We understand that the people of New Brunswick want us to make sure that we're providing dollars for education, dollars for health care, and dollars for the priorities of the people of New Brunswick.

Based on the feedback from our channel partners, the beautiful independent businesses that the opposition and the member opposite have asked me to support, we made the decision to step in and support those New Brunswick small businesses that deliver services to this beautiful province in partnership with ANBL. It was a decision made knowing that these small businesses are having to adapt to the significant product changes being made and the changes in supply chains. This helps those businesses adapt by giving them more time and the benefit of that inventory that's in our warehouse. Thank you, Madam Speaker.

Environment / Environnement

Ms. Mitton: Madam Speaker, last week, documents released by the CBC under a right to information request unveiled that Irving Oil was unaware of diesel leaking out of its underground storage tank at the Woodstock Irving until after it was discovered that at least 180 000 litres of diesel had leaked in December. This brings into question how well the Department of Environment has been enforcing the *Petroleum Product Storage and Handling Regulation* under the *Clean Environment Act*. These regulations require all licensees to report monitoring data to the minister weekly. That this spill may have gone undetected for weeks looks like a complete failure of the Department of Environment to enforce its regulations. When was the last time the department received a report on fuel levels in the storage tanks at Murray's Irving prior to the fuel leak?

L'hon. M. LePage : Merci, Madame la présidente. Je pense que la priorité dans le dossier est la sécurité de la population de la région touchée.

L'hon. M. Randall : Je remercie la députée d'en face de la question. Nous avons pris la décision, au moment de l'annonce, de retirer l'alcool des étagères. Nous avons examiné l'investissement en question. Nous comprenons que les gens du Nouveau-Brunswick veulent que nous consacrons de l'argent à l'éducation, aux soins de santé et aux priorités des gens du Nouveau-Brunswick.

En nous appuyant sur les observations de nos partenaires intermédiaires, à savoir les belles entreprises indépendantes que l'opposition et la députée d'en face m'ont demandé d'appuyer, nous avons pris la décision d'intervenir et d'appuyer ces petites entreprises du Nouveau-Brunswick qui fournissent des services à notre belle province en partenariat avec ANBL. Cette décision a été prise en tenant compte du fait que ces petites entreprises doivent s'adapter aux changements importants qui touchent les produits et aux changements touchants les chaînes d'approvisionnement. La mesure aide ces entreprises à s'adapter, puisqu'elle permet de leur donner plus de temps et la possibilité de tirer parti de la marchandise qui se trouve dans notre entrepôt. Merci, Madame la présidente.

Environnement / Environment

M^{me} Mitton : Madame la présidente, la semaine dernière, des documents diffusés par la CBC par suite d'une demande de renseignements ont révélé qu'Irving Oil n'était pas au courant d'une fuite de diesel provenant de son réservoir souterrain à la station-service Irving à Woodstock jusqu'à ce que la compagnie découvre en décembre qu'au moins 180 000 L de diesel s'étaient échappés. Cela jette le doute sur la rigueur de l'application par le ministère de l'Environnement du *Règlement sur le stockage et la manutention des produits pétroliers* pris en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*. Ce règlement exige que tous les titulaires d'une licence soumettent au ministre chaque semaine un rapport sur les données résultant de monitoring. Le fait que la fuite n'ait pas été détectée pendant des semaines semble indiquer une incapacité totale du ministère de l'Environnement à appliquer ses règlements. À quand remonte le dernier rapport sur les niveaux de carburant dans le réservoir à la station-service Murray's Irving reçu par le ministère avant la fuite de carburant?

Hon. Mr. LePage: Thank you, Madam Speaker. I think that the priority in this file is the safety of people in the affected region.

13:55

Il s'agit d'une erreur ou d'un événement qui a eu lieu dans une station-service. Toutes les stations-services doivent se soumettre à des inspections annuelles de leur équipement, qui mènent à la production de rapports. L'inspection est basée sur la réglementation de notre ministère. D'après ce que nous croyons comprendre, jusqu'à maintenant, il s'agit d'un accident qui n'a pas été causé par une personne ni par un manquement quelconque. Le bris est survenu, et nous avons réagi en conséquence.

Quand nous recevrons le rapport qui explique comment le bris s'est produit, ce qui est fautif et ce que nous aurions pu faire de plus, nous prendrons les mesures nécessaires. Cependant, je peux vous dire qu'il s'agit d'un événement isolé et que nous agirons afin de protéger l'environnement et la population de la région touchée. Merci.

Ms. Mitton: Madam Speaker, it doesn't appear that a failure to enforce regulations by the Department of Environment is an isolated event. The CBC story also reported that out of the 30 gas stations that had tanks inspected as part of the recent rounds of inspection, seven were issued tickets for operating a storage tank without a valid license. Section 18 of the *Petroleum Product Storage and Handling Regulation* under the *Clean Environment Act* says that no person shall fill a petroleum storage tank unless they have been shown a valid license. This would seem to be another clear example of the Department of Environment failing to enforce its regulations. What is the minister going to do to ensure that his department has the capacity to actually enforce the environmental laws that we have in place?

L'hon. M. LePage : Merci, Madame la présidente. J'espère ne pas être offensant, mais vous devez comprendre que nous avons un nombre limité d'inspecteurs dans la province et qu'ils ont un rôle et une responsabilité. Ils doivent respecter nos lois et nos règlements.

Les détaillants ont aussi la même responsabilité. Il s'agit d'hommes et de femmes d'affaires qui doivent protéger leur environnement. S'ils veulent continuer à exploiter leur entreprise, ils n'ont pas d'autre choix que de respecter les lois et les règlements.

This is an error or event that happened at a gas station. All gas stations must have their equipment inspected annually, which leads to the production of reports. The inspection is based on the regulations of our department. From our understanding so far, this is an accident that wasn't caused by an individual or any kind of breach. The breakage happened, and we reacted accordingly.

When we receive the report explaining how the breakage happened, what is faulty, and what more we could have done, we will take the necessary measures. However, I can tell you that this is an isolated event and that we will act to protect the environment and the people in the affected region. Thank you.

M^{me} Mitton : Madame la présidente, il ne semble pas que l'incapacité du ministère de l'Environnement à appliquer des règlements ait été un incident isolé. L'article de la CBC indique également que, des 30 stations-service dont les réservoirs ont été inspectés dans le cadre de la récente série d'inspections, 7 se sont vu remettre une contravention pour l'exploitation d'un réservoir sans licence valide. L'article 18 du *Règlement sur le stockage et la manutention des produits pétroliers*, pris en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*, indique que nul ne peut remplir un réservoir pétrolier, sauf lorsqu'on lui a montré une licence valide. Il semblerait que c'est là un autre exemple clair de l'incapacité du ministère de l'Environnement à appliquer ses règlements. Que fera le ministre pour veiller à ce que son ministère soit capable d'appliquer effectivement les lois environnementales en vigueur dans notre province?

Hon. Mr. LePage: Thank you, Madam Speaker. I hope I'm not being offensive, but you must understand that we have a limited number of inspectors in the province and that they have a role and responsibility. They must respect our Acts and regulations.

Retailers also have the same responsibility. They are businesspeople who must protect their environment. If they want to continue operating their businesses, they have no other choice but to respect the Acts and regulations.

Nous travaillons dans le cadre d'un partenariat. Je peux vous assurer que nos lois sont en vigueur pour protéger l'environnement et la population du Nouveau-Brunswick. Toutefois, des incidents peuvent survenir, et nous devons réagir. Voilà exactement ce que nous avons fait dans le cas de la station-service à Woodstock. Nous avons réussi à déterminer qu'il fallait serrer la vis un petit peu plus. Nous avons fait d'autres... Les incidents que la députée d'en face relève sont des...

Service Delivery / Prestation de services

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. You and I are of an age to remember what reruns are. We've seen this movie before. Every time there's a looming postal strike, vulnerable New Brunswickers, seniors, people with disabilities, and low-income families are left wondering how they're going to receive their vital income supports. Given that we've faced postal disruptions before, why has the department not implemented a permanent contingency plan for all clients to ensure that their financial security is never again held hostage by mail delays? Also, it feels a little like déjà vu because the government keeps reacting instead of preparing. Other provinces have already adapted. Why does New Brunswick keep lagging behind? Is this a matter of outdated systems or a failure to prioritize those most at risk?

Hon. Ms. Miles: Madam Speaker, through you to the member opposite, let me be clear: It's not a failure to recognize that these folks need these cheques in their hands.

Right now, as we've done in the past, we've ensured that case managers and case workers are in contact with all the folks who are being supported and need these cheques in their hands. We are in constant contact with folks. Case managers and case workers work with folks. The percentage of folks who receive payments by direct deposit right now is about 87%. That went up a bit from last time. We're really encouraging folks to utilize that option if it's available to them and something they want to do. If it's not something they want to do, we're doing our absolute very best to meet them where they are. I will take this

We are working in partnership. I can assure you that our Acts are in effect to protect the environment and New Brunswickers. However, incidents can happen, and we must react. That is exactly what we did in the case of the gas station in Woodstock. We managed to determine that it was necessary to crack down a little bit more. We made other... The incidents that the member opposite is bringing up are...

Prestation de services / Service Delivery

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. En raison de l'âge que nous avons, vous et moi, nous nous souvenons de ce que sont les rediffusions. Pour nous, la situation actuelle, c'est du déjà vu. Chaque fois qu'une grève des postes se profile à l'horizon, les personnes vulnérables du Nouveau-Brunswick, les personnes âgées, les personnes ayant un handicap ainsi que les familles à faible revenu se demandent comment ils recevront leur soutien essentiel en matière de revenu. Étant donné que nous avons déjà été aux prises avec des perturbations des activités postales, pourquoi le ministère n'a-t-il pas mis en oeuvre un plan de contingence permanent pour tous les clients afin de veiller à ce que leur sécurité financière ne soit plus jamais prise en otage par des retards de courrier? De plus, on a une légère impression de déjà vu, car le gouvernement continue de réagir au lieu de se préparer. D'autres provinces se sont déjà adaptées. Pourquoi le Nouveau-Brunswick accuse-t-il sans cesse un retard à cet égard? S'agit-il de systèmes obsolètes ou d'une incapacité à accorder la priorité aux personnes les plus à risque?

L'hon. M^{me} Miles : Madame la présidente, permettez-moi d'être claire avec la députée d'en face : Il ne s'agit pas d'un refus de reconnaître que les personnes concernées ont besoin de recevoir leur chèque.

À l'heure actuelle, comme nous l'avons fait par le passé, nous avons veillé à ce que les gestionnaires de cas et les travailleurs en service social individualisé communiquent avec toutes les personnes qui reçoivent des prestations et qui ont besoin de ces chèques. Nous sommes en constante communication avec les gens. Les gestionnaires de cas et les travailleurs en service social individualisés travaillent avec les personnes concernées. Le pourcentage de personnes qui reçoivent leurs prestations par dépôt automatique est actuellement d'environ 87 %. Ce pourcentage a légèrement augmenté par rapport à la dernière fois.

observation or question from the member opposite under advisement: Is there something we could be doing more proactively? I'm going to go back to my team and see what that could look like, so thank you very much.

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. The minister has said that clients are encouraged to sign up for direct deposit, but encouragement doesn't help somebody who lacks Internet access or stable banking relationships.

14:00

What concrete steps has the department taken to actively transition clients off paper cheques, particularly those clients in rural, low-income areas, before a disruption occurs?

With all due respect, if other provinces have already modernized their systems to avoid cheque disruption, what's stopping New Brunswick from doing the same? Is this a matter of political will, outdated systems, or a lack of urgency?

Hon. Ms. Miles: Madam Speaker, through you to the member opposite, there were a lot of questions in there, but I think I can answer them with one answer. The priority is getting these cheques into the hands of the people who need them the most. You're right. The internet is not the same for everybody. Not everybody can access it, nor should people be forced to if it's not something they want to do. That's why we have our team on the ground, working with folks to ensure that we know where they are and are meeting them where they are to get those cheques into their hands.

As I said earlier, I'll take this under advisement, go back to our team, and see whether there is a way we can be more proactive. I go back to encouraging everybody in this House to share the 211 NB service with those we have contact with and the folks who reach out to us in our MLA constituencies. If you can support people with that, that's great. It's another

Nous encourageons vraiment les gens à utiliser une telle option s'ils en ont l'occasion et s'ils le souhaitent. Si ce n'est pas le cas, nous faisons absolument de notre mieux pour aller les rencontrer là où ils se trouvent. Je vais prendre en note les observations ou la question de la députée d'en face : Pourrions-nous prendre des mesures plus proactives? Je discuterai avec les gens de mon équipe pour voir ce à quoi ces mesures pourraient ressembler ; donc merci beaucoup.

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. La ministre a dit que l'on encourageait la clientèle à s'inscrire au service de virement automatique, mais des encouragements n'aident aucunement une personne qui n'a pas accès à Internet ni de relation bancaire stable.

Quelles mesures concrètes le ministère a-t-il prises pour inciter la clientèle à abandonner les chèques papier, notamment la clientèle en milieu rural et à faible revenu, avant qu'une perturbation ne se produise?

Avec tout le respect que je vous dois, si d'autres provinces ont déjà modernisé leur système pour éviter une perturbation du service de distribution des chèques, qu'est-ce qui empêcherait le Nouveau-Brunswick d'en faire autant? S'agit-il d'une question de volonté politique, de systèmes obsolètes ou d'un manque d'urgence à agir?

L'hon. M^{me} Miles : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je dirais à la députée d'en face que l'intervention comptait beaucoup de questions, mais je pense pouvoir y répondre d'un seul coup. La priorité est de remettre les chèques aux personnes qui en ont le plus besoin. Vous avez raison. Tout le monde n'a pas accès à Internet. Tout le monde ne peut y avoir accès, et il ne faudrait pas forcer les gens s'ils n'en veulent pas. Voilà pourquoi nous avons une équipe sur le terrain, qui travaille auprès des personnes concernées pour savoir quelle est leur situation et d'adopter notre approche à celle-ci afin de leur remettre leurs chèques.

Comme je l'ai dit précédemment, je vais prendre note de la question, j'en discuterai avec les gens de notre équipe et je verrai s'il est possible d'adopter des mesures plus proactives. J'encourage de nouveau tous les parlementaires à parler du service téléphonique 211 NB aux personnes avec qui nous communiquons et à celles qui communiquent avec

connection to community for folks. Thank you very much.

La présidente : La période des questions est terminée.

Déclarations de ministres / Statements by Ministers

L'hon. M^{me} Thériault : Madame la présidente, je veux prendre la parole aujourd'hui pour féliciter les artistes professionnels qui se sont illustrés lors de la cérémonie de remise de prix de l'Association de la musique de la Côte Est qui a eu lieu tout récemment à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador.

Le groupe Les Hay Babies a été honoré comme artiste acadien ou francophone de l'année. Suzie LeBlanc a remporté le prix de la sortie classique de l'année.

Heidi Baird received a Stompin' Tom Award.

Madam Speaker, we can all be proud of the talent, creativity, and expertise of our artists and professionals in the New Brunswick music industry. I speak on behalf of all my colleagues in this House in wishing the winners and nominated artists continued success in their musical careers.

Je tiens à souhaiter aux lauréats et aux artistes sélectionnés du succès continu dans leur carrière musicale. Merci, Madame la présidente.

Ms. M. Wilson: Thank you, Madam Speaker. I, too, would like to congratulate all the amazing artists celebrated at the recent East Coast Music Awards. It takes me back to the awards we all attended here in Fredericton. I'm not sure whether it was last year or the year before, but it was an absolutely amazing, incredible event. I'm sure this recent event was outstanding as well. It's always wonderful to recognize our artists, and I hope that the awards will soon be coming back to our own backyard. I'll be very happy to be there. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Mitton : Merci, Madame la présidente. Je veux moi aussi prendre la parole pour féliciter les lauréats de l'édition 2025 des prix de l'Association de la musique de la Côte Est. Félicitations au groupe Les

nous dans notre circonscription. Si vous pouvez appuyer les gens à cet égard, ce serait formidable. Voilà pour les gens un autre moyen de nouer des liens avec leur collectivité. Merci beaucoup.

Madam Speaker: Question period is over.

Statements by Ministers / Déclarations de ministres

Hon. Ms. Thériault: Madam Speaker, I want to rise today to congratulate the professional artists who shone at the East Coast Music Awards ceremony that took place recently in St. John's, Newfoundland and Labrador.

The band Les Hay Babies was honoured as the Acadian or Francophone Artist of the Year. Suzie LeBlanc won the award for Classical Release of the Year.

Heidi Baird a reçu le prix Stompin' Tom.

Madame la présidente, nous pouvons tous être fiers du talent, de la créativité et de l'expertise de nos artistes et professionnels de l'industrie musicale du Nouveau-Brunswick. Au nom de tous mes collègues à la Chambre, je souhaite aux lauréats et aux artistes qui ont reçu une nomination encore beaucoup de succès dans leur carrière musicale.

I want to wish the recipients and nominees continued success in their music careers. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} M. Wilson : Merci, Madame la présidente. J'aimerais, moi aussi, féliciter tous les lauréats de la récente édition des East Coast Music Awards. Cela me rappelle la cérémonie de remise de prix à laquelle nous avons tous assisté ici à Fredericton. Je ne sais pas si c'était l'année dernière ou l'année précédente, mais l'événement était absolument incroyable et extraordinaire. Je suis sûre que la récente cérémonie était tout aussi exceptionnelle. Il est toujours merveilleux de souligner les réalisations de nos artistes et j'espère que la cérémonie de remise de prix se tiendra bientôt de nouveau chez nous. Je serai très contente d'y être. Merci, Madame la présidente.

Ms. Mitton: Thank you, Madam Speaker. I also want to rise to congratulate the winners of the 2025 East Coast Music Awards. Congratulations to Les Hay Babies, who won the award for Acadian or

Hay Babies, qui a remporté le prix d'artiste acadien ou francophone de l'année, et à Suzie LeBlanc, qui a remporté le prix de la sortie classique de l'année.

Heidi Baird won the Stompin' Tom Award.

I've actually had the song *Soyez fiers*, by Les Hay Babies, in my head recently. I'm not complaining at all. It's a great song, so it's wonderful to see them being recognized for their wonderful work. Congratulations to all these artists who were nominated and who won. Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M^{me} Miles : Madame la présidente, je suis toujours honorée de prendre la parole à la Chambre, surtout lorsque j'ai l'occasion de parler des enfants et des jeunes.

Today, it is my absolute pleasure to announce that our government is investing nearly \$1.2 million to better support young people in care as they transition into adulthood as well as to support youth who cannot live safely at home. This investment will strengthen our youth engagement and young adult services program by increasing the monthly financial support received by people aged 16 to 26. Starting June 1, the amount will increase by 19%, which translates to an extra \$163 to \$259 per month.

14:05

(Interjections.)

Hon. Ms. Miles: Right?

Nous savons que chaque jeune mérite d'avoir la possibilité de réussir.

Youth in and from care deserve a starting point that is equitable, allowing them to pursue their interests and dreams so they can grow into thriving adults. This funding will give them the support they need when they need it most, whether that's finishing their education, finding stable housing, or entering the workforce. Our government remains committed to the well-being of children, youth, and young adults and to providing a care system that helps every young person reach their full potential. Thank you, Madam Speaker.

Francophone Artist of the Year, and to Suzie LeBlanc, who won for Classical Release of the Year.

Heidi Baird a reçu le prix Stompin' Tom.

En fait, j'ai souvent en tête la chanson *Soyez fiers*, du groupe Les Hay Babies ces derniers temps. Je ne me plains pas du tout. C'est une excellente chanson ; il est donc merveilleux de voir que les artistes ont reçu une récompense pour leur travail remarquable. Félicitations à tous les artistes qui ont été mis en nomination et qui ont gagné un prix. Merci, Madame la présidente.

Hon. Ms. Miles: Madam Speaker, I am always honoured to rise in the House, especially when I have the opportunity to speak about children and young people.

Aujourd'hui, j'ai l'immense plaisir d'annoncer que notre gouvernement investit près de 1,2 million de dollars pour mieux soutenir les jeunes pris en charge lors de leur transition vers l'âge adulte ainsi que les jeunes qui ne peuvent pas vivre en toute sécurité chez eux. L'investissement renforcera notre programme des services d'engagement aux jeunes et jeunes adultes puisqu'il permettra d'augmenter l'aide financière mensuelle versée aux personnes âgées de 16 à 26 ans. À compter du 1^{er} juin, le montant augmentera de 19 %, ce qui se traduira par une somme additionnelle de 163 \$ à 259 \$ par mois.

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} Miles : N'est-ce pas?

We know that every young person deserves a chance to succeed.

Les jeunes qui sont ou qui ont été pris en charge méritent un point de départ équitable qui leur permet d'explorer ce qui les intéresse, de réaliser leurs rêves et ainsi de devenir des adultes épanouis. Les fonds prévus offriront aux jeunes le soutien dont ils ont besoin au moment où ils en ont le plus besoin, que ce soit pour terminer leurs études, trouver un logement stable ou entrer sur le marché du travail. Notre gouvernement demeure résolu à veiller au bien-être des enfants, des jeunes et des jeunes adultes et faire en sorte que le système de prise en charge aide chaque

Ms. M. Johnson: Madam Speaker, this announcement by the Department of Social Development, expanding funding for young adult services, is a step in the right direction. Programs such as youth engagement services and the development of integrated youth service hubs acknowledge the truth we've known for a long time. Young people, particularly those without stable family support, need more than just financial assistance. They need guidance, life skills, mental health care, and a community that doesn't leave them behind.

The idea of collocated, culturally safe, youth-targeted services is not only modern but also essential. Too many young people fall through the cracks simply because services are fragmented or too difficult to access. However, good intentions have to be matched with real commitment, and that means long-term sustainable funding, not just one-time announcements. It means ensuring that rural and Indigenous youth have the same access to these services as those in urban areas. Most importantly, it means continually listening to youth, not just when the press release is drafted. We've heard from countless advocates and service providers that we need to do more to support our youth before they end up in crisis. These initiatives are a great start, but they must be backed by action, not just aspiration. Make sure this isn't just another announcement. Thank you. Let's make sure of it.

Ms. Mitton: Thank you, Madam Speaker. Thank you to the minister for announcing this funding for youth engagement and young adult services. Certainly, we need to ensure that youth and young adults have the income supports that they need to be successful. Another piece that needs to happen is early intervention. We need financial supports and other supports as well. They tend to be in silos. We have had the Integrated Service Delivery (ISD) model for the past decade. I think earlier interventions to support youth and help them on their path are ideal. I'd love to know more about what this government is doing in terms of ISD because it sounds to me as though it's

jeune à se réaliser pleinement. Merci, Madame la présidente.

M^{me} M. Johnson : Madame la présidente, l'annonce du ministère du Développement social sur l'augmentation des fonds consacrés aux services pour les jeunes adultes est un pas dans la bonne direction. Des programmes tels que les services d'engagement jeunesse ainsi que le développement de centres de services intégrés pour les jeunes reflètent la réalité que nous connaissons depuis longtemps. Les jeunes, notamment ceux qui ne bénéficient pas d'un soutien familial stable, ont besoin de plus qu'une simple aide financière. Ils ont besoin de conseils, de soutien relativement aux aptitudes à la vie quotidienne, de soins en santé mentale et d'une communauté qui ne les laisse pas tomber.

L'idée de services regroupés, sécuritaires sur le plan culturel et axés sur les jeunes est non seulement moderne, mais aussi essentielle. Trop de jeunes sont laissés pour compte simplement parce que les services sont fragmentés ou d'accès trop difficiles. Toutefois, les bonnes intentions doivent s'accompagner d'un véritable engagement, ce qui sous-entend un financement durable à long terme, et pas seulement des annonces ponctuelles. Il s'agit de faire en sorte que les jeunes des régions rurales ainsi que les jeunes autochtones aient accès aux mêmes services que les jeunes des centres urbains. Il s'agit surtout d'être continuellement à l'écoute des jeunes, et pas seulement au moment de la rédaction d'un communiqué de presse. D'innombrables défenseurs et prestataires de services nous ont dit que nous devons faire davantage pour soutenir nos jeunes avant qu'ils ne se retrouvent en situation de crise. De telles initiatives sont un bon début, mais elles doivent être appuyées par des mesures concrètes, et pas seulement des intentions. Il ne faut pas se contenter de faire une annonce de plus. Merci. Assurons-nous-en.

M^{me} Mitton : Merci, Madame la présidente. Je remercie la ministre d'avoir annoncé des fonds pour les services d'engagement jeunesse et les services aux jeunes adultes. Il est certain que nous devons faire en sorte que les jeunes et les jeunes adultes disposent du soutien en matière de revenu dont ils ont besoin pour réussir. L'intervention précoce est une autre mesure qui s'impose. Il faut du soutien financier, mais aussi d'autres formes de soutien. Les activités ont tendance à se faire en vase clos. Nous avons le modèle de Prestation de services intégrés (PSI) depuis une dizaine d'années. Je pense que l'idéal est d'intervenir plus tôt pour soutenir les jeunes et les aider dans leur

being disbanded. I would love an update on what exactly is happening. I think that's an important piece of the puzzle when talking about youth in care. Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, I am thrilled to share a major milestone for maternal and infant health in our province. Two New Brunswick facilities have received confirmation that they will be awarded the baby-friendly initiative designation (BFI) from the Breastfeeding Committee for Canada. The BFI designation is a symbol of the commitment to implementing policies and procedures to support breastfeeding, which is important to the health and well-being of babies, families, and our communities.

L'Hôpital du Haut de la Vallée, du Réseau de santé Horizon, et le bureau régional de Santé publique d'Edmundston, du Réseau de santé Vitalité, sont les deux établissements, et les premiers de leur réseau de santé, à avoir reçu un tel honneur.

This is the result of decades of dedication and collaboration. Since the 90s, the Department of Health and our Public Health Branch have supported the baby-friendly initiative through policy development, education, training, and the creation of coordinator roles within the regional health authorities.

Les efforts ont été soutenus par des données et des partenariats solides au sein du système de santé et des collectivités.

I want to congratulate everyone involved in this achievement. It's a proud day for New Brunswick and a great step forward for newborn and family care in our province. Thank you, Madam Speaker.

Merci, Madame la présidente.

14:10

Mr. Hogan: Thank you, Madam Speaker. It is a pleasure to stand and join the minister in this announcement today. This is a major milestone in

cheminement. J'aimerais beaucoup en savoir davantage sur les mesures que prend le gouvernement en matière de PSI, car j'ai l'impression qu'il procède à la dissolution du programme. J'aimerais beaucoup savoir ce qui se passe exactement. Je pense qu'il s'agit d'une question importante en ce qui concerne les jeunes pris en charge. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, je suis ravi de vous faire part d'une mesure importante relativement à la santé maternelle et infantile dans notre province. Deux établissements du Nouveau-Brunswick ont reçu la confirmation que le Comité canadien pour l'allaitement leur attribuera la désignation de l'initiative amis des bébés (IAB). La désignation IAB est un symbole de l'engagement à mettre en oeuvre des politiques et des processus favorables à l'allaitement, ce qui est important pour la santé et le bien-être des bébés, des familles et de nos collectivités.

The Upper River Valley Hospital, in the Horizon Health Network, and the regional Public Health office in Edmundston, in the Vitalité Health Network, are the two institutions, and the first in their health networks to have received this honour.

Des décennies de dévouement et de collaboration ont mené au résultat actuel. Depuis les années 1990, le ministère de la Santé et notre direction de Santé publique appuient l'initiative amis des bébés par l'élaboration de politiques, l'éducation, la formation et la création de postes de coordination au sein des régions régionales de la santé.

The efforts were supported by data and strong partnerships within the health care system and communities.

Je tiens à féliciter toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation en question. Il s'agit d'un jour de fierté pour le Nouveau-Brunswick et d'un grand pas vers l'avant dans le domaine des soins destinés aux nouveau-nés et aux familles dans notre province. Merci, Madame la présidente.

Thank you, Madam Speaker.

M. Hogan : Merci, Madame la présidente. J'ai le plaisir de prendre la parole et de me joindre au ministre à l'occasion de l'annonce d'aujourd'hui. Il s'agit

maternal and infant care in our province that's been worked on since 1990. I think this is something that we should really celebrate. I think having two places, the Upper River Valley Hospital in Waterville for Horizon and the Edmundston Public Health Office for Vitalité, be recognized with baby-friendly designations by the Breastfeeding Committee for Canada is absolutely wonderful. The training and recognition that goes along with it, the time that it takes, and the creation of the coordinator roles... I can only hope that these coordinators don't retire. Even though there is no hiring freeze, we are apparently not hiring anybody new to replace retirees.

I, too, want to take this opportunity to congratulate everyone who has been involved in this wonderful achievement. It is a proud day for New Brunswick, and it is a great step forward for newborn and family care in our province. Thank you.

M. Coon : Merci, Madame la présidente.

Yes, I also want to join in congratulating Horizon's Upper River Valley Hospital and Vitalité's Edmundston Public Health Office on being recognized with baby-friendly designations. This is so important because we know that breastfeeding is the healthiest way to feed a newborn. It is preventative health care for newborns. It is so vitally important, yet this support is not available in every corner of the province.

We need to see increased budgets for Public Health so that it can run major campaigns on these kinds of things. We need to ensure there are sufficient budgets for the kinds of assistance that new moms can benefit from, such as help to overcome difficulties with breastfeeding at the beginning or to put to rest the concerns and nervousness they might have about it. That is key to the health of the infants and to the experience of the moms raising babies.

Madam Speaker, I said this is preventative health care. We need to start focusing more and more on preventative health care to reduce the rate of illness in this province. Thank you, Madam Speaker.

d'une étape importante pour les soins maternels et infantiles dans notre province, réalisation à laquelle on travaille depuis 1990. Selon moi, c'est quelque chose que nous devrions vraiment célébrer. Je pense qu'il est absolument merveilleux que le Comité canadien pour l'allaitement ait attribué la désignation Amis des bébés à deux établissements, soit l'Hôpital du Haut de la Vallée, du Réseau de santé Horizon, et le bureau régional de Santé publique d'Edmundston, du Réseau de santé Vitalité. La formation et la reconnaissance qui se rattachent à la désignation, le temps qu'il faut pour l'obtenir, et la création des rôles de coordination... Je ne peux qu'espérer que les coordinateurs ne prendront pas leur retraite. Même s'il n'y a pas de gel de recrutement, nous n'embauchons apparemment personne pour remplacer les retraités.

Je voudrais moi aussi profiter de l'occasion pour féliciter toutes les personnes qui ont participé à la merveilleuse réussite. Il s'agit d'un jour de fierté pour le Nouveau-Brunswick et d'un grand pas vers l'avant dans le domaine des soins destinés aux nouveau-nés et aux familles dans notre province. Merci.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker.

Oui, je tiens également à féliciter l'Hôpital du Haut de la Vallée, du Réseau de santé Horizon, et le bureau de Santé publique, du Réseau de santé Vitalité d'Edmundston, d'avoir obtenu la désignation Amis des bébés. La désignation est très importante, car nous savons que l'allaitement est la façon la plus saine de nourrir un nouveau-né. Il s'agit de soins de santé préventifs pour les nouveau-nés. Le tout est d'une importance essentielle, mais le soutien à cet égard n'est pas offert aux quatre coins de la province.

Nous devons augmenter les budgets consacrés à Santé publique afin qu'elle puisse mener de grandes campagnes de sensibilisation sur des sujets du genre. Nous devons faire en sorte que des budgets suffisants soient prévus pour les types de mesures d'aide dont les nouvelles mères peuvent bénéficier, comme l'aide pour surmonter les difficultés liées à l'allaitement en amont ou pour dissiper les préoccupations et la nervosité qu'elles pourraient éprouver à ce sujet. Voilà des mesures essentielles pour la santé des nourrissons et pour l'expérience des mères qui élèvent un bébé.

Madame la présidente, j'ai dit qu'il s'agissait de soins de santé préventifs. Nous devons nous concentrer de plus en plus sur les soins de santé préventifs afin de

réduire le taux de maladie dans la province. Merci, Madame la présidente.

Petition 12 / Pétition 12

Mr. Oliver: Thank you, Madam Speaker.

To the Honourable Legislative Assembly of New Brunswick, assembled:

WHEREAS Jaxon McDonald, an honours student at Belleisle Regional High School, was suspended for 5 days for wearing a T-shirt displaying the phrase “Straight Pride” on Tuesday, May 13th, 2025, and was verbally informed by the administration that this was a hate crime.

.....

In New Brunswick, wearing a T-shirt displaying “Straight Pride” to school is not inherently classified as a hate crime under provincial or federal law.

.....

WHEREAS additional concerns have arisen regarding the treatment of multiple students who declined to participate in the school’s “Pride Week” curriculum with parental consent due to personal and religious beliefs and were told to stay home or leave school property, contrary to guidance issued by the New Brunswick Department of Education and Early Childhood Development.

.....

WHEREAS schools have a legal obligation to ensure student safety during instructional hours, and releasing students without formal procedures could expose school staff to legal liability.

.....

WHEREAS these actions may contravene New Brunswick’s Policy 703 Positive Learning and Working Environment, which is designed to protect all students, ensure inclusiveness, and support respect for

Pétition 12 / Petition 12

M. Oliver : Merci, Madame la présidente.

À l’honorable Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, qui tient séance :

attendu que Jaxon McDonald, élève brillant de la Belleisle Regional High School, a été suspendu pendant cinq jours pour avoir porté un t-shirt sur lequel apparaissait la mention « fierté hétéro » le mardi 13 mai 2025, et qu’il a été informé verbalement par l’administration qu’il s’agissait d’un crime haineux.

.....

Au Nouveau-Brunswick, le port d’un t-shirt avec la mention « fierté hétéro » à l’école n’est pas considéré en soi comme un crime haineux au sens des lois provinciales ou fédérales.

.....

attendu que d’autres préoccupations ont été soulevées concernant le traitement de plusieurs élèves qui, avec le consentement de leurs parents et en raison de leurs croyances personnelles et religieuses, ont refusé de participer au programme de la « Semaine de la fierté » de l’école, et à qui l’on a demandé de rester à la maison ou de quitter le terrain de l’école, contrairement aux directives émises par le ministère de l’Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.

.....

attendu que les écoles ont l’obligation légale d’assurer la sécurité des élèves pendant les heures de cours, et que le fait de libérer les élèves sans qu’un processus officiel ne soit suivi pourrait exposer le personnel de l’école à des poursuites.

.....

attendu que des actions pareilles peuvent contrevenir à la politique 703 du Nouveau-Brunswick intitulée Milieu propice à l’apprentissage et au travail, qui vise à protéger tous les élèves, à assurer l’inclusion et à

diverse beliefs, including those of conscience and religion.

The petition of the undersigned requests that the Government of New Brunswick and the Department of Education and Early Childhood Development

1. Formally assess the leadership of Belleisle Regional High School and take steps towards the removal of the current principal and the implementation of new leadership that reflects the principles of fairness, inclusivity, and respect for all community members.

The petition is signed by 390 members of the community. The member for Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, the member for Woodstock-Hartland, and I have affixed our signatures to the petition. Thank you.

14:15

Petition 13 / Pétition 13

Ms. Mitton: Thank you, Madam Speaker. Over the past 10 years, 36 000 New Brunswickers have petitioned this Legislature to stop spraying glyphosate. I stand today to table the names of 227 additional New Brunswickers who are opposed to the spraying of the herbicide glyphosate. This brings the total number of names to 36 322, making it the largest petition on record in New Brunswick history. In addition to this, 250 written and electronic submissions have been recently sent to MLAs.

The petition reads as follows:

Whereas approximately 13,000 ha of New Brunswick Crown forest are sprayed every year with herbicides to kill hardwoods and plants that compete with seedlings in plantations;

Whereas spraying herbicides to kill broad leaf trees and shrubs in young conifer plantations destroys the food source and habitats of forest wildlife;

favoriser le respect des diverses croyances, y compris celles de conscience et de religion.

les signataires de la pétition demandent au gouvernement du Nouveau-Brunswick et au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance :

1. De procéder à une évaluation officielle de la direction de la Belleisle Regional High School et de prendre des mesures pour démettre le directeur actuel de ses fonctions et mettre en place une nouvelle direction qui reflète les principes d'équité, d'inclusivité et de respect de toutes les personnes de la collectivité. [Traduction.]

La pétition est signée par 390 personnes de la collectivité. Le député d'Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, le député de Woodstock-Hartland et moi-même avons apposé nos signatures à la pétition. Merci.

Pétition 13 / Petition 13

M^{me} Mitton : Merci, Madame la présidente. Au cours des sept dernières années, 36 000 personnes du Nouveau-Brunswick ont signé une pétition pour demander à l'Assemblée législative que cesse l'épandage de glyphosate. Je prends la parole aujourd'hui pour présenter le nom de 227 autres personnes du Nouveau-Brunswick qui s'opposent à l'épandage de l'herbicide glyphosate. En tout, il s'agit de 36 322 personnes, ce qui fait de la pétition actuelle la plus longue pétition jamais présentée au Nouveau-Brunswick. En outre, 250 soumissions écrites et électroniques ont été récemment envoyées aux députés provinciaux.

Le texte de la pétition est le suivant :

attendu que, chaque année, des herbicides sont pulvérisés sur approximativement 13 000 ha de forêts de la Couronne au Nouveau-Brunswick pour tuer les feuillus et les plantes qui rivalisent avec les jeunes semis des plantations ;

attendu que l'épandage d'herbicides pour tuer les feuillus et les arbustes dans les plantations de jeunes conifères détruit les sources de nourriture et les habitats fauniques ;

attendu que le glyphosate, l'herbicide utilisé sur les terres de la Couronne au Nouveau-Brunswick, a été déclaré un cancérigène probable pour les humains en 2015 par le Centre international de Recherche sur le Cancer créé par l'Organisation mondiale de la Santé ;

attendu que la province de Québec, où approximativement 90 % des forêts sont publiques, a interdit l'arrosage sur ses forêts publiques en 2001 en raison des préoccupations liées à la santé ;

attendu que le remplacement de l'épandage d'herbicides dans les forêts de la Couronne par le recours à des équipes de travailleurs en forêt — tout comme l'a fait le Québec en 2001 — assurerait plus d'emplois provenant de nos ressources forestières ;

Whereas the Auditor General of New Brunswick attributed the annual forest deficit (\$7-\$10 million for each of the last five years) to the costly silviculture program in a report tabled to the N.B. Legislature in June 2015. At a cost of about \$1,000/hectare, herbicide spraying contributes to N.B.'s annual forest deficit and prevents natural forest regeneration;

Whereas there is a widespread public opposition to the spraying of the forest in New Brunswick.

.....

The petition of the undersigned requests that NB MLAs support a ban on the spraying of glyphosates in Crown forest management in New Brunswick.

I agree with this petition and have attached my signature. Thank you, Madam Speaker.

Rapports de comités / Committee Reports

(**M. Doucet**, à titre de président du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le premier rapport du comité et fait rapport des projets de loi 18, *Loi modifiant la Loi constituant l'Association des orthophonistes et audiologistes du Nouveau-Brunswick*, et 34, *Loi sur la massothérapie*, sans amendement.

Whereas glyphosates, the herbicide used in New Brunswick Crown forest silviculture, has been labelled a probable human carcinogen by the World Health Organization's International Agency for Research on Cancer in 2015;

Whereas the province of Quebec, with approximately 90 per cent of its forested land under public ownership, banned herbicide spraying of its public forest in 2001 in light of public health concerns;

Whereas replacing the use of herbicides in Crown forest with thinning crews of people working in the woods—as Quebec has done since 2001—would ensure more jobs from our forest resource;

attendu que dans un rapport déposé en juin 2015 à l'Assemblée législative, la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick a attribué le déficit annuel lié aux forêts (de 7 à 10 millions de dollars par année pour les cinq années précédentes) au coût élevé du programme de sylviculture : au coût d'environ 1 000 \$ l'hectare, l'épandage d'herbicides contribue au déficit annuel lié aux forêts au Nouveau-Brunswick et empêche leur régénération naturelle ;

attendu que la population s'oppose largement à l'épandage d'herbicides dans les forêts au Nouveau-Brunswick ;

.....

les signataires de la pétition demandent que les parlementaires provinciaux du Nouveau-Brunswick appuient l'interdiction concernant l'épandage de glyphosate dans la gestion des forêts de la Couronne au Nouveau-Brunswick. [Traduction.]

Je suis en faveur de la pétition et je l'ai signée. Merci, Madame la présidente.

Committee Reports / Rapports de comités

(**Mr. Doucet**, as Chair, presented the first report of the Standing Committee on Private Bills and reported bills 18, *An Act to Amend An Act Incorporating the New Brunswick Association of Speech-Language Pathologists and Audiologists*, and 34, *Massage Therapy Act*, as agreed to.

M. Doucet, appuyé par **M. Mallet**, propose que le rapport du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé soit adopté par la Chambre.

Madam Speaker put the question, and the motion was carried.

M^{me} Vautour, à titre de présidente du Comité permanent de la politique économique, présente le huitième rapport du comité et fait rapport des projets de loi 12, *Loi abrogeant la Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension*, 21, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*, et 25, *Loi concernant les fonctionnaires de justice*, sans amendement.

Madam Speaker, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

14:20

Notices of Motion / Avis de motion

Mr. Coon gave notice of Motion 36 for Thursday, June 5, 2025, to be seconded by **Ms. Mitton**, as follows:

WHEREAS the World Health Organization deemed glyphosate “probably carcinogenic to humans” in 2015;

WHEREAS this Legislative Assembly has received one of the largest petitions in the history of New Brunswick with over 36,000 signatures asking for the spraying to end;

attendu que le Québec a interdit l'utilisation du glyphosate dans les activités forestières ;

attendu que les preuves scientifiques s'accumulent relativement au risque que pose le glyphosate pour la santé de nos écosystèmes forestiers et de notre faune ;

WHEREAS the Federal Court ruled that Health Canada's renewed approval of a glyphosate product in 2022 failed to consider new science on potential risks;

Mr. Doucet moved, seconded by **Mr. Mallet**, that the report of the Standing Committee on Private Bills be concurred in by the House.

La présidente met la question aux voix ; la motion est adoptée.

Ms. Vautour, as Chair, presented the eighth report of the Standing Committee on Economic Policy and reported bills 12, *An Act to Repeal the Pension Plan Sustainability and Transfer Act*, 21, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*, and 25, *An Act Respecting Subordinate Judicial Officials*, as agreed to.

La présidente, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Avis de motion / Notices of Motion

M. Coon donne avis de motion 36 portant que, le jeudi 5 juin 2025, appuyé par **M^{me} Mitton**, il proposera ce qui suit :

attendu que l'Organisation mondiale de la Santé a jugé en 2015 que le glyphosate était probablement cancérigène pour l'être humain ;

attendu que l'Assemblée législative a reçu une des pétitions portant le plus grand nombre de signatures de l'histoire du Nouveau-Brunswick, soit plus de 36 000, et demandant la cessation de l'épandage ;

WHEREAS Québec has banned the use of glyphosate for forestry operations;

WHEREAS there is increasing scientific evidence of the risk glyphosate poses to the health of our forest ecosystems and wildlife;

attendu que la Cour fédérale a statué que l'approbation renouvelée par Santé Canada d'un produit à base de glyphosate en 2022 ne tenait pas compte des nouvelles preuves scientifiques sur les risques potentiels ;

WHEREAS the Federal Court ordered Health Canada to complete a review of the health risks of glyphosate within six months considering the latest science;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the Minister of Environment to withhold permits for the aerial spraying of glyphosate;

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à mettre en oeuvre les recommandations sur les pesticides formulées en 2021 par le Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House

M. M. LeBlanc : Merci, Madame la présidente.

It is the intention of the government that the House will begin with the third reading of Bills 10 and 17, following which we will do second reading of Bills 20, 23, 26, 27, 29, 33, 35, 22, 24, 28, and 30, in that order. All bills that progress through second reading today will stand referred to the Standing Committee on Economic Policy. Thank you very much, Madam Speaker.

Third Reading / Troisième lecture

(Bills 10, *An Act Respecting Motorcycle Safety*, and 17, *An Act Respecting Outlaw Motorcycle Gangs*, were read a third time and passed.)

Second Reading / Deuxième lecture

(Bill 20, *Special Appropriation Act 2025*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

14:25

Debate on Second Reading of Bill 23 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 23

Mr. Cullins, after the Speaker called for continuation of the debate on second reading of Bill 23, *An Act*

attendu que la Cour fédérale a ordonné à Santé Canada d'effectuer dans un délai de six mois un examen des risques que pose le glyphosate pour la santé, lequel examen tient compte des preuves scientifiques les plus récentes ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le ministre de l'Environnement à suspendre la délivrance de permis d'épandage aérien de glyphosate

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to implement the 2021 recommendations of the Standing Committee on Climate Change and Environmental Stewardship on pesticides.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

Mr. M. LeBlanc : Thank you, Madam Speaker.

L'intention du gouvernement est que la Chambre commence par la troisième lecture des projets de loi 10 et 17, après quoi nous passerons à la deuxième lecture des projets de loi 20, 23, 26, 27, 29, 33, 35, 22, 24, 28 et 30, dans cet ordre. Tous les projets de loi qui sont aujourd'hui lus une deuxième fois seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Merci beaucoup, Madame la présidente.

Troisième lecture / Third Reading

(Les projets de loi 10, *Loi concernant la sécurité à motocyclette*, et 17, *Loi concernant les bandes de motards hors la loi*, sont lus une troisième fois et adoptés.)

Deuxième lecture / Second Reading

(Le projet de loi 20, *Loi spéciale de 2025 portant affectation de crédits*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 23 / Debate on Second Reading of Bill 23

M. Cullins, à l'appel de la reprise du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 23, *Loi*

Respecting the Prescription Monitoring Act: Thank you, Madam Speaker. It's a pleasure to rise today to speak on Bill 23, which is about building a better prescription monitoring framework.

Madam Speaker: Member for Fredericton-York, I think you already spoke on Bill 23. Would anybody else like to speak on Bill 23?

Mr. Hogan: Thank you, Madam Speaker. It's nice to start the week off without having any glitches. It wasn't even a long weekend.

I rise today to talk about *An Act Respecting the Prescription Monitoring Act*, which has been brought forward by the Minister of Health. This is not to obstruct the progress. As the Minister of Justice so rightly pointed out the last time I was on my feet, I have the elected, democratic right to look at legislation, examine it in its entirety, and comment on it to make sure that we're doing the right thing.

I'm not rising today to obstruct the progress but to offer a constructive and balanced voice to this debate surrounding Bill 23. I do so proudly, as a Progressive Conservative. I'm committed to the safety of our communities and the efficiency and fairness of our public systems.

Let me begin by commending the government for its intent. Certainly, this bill has good intent. I think the government needs to be commended on that and needs to move forward. Prescription drug misuse continues to be a public health challenge across our province. One only has to drive to the end of King Street to see that. When I came in this morning, I noticed some of the results of prescription drug abuse, prescription drug misuse, and illegal drug use. It's a sad, sad thing to see. We see it all over this beautiful city and all over the province when we travel.

concernant la Loi sur la surveillance pharmaceutique : Merci, Madame la présidente. Je suis content de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 23, qui porte sur l'élaboration d'un meilleur cadre de surveillance pharmaceutique.

La présidente : Monsieur le député de Fredericton-York, je pense que vous avez déjà pris la parole au sujet du projet de loi 23. Une autre personne veut-elle parler du projet de loi 23?

M. Hogan : Merci, Madame la présidente. Il est bon de commencer la semaine sans anicroches. Nous ne revenons même pas d'une longue fin de semaine.

Je prends la parole aujourd'hui au sujet de la *Loi concernant la Loi sur la surveillance pharmaceutique*, qui a été déposée par le ministre de la Santé. Je ne cherche pas à entraver le processus. Comme le ministre de la Justice l'a si bien souligné la dernière fois où j'ai pris la parole, en tant qu'élu, je dispose du droit démocratique d'examiner les mesures législatives dans leur ensemble et d'émettre des observations à leur égard afin de veiller à ce que nous prenions les bonnes décisions.

Je ne prends pas la parole aujourd'hui pour entraver le processus législatif, mais plutôt pour offrir un point de vue constructif et équilibré dans le cadre du débat sur le projet de loi 23. Je le fais fièrement, en tant que Progressiste-Conservateur. La sécurité de nos collectivités et l'efficacité et l'équité de nos systèmes publics me tiennent à coeur.

Permettez-moi de commencer par féliciter le gouvernement de ses intentions. Le projet de loi reflète certainement de bonnes intentions. Je pense qu'il faut en féliciter le gouvernement et qu'il faut aller de l'avant. Le mauvais usage de médicaments d'ordonnance demeure un défi de santé publique dans la province. Il suffit de se rendre au bout de la rue King pour le constater. Lorsque je suis arrivé ce matin, j'ai observé certains des résultats qu'entraînent l'usage abusif de médicaments d'ordonnance, le mauvais usage de médicaments d'ordonnance et l'utilisation de drogues illicites. C'est très triste à voir. Nous en constatons les effets un peu partout dans cette magnifique ville et dans la province lorsque nous nous déplaçons.

14:30

What started out as such a great thing... I did happen to watch the movie about painkillers—I don't remember the name of it—and the ladies they had pushing these to the doctors and patients. No pun intended with pushing, but that's kind of what it was. They were very good pushers of high-priced drugs.

Everything has a good side and a bad side, and narcotics are no different. When people are in need of painkillers, then we certainly want them to be available. We want it to be monitored. We want the narcotics to be limited in use and scope. We don't want people to have an unlimited supply. Currently, I think that we do a pretty good job of that, for the most part.

Addiction is a horrible thing. When we look at what can happen with the misuse of narcotic medication, then we have to look at abuse and addiction at the same time. This is where we're monitoring what's being delivered, what's being prescribed, who is prescribing it, what the dosage is, what the frequency of the dosage is, and the renewal of the prescriptions. Some people, like those with chronic illnesses, need to have prescriptions renewed. From time to time, people need to have a renewal of prescription products, including narcotics. Used appropriately, they aren't a big deal.

At one time, I was prescribed prednisone. It is not a narcotic, but I had to build up to a certain dosage. Because of that, I had to wean off that dosage when I was coming off prednisone so that I didn't experience adverse effects. It's the same thing with narcotics. We want people to receive pain relief when it's important and when it's necessary. That needs to be provided. I have full confidence that our physicians provide this pain relief to the best of their abilities, looking at what's important for a person.

It's kind of like going to the dentist and getting novocaine when you need to have your tooth drilled. I want to have enough novocaine so that I'm not feeling

Ce qui a si bien commencé... Il se trouve que j'ai effectivement regardé le film portant sur les analgésiques — dont j'ai oublié le titre — et l'on envoyait des femmes faire la promotion de tels produits auprès des médecins et des patients. Je ne veux pas faire de mauvais jeux de mots, mais c'est un peu ainsi que se déroulaient les choses. Elles étaient d'excellentes pourvoyeuses de drogues très coûteuses.

Toute chose a un bon et un mauvais côté, et les médicaments narcotiques ne font pas exception. Lorsque les gens ont besoin d'analgésiques, nous voulons certainement que ces derniers soient accessibles. Nous voulons qu'ils fassent l'objet d'une surveillance. Nous voulons que l'utilisation des médicaments narcotiques et l'accès à ceux-ci soient limités. Nous ne voulons pas que les gens aient un accès illimité à ceux-ci. Je pense que, à l'heure actuelle, nous faisons généralement un assez bon travail en ce sens.

La dépendance est une horrible chose. Lorsque nous nous penchons sur les effets que peut avoir le mauvais usage de médicaments narcotiques, nous devons parallèlement nous pencher sur l'usage abusif et les dépendances. Nous surveillons à cet égard ce qui est fourni, ce qui est prescrit, les personnes qui font les ordonnances, la dose prescrite, la posologie et le renouvellement des ordonnances. L'ordonnance donnée à certaines personnes, comme celles qui souffrent de maladies chroniques, doit être renouvelée. Les ordonnances, y compris celles qui visent des médicaments narcotiques, doivent parfois être renouvelées. Lorsqu'ils sont utilisés de manière appropriée, ils ne suscitent pas de grandes inquiétudes.

On m'a déjà prescrit de la prednisone. Il ne s'agit pas d'un médicament narcotique, mais la dose que je prenais a dû être augmentée progressivement. Pour cette raison, l'arrêt du traitement a dû se faire de façon dégressive pour éviter que je ne ressente d'effets indésirables. C'est la même chose dans le cas des médicaments narcotiques. Nous voulons que les gens aient accès à des analgésiques lorsqu'il est important et nécessaire qu'ils en prennent. Ils doivent leur être fournis. Je suis tout à fait convaincu que nos médecins font tout ce qu'ils peuvent pour soulager la douleur et examinent ce qui est important pour une personne.

C'est un peu comme lorsqu'une personne va chez le dentiste pour se faire réparer une dent et qu'on lui administre de la novocaïne. Je veux que l'on

the drill biting into the nerves in my tooth while I'm sitting in the dentist's chair. I'm sure the dentist would like for me to remain still while she is doing her work on my teeth. It's the same when we're looking at narcotics.

Just recently, I had a family member pass away from cancer. This family member was in a great deal of pain, and the narcotics played an extremely important role in pain management. That's what it's all about—pain management. Without having that, human beings experience undue suffering, Madam Speaker. We don't want our fellow citizens to suffer, especially those who, unfortunately, end up in palliative care. We want them to be well looked after. Palliative refers to taking away the suffering and applying things, whatever they are, to help alleviate pain. It could be as simple as Tylenol. Although Tylenol is not addictive, it can be fatal in large quantities. Not monitored, those things are extremely dangerous too.

When you look at drugs that come from the natural world, you might think: How can that possibly be bad? Nature provided them. However, they are like anything else. Anything taken to excess or not monitored is a bad thing. It can lead to unexpected consequences and poor results for individuals, and that's not something we want to see.

14:35

Monitoring prescriptions is a good idea. We don't want it to be so tight that people can't get the prescriptions that they need, but we also don't want to see doctor hopping and doctor shopping. Unfortunately, as in anything, there are a few bad weeds in the country who sell prescriptions, and people get narcotics when they shouldn't, when they should have been long off them. If they're continuing to suffer from pain, they need further examination to figure out why. I know people who suffer from chronic pain. I used to think spending Thursday afternoons in this beautiful Chamber was a way to suffer from chronic pain. It isn't. It is part of the process.

m'administre suffisamment de novocaïne pour ne pas que je sente la fraise atteindre les nerfs de ma dent pendant que je suis assis dans la chaise du bureau de la dentiste. Je suis sûr que la dentiste veut que je demeure tranquille pendant qu'elle s'occupe de mes dents. C'est la même chose lorsque nous nous penchons sur la question des médicaments narcotiques.

Tout récemment, une personne de ma famille est décédée du cancer. Cette personne souffrait énormément, et les médicaments narcotiques ont joué un rôle extrêmement important dans la gestion de sa douleur. Voilà de quoi il est question — de la gestion de la douleur. Autrement, les êtres humains endurent de la souffrance de manière indue, Madame la présidente. Nous ne voulons pas que nos concitoyens souffrent, surtout pas ceux qui, malheureusement, se retrouvent aux soins palliatifs. Nous voulons qu'ils soient bien pris en charge. Les soins palliatifs consistent à éliminer la souffrance et à prendre des dispositions, quelles qu'elles soient, pour atténuer la douleur. Il ne s'agit parfois que du Tylenol. Bien que les produits Tylenol n'entraînent pas de dépendance, ils peuvent être fatals lorsqu'ils sont administrés en grande quantité. Sans surveillance, ces produits sont eux aussi extrêmement dangereux.

Lorsque l'on pense à des médicaments qui sont produits naturellement, on pourrait penser : Comment peuvent-ils être nuisibles? Ils sont d'origine naturelle. Toutefois, ils sont comme tous les autres produits. Toute substance est nuisible lorsqu'elle est consommée de façon excessive ou non surveillée. Le tout peut mener à des conséquences inattendues et à de mauvais résultats, ce que nous ne souhaitons pas.

La surveillance pharmaceutique est une bonne idée. Nous ne voulons pas que les mesures soient strictes au point d'empêcher les gens d'accéder aux médicaments d'ordonnance dont ils ont besoin, mais nous ne voulons pas non plus que les gens aillent d'un médecin à l'autre ou fassent du magasinage de médecins. Malheureusement, comme dans toute chose, il y a quelques personnes malhonnêtes dans le pays qui vendent des médicaments d'ordonnance, et les gens obtiennent des médicaments narcotiques alors qu'ils ne le devraient pas et qu'ils auraient dû arrêter d'en prendre depuis longtemps. S'ils continuent de ressentir de la douleur, ils doivent subir un examen approfondi pour que l'on en détermine la cause. Je connais des gens qui souffrent de douleurs chroniques. J'ai déjà

As humans, we live in a condition of suffering. Suffering is not bad. However, undue suffering is not a good thing. We want our fellow citizens to have access to narcotics and other controlled substances when they need them so they don't unduly suffer. We want pharmacies to have a clear record of that. It's the same when I go to my doctor. If I have to go to a specialist, I would like them to have all the same information that I have on the MyHealthNB app. Unfortunately, they don't have access to the same powerful platform. That's unfortunate. They can't access that.

One nice thing about the app is that I can create a form so my doctor can see the medications I take. That's a really good advancement. It's important to know what medications a person is already taking. It's important that an individual be open and honest about the medications they're taking, especially if they're in the process of self-medicating in some fashion. It's really important that people be honest with their physicians so that when something is prescribed, there is a double check on it. Pharmacists go to school. They learn about the drugs, the contraindications, the uses of the drugs, and the reasons that a variety of medications are prescribed to different people for different reasons. That's really important. We need to honour and respect that and help put in place a system to guarantee that there's no overuse and that we're not providing somebody with a medication, narcotic or not, that contraindicates something they are currently taking, as that may cause permanent injury or, God forbid, death.

Not all medications are meant to be mixed together. If we don't have a system in place to monitor that, then errors happen and people die, Madam Speaker. We don't want to see that. Sometimes it's as simple as not being able to read what was written. I would not hold up my penmanship as a fine example for anybody. Unfortunately, at times, I've found myself unable to read what I wrote because a half hour has expired. I have to look at that for a while to see what it actually

pensé que passer les jeudis après-midi dans cette magnifique Chambre était une façon de souffrir de douleurs chroniques. Ce n'est pas le cas. Cela fait partie du processus.

En tant qu'êtres humains, nous vivons dans un état de souffrance. Souffrir n'est pas une mauvaise chose. Toutefois, souffrir indûment en est une. Nous voulons que nos concitoyens aient accès aux médicaments narcotiques et aux autres substances désignées lorsqu'ils en ont besoin pour éviter qu'ils souffrent indûment. Nous voulons que les pharmacies tiennent un registre clair à cet égard. C'est la même chose lorsque je vois mon médecin. Si je dois consulter un spécialiste, j'aimerais qu'il dispose des mêmes renseignements que ceux auxquels j'ai accès dans l'application MaSantéNB. Malheureusement, les spécialistes n'ont pas accès à cet excellent système. C'est malheureux. Ils ne peuvent y accéder.

Un avantage de l'application, c'est que je peux créer un formulaire permettant à mon médecin de savoir quels médicaments je prends. Il s'agit vraiment d'un bon progrès. Il est important de connaître les médicaments que prend déjà une personne. Il est important qu'elle fasse preuve de transparence et d'honnêteté à propos des médicaments qu'elle prend, en particulier si, d'une façon ou d'une autre, elle pratique l'automédication. Il est vraiment important que les gens soient honnêtes avec leur médecin pour que des vérifications puissent être faites lorsqu'une ordonnance leur est donnée. Les pharmaciens font des études. Ils étudient les médicaments et les contre-indications, l'utilisation des médicaments et les raisons pour lesquelles une variété de médicaments sont prescrits à différentes personnes pour différentes raisons. Voilà qui est très important. Nous devons honorer et respecter cela et aider à mettre sur pied un système pour éviter toute surutilisation et faire en sorte que nous ne fournissions à personne un médicament, narcotique ou autre, qui est contre-indiqué en raison de la prise d'une autre substance, car cela peut causer des effets néfastes permanents ou, que Dieu nous garde, la mort.

Les médicaments ne peuvent pas tous être combinés. Si nous ne disposons pas d'un système pour assurer une surveillance, des erreurs surviennent et des personnes meurent, Madame la présidente. Nous voulons éviter cela. Il arrive parfois que les renseignements nécessaires soient simplement illisibles. Je ne dirais pas que mon écriture est un exemple à suivre pour qui que ce soit. Il y a malheureusement eu des moments où j'ai été

says. Sometimes, when scrips are written, we have the same issue. That's why the system to monitor prescriptions is so, so important. It makes sure dosages are correct and that medication prescribed is appropriate.

14:40

I know when I've had prescriptions prescribed to me, I've had to have a conversation with the pharmacist. It kind of felt like going to the principal's office. The pharmacist said: So, you're getting this medication for sinusitis. Is that correct? I said: Yes, yes, it is, as a matter of fact. They said: Why did the doctor prescribe you this medication?

I'm fortunate that I advocate for my own health and well-being with any physician that I'm with. If I need a prescription, I ask what's being prescribed to me and what the purpose of it is. At least I then have the answer. I count on the pharmacist to be that important guardian so that I'm not going to get something that might interfere with the efficacy of my blood pressure medication, for example. The last thing I want to do, having a triple positive heart history in my family—genetics play the biggest role there—is take something that's going to interfere with my heart. Or, God forbid that I develop diabetes while I'm taking some blood pressure medication in a prophylactic way to help keep my health good.

It's in those instances that a monitoring system is extremely important. It can be a problem if people are left to their own devices. It's really good and comforting to know that there's somebody who studied long and hard, received a degree in pharmacology, and can look at what's being prescribed and see whether that's the right medication. If the pharmacist questions it, they have the opportunity to call my family physician or the prescribing physician and talk about whether the most effective medication has been prescribed or whether there is some other medication that might be a little bit more effective.

Without that monitoring system, without those checks and balances, as it were... It's almost like the checks and balances that we have in government. There are

incapable de lire ce que j'avais écrit une demi-heure plus tôt. J'ai dû examiner ce que j'avais écrit pendant un certain temps pour en déchiffrer le contenu. La même difficulté se pose parfois lorsque l'on rédige une ordonnance. C'est pourquoi le système de surveillance pharmaceutique est si important. Il permet de vérifier que les doses et les médicaments prescrits sont appropriés.

Je sais que lorsque des médicaments m'ont été prescrits, j'ai dû avoir une discussion avec le pharmacien. Ce n'était pas sans rappeler une visite au bureau du directeur d'école. Le pharmacien a dit : Donc, on vous prescrit un tel médicament pour la sinusite. Est-ce exact? J'ai dit : Oui, oui, c'est exact, en fait. Il a dit : Pourquoi le médecin vous prescrit-il ce médicament?

J'ai la chance de plaider pour ma santé et mon mieux-être auprès de tous les médecins que je consulte. Si j'ai besoin d'une ordonnance, je demande ce qu'on me prescrit et l'objectif visé. Au moins, j'ai alors la réponse. Je compte sur le pharmacien pour jouer un rôle important et faire en sorte que ce que je reçois n'interfère pas avec l'efficacité du médicament que je prends pour ma pression artérielle, par exemple. Puisque j'ai des antécédents cardiovasculaires triplement positifs — l'hérédité y joue le plus grand rôle —, je ne veux surtout pas prendre quelque chose qui interfère avec ma santé cardiaque. Je ne veux pas non plus développer, Dieu m'en préserve, un diabète pendant que je prends de manière préventive des médicaments pour la pression artérielle afin de maintenir une bonne santé.

Dans de tels cas, un système de surveillance est extrêmement important. La situation peut être problématique si les gens sont laissés à eux-mêmes. Il est vraiment bon et rassurant de savoir que quelqu'un qui a fait de longues études exigeantes et qui a obtenu un diplôme en pharmacologie peut examiner l'ordonnance et déterminer s'il s'agit du médicament approprié. Si le pharmacien la remet en question, il a la possibilité d'appeler mon médecin de famille ou le médecin qui a rédigé l'ordonnance pour déterminer si le médicament le plus efficace a été prescrit ou si un autre médicament pourrait être plus utile.

Sans système de surveillance, sans de tels mécanismes de vérification et de contrôle, comme c'était... C'est presque que comme les mécanismes de vérification et

the executive branch, legislative branch, and judicial branch. It's the same idea. Having checks and balances in place will make sure that what is expected to happen actually does happen. That's the end result. The end result is that if a person is given a narcotic, they take the narcotic until a point where they no longer need it. If they need to be weaned off the narcotic, then they are weaned off it. The pharmacist can monitor that and make sure that these prescriptions are not renewed unnecessarily.

So, Madam Speaker, with that, I'm going to sit down, and I'll gladly be supporting this bill as it goes into economic policy. Thank you very much.

Ms. Conroy: Thank you, Madam Speaker. I, too, am glad to have the opportunity to rise today to speak about Bill 23, *An Act to Amend the Prescription Monitoring Act*. We understand and appreciate the government's desire to tighten the oversight of prescription drugs in New Brunswick. This is a necessary thing and, frankly, a moral imperative in the face of the public health challenges that we are witnessing across the province and across the country.

Yes, as my colleague said, we do support this, but support doesn't mean silence. Support doesn't mean turning a blind eye to the details. It is our responsibility, as the official opposition, to scrutinize, to question, and, yes, to sometimes raise our voices when something doesn't seem right or seems rushed, imbalanced, or overcomplicated. While Bill 23 has commendable aims, there are some aspects that I believe need to be given a closer look. That is our job here today.

Let's start by acknowledging the scope of the bill. The bill does quite a few things, but at its heart, it's about amending the *Prescription Monitoring Act* to tighten the rules around how prescription medications, especially those classified as monitored drugs, are prescribed, tracked, and dispensed. That includes adding more responsibilities for pharmacists. It includes introducing stiffer penalties for non-compliance, enhancing the use of real-time monitoring

de contrôle dont nous disposons au sein du gouvernement. Il y a le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. C'est la même idée. Disposer de mécanismes de vérification et de contrôle permettra de faire en sorte que ce qui doit se passer se passe réellement. Voilà le résultat final. Ce résultat final, c'est que, si une personne reçoit un médicament narcotique, elle le prend jusqu'à ce qu'elle n'en ait plus besoin. Si la personne doit être sevrée du médicament, alors elle en est sevrée. Le pharmacien peut assurer une surveillance du processus et veiller à ce que les ordonnances ne soient pas renouvelées inutilement.

Madame la présidente, je vais donc m'asseoir et j'appuierai avec plaisir le projet de loi au moment de son renvoi au Comité de la politique économique. Merci beaucoup.

M^{me} Conroy : Merci, Madame la présidente. Je suis moi aussi contente d'avoir l'occasion de prendre la parole aujourd'hui pour parler du projet de loi 23, *Loi concernant la Loi sur la surveillance pharmaceutique*. Nous comprenons la volonté du gouvernement de renforcer la surveillance de médicaments d'ordonnance au Nouveau-Brunswick et nous lui en sommes reconnaissants. Il s'agit d'une mesure nécessaire et, franchement, d'un impératif moral devant les défis de santé publique dont nous sommes témoins dans la province et au pays.

Oui, comme mon collègue l'a dit, nous appuyons le projet de loi, mais un appui ne veut pas dire qu'il faut demeurer silencieux. Un appui ne veut pas dire qu'il faut faire fi des détails. En tant que membres de l'opposition officielle, nous avons la responsabilité de faire un examen minutieux, de poser des questions et parfois, effectivement, d'élever la voix lorsque quelque chose cloche ou semble précipité, déséquilibré ou excessivement complexe. Bien que le projet de loi 23 vise l'atteinte d'objectifs louables, certains aspects doivent, je le crois, être examinés plus en profondeur. C'est le travail que nous devons faire ici, aujourd'hui.

Commençons par souligner la portée du projet de loi. Le projet de loi prévoit un bon nombre de mesures, mais, dans l'essentiel, il vise à modifier la *Loi sur la surveillance pharmaceutique* pour renforcer les règlements relatifs aux médicaments d'ordonnance, en particulier ceux classés comme médicaments contrôlés, prescrits, surveillés et délivrés. Cela comporte l'ajout de responsabilités pour les pharmaciens. La mesure prévoit l'imposition de

systems, and expanding the law to include prescriptions for animals and require their owner's Medicare details. This sends a clear message that New Brunswick is no longer content to let the cracks in our prescription monitoring system remain unfixed. Yes, we all agree there are cracks in the system. We've all been working hard to repair those cracks and to modernize the system to better meet the needs of our citizens, provide safety for our communities, and protect our health providers and our pharmacists.

14:45

Too many New Brunswickers have fallen victim to the dangers of overprescribing, doctor shopping, pharmacy hopping, and, in some cases, outright abuse of veterinarian loopholes to acquire opioids and other drugs. We've heard the stories. We've read the reports. If you have ever sat across from a family member whose loved one has been lost to addiction, perhaps triggered by a well-meaning but excessive prescription, then you know the stakes.

Everyone in this room knows that I worked in the health care system for 20 years before I got into this position. I've seen a lot of this take place. I worked for a doctor who had one of the largest practices in our community. I've seen a lot of the good, the bad, and the ugly. We received calls about people selling prescriptions and about medications being stolen and sold right from the bottle.

I also worked in the emergency department in Miramichi. I saw many patients come in who were seeking drugs and had unfortunately formed a dependence on medication after prolonged use. My colleague talked about that a few minutes ago. Using medications for a long time often leads to a deeper and longer dependency. Then it leads to an addiction that

sanctions plus sévères en cas de non-conformité, une utilisation accrue des systèmes de surveillance en temps réel, ainsi que l'élargissement de la loi pour encadrer les médicaments d'ordonnance destinés aux animaux et exiger que leurs propriétaires fournissent leurs renseignements liés à l'assurance-maladie. Cela envoie un message clair indiquant que le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'accepte plus que les failles dans notre système de surveillance pharmaceutique ne soient pas corrigées. Oui, nous convenons tous qu'il y a des failles dans le système. Nous déployons tous beaucoup d'efforts pour corriger ces failles et pour moderniser le système afin qu'il réponde mieux aux besoins des gens, accroisse la sécurité de nos collectivités et protège les fournisseurs de soins de santé et les pharmaciens.

Un trop grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick ont subi les conséquences de la surprescription, de la consultation de plusieurs médecins, du recours à plusieurs pharmacies pour faire exécuter des ordonnances et, dans certains cas, de l'abus de failles dans le système vétérinaire afin d'obtenir des opioïdes ou d'autres drogues. Nous entendons les récits. Nous lisons les rapports. Si vous vous êtes déjà assis en face d'une personne dont l'un des proches est décédé en raison d'une dépendance qui découlait peut-être d'une ordonnance, prescrite de bonne foi, certes, mais excessive, alors vous connaissez les enjeux d'une telle situation.

Tous les parlementaires dans la salle savent que j'ai travaillé dans le système de soins de santé pendant 20 ans avant d'occuper mon poste actuel. J'ai été témoin de beaucoup de situations du genre. J'ai travaillé pour un médecin qui avait l'un des plus grands cabinets de notre collectivité. J'ai vu beaucoup de bonnes choses, de mauvaises choses et des choses terribles. Nous avons reçu des appels à propos de personnes qui vendaient des médicaments d'ordonnance et de vols de médicaments, lesquels étaient ensuite vendus directement de la bouteille.

J'ai aussi travaillé à l'urgence à Miramichi. J'ai vu beaucoup de patients s'y présenter pour obtenir des médicaments, des patients qui avaient malheureusement développé une dépendance aux médicaments en raison d'une utilisation prolongée. Mon collègue a abordé la question il y a quelques minutes. L'utilisation prolongée de médicaments mène souvent à une dépendance plus forte qui dure plus longtemps. Cela mène à une dépendance dont il

takes years to overcome or, in some cases, is never overcome.

So, yes, we support the goals of this legislation. We support a more robust, accountable, and transparent monitoring regime.

Let's talk a little about the bill and what gives us pause. The first major plank of Bill 23 deals with pharmacists. This bill expands the rules and regulations that apply to licenced pharmacists and pharmacies. It adds new administrative penalties and amends existing offences to reflect what I suspect is a growing frustration with how loosely some rules have been enforced in the past. On paper, it all looks good. However, as with any other bill, we need to pay attention to the details. We have concerns. Have there been meaningful consultations with pharmacists, who will be the front line of this regulatory shift? Government members often speak about consultation and transparency, so speaking with the frontline workers who deal with this every day is number one.

Madam Speaker, pharmacists are not the villains. They're overworked. They're often underpaid. They're increasingly asked to act as the de facto gatekeepers of public health. In many of our communities, especially rural ones, the local pharmacist is the most accessible health care professional. We simply cannot pile more responsibility on their backs without ensuring they have the tools, the training, and the support to implement these changes effectively. Will there be a transition period for the new regulations? Will there be funding for continuing education? Will small, independent pharmacies, which already operate on thin margins, be disproportionately impacted by compliance costs? These are the kinds of practical questions we need to answer before patting ourselves on the backs for passing what looks like a tough-on-misuse bill. These are the questions we will be asking in committee to ensure that this bill does exactly what is intended.

faudra des années à s'affranchir ou dont, dans certains cas, on ne parviendra jamais à se libérer.

Donc, oui, nous appuyons les objectifs de la mesure législative. Nous appuyons la mise en oeuvre d'un régime de surveillance plus solide, plus axé sur la responsabilité et plus transparent.

Parlons un peu du projet de loi et de ce qui nous donne à réfléchir. Le premier volet important du projet de loi 23 traite des pharmaciens. Le projet de loi élargit les règles et les règlements applicables aux pharmaciens titulaires de permis et aux pharmacies. La mesure prévoit l'ajout de nouvelles pénalités administratives et modifie les dispositions liées aux infractions existantes pour répondre, selon moi, à une frustration croissante quant au manque de rigueur dans l'application de certaines règles dans le passé. En théorie, cela paraît bien. Toutefois, comme dans le cas de tout autre projet de loi, nous devons porter attention aux détails. Nous avons des préoccupations. Des consultations sérieuses ont-elles été menées auprès des pharmaciens, qui seront les premiers touchés par le changement à la réglementation? Les parlementaires du côté du gouvernement parlent souvent de consultation et de transparence ; la priorité devrait donc être de parler aux travailleurs de première ligne qui vivent la réalité en question au quotidien.

Madame la présidente, les pharmaciens ne sont pas les méchants. Ils sont débordés de travail. Dans bien des cas, ils sont sous-payés. On leur demande de plus en plus d'agir à titre de gardiens de fait de la santé publique. Dans un grand nombre de nos collectivités, en particulier celles situées dans les régions rurales, le pharmacien local est souvent le professionnel de la santé le plus accessible. Nous ne pouvons simplement pas leur refiler encore davantage de responsabilités sans veiller à ce qu'ils aient les outils, la formation et le soutien nécessaires pour assurer une mise en oeuvre efficace des changements. Une période de transition est-elle prévue pour l'entrée en vigueur des nouveaux règlements? Des fonds seront-ils prévus pour la formation continue? Les petites pharmacies indépendantes, qui ont déjà une mince marge de profit, seront-elles touchées de manière disproportionnée par les coûts liés à la conformité? Voilà le genre de question pratique à laquelle il faut trouver réponse avant de nous féliciter d'adopter un projet de loi qui donne l'apparence d'être ferme à l'égard des abus. Voilà les questions que nous poserons à l'étape de l'étude en comité afin de veiller à ce que le projet de loi donne exactement les résultats escomptés.

One of the more forward-thinking aspects of Bill 23 is a provision allowing prescribers to submit electronic prescriptions to the real-time monitoring system. Frankly, this is overdue. We live in a digital age, Madam Speaker. It's high time our prescription system caught up with us. Electronic submission will reduce the chance of lost prescriptions. It'll reduce the chance of fraud and miscommunication between providers. It will also help build a more coherent data picture of what drugs are being prescribed, when, and by whom. This is definitely a good thing.

14:50

We have to ensure that the infrastructure is in place. Electronic prescribing only works if the entire system, including doctors, pharmacists, hospitals, clinics, and provincial information networks, is digitally equipped and inter-operational. Is that the case across New Brunswick? Are there clinics still offering or still working off paper records? Are there regions without adequate internet or IT support? These gaps, if not addressed, will undermine what is otherwise a smart and efficient reform.

Bill 23 grants the minister the authority to appoint inspectors for the purpose of enforcing the Act. On the surface, this seems a responsible way to ensure compliance. However, I would urge the government to tread lightly and very carefully. We need clear guidelines for the powers of these inspectors. What access to medical records will they have? What privacy protections are in place for patients? Will inspectors be given warrants? What training will they receive? In a time when public trust in institutions is fragile and privacy concerns are mounting, we cannot afford vague language or open-ended enforcement provisions. Let's get it right. Let's define these roles clearly so no inspector overlaps or oversteps and no patient feels that their confidentiality has been compromised.

L'un des aspects les plus novateurs du projet de loi 23, c'est une disposition permettant aux prescripteurs de soumettre des ordonnances électroniques dans le système de surveillance en temps réel. Franchement, le changement se fait attendre depuis longtemps. Nous vivons dans une ère numérique, Madame la présidente. Il est grand temps que notre système pharmaceutique nous rattrape. Les soumissions par voie électronique réduiront les risques de pertes d'ordonnances. La mesure réduit les possibilités de fraude et d'erreurs de communication entre les fournisseurs. Elle permettra aussi d'obtenir une vue d'ensemble plus cohérente des données sur les médicaments prescrits, le moment où ils le sont et les prescripteurs. Il s'agit certainement d'une bonne chose.

Nous devons faire en sorte que l'infrastructure nécessaire est en place. La soumission de prescriptions par voie électronique ne peut fonctionner que si l'ensemble du système, y compris les médecins, les pharmaciens, les hôpitaux, les cliniques et les réseaux d'information provinciaux, est doté d'outils numériques interopérables. Est-ce le cas dans toutes les régions du Nouveau-Brunswick? Y a-t-il encore des cliniques qui proposent ou qui utilisent encore des dossiers papier? Y a-t-il des régions qui ne disposent pas d'un accès adéquat à Internet ou d'un soutien en TI suffisant? Si elles ne sont pas corrigées, de telles insuffisances pourraient miner une réforme autrement judicieuse et efficace.

Le projet de loi 23 accorde au ministre l'autorité de nommer des inspecteurs aux fins d'application de la loi. Au premier abord, cela peut sembler une façon responsable d'assurer la conformité. Toutefois, j'exhorterais le gouvernement à agir avec circonspection et avec grande prudence. Il nous faut des lignes directrices claires sur les pouvoirs de ces inspecteurs. Quel accès auront-ils aux dossiers médicaux? Quelles mesures de protection de la vie privée seront en place pour les patients? Les inspecteurs pourront-ils exécuter des mandats? Quelle formation recevront-ils? À une époque où la confiance du public dans les institutions est fragile et où les préoccupations en matière de protection de la vie privée ne cessent de croître, nous ne pouvons nous permettre un libellé vague ni des dispositions d'application à portée indéterminée. Faisons les choses correctement. Définissons les rôles clairement, afin que les inspecteurs n'empiètent pas les uns sur les autres ni ne dépassent leurs fonctions, et que les

Now, Madam Speaker, I will speak a little bit on what may be the most unusual and surprising part of the bill. It's the regulation of veterinary prescriptions. Under this bill, when the drug is prescribed to an animal, the dispenser must enter the owner's Medicare number, the details of the animal, and the details of the pharmacy into the human prescription information network.

If we let that sink in for a minute, we're putting dogs' prescriptions into a system meant for people. Now, at first blush, this might sound strange, or maybe even laughable, but we can't dismiss it. The intention is actually quite serious. This provision is in response to a documented problem of people using veterinary prescriptions, often for opioids, as a way to obtain drugs for personal use or resale. Yes, as odd as this may seem, it's not unnecessary. We've seen enough creativity in the world of prescription drug misuse to know that loopholes will be exploited unless we close them.

That said, we have to think carefully about the implementation of this. Will veterinarians now be asked to function like pharmacists in their reporting requirements? Are they trained for that? Is the human monitoring system even designed to accommodate non-human patients? How will we ensure that this does not deter veterinarians from prescribing necessary pain medications to animals out of fear of red tape or liability? Again, Madam Speaker, we just need clarity, and we need balance.

Bill 23 introduces a new suite of offences and administrative penalties for those who violate the Act. While it's important to have consequences for those who knowingly break the rules, I want to sound a note of caution here. We must be careful not to treat clerical errors or procedural mistakes as though they are criminal conspiracies. If a pharmacist accidentally forgets to enter an animal's tag number, or a doctor

patients ne sentent jamais que leur vie privée a été compromise.

Maintenant, Madame la présidente, je vais parler un peu de ce qui doit être la partie la plus inhabituelle et étonnante du projet de loi. C'est la réglementation visant les ordonnances vétérinaires. Au titre du projet de loi, lorsque les médicaments sont prescrits pour un animal, le préparateur doit fournir le numéro d'assurance-maladie de la personne qui en est propriétaire, les renseignements de l'animal et les renseignements de la pharmacie dans le réseau d'information pharmaceutique pour les humains.

Si nous y réfléchissons un instant, nous inscrivons des ordonnances destinées à des chiens dans un système conçu pour les humains. Bon, à première vue, cela peut sembler étrange, ou même drôle, mais il ne s'agit pas de quelque chose que nous pouvons écarter. L'intention est en fait assez sérieuse. La disposition vise à contrer un problème documenté, à savoir l'utilisation détournée d'ordonnances vétérinaires, souvent pour des opioïdes, par des personnes cherchant à obtenir de la drogue à des fins de consommation personnelle ou de revente. Oui, aussi étrange que cela puisse paraître, ce n'est pas inutile. Nous avons été témoins de beaucoup de créativité pour ce qui est du mauvais usage de médicaments d'ordonnance pour savoir que les failles seront exploitées à moins que nous les corrigions.

Cela dit, nous devons réfléchir attentivement à la mise en oeuvre de la mesure. Demandera-t-on aux vétérinaires de procéder comme les pharmaciens pour ce qui est des exigences relatives à la déclaration de renseignements? Ont-ils la formation nécessaire pour cela? Le système de surveillance pour les humains est-il conçu pour prendre en charge des dossiers de patients non humains? Comment veillons-nous à ce que la mesure ne dissuade pas les vétérinaires de prescrire les analgésiques nécessaires aux animaux par crainte d'avoir des difficultés administratives ou d'être tenus responsables? Encore une fois, Madame la présidente, il nous faut simplement des éclaircissements et il nous faut un équilibre.

Le projet de loi 23 instaurerait une série d'infractions et de pénalités administratives visant les gens qui enfreignent la loi. Même s'il est important d'imposer des conséquences aux gens qui enfreignent consciemment les règles, je tiens ici à exprimer une certaine réserve. Nous devons faire attention de ne pas traiter les erreurs administratives ou procédurales comme s'il s'agissait de conspirations criminelles. Si

under pressure forgets to check the monitoring system one time, are they liable for heavy penalties? We need a regime that distinguishes between willful misconduct and honest mistakes. Otherwise, we risk fostering a culture of fear and hesitation in our health care system, which would ultimately hurt patients. Yes, let's be firm, but let's also be fair.

Another part of this bill that deserves mention is the change in how appointments are made to the advisory committee, along with a new provision allowing the Lieutenant-Governor in Council to set remuneration for committee members. On this, my only major concern would be transparency. We often speak of transparency, especially in this Legislature, and this government speaks about it all the time. Advisory committees must be trusted by the public. That means appointments should be based on merit, expertise, and representation, not political favouritism. I urge the government to consider an open nomination process or, at the very best, commit to publishing criteria for appointments. We also need to ensure that remuneration is reasonable and reflects public expectations. We're not here to enrich advisors. We're here to ensure good governance.

14:55

Madam Speaker, as we debate this bill, we have to ask: What exactly are we trying to accomplish with prescription drug monitoring? Yes, we want to prevent abuse. Yes, we want to ensure accountability. However, ultimately, this is a public health issue. Addiction is not a moral failure. It's a disease. While regulatory oversight is crucial, we cannot substitute it for investment in mental health services, addiction treatment, and community-based supports.

If this bill is to succeed, then it must be part of a broader strategy that includes prevention, education, treatment, and recovery. I've been working to start up

un pharmacien oublie accidentellement d'inclure le numéro de médaille d'immatriculation de l'animal, ou si un médecin sous pression oublie une fois de faire une vérification dans le système de surveillance, seront-ils passibles de lourdes peines? Il nous faut un régime qui établit une distinction entre un acte délibéré d'inconduite et les erreurs de bonne foi. Autrement, nous risquons de favoriser une culture de la peur et de l'hésitation dans notre système de santé, ce qui en fin de compte nuirait aux patients. Oui, soyons fermes, mais soyons également justes.

Une autre partie du projet de loi qui mérite d'être mentionné, c'est le changement proposé du processus de nomination au comité consultatif ainsi qu'une nouvelle disposition permettant au lieutenant-gouverneur en conseil de fixer la rémunération des membres du comité. À cet égard, ma principale préoccupation concerne la transparence. Nous parlons souvent de transparence, en particulier à l'Assemblée législative, et le gouvernement actuel en parle tout le temps. Les comités consultatifs doivent inspirer la confiance du public. Cela signifie que les nominations devraient reposer sur le mérite, l'expertise et une représentation équilibrée, et non sur le favoritisme politique. J'exhorte le gouvernement à envisager la possibilité d'un processus de nomination ouverte ou, au mieux, de s'engager à rendre publiques les exigences liées aux nominations. Nous devons aussi veiller à ce que la rémunération soit raisonnable et qu'elle reflète les attentes de la population. Nous ne sommes pas ici pour veiller à l'enrichissement des conseillers. Nous sommes ici pour assurer une bonne gouvernance.

Madame la présidente, pendant que nous débattons du projet de loi, nous devons nous demander : Qu'essayons-nous d'accomplir au moyen de la surveillance pharmaceutique? Oui, nous voulons prévenir l'abus de substances. Oui, nous voulons assurer la reddition de comptes. Toutefois, au bout du compte, il s'agit d'une question de santé publique. La dépendance n'est pas un échec sur le plan moral. C'est une maladie. La surveillance réglementaire est cruciale, mais nous ne pouvons pas la substituer aux investissements dans les services de santé mentale, les traitements contre la dépendance et les services de soutien communautaires.

Pour assurer la réussite du projet de loi, il doit faire partie d'une stratégie plus large qui comprend la prévention, la formation, le traitement et le

Harvest House in Miramichi for the past number of years. I've worked with many people in addictions, and I've learned a lot about addictions over the past few years. I've also learned that we certainly do not have enough resources in those areas. We don't have enough resources to help people keep clear of addiction once they overcome it. We have more resources that allow them to live under the addiction, to the point of enabling them, not helping them overcome it.

There are so many gaps in our system. There are wait lists to get into detox. Then, there are wait lists to get into recovery. There isn't enough support to help keep people sober when they come out of recovery. During all this waiting, people end up back in their environments and back in their addiction. We cannot legislate our way out of a drug crisis. We need to take care of it, and we need to care our way out of it. We need to fund our way out of it. We need to listen. We need to really listen to those on the front lines, the doctors, nurses, pharmacists, and social workers, and, most importantly, we need to listen to patients and their families.

In closing, Madam Speaker, let me reiterate that we support the spirit and substance of Bill 23. It is a thoughtful and necessary step toward strengthening our prescription monitoring regime in New Brunswick. However, we also believe this bill is not perfect. It leaves questions unanswered, creates new administrative burdens without always offering the corresponding support, and risks unintended consequences if not implemented with care. We, as opposition, will be watching. We will be asking questions in committee because that's our job. It's our job to advocate for smart, effective, compassionate legislation. We need to get it right. Let's get it right for the health of our people, for the strength of our systems, and for the future of our province. Thank you, Madam Speaker.

rétablissement. Depuis un certain nombre d'années, je travaille à l'établissement d'un centre Harvest House à Miramichi. J'ai collaboré avec de nombreuses personnes dans le domaine des dépendances et j'en ai appris beaucoup sur le sujet au cours des dernières années. J'ai aussi appris qu'il ne faisait aucun doute que nous manquions de ressources à ce chapitre. Nous n'avons pas suffisamment de ressources pour aider les gens à demeurer sobres une fois qu'ils se sont libérés de leur dépendance. Nous disposons de plus de ressources qui permettent aux gens de vivre en situation de dépendance et, dans certains cas, de les maintenir dans leur dépendance, plutôt que de les aider à s'en sortir.

Il y a tant de failles dans notre système. Il y a des listes d'attente pour obtenir des services de traitement de désintoxication. Il y a ensuite des listes d'attente pour obtenir une place dans un centre de rétablissement. Il n'y a pas suffisamment de soutien pour aider les personnes sobres lorsqu'elles sortent du centre de rétablissement. Durant toute la période d'attente, les personnes se trouvent à nouveau dans leur milieu et retombent dans leur dépendance. Nous ne pouvons régler une crise de la toxicomanie par l'adoption de lois. Nous devons nous pencher sur la question et trouver un moyen de la régler. Nous devons réaliser les investissements qu'il faut pour la régler. Nous devons être à l'écoute. Nous devons vraiment être à l'écoute des gens qui travaillent en premières lignes, soit les médecins, le personnel infirmier, les pharmaciens et les travailleurs sociaux, et surtout, nous devons être à l'écoute des patients et des membres de leur famille.

Pour conclure, Madame la présidente, permettez-moi de réitérer que nous appuyons l'essence du projet de loi 23 et son contenu. Il s'agit d'une mesure réfléchie et nécessaire qui vise à renforcer notre régime de surveillance pharmaceutique au Nouveau-Brunswick. Toutefois, nous croyons aussi que le projet de loi n'est pas parfait. La mesure laisse certaines questions sans réponse et alourdit le fardeau administratif sans que le soutien nécessaire soit offert, et sa mise en oeuvre pose des risques de conséquences imprévues si elle n'est pas réalisée avec soin. En tant que membres de l'opposition, nous surveillerons le tout. Nous poserons des questions à l'étape de l'étude en comité, car c'est là notre travail. C'est notre travail de plaider en faveur de mesures législatives judicieuses, efficaces et empreintes de compassion. Nous devons bien faire les choses. Faisons les choses correctement pour la santé

Madam Speaker: Are there any other speakers?
There are no other speakers.

Second Reading / Deuxième lecture

(Bill 23, *An Act Respecting the Prescription Monitoring Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 26 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 26

Ms. M. Johnson, after the Speaker called for continuation of the debate on second reading of Bill 26, *An Act to Amend the Atlantic Provinces Harness Racing Commission Act*: Thank you, Madam Speaker. This bill holds a special place of deep affection in my heart. Harness racing has always been a big part of my summers. During Old Home Week, we have harness racing at the Woodstock Raceway. As a matter of fact, that's where I met my dear husband. Our first date, sort of, was at the Old Home Week races. We make that our anniversary every year. We make sure we take in at least one horse race during Old Home Week to celebrate that.

15:00

Today, I rise not in opposition, not in alarm, and certainly not in haste, but with a little curiosity. We are here to consider *An Act to Amend the Atlantic Provinces Harness Racing Commission Act*. Now, I'll admit that, at first glance, this amendment appears rather harmless and almost routine. The language is sparse, the goals seem administrative, and the implications are, well, not immediately clear. As anyone involved in harness racing will tell you, sometimes it's the quiet horse in the backstretch that makes the biggest move. Madam Speaker, if there are any issues with this bill, as the saying goes, we'll have to hear them right from the horse's mouth.

des gens, le renforcement de nos systèmes et l'avenir de notre province. Merci, Madame la présidente.

La présidente : D'autres personnes prendront-elles la parole? Il n'y a pas d'autres intervenants.

Deuxième lecture / Second Reading

(Le projet de loi 23, *Loi concernant la Loi sur la surveillance pharmaceutique*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 26 / Debate on Second Reading of Bill 26

M^{me} M. Johnson, à l'appel de la reprise du débat portant sur la deuxième lecture du projet de loi 26, *Loi modifiant la Loi sur la Commission des courses attelées des provinces de l'Atlantique*: Merci, Madame la présidente. Le projet de loi me tient particulièrement à cœur. Les courses attelées ont toujours fait partie intégrante de mes étés. À l'occasion de la Old Home Week, nous organisons des courses attelées à l'hippodrome de Woodstock. D'ailleurs, c'est là que j'ai rencontré mon cher mari. Notre premier rendez-vous, en quelque sorte, a eu lieu lors des courses de la Old Home Week. Nous célébrons chaque année notre anniversaire de mariage pendant cette période. Pour célébrer cet anniversaire, nous faisons en sorte de pouvoir assister à au moins une course de chevaux pendant la Old Home Week.

Aujourd'hui, je ne prends pas la parole non pas pour m'opposer ni pour sonner l'alarme, et encore moins sous l'effet de l'empressement, mais plutôt avec un peu de curiosité. Nous sommes ici pour examiner le projet de loi 26, *Loi modifiant la Loi sur la Commission des courses attelées des provinces de l'Atlantique*. Bon, je dois admettre qu'à première vue, la modification semble plutôt anodine et presque routinière. Le libellé est succinct, les objectifs semblent d'ordre administratif et les répercussions, eh bien, ne sont pas immédiatement évidentes. Comme toute personne qui participe aux courses attelées vous le dira, c'est parfois le cheval calme dans la dernière ligne droite qui crée la surprise. Madame la présidente, si le projet de loi suscite des préoccupations, nous devons, comme on dit, entendre ces dernières de la bouche même des personnes concernées.

Before examining the legislation itself, allow me to trot out a few new facts. Harness racing has long been a part of New Brunswick's rural and sporting heritage. It is more than a pastime. It is a tradition that spans generations, particularly in places such as Fredericton, Woodstock, and Saint John. Raceways such as Exhibition Park have been at the heart of small communities, bringing together farmers, breeders, jockeys, and fans from all walks of life. Harness racing is also an economic driver. It supports veterinarians, farriers, trainers, agricultural suppliers, tourism operators, and many others.

Like any regulated industry, harness racing relies on a stable and transparent governance structure. In our case, it's the New Brunswick Harness Racing Commission. Any amendment to the commission's governing legislation, however minor it may seem, deserves a careful look. The proposed amendments, on their face, appear to do one or more of the following. They revise the composition or appointment process for commission members, adjust the scope of regulatory authority or decision-making powers, modify how rules or penalties are enforced, or update administrative language for clarity or modern usage.

Here's the rub: The explanatory notes provided are minimal, and the public commentary has been virtually non-existent. This lack of context raises important questions. Is this amendment in response to a specific incident or to a challenge within the industry? Does it shift power toward or away from government ministers? Is it going to change how disputes are handled, how licences are issued, or how funds are allocated? What impact, if any, will it have on independent oversight? In other words, is this a cleanup of outdated wording or a quiet rewrite of foundational rules?

Now, some may ask: Why spend all this time talking about a horse racing bill? Well, I'm going to tell you why. It's because legislation is like the track. It looks smooth until you hit a soft spot. Even niche bills can have ripple effects. They can alter precedent for

Avant l'examen du projet de loi en tant que tel, permettez-moi de rappeler quelques faits nouveaux. Les courses attelées font depuis longtemps partie du patrimoine rural et sportif du Nouveau-Brunswick. Il ne s'agit pas que d'un passe-temps. Il s'agit d'une tradition qui s'étend sur plusieurs générations, en particulier dans des endroits comme Fredericton, Woodstock et Saint John. Les champs de course tels que Exhibition Park sont au coeur des petites collectivités, et ont permis de rassembler des agriculteurs, des éleveurs, des jockeys et des amateurs de tous les horizons. Les courses attelées sont également un moteur économique. Elles favorisent l'activité des vétérinaires, des maréchaux-ferrants, des entraîneurs, des fournisseurs agricoles, des exploitants touristiques, entre autres.

Comme toute industrie réglementée, les courses attelées reposent sur une structure de gouvernance stable et transparente. Dans notre cas, il s'agit de la Commission des courses attelées du Nouveau-Brunswick. Toute modification de la loi régissant la commission, aussi mineure qu'elle puisse paraître, mérite un examen attentif. Les modifications proposées, à première vue, semblent remplir une ou plusieurs des fonctions suivantes. Ils permettent d'examiner la composition ou le processus de nomination des membres de la commission, de rajuster la portée des pouvoirs réglementaires ou de décision, de modifier la manière dont les règles ou les sanctions sont appliquées, ou de mettre à jour la terminologie administrative dans un souci de clarté ou de modernisation.

Voici où le bât blesse : Les notes explicatives fournies sont minimales, et les observations du public sont pratiquement inexistantes. L'absence de données contextuelles suscite d'importantes questions. La modification de la loi est-elle une réponse à un incident précis ou à un défi qui se pose au sein de l'industrie? Permet-elle un transfert de pouvoir aux ministres ou un retrait de celui-ci? Permettra-t-elle de changer la manière dont les litiges sont traités, dont les licences sont délivrées ou dont les fonds sont affectés? Quel effet aura-t-elle, le cas échéant, sur le mécanisme de surveillance indépendant? En d'autres termes, s'agit-il d'un nettoyage de formulations obsolètes ou d'une réécriture discrète de règles fondamentales?

Bon, certaines personnes peuvent se demander : Pourquoi passer tout ce temps à parler d'un projet de loi sur les courses de chevaux? Eh bien, je vais vous expliquer pourquoi. C'est parce que la loi, c'est comme la piste de course. Tout semble en bonne et due

governance, affecting how other sports or agricultural bodies are regulated. They can affect small but vocal communities such as breeders or bettors whose livelihoods rely on clear rules and fair play. They can become templates for broader reforms in related sectors such as gaming, tourism, and recreation. Furthermore, transparency in government isn't just about big-ticket items. It's about honest engagement at every level, even if that level is a dusty track on a summer evening in Woodstock.

Madam Speaker, I am not a racing commissioner, track operator, or sulky driver. I do not pretend to know every detail of the bylaws that govern this industry. That's why, rather than speculate, I propose something constructive. Let's invite expert testimony, perhaps from a current or former member of the harness racing commission, a trainer or owner who understands the implications on the ground, a legal scholar with expertise on regulatory law, or a representative from the Atlantic Provinces Harness Racing Commission. Let these individuals and experts help us understand whether these changes are helpful, harmful, or hollow. Are we strengthening a vital institution or are we weakening it through ambiguity? Are we modernizing industry or are we meddling with it? Only an informed voice could say for sure. As I said earlier, it may be time to hear it straight from the horse's mouth.

I can't believe nobody is responding to all my great puns.

Let me also raise a gentle warning. Small amendments can lead to big misunderstandings if not explained. If the new provisions allow for more centralized control without sufficient checks, reduce transparency around commission appointments, or open the door for private influence at race scheduling, licencing, or adjudication, then what appears harmless today could invite mistrust or mismanagement tomorrow.

forme jusqu'à ce que l' on rencontre un point faible. Même les projets de loi ciblés peuvent entraîner des répercussions. Ils peuvent modifier un précédent en matière de gouvernance et avoir une incidence sur la manière dont d'autres sports ou organismes agricoles sont réglementés. Ils peuvent toucher de petites communautés dynamiques, comme les éleveurs ou les parieurs, dont les moyens de subsistance dépendent de règles claires et du respect de celles-ci. Ils peuvent servir de modèles pour des réformes plus larges dans des secteurs connexes tels que les jeux, le tourisme et les loisirs. De plus, la transparence au sein du gouvernement ne se limite pas aux dépenses importantes. Elle repose sur un engagement sincère à tous les niveaux, même s'il est question d'une piste poussiéreuse un soir d'été à Woodstock.

Madame la présidente, je ne suis ni commissaire aux courses, ni exploitante de piste, ni conductrice de courses attelées. Je ne prétends pas connaître tous les détails des règlements qui régissent l'industrie. Voilà pourquoi, plutôt que de spéculer, je propose une solution constructive. Invitons des experts à venir témoigner, il pourrait s'agir d'un membre actuel ou ancien de la commission des courses attelées, d'un entraîneur ou d'un propriétaire bien au fait des réalités du terrain, d'un juriste spécialisé en droit réglementaire ou d'un représentant de la Commission des courses attelées des provinces de l'Atlantique. Laissons les personnes et les experts mentionnés nous aider à comprendre si les changements sont utiles, néfastes ou vides de substance. Renforçons-nous une institution essentielle ou l'affaiblissons-nous par l'ambiguïté? Modernisons-nous véritablement l'industrie ou sommes-nous en train d'intervenir de manière indue dans son fonctionnement? Seule une voix éclairée pourrait le dire avec certitude. Comme je l'ai dit précédemment, il est peut-être temps d'entendre les faits de la bouche même des personnes concernées.

Je n'arrive pas à croire que personne ne réponde à tous mes superbes jeux de mots dans l'autre langue.

Permettez-moi également de lancer un léger avertissement. De petites modifications peuvent conduire à de grands malentendus si elles ne sont pas expliquées. Si les nouvelles dispositions permettent une centralisation accrue du pouvoir sans mécanismes de contrôles suffisants, réduisent la transparence des nominations au sein des commissions ou ouvrent la porte à une influence privée en matière de programmation des courses, de délivrance de permis ou d'arbitrage, alors ce qui semble anodin aujourd'hui

pourrait susciter demain de la méfiance ou une mauvaise gestion.

15:05

In the past, provinces across Canada have had to grapple with controversies in harness racing such as alleged race fixing, conflicts of interest, or insufficient oversight. Let's make sure that New Brunswick is not added to that list.

Dans le passé, des provinces de l'ensemble du Canada ont dû faire face à des controverses dans le domaine des courses attelées, comme des allégations de courses truquées, des conflits d'intérêts ou des mesures de surveillance insuffisantes. Veillons à ce que le Nouveau-Brunswick ne s'ajoute pas à la liste de ces provinces.

Madam Speaker, to recap, this legislation appears simple, but it deserves scrutiny. Its potential effects on the harness racing commission and broader industry are not yet clear. A transparent review, perhaps through committee or a public consultation, would be both reasonable and respectful to those affected. We don't need to jump to conclusions. We just need to slow the pace, check our footing, and make sure we're heading in the right direction.

Madame la présidente, pour résumer, le projet de loi semble simple, mais il mérite un examen approfondi. Les effets qu'il pourrait avoir sur la commission des courses attelées et sur l'ensemble de l'industrie ne sont pas encore clairs. Un examen transparent, peut-être par le truchement d'un comité ou d'une consultation publique, serait à la fois raisonnable et respectueux des personnes touchées. Nous ne devons pas tirer des conclusions hâtives. Nous devons simplement ralentir le rythme, vérifier où nous en sommes et nous assurer que nous allons dans la bonne direction.

(Interjections.)

(Exclamations.)

Ms. M. Johnson: Go at a proper trot, exactly.

M^{me} M. Johnson : Il s'agit d'avancer à un rythme approprié, en effet.

Let us ask the government to explain openly and clearly why this amendment is being made. What does it seek to accomplish? Who was consulted when it was drafted? Whether you're in the backstretch of this Chamber or standing here on the floor, the same principle applies. It's not enough to win the race. You have to run it right. Thank you, Madam Speaker.

Demandons au gouvernement d'expliquer ouvertement et clairement les raisons de la modification proposée. Quel est son objectif? Qui a été consulté lors de l'élaboration du projet de loi? Que l'on soit assis à la dernière rangée d'en face ou que l'on prenne la parole à la Chambre, le même principe s'applique. Il ne suffit pas de gagner la course. Il faut la mener correctement. Merci, Madame la présidente.

Madam Speaker: Are there other speakers on Bill 26?

La présidente : D'autres personnes veulent-elles prendre la parole au sujet du projet de loi 26?

Second Reading / Deuxième lecture

Deuxième lecture / Second Reading

(**Madam Speaker** put the question, and Bill 26, *An Act to Amend the Atlantic Provinces Harness Racing Commission Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

(**La vice-présidente** met la question aux voix ; le projet de loi 26, *Loi modifiant la Loi sur la Commission des courses attelées*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Debate on Second Reading of Bill 27 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 27

Hon. Mr. McKee, after the Speaker called for second reading of Bill 27, *An Act to Amend the Provincial Court Act*: Thank you, Madam Speaker. It is my honour to rise today for the second reading of Bill 27, *An Act to Amend the Provincial Court Act*.

Le système judiciaire provincial cherche continuellement à répondre aux besoins croissants et évolutifs de la population du Nouveau-Brunswick. Parmi toutes les mesures à notre portée, le recours aux juges mandatés sur une base journalière demeure l'une des plus efficaces pour accorder davantage de souplesse aux tribunaux et faciliter l'accès à la justice en temps opportun.

These are retired or resigned judges who have returned to the bench on a part-time basis to fill in when full-time judges are unavailable due to illness, vacation, or other responsibilities. The proposed amendments aim to improve how the court system utilizes per diem judges and ensures the continued availability of experienced judicial capacity across the province. The proposed changes will extend the eligibility age of per diem judges from 75 to 80. Many retired judges remain capable and willing to serve, and this amendment allows the court to continue benefiting from their knowledge, experience, and commitment to justice.

To support effective planning and ensure that judicial resources are available when needed, the bill establishes a clear requirement that judges must notify the Chief Judge of their interest in per diem service within 90 days of retirement. This measure provides predictability in scheduling and will help ensure a reliable and responsive judicial bench.

Le projet de loi 27 renforce également les mesures de protection existantes en ce qui concerne l'aptitude des juges à exercer leurs fonctions. Il accorde au juge en chef le pouvoir de demander un certificat d'aptitude physique ou mentale à tout juge mandaté sur une base journalière, et rend obligatoire la présentation d'un

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 27 / Debate on Second Reading of Bill 27

L'hon. M. McKee, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale* : Merci, Madame la présidente. J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale*.

The provincial judicial system is constantly seeking to meet the growing and changing needs of New Brunswickers. Among all of the measures we have available, the use of per diem judges remains one of the most effective ways to give the courts more flexibility and facilitate access to justice in a timely manner.

Il s'agit de juges qui ont pris leur retraite ou donné leur démission, mais ont repris leurs fonctions à temps partiel afin de suppléer à une vacance lorsque, pour cause de maladie, de vacances ou d'autres responsabilités, aucun juge à temps plein n'est disponible. Les modifications proposées visent à améliorer la façon dont le système judiciaire fait appel aux juges mandatés sur une base journalière et à assurer dans la province la disponibilité continue de juges expérimentés. Les changements proposés feront passer de 75 ans à 80 ans l'âge maximum des juges mandatés sur une base journalière. Un grand nombre de juges qui ont pris leur retraite demeurent aptes à occuper des fonctions judiciaires et sont disposés à le faire, et la modification permettra aux tribunaux de continuer à tirer parti de leurs connaissances, de leur expérience et de leur engagement à l'égard de la justice.

En vue de favoriser une planification efficace et la disponibilité en temps opportun de ressources judiciaires, le projet de loi précise clairement qu'un juge qui a pris sa retraite et désire assumer des fonctions judiciaires sur une base journalière doit en aviser le juge en chef dans les 90 jours suivant la date de sa retraite. La mesure assure la prévisibilité du calendrier ainsi que la fiabilité et la souplesse du corps judiciaire.

Bill 27 also strengthens existing protections regarding the fitness of judges to perform their duties. It gives the chief judge the power to request a certificate of physical or mental fitness from any per diem judge and

certificat annuel par tous les juges âgés de plus de 75 ans.

These provisions ensure that all judges, regardless of age, meet the standards necessary to perform their duties responsibly and competently. Madam Speaker, the bill also addresses a long-standing procedural gap in the current framework. Although per diem judges have long supported court operations, some appointments may not have been formalized through orders in council as required. The inclusion of saving provisions in this bill will confirm the validity of those appointments and the decisions made by those judges, ensuring that their rulings stand on firm legal ground and preserving public confidence in the justice system.

15:10

Enfin, le projet de loi 27 comprend des modifications corrélatives visant à assurer la cohérence dans l'ensemble de la *Loi sur la Cour provinciale* et à appuyer la mise en oeuvre des réformes. Il s'agit de changements nécessaires qui s'inscrivent dans une perspective pour l'avenir. Grâce aux nouvelles dispositions, les tribunaux pourront continuer à servir efficacement le public en faisant appel aux juges d'expérience, tout en respectant les normes et la sécurité juridique essentielles à la rigueur et à la fiabilité du système judiciaire. Merci beaucoup, Madame la présidente.

Mr. Weir: Thank you, Madam Speaker. Through you to the minister, thank you.

I will start by saying that I am for this bill as I see it, but I lack some of the information. Some information was just delivered by the minister, and that is helpful. I will go back to the idea that this process would be better served, in my humble opinion, by receiving these notes earlier so that I could prepare and be more apt in my questioning. That is the choice of the government as it sits, and I accept that. It makes me ask questions and ponder outcomes. That is part of our process, and I am happy to do it. I would be faster to my seat if I had more notes beforehand and had answers to the questions I may ponder here and bring to committee later.

makes it mandatory for all judges over 75 years old to present an annual certificate.

Les dispositions permettent de faire en sorte que tous les juges, quel que soit leur âge, répondent aux exigences nécessaires pour s'acquitter de leurs fonctions de manière responsable et compétente. Madame la présidente, le projet de loi pallie également une lacune procédurale de longue date dans le cadre actuel. Bien que les juges mandatés sur une base journalière contribuent depuis longtemps au bon fonctionnement des tribunaux, certaines nominations pourraient ne pas avoir été officialisées par le décret en conseil requis. Les dispositions de sauvegarde incluses dans le projet de loi viendront confirmer la validité des nominations et des décisions prises par les juges visés, ce qui permet de garantir que ces décisions reposent sur une assise juridique solide et de préserver la confiance du public à l'égard du système judiciaire.

Finally, Bill 27 includes consequential amendments to ensure consistency throughout the *Provincial Court Act* and support the implementation of reforms. These are necessary changes for the future. Thanks to the new provisions, courts will be able to continue effectively serving the public by calling on experienced judges, while respecting the standards and judicial security that are essential to the rigour and reliability of the judicial system. Thank you very much, Madam Speaker.

M. Weir : Merci, Madame la présidente. Par votre intermédiaire, je remercie le ministre.

Je vais commencer par dire que je suis en faveur du projet de loi tel que je le vois, mais il me manque certains renseignements. Le ministre vient de fournir certains renseignements, et c'est utile. Je vais revenir à l'idée selon laquelle distribuer les notes plus tôt afin que je puisse mieux préparer mes questions et être mieux disposé à les poser améliorerait, à mon humble avis, le processus. La décision demeure celle du gouvernement actuel, et je l'accepte. Cela me mène à poser des questions et à réfléchir aux résultats. Il s'agit d'un aspect de notre processus, et je m'y prête avec plaisir. Je reprendrais plus rapidement mon siège si je recevais davantage de notes à l'avance et des réponses aux questions auxquelles je réfléchis ici et que je soulèverai plus tard en comité.

Again, I thank the minister for the work he is doing on these files. Our court systems need to have more capacity. We understand that. The minister has worked in this capacity in multiple ways with multiple bills, and I appreciate that. I have asked many questions on them, but that is my job, that is our democracy, and I am happy to do it. I find it my duty to do it, and I will always continue to move in that direction for the people of New Brunswick, for my constituents, and for the people who are affected by our court systems. Frankly, that is all of us.

The judicial system is one of the pillars of our democracy. We make changes to the judicial system. People in the system make the changes, and sometimes those same people forget that those changes, the wording of them, and the lack of understanding by the general public affects how we see our judicial system and the confidence we have in it.

I will always point out to the minister across the way that, although he is an expert in this field, not everybody listening is an expert. As a member of the bar, he has the knowledge that many don't, and sometimes, we in this House have to remember that we are speaking not only to the judiciary and/or the bar but also to our fellow members on both sides of the aisle and, more importantly, to the people of New Brunswick. They should have a general idea of what is moving forward, or at least be able to understand it.

I truly believe that the minister keeps that in mind, but his expertise may sometimes get in the way of everybody else's understanding of it. I will ask him always to be careful of that. I do appreciate the work he is doing, as I said earlier.

This bill, Bill 27, *An Act to Amend the Provincial Court Act*, is sponsored by Minister McKee. Pardon me, it is sponsored by the Minister of Justice. Pardon me, Madam Speaker. The *Provincial Court Act* currently allows the Lieutenant-Governor in Council to approve that retired and resigned judges may be available for judicial duties, if they so desire, provided the judge is not over the age of 75. This bill seeks to increase that age limit to 80, and there are some protections in it that I will speak about in a little bit.

Encore une fois, je remercie le ministre de son travail aux dossiers en question. Notre système judiciaire doit disposer d'une capacité accrue. Nous en sommes conscients. Le ministre a effectué du travail à cet égard de multiples façons au moyen de multiples projets de loi, et je lui en suis reconnaissant. J'ai posé de nombreuses questions sur ceux-ci, mais il s'agit de mon travail, que je fais avec plaisir, et c'est ainsi que fonctionne notre démocratie. À mon avis, il est de mon devoir de le faire, et je continuerai d'agir ainsi pour les gens du Nouveau-Brunswick, les gens de ma circonscription et les gens touchés par notre système judiciaire. Franchement, il s'agit de nous tous.

Le système judiciaire est l'un des piliers de notre démocratie. Nous apportons des changements au système judiciaire. Des personnes au sein du système y apportent des changements, et parfois ces personnes oublient que ces changements, leur libellé et le manque de compréhension du public ont une incidence sur notre perception de notre système judiciaire et sur notre confiance en lui.

Je vais toujours souligner au ministre de l'autre côté que, bien qu'il soit un expert dans le domaine, les gens à l'écoute ne sont pas tous des experts. En tant que membre du barreau, il a des connaissances que de nombreuses personnes n'ont pas, et, parfois, à la Chambre, nous devons nous rappeler que nous nous adressons non seulement au corps judiciaire et au barreau, mais aussi à nos collègues de part et d'autre de la Chambre, mais surtout aux gens du Nouveau-Brunswick. Ils devraient avoir une idée générale des changements apportés ou, au moins, pouvoir les comprendre.

Je crois sincèrement que le ministre en tient compte, mais son expertise pourrait parfois faire obstacle à la compréhension de tout un chacun. Je vais lui demander de toujours faire preuve de prudence à cet égard. Je lui suis reconnaissant de son travail, comme je l'ai dit plus tôt.

Le projet de loi, soit le projet de loi 27, la *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale*, a été déposé par le ministre McKee. Désolé, il a été déposé par le ministre de la Justice. Désolé, Madame la présidente. La *Loi sur la Cour provinciale* autorise actuellement le lieutenant-gouverneur en conseil à permettre à des juges qui ont pris leur retraite ou qui ont donné leur démission d'assumer des fonctions judiciaires, s'ils le veulent, à condition qu'ils n'aient pas encore dépassé l'âge de 75 ans. Le projet de loi vise à faire passer la

Forgive me if I lack an understanding of the details of this. I don't have a briefing note. I lack the minister's particular expertise, but I will get through this and use this to springboard into my questions for committee.

The bill contains rules around the process for retired or resigned judges to express their desire to be available for judicial duties. I just learned through the minister's second reading statement today, which I have here in my hand, that there will be a time limit on this. Is that a hard rule? Will there be some kind of grandfather clause to protect judges who retired more than 90 days ago? Maybe someone who retired four months or five months ago would have wanted to be involved, but they did not know that this particular piece of legislation was coming forward.

15:15

The bill also stipulates that retired or resigned judges between the ages of 75 and 80 who wish to be available for judicial duties must provide documentation of physical and mental competency. This is spelled out in the following proposed subsection:

7.1(1.3) A person whose name is entered on the panel established under subsection (1) and who has reached the age of 75 years shall file with the chief judge each year on or before the anniversary of the date on which the person's name was entered on the panel a medical certificate stating that they are physically and mentally fit to perform judicial duties.

We are asking these judges, during this five-year period of their lives, to automatically submit to testing. I worry about that. If there's no reason for them to submit to testing other than their age, then it seems to me to be unfair to those people. There are all kinds of checks and balances in our judiciary to watch over judges and to make sure decisions are being made in accordance with the laws of our land.

I'm a little worried about this particular clause. How it's worded here might not be how it goes forward in the end, but that part worries me. I'm not part of the

limite à 80 ans et prévoit des protections dont je parlerai sous peu.

Pardonnez-moi si je ne comprends pas tout à fait les détails. Je n'ai pas reçu de note d'information. Je n'ai pas l'expertise particulière du ministre, mais je vais parcourir la question, ce qui servira de préambule à mes questions pour le comité.

Le projet de loi prévoit le processus que les juges qui ont pris leur retraite ou qui ont donné leur démission doivent suivre afin de communiquer leur désir d'assumer des fonctions judiciaires. Je viens d'apprendre, grâce à la déclaration du ministre à l'étape de la deuxième lecture, que j'ai entre les mains, qu'il y aura une limite de temps. Est-ce une règle stricte? Y aura-t-il une clause de droits acquis protégeant les juges qui ont pris leur retraite il y a plus de 90 jours? Il y a peut-être des gens qui ont pris leur retraite il y a quatre ou cinq mois qui auraient voulu assumer des fonctions, mais qui ne savaient pas que la mesure législative serait présentée.

Le projet de loi stipule par ailleurs que les juges âgés de 75 à 80 ans qui ont pris leur retraite ou qui ont donné leur démission et qui veulent assumer des fonctions judiciaires doivent fournir un document attestant qu'ils ont la capacité physique et mentale de le faire. C'est stipulé dans le paragraphe proposé qui suit :

7.1(1.3) La personne nommée dans le tableau établi en application du paragraphe (1) qui a atteint l'âge de 75 ans dépose annuellement auprès du juge en chef, au plus tard à l'anniversaire de la date à laquelle son nom y a été inscrit, un certificat médical attestant qu'elle a la capacité physique et mentale d'exercer des fonctions judiciaires.

Nous demandons aux juges concernés de se soumettre automatiquement à une évaluation pendant cinq années de leur vie. Cela m'inquiète. Si leur âge est la seule raison pour laquelle ils doivent se soumettre à une évaluation, cela me semble injuste à leur endroit. Il y a toutes sortes de mécanismes de contrôle dans notre système judiciaire pour ce qui est de nos juges et de faire en sorte que les décisions sont prises conformément à nos lois.

Je suis un peu inquiet à l'égard de la disposition en question. Le libellé actuel n'en est peut-être pas à sa version définitive, mais cet aspect m'inquiète. Je ne

bar, and I definitely lack expertise on human rights, but I understand some of them. I know what feels right to me. This makes me wonder. I think it's important that judges be competent, but it's important that all judges be competent. Maybe judges of that age group might have more chance of decline because of their age, but that doesn't mean... There are still chances of decline at any age. I wonder whether this is fair. This would not be the same as the checks and balances that are included in subsection 10(2):

10(2) When the chief judge considers it appropriate, the chief judge may require a judge...to produce a medical certificate, including a medical certificate for physical fitness or mental fitness, or both.

I'm a little worried about how that has been decided. It may be a good idea. I would like to hear the argument for it. When we get to committee, I will ask the minister about that argument as well as the human rights ramifications. Ageism is a thing. We need competent judges, but there are already processes to ensure our judges are competent. As I approach my 70s, I would like to see my rights be upheld in all aspects of our community.

The bill proposes expanding the scope of this subsection beyond judges by saying that it also applies to "a person whose name is entered on the panel established under subsection 7.1(1)". That's just how they're going to mix the two pieces together, this and the previous amendment, which suggests that retired or resigned judges under 75 who wish to be available for judicial duties can be asked to prove physical and mental fitness if requested while those between the ages of 75 and 80 must do so. It's not only that they must do so between those ages. It seems to me, from my understanding, and I could be wrong, that they must do so every year on the anniversary of their appointment.

I have some doubts on whether that's the right way to go. I will ask the minister about that. I trust his judgment, but sometimes in government, things are missed. Sometimes the process we follow in this House is part of finding these problems. It's not as

suis pas membre du barreau, et je manque certainement d'expertise à l'égard des droits de la personne, mais j'en comprends certains. Je sais ce qui me semble juste. Cela m'amène à me poser des questions. Je pense qu'il est important que les juges aient les capacités d'exercer leurs fonctions, mais c'est important pour tous les juges. Les capacités des juges concernés, vu l'âge de ceux-ci, risquent peut-être davantage de diminuer, mais cela ne veut pas dire... Un déclin peut survenir à tout âge. Je me demande si la mesure est juste. Les mécanismes de contrôle prévus dans le paragraphe 10(2) sont différents :

10(2) S'il l'estime indiqué, le juge en chef peut exiger d'un juge [...] qu'il ou elle, selon le cas, produise un certificat médical, y compris un certificat médical portant sur sa capacité physique ou sa capacité mentale, ou les deux.

Je m'inquiète un peu de la façon dont la décision a été prise. C'est peut-être une bonne idée. J'aimerais entendre la justification. Une fois que nous serons en comité, je poserai au ministre des questions au sujet de la justification et des conséquences à l'égard des droits de la personne. L'âgeisme est un concept connu. Il nous faut des juges compétents, mais il y a déjà des processus qui veillent à ce que nos juges soient compétents. À l'aube de mes 70 ans, j'aimerais que mes droits soient respectés dans tous les secteurs de notre collectivité.

Le projet de loi propose d'étendre la portée du paragraphe au-delà des juges pour que celui-ci s'applique également à « une personne nommée dans le tableau établi en application du paragraphe 7.1(1) ». Il s'agit simplement de la façon dont on combinera les deux éléments, soit le paragraphe en question et l'amendement précédent, ce qui semble indiquer qu'on peut demander aux juges âgés de moins de 75 ans qui ont pris leur retraite ou ont donné leur démission et qui veulent exercer des fonctions judiciaires de fournir sur demande une preuve de leur capacité physique et mentale, tandis que les juges de 75 à 80 ans sont tenus de le faire. Ils ne doivent pas simplement le faire entre tel et tel âge. D'après ce que je comprends, et je pourrais me tromper, il me semble qu'ils doivent le faire chaque année, à l'anniversaire de leur nomination.

Je me demande s'il s'agit de la bonne façon de faire. Je vais poser la question au ministre. J'ai confiance en son jugement, mais parfois, certaines choses échappent au gouvernement. Parfois, le processus que nous suivons à la Chambre permet de trouver des

though we haven't seen problems in this sitting already. They aren't problems that would make me terribly worried about competency in any way. However, details sometimes get missed when you're sitting in a room. That's why we have these debates. That's why we have these discussions.

15:20

This debate brings out the minutiae of problems. I've spoken on this before. Problems that don't seem very big now can become large problems for New Brunswickers if they affect a small handful of people over the year or two that it takes us to solve the problem. These problems affect their lives in negative ways. We sit here and that onus, that need for understanding, is on us. We need to do the best we possibly can. This debate is part of that process. I always speak on this because it reminds us of how important debating is to our job here in this House.

Now, this debate sometimes moves along at a pace that's too slow for some. I would say to those folks that this has been a tried-and-true process here, in England, and in other jurisdictions over countless years. This is how democracy thrives and continues over time. I would remind everybody in this House not to take this process for granted. You're entitled to speak for a certain amount of time, and sometimes it's important for the debate to go on for that full amount of time. It's always important for the members of this House to understand that everybody gets their allotted time. That's part of how our democracy works.

One of the other cornerstones of democracy that we have is in this House. In this particular bill, we have two cornerstones. They need to be carefully watched over or we'll lose them. Democracy is the best form of government possible. All the others might have parts of them that are good, but this one, with all its issues, is by far the best.

During this session of the House, I've seen a couple of ministers of the Crown speak against this important cornerstone of debate. They say that time is being taken up. Now, I appreciate that they get this time because that's what this House is for. It is to speak on

problèmes. Ce n'est pas comme si nous n'avons pas déjà trouvé des problèmes pendant la séance actuelle. Ce ne sont aucunement des problèmes qui m'inspireraient des craintes à l'égard de la compétence. Toutefois, on manque parfois des détails lorsqu'on est assis dans une salle. Voilà pourquoi nous tenons les débats. Voilà pourquoi nous tenons les discussions.

Le débat actuel soulève les menus détails des problèmes. J'en ai déjà parlé. Les problèmes qui semblent actuellement minimes peuvent s'avérer grands pour des gens du Nouveau-Brunswick s'ils touchent un petit groupe de personnes au cours de l'année ou des deux années qu'il nous faut pour les résoudre. Les problèmes ont une incidence négative sur leur vie. Nous siégeons ici, et il nous incombe de comprendre les questions dont nous sommes saisis. Nous devons faire de notre mieux. Le débat fait partie du processus. J'en parle toujours puisque cela nous rappelle l'importance des débats pour notre travail ici à la Chambre.

Bon, le débat progresse parfois, selon certaines personnes, un peu trop lentement. Je leur dirais qu'il s'agit d'un processus qui a fait ses preuves ici, en Angleterre et ailleurs au cours d'innombrables années. Voilà la façon dont la démocratie prend son essor et se poursuit au fil du temps. Je rappellerais à tout le monde à la Chambre de ne pas tenir le processus pour acquis. Les gens ont le droit de parler pendant un certain temps, et, parfois, il est important que le débat se poursuive pendant toute la durée prévue. Il est toujours important que les parlementaires comprennent que chaque personne peut profiter du temps qui lui est imparti. C'est un aspect du fonctionnement de notre démocratie.

L'une des autres pierres angulaires de notre démocratie est ici à la Chambre. En ce qui concerne le projet de loi à l'étude, nous avons deux pierres angulaires. Il faut bien les protéger, sinon nous les perdrons. La démocratie est la meilleure forme possible de gouvernement. Toutes les autres formes ont peut-être de bons aspects, mais la démocratie, malgré tous ses enjeux, est de loin la meilleure.

Au cours de la session actuelle à la Chambre, j'ai vu deux ou trois ministres de la Couronne s'opposer à l'importante pierre angulaire du débat. Ils disent que le temps est accaparé. Bon, je comprends que du temps leur est accordé parce que c'est la raison d'être de la

what we feel and debate how these things are moving forward. I will remind these ministers and the members, both on this side and across the way, that, again, this debate is one of our cornerstones. It's important. It's why we come here. We on both sides represent the people of New Brunswick and their best interests when we're here.

When we hurry, we sometimes make mistakes. I understand that this is a new government. It has a mandate from the people, and the government members are trying to get things done. As they hurry through some of these bills to get moving forward, it becomes even more important for the opposition to carefully question, analyze, and bring stuff up. When it comes to this particular bill, I'm talking about the judiciary, how important it is, and how important all this discussion is to our democracy.

I mean, during this session, a couple of mistakes were corrected through this process. I'll leave most of them to the wayside. The one I'll talk about wasn't done on purpose. It was something that used to be on the books and then got folded into a bill that was moving forward. We were making it illegal to swear or use profanity in our bars and restaurants. Now, some people may believe that's a great idea, and some people may believe that it's not a great idea, but understand that trying to legislate language is always an issue and always needs to be discussed. That was changed because of the work done here during the debate. I appreciate that.

The process of debate and committee sometimes finds just little mistakes, Madam Speaker, but little mistakes can cause a lot of problems. One of our ministers mentioned that our policemen are working hard and they're not going to overstep. I get that, and I agree, but when we have these oversights, the problems don't come from the police but from individuals. It's important that we remember that our police, our Members of the Legislative Assembly, and all people in this province are individuals. We belong to particular groups, but we are still individuals. We don't always rise above some of the thoughts we have or do what we are supposed to do, and we make

Chambre. C'est le lieu où nous parlons de nos impressions et débattons de la façon dont les choses progressent. Je vais encore une fois rappeler aux ministres et aux autres parlementaires, tant de ce côté-ci de la Chambre que de l'autre, que le débat est l'une de nos pierres angulaires. Il est important. C'est la raison pour laquelle nous siégeons ici. Des deux côtés de la Chambre, nous représentons les gens du Nouveau-Brunswick et leurs intérêts lorsque nous sommes ici.

Lorsque nous nous dépêchons, nous faisons parfois des erreurs. Je suis conscient que le gouvernement est au pouvoir depuis peu de temps. La population lui a donné un mandat, et les membres du gouvernement essaient de mener la tâche à bien. S'ils se dépêchent de faire adopter certains projets de loi et de faire avancer les choses, il devient encore plus important pour l'opposition de poser attentivement des questions, d'analyser la situation et de soulever des préoccupations. En ce qui concerne le projet de loi à l'étude, je parle du système judiciaire, de son importance et de l'importance de l'ensemble de la discussion actuelle pour notre démocratie.

Bon, au cours de la session, quelques erreurs ont été corrigées au moyen du processus. Je vais laisser la plupart d'entre elles de côté. L'erreur dont je vais parler n'a pas été commise délibérément. Il s'agissait d'une mesure qu'on envisageait, puis qui a été intégrée à un projet de loi en voie d'adoption. Nous rendions illégal l'emploi d'un langage vulgaire ou blasphématoire dans nos bars et nos restaurants. Bon, certaines personnes pensent peut-être qu'il s'agit d'une excellente idée, et certaines personnes pensent peut-être qu'il ne s'agit pas d'une excellente idée, mais il faut comprendre qu'essayer de légiférer le langage est toujours difficile et qu'il faut en discuter. Le travail effectué ici au cours du débat a mené à un amendement. J'en suis reconnaissant.

Le processus du débat et de l'étude en comité permet parfois seulement de trouver de petites erreurs, Madame la présidente, mais les petites erreurs peuvent causer beaucoup de problèmes. L'un de nos ministres a mentionné que nos agents de police travaillent fort et qu'ils n'outrepasseront pas les limites. Je comprends cela, et je partage ce point de vue, mais lorsqu'il y a des oublis, les problèmes ne concernent pas les agents de police, mais plutôt les gens ordinaires. Il est important que nous nous rappelions que nos agents de police, nos parlementaires et tous les gens de la province sont des personnes. Nous appartenons à des groupes particuliers, mais nous demeurons des

mistakes. That is part of being a human being. We have to be very careful that we don't allow cracks in our laws for the people who enforce our laws. This is one of the things I am worried about in this particular piece of legislation.

15:25

In closing, I will say that I truly appreciate the work being done by this minister in our judiciary. I appreciate the work of his department and the judiciary. I am sure that all these things need to be done. They are housekeeping of a sort, but even more important than that, they are directed at making our judiciary more efficient at protecting the people of New Brunswick when they need the judiciary the most.

Through you, Madam Speaker, I thank the minister and I thank his staff for this bill. Thank you, Madam Speaker.

Ms. Bockus: Thank you, Madam Speaker. Thank you for the opportunity to discuss a critical piece of proposed legislation. Bill 27, *An Act to Amend the Provincial Court Act*, promises to strengthen our judicial system while addressing pressing needs in our province. As we explore this bill, I invite you to consider its potential to enhance access to justice, preserve judicial expertise, and respond thoughtfully to the evolving demands of our society.

In New Brunswick, our Provincial Court plays a vital role in delivering justice. I don't know whether you know, Madam Speaker, but I spent a good many years, probably 17 or 18 years, covering the court system in St. Stephen, so I am a bit familiar with it. From criminal matters to family disputes, Provincial Court Judges handle cases that touch the lives of countless residents. Yet, like many jurisdictions, we face challenges, such as judicial shortages, case backlogs, and the need to balance efficiency with fairness. Bill 27, introduced in the 61st legislature, responds to a specific request from the Chief Justice of New Brunswick to address these challenges innovatively.

personnes. Nous ne mettons pas toujours de côté certaines de nos idées, nous ne faisons pas toujours ce que nous sommes censés faire et nous faisons des erreurs. Cela fait partie de l'expérience humaine. Nous devons, dans l'intérêt des gens chargés de l'application de nos lois, demeurer très prudents pour éviter qu'il y ait des failles dans les lois. Il s'agit d'une des choses qui m'inquiètent à l'égard du projet de loi à l'étude.

Pour terminer, je vais dire que je suis vraiment reconnaissant au ministre du travail qu'il effectue au sein de notre système judiciaire. Je suis reconnaissant au ministère et au corps judiciaire de leur travail. Je suis certain que toutes les mesures en question doivent être prises. Elles sont en quelque sorte d'ordre administratif, mais, ce qui importe encore plus, c'est qu'elles visent à rendre notre système judiciaire plus efficace dans sa protection des gens du Nouveau-Brunswick lorsque ceux-ci en ont le plus besoin.

Par votre intermédiaire, Madame la présidente, je remercie le ministre et son personnel d'avoir préparé le projet de loi. Merci, Madame la présidente.

M^{me} Bockus : Merci, Madame la présidente. Merci de me donner l'occasion de discuter d'un projet de loi important. Le projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale*, prévoit de renforcer notre système judiciaire et de répondre aux besoins urgents de notre province. Alors que nous examinons le projet de loi, je vous invite à réfléchir à la manière dont il pourrait améliorer l'accès à la justice, préserver l'expertise judiciaire et répondre de façon réfléchie aux besoins changeants de notre société.

Au Nouveau-Brunswick, notre Cour provinciale joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de la justice. Je ne sais pas si vous le savez, Madame la présidente, mais j'ai passé de nombreuses années, probablement 17 ou 18 ans, à travailler dans le système judiciaire à St. Stephen ; je le connais donc assez bien. Des affaires criminelles aux litiges familiaux, les juges de la Cour provinciale traitent des affaires qui touchent la vie d'innombrables personnes. Toutefois, à l'instar de bien d'autres endroits, nous devons composer avec des défis, tels que la pénurie de juges, des retards dans le traitement des causes et la nécessité de concilier efficacité et équité. Le projet de loi 27, présenté pendant la 61^e législature, répond à une demande

In a recent briefing, our caucus was informed that there have not been any changes to this Act for the past 25 to 30 years. At its core, Bill 27 proposes to amend the *Provincial Court Act* to allow judges who retire at the mandatory age of 75 to continue serving until the age of 80 as per diem judges, part-time judicial officers, provided they remain physically and mentally capable. This change, though seemingly modest, carries profound implications for our justice system, our aging judiciary, and our commitment to serve New Brunswickers effectively.

Today, I would like to talk about Bill 27, explore its benefits and the potential concerns it raises, and argue why we cautiously believe that this amendment is a pragmatic and forward-thinking step for our province. To appreciate Bill 27, we must first understand the *Provincial Court Act* and the role of judges in New Brunswick.

Enacted in 1973, the *Provincial Court Act* governs the appointment, tenure, and retirement of provincial judges. Under the current law, judges must retire at age 75, a provision codified in section 4.2 of the Act. This mandatory retirement age reflects a balance between ensuring judicial vitality and respecting the contributions of experienced judges. However, retirement at 75 does not mean the end of a judge's capacity to serve. Many judges remain sharp, engaged, and eager to contribute beyond this age.

(Mr. Bourque took the chair as Deputy Speaker.)

Recognizing this, the *Provincial Court Act* already allows retired judges under age 75 to serve on a supplementary panel, performing judicial duties when needed, as outlined in section 7.1. These supplementary judges help address urgent caseloads, fill temporary vacancies, and ensure timely access to justice. The problem is that the current law cuts off this valuable resource at age 75. Once judges reach this threshold, they can no longer serve, regardless of their health or expertise. This restriction, while well

précise du juge en chef du Nouveau-Brunswick et vise à relever ces défis de manière novatrice.

Lors d'une récente séance d'information, notre caucus a appris qu'aucune modification n'avait été apportée à la loi depuis 25 à 30 ans. Le projet de loi 27 propose essentiellement de modifier la *Loi sur la Cour provinciale* pour permettre aux juges qui sont tenus de prendre leur retraite à 75 ans de continuer à exercer jusqu'à 80 ans à titre de juges mandatés sur une base journalière, c'est-à-dire comme fonctionnaires judiciaires à temps partiel, à condition qu'ils restent aptes physiquement et mentalement. La modification, bien que modeste en apparence, aura une grande incidence sur notre système judiciaire, notre magistrature vieillissante et notre engagement à servir efficacement les gens du Nouveau-Brunswick.

Aujourd'hui, j'aimerais vous parler du projet de loi 27, examiner ses avantages et les préoccupations qu'il soulève, et vous expliquer pourquoi nous croyons, tout en faisant preuve de prudence, que cette modification est une avancée pragmatique et visionnaire pour notre province. Pour bien comprendre le projet de loi 27, il faut d'abord connaître la *Loi sur la Cour provinciale* et le rôle des juges au Nouveau-Brunswick.

La *Loi sur la Cour provinciale*, édictée en 1973, régit la nomination, la durée du mandat et la retraite des juges provinciaux. Aux termes de la loi actuelle, les juges doivent prendre leur retraite à l'âge de 75 ans, comme l'indique l'article 4.2 de la loi. L'âge obligatoire de la retraite vise à concilier la vitalité au sein de l'appareil judiciaire et le respect des rôles que jouent les juges chevronnés. Toutefois, le départ à la retraite à 75 ans ne signifie pas la fin de la capacité d'un juge à exercer ses fonctions. De nombreux juges demeurent vifs d'esprit, engagés et déterminés à continuer de servir au-delà de l'âge légal de la retraite.

(M. Bourque prend le fauteuil à titre de vice-président.)

Compte tenu de la situation, la *Loi sur la Cour provinciale* autorise déjà les juges retraités âgés de moins de 75 ans à figurer sur le tableau des juges supplémentaires et à exercer des fonctions judiciaires en cas de besoin, conformément à l'article 7.1. Ces juges aident à traiter des dossiers urgents, à occuper des postes temporairement vacants et à assurer un accès rapide à la justice. Le problème, c'est que la loi en vigueur prive le système de ces juges, une précieuse ressource, lorsqu'ils atteignent l'âge de 75 ans. Une fois l'âge limite atteint, ils ne peuvent plus exercer

intentioned, creates a gap in our judicial system, a gap that Bill 27 seeks to bridge.

15:30

The request by the Chief Justice for this amendment is not arbitrary. It stems from practical realities, such as an aging judiciary, increasing judicial workloads, and the need to retain experienced judges in a province where recruiting new ones can be a challenge. By extending this eligibility for per diem service to age 80, Bill 27 builds on the existing framework of supplementary judges, adapting to meet modern needs.

Bill 27 proposes to amend the *Provincial Court Act* to allow judges who retire at 75 to be eligible for appointment as per diem judges until they reach 80, subject to two critical conditions. Mr. Deputy Speaker, they must be physically and mentally healthy, and their service must be deemed necessary by the Chief Justice. I have questions, which I hope will be answered at committee, as to the process these per diem judges will have to complete before being approved. I also have questions as to whether the judicial infrastructure system has the space it needs to accommodate these extra judges and the cases they will oversee.

This bill does not alter the mandatory retirement age of 75, nor does it compel retired judges to serve. Instead, it offers flexibility, allowing willing and able judges to continue contributing their expertise on a voluntary basis. Why should we support Bill 27? There are a few compelling reasons, such as access to justice, retention of expertise, cost-effectiveness, and alignment with societal trends.

New Brunswick courts face significant pressures. Case backlogs, particularly in criminal and family matters, delay justice for victims, defendants, and families. By allowing experienced judges to serve part time, Bill 27 provides a practical solution to alleviate these

leurs fonctions, peu importe leur état de santé ou leur expertise. Une telle restriction, même si elle est bien intentionnée, engendre un manque dans notre système judiciaire, manque que le projet de loi 27 vise à combler.

La demande du juge en chef en faveur de la modification de la loi n'est pas arbitraire. Elle découle de réalités pratiques, notamment le vieillissement des juges, l'augmentation de la charge de travail et la nécessité de maintenir en poste des juges chevronnés dans une province où le recrutement de nouveaux juges peut constituer un défi. En prolongeant l'admissibilité au service sur une base journalière jusqu'à l'âge de 80 ans, le projet de loi 27 s'appuie sur le cadre existant des juges supplémentaires, en s'adaptant aux besoins actuels.

Le projet de loi 27 propose de modifier la *Loi sur la Cour provinciale* afin de permettre que des juges qui prennent leur retraite à 75 ans soient nommés juges mandatés sur une base journalière jusqu'à l'âge de 80 ans, sous réserve de deux conditions essentielles. Monsieur le vice-président, ils doivent être en bonne santé physique et mentale, et le juge en chef doit estimer que leurs services sont nécessaires. J'ai des questions, auxquelles j'espère obtenir des réponses en comité, notamment en ce qui concerne le processus que les juges mandatés sur une base journalière devront suivre avant que leur admissibilité soit approuvée. Je me demande également si le système judiciaire dispose de l'espace nécessaire pour accueillir ces juges supplémentaires et les causes dont ils auront la charge.

Le projet de loi ne modifie pas l'âge obligatoire de la retraite, fixé à 75 ans, et n'oblige pas les juges à la retraite à continuer d'exercer leurs fonctions. Il offre plutôt une certaine souplesse, puisqu'il permet aux juges qui le souhaitent et qui en ont la capacité de continuer à mettre leur expertise à contribution sur une base volontaire. Pourquoi devrions-nous appuyer le projet de loi 27? Il existe quelques raisons convaincantes, telles que l'accès à la justice, la rétention de l'expertise, la rentabilité et l'harmonisation avec les tendances de la société.

De grandes pressions s'exercent sur les tribunaux du Nouveau-Brunswick. Les retards dans le traitement des dossiers, notamment dans les affaires criminelles et familiales, ralentissent l'accès à la justice pour les victimes, les accusés et les familles. Le projet de loi 27

pressures. Per diem judges can step in during peak periods, cover for illnesses, and handle specialized cases. This flexibility ensures that New Brunswickers receive timely hearings, reducing the risk of cases being dismissed due to delays. Access to justice is not only a legal principle but also a promise we make to our citizens. Bill 27 helps us keep that promise.

Judges are not interchangeable. Years on the bench hone skills that cannot be easily replaced, such as a nuanced understanding of the court, courtroom management, and a sensitivity to community needs. Forcing healthy and capable judges to step away at 75 risks losing this expertise prematurely. Consider judges who have spent decades handling complex family law cases in New Brunswick. Their knowledge of local dynamics, precedents, and mediation techniques is invaluable.

Bill 27 allows us to tap into this reservoir of experience, ensuring that our courts benefit from seasoned perspectives and the mentorship of younger judges. Recruiting and training new judges is costly and time-consuming. In contrast, per diem judges are a cost-effective resource. They require no additional pension contributions, as they are already retired, and their compensation is tied to actual days worked. This approach maximizes efficiency, allowing the province to address judicial needs without draining public finances.

At our caucus briefing, we were told that the budget of \$400 000 for per diem judges is already ingrained in the justice system's budget and will not require any new money for the per diem judges. The judges are paid a per diem of \$1 500, a portion of their paid salary when they were full-time judges. We were told the only new spending required will be for the addition of justices of the peace this summer.

offre à des juges expérimentés la possibilité d'exercer à temps partiel et fournit une solution pratique pour alléger les pressions actuelles. Les juges mandatés sur une base journalière peuvent intervenir pendant les périodes de pointe, remplacer des juges malades et traiter des dossiers particuliers. Une telle souplesse permettra aux gens du Nouveau-Brunswick d'avoir des audiences en temps opportun, ce qui réduira le risque que des causes soient rejetées en raison de retards. L'accès à la justice est non seulement un principe du droit, mais aussi une promesse que nous faisons aux gens de notre province. Le projet de loi 27 nous aidera à honorer cette promesse.

Les juges ne sont pas interchangeables. Les années à travailler comme juge permettent de perfectionner des compétences qui ne peuvent être facilement remplacées, comme une compréhension approfondie du tribunal, la gestion d'une salle d'audience et une attention aux besoins de la collectivité. Obliger des juges en bonne santé et compétents à prendre la retraite à 75 ans risque de nous faire perdre prématurément l'expertise en question. Pensons aux juges qui ont passé des décennies à traiter des affaires complexes relevant du droit de la famille au Nouveau-Brunswick. Leur connaissance des dynamiques locales, de la jurisprudence et des techniques de médiation est inestimable.

Le projet de loi 27 nous permet de tirer parti de la riche expérience des juges, ce qui permettra à nos tribunaux de bénéficier de perspectives éclairées et d'un encadrement pour les juges plus jeunes. Recruter et former de nouveaux juges est coûteux et prend beaucoup de temps. En revanche, les juges mandatés sur une base journalière constituent une ressource rentable. Ils ne doivent verser aucune cotisation supplémentaire relative à la pension, car ils sont déjà à la retraite, et leur rémunération est liée au nombre de jours de travail réellement effectué. Une telle approche optimise l'efficacité et permettra au gouvernement provincial de répondre aux besoins du système judiciaire sans épuiser les finances publiques.

Lors de la séance d'information de notre caucus, on nous a dit que le budget affecté aux juges mandatés sur une base journalière, soit 400 000 \$, était déjà inscrit dans le budget du système judiciaire et que des fonds additionnels ne seraient pas nécessaires pour ces juges. Les juges reçoivent une rémunération journalière de 1 500 \$, ce qui correspond à une partie du salaire qu'ils percevaient lorsqu'ils exerçaient leur fonction à temps plein. On nous a dit que la seule nouvelle

We live in an era of extended lifespans and active aging. Many professionals, including judges, remain productive well into their late seventies. By setting the per diem eligibility at age 80, Bill 27 acknowledges this reality while maintaining reasonable limits.

15:35

No legislation is without scrutiny, and Bill 27 is no exception. There are three potential concerns, namely judicial capacity, public perception, and implementation challenges. Critics may argue that relying on older judges risks a diminished capacity, potentially undermining the equality of justice. This concern is valid but overstated. Some may question whether extending judicial service to age 80 erodes public confidence. However, judicial competence is not solely a function of age. Implementing Bill 27 will require clear regulations on eligibility, compensation, and case assignment. While these details are not yet public, the government can draw on existing frameworks for supplementary judges to streamline the process.

Bill 27 is more than a technical amendment. It's a statement about our values. It signals a commitment to adaptability, valuing experience and prioritizing justice over rigid conventions. By supporting this bill, New Brunswick positions itself as a leader in judicial innovations and sets a model for other provinces facing a similar challenge. This amendment also invites us to rethink aging in public service. Just as we encourage lifelong learning and contributing in other fields, we should embrace judges who wish to serve beyond the traditional retirement ages. Their willingness to continue is a gift to our province, one we should accept with gratitude.

dépense nécessaire sera liée à l'ajout de juges de paix cet été.

Nous vivons à une époque où les gens vivent plus longtemps et vieillissent en restant actifs. De nombreux professionnels, y compris les juges, restent actifs bien après l'âge de 75 ans. En fixant à 80 ans l'âge de l'admissibilité au service sur une base journalière, le projet de loi 27 tient compte de la situation tout en maintenant des limites raisonnables.

Aucune mesure législative n'échappe à un examen minutieux, et le projet de loi 27 ne fait pas exception à la règle. Trois préoccupations potentielles se dégagent, à savoir la capacité des juges, la perception du public et les défis liés à la mise en oeuvre. Les détracteurs diront peut-être que le recours à des juges plus âgés comporte un risque de baisse de la capacité, ce qui pourrait compromettre l'égalité devant la justice. Cette préoccupation est valable, mais exagérée. Certains pourraient se demander si le fait de prolonger les années de service des juges jusqu'à l'âge de 80 ans ne risquerait pas d'éroder la confiance du public. Toutefois, la compétence des juges ne dépend pas uniquement de l'âge. La mise en oeuvre du projet de loi 27 exigera des règles claires concernant l'admissibilité, la rémunération et l'affectation des dossiers. Bien que les détails à ce sujet ne soient pas encore publics, le gouvernement peut s'appuyer sur les cadres déjà en place pour les juges supplémentaires afin de simplifier le processus.

Le projet de loi 27 est plus qu'une simple modification technique. C'est une déclaration sur nos valeurs. Il reflète une volonté d'adaptation, une valorisation de l'expérience et une priorité accordée à la justice plutôt qu'au respect strict des conventions. En appuyant le projet de loi, le Nouveau-Brunswick se présente comme un chef de file en matière d'innovations sur le plan judiciaire et sert d'exemple aux autres provinces qui sont aux prises avec un défi semblable. La modification nous invite également à repenser la question du vieillissement dans la fonction publique. De la même manière que nous encourageons dans d'autres domaines l'apprentissage et le travail tout au long de la vie, nous devrions accueillir les juges qui souhaitent poursuivre leur activité au-delà de l'âge habituel de la retraite. Leur volonté de poursuivre est un cadeau pour notre province, cadeau que nous devrions accepter avec gratitude.

As I conclude, I want to announce my support of Bill 27. To the legislators in this room, I ask you to champion this amendment as a practical, principled step forward. To the legal community, I invite your expertise in refining its implementation. To the public, I encourage you to see this bill as a commitment to a stronger, more accessible justice system. Let us not squander the opportunity to retain our most experienced judges, alleviate court pressures, and uphold our promise of justice for all. Bill 27 is not only about extending a retirement age but also about extending our capacity to serve, to listen, and to deliver fairness. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Ames: Thank you, Mr. Deputy Speaker. Thank you for the opportunity to speak today on Bill 27, *An Act to Amend the Provincial Court Act*, which is on a topic that sits at the intersection of justice, experience, and change. It is a proposal to extend the opportunity to call on or allow judges to act in their capacity until they reach the age of 80.

Currently, under the *Provincial Court Act*, judges in New Brunswick must retire at the age of 75. This aligns with federal standards and mirrors long-standing practices across most Canadian jurisdictions. In today's world, where life expectancy is much longer and mental agility and professional engagement are shifting, it is fair to ask whether 75 remains the right age to step away from the bench. Let's explore what 80 looks like versus 75, both the pros and cons.

The first on the list of pros that I researched is retaining judicial experience and wisdom. Judges are not only decision-makers but also mentors, institutional memory keepers, and pillars of judicial stability. By allowing capable judges to remain until age 80, we benefit from decades of courtroom experiences, a nuanced understanding of legal precedent, and the kind of judgment that only time can sharpen.

Pour conclure, je tiens à annoncer que j'appuierai le projet de loi 27. Je demande aux législateurs dans la salle d'appuyer la modification proposée, qui est une avancée pratique et fondée sur des principes. J'invite le milieu juridique à mettre son expertise à profit pour peaufiner la mise en oeuvre de la mesure. J'encourage le public à considérer le projet de loi comme un engagement en faveur d'un système judiciaire plus solide et plus accessible. Ne laissons pas passer l'occasion de maintenir en poste nos juges les plus chevronnés, d'alléger la pression qui pèse sur les tribunaux et de tenir notre promesse d'une justice pour tous. Le projet de loi 27 vise non seulement à repousser l'âge de la retraite, mais aussi à prolonger notre capacité à servir, à écouter et à garantir l'équité. Merci, Monsieur le vice-président.

M. Ames : Merci, Monsieur le vice-président. Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale*, qui porte sur un sujet se trouvant à la croisée de la justice, de l'expérience et du changement. Il s'agit d'une proposition visant à prolonger la possibilité de faire appel à des juges ou de leur permettre d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 80 ans.

Actuellement, aux termes de la *Loi sur la Cour provinciale*, les juges du Nouveau-Brunswick doivent prendre leur retraite à l'âge de 75 ans. L'exigence est conforme aux normes fédérales et est semblable aux pratiques en place depuis longtemps dans la plupart des provinces et territoires du Canada. Dans le monde d'aujourd'hui, où l'espérance de vie est beaucoup plus longue et des changements s'opèrent quant aux facultés mentales et à la capacité professionnelle, il est juste de se demander si l'âge de 75 ans demeure approprié pour le départ à la retraite des juges. Explorons à la fois les avantages et les désavantages de fixer l'âge maximal à 80 ans comparativement à 75 ans.

Le premier avantage que j'ai examiné, c'est la préservation de l'expérience et de la sagesse judiciaires. Les juges ne font pas que rendre des décisions, mais ils sont aussi des mentors, les gardiens de la mémoire institutionnelle et des piliers de la stabilité du système judiciaire. En permettant aux juges aptes à exercer leurs fonctions jusqu'à l'âge de 80 ans, nous bénéficions de leurs décennies d'expérience dans les tribunaux, d'une compréhension approfondie des précédents jurisprudentiels et de la

Second, in terms of democratic and workforce trends, people are living longer and staying healthier longer. Many professionals, including in law, medicine, and academia, now work well into their 70s and beyond. Allowing judges to serve until they are 80 reflects this modern reality and can help address shortages or delays in court operations.

Third is the reduced cost of judicial turnover. Appointing and training new judges is not inexpensive. Keeping seasoned judges in place or allowing them to come back for a few years longer could reduce recruitment and administrative costs and help maintain judicial continuity, especially in smaller jurisdictions or rural areas of New Brunswick, where replacements are not always readily available.

Fourth is about voluntary phased retirement options. With the proper safeguards, judges nearing the age of 75 will be able to transition into part-time roles, continuing to contribute while reducing their caseloads. This flexible model already exists in some areas, and an extended age limit will certainly complement it.

15:40

If you look at the cons, you will see that one of them is the risk of declining capacity. While many individuals remain sharp and energetic into their 80s, cognitive decline is real. Subtle impairments in memory or decision-making can have serious implications in the courtroom. Will this bill allow for regular competency assessments of sitting judges, which will raise concerns if this bill were to pass without any kind of scrutiny at all?

capacité de jugement qui ne peut se développer qu'avec le temps.

De plus, en ce qui concerne les tendances en matière de démographie et de main-d'oeuvre, les gens vivent et restent en bonne santé plus longtemps. De nombreux professionnels, notamment dans les domaines du droit, de la médecine et du milieu universitaire, continuent maintenant de travailler après avoir atteint l'âge de 70 ans, voire au-delà. Permettre aux juges d'exercer leurs fonctions jusqu'à l'âge de 80 ans reflète la réalité actuelle et peut aider à combler les pénuries de personnel et les retards dans les activités des tribunaux.

Ensuite, il y a la réduction des coûts liés au roulement de personnel judiciaire. La nomination et la formation de nouveaux juges représentent des coûts non négligeables. Le maintien en poste de juges expérimentés ou le fait de leur permettre de revenir en poste pendant quelques années supplémentaires pourrait réduire les coûts liés au recrutement et aux activités administratives et aider à maintenir la continuité judiciaire, en particulier dans les administrations plus petites ou dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, où il n'est pas toujours possible de remplacer immédiatement les gens.

L'aspect suivant est lié aux options de retraite progressive sur une base volontaire. Grâce aux mesures de sauvegarde appropriées, les juges âgés de près de 75 ans seront en mesure de faire la transition vers des rôles à temps partiel et de continuer de travailler tout en réduisant leur charge de travail. Le modèle flexible existe déjà dans certaines régions, et une limite d'âge plus élevée permettra certainement d'étayer le tout.

Parmi les désavantages, on retrouve notamment le risque du déclin des facultés. Bien que de nombreuses personnes conservent leur vivacité d'esprit et leur énergie bien au-delà de 80 ans, le déclin cognitif demeure une réalité. Des altérations légères de la mémoire et de la capacité décisionnelle peuvent avoir de graves conséquences dans les tribunaux. Le projet de loi prévoit-il une évaluation régulière de la compétence des juges en poste ; il s'agit là d'une question qui ne manquera pas de soulever des préoccupations si ce projet de loi est adopté sans le moindre examen?

Another concern is reduced opportunities for younger lawyers. Extending tenure at the top can bottleneck the career pipeline, potentially delaying or discouraging younger lawyers from seeking judicial appointment. This can affect diversity, innovation, and generational renewal in the judiciary system.

Uniformity across jurisdictions is a concern. Most provinces and the federal government still mandate retirement at age 75. New Brunswick could create inconsistencies in this, particularly for judges who move between provincial and federal appointments.

In terms of public perception and trust, Mr. Deputy Speaker, the judicial system must not only be competent but also be seen as competent. If the public perceives that age may compromise a judge's ability to deliver justice, confidence in the system could erode, even if that perception is not rooted in fact.

In conclusion, Mr. Deputy Speaker, we need to balance respect for experience with the need for renewal. Where does that leave us? Extending the work age to 80 has a clear benefit, especially if tied to voluntary participation, performance reviews, and options for phased withdrawals from duties. However, any change must be handled with care and with a clear plan to protect judicial quality, generational equality, and public trust. Perhaps the answer lies not in a hard shift to 80 but in a more flexible framework where judges over 75, if they agree, meet benchmarks and choose to do so in consultation with their advisory councils.

Mr. Deputy Speaker, I certainly support this bill. However, as with many things in law, the best path forward lies not in extremes but in measured, principled evolution. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Une autre question qui soulève des préoccupations est celle de la réduction des possibilités pour les jeunes avocats. Étendre la durée des fonctions des gens au haut de la structure hiérarchique peut réduire les possibilités de carrière, ce qui pourrait retarder le moment où les jeunes avocats tentent d'obtenir une nomination ou dissuader ces derniers de tenter de le faire. Cela peut avoir des répercussions sur la diversité, l'innovation et le renouvellement générationnel dans le système judiciaire.

L'uniformité entre les provinces et territoires constitue une préoccupation. Dans la plupart des provinces et au gouvernement fédéral, l'âge de la retraite obligatoire est encore fixé à 75 ans. Le Nouveau-Brunswick pourrait créer des incohérences à cet égard, en particulier pour ce qui est des juges qui passent d'une nomination à l'échelon provincial à une nomination à l'échelon fédéral.

En ce qui concerne la perception et la confiance du public, Monsieur le vice-président, le système judiciaire ne doit pas seulement être compétent, mais il doit aussi être perçu comme étant compétent. Si le public a l'impression que l'âge pourrait compromettre la capacité d'un juge à rendre justice, la confiance dans le système pourrait s'éroder, même si cette impression n'est pas fondée sur des faits.

Pour conclure, Monsieur le vice-président, nous devons trouver un équilibre entre le respect de l'expérience et le besoin de renouvellement. Où en sommes-nous, alors? Prolonger l'âge où il est possible de travailler à 80 ans offre un avantage évident, surtout si le tout est fondé sur une participation volontaire, des évaluations du rendement et des options de retrait progressif des fonctions. Toutefois, tout changement doit être apporté avec prudence et s'inscrire dans un plan clair pour préserver la qualité des services judiciaires, l'équité générationnelle et la confiance du public. La réponse n'est peut-être pas d'imposer un nouvel âge limite de 80 ans, mais plutôt de mettre en place un cadre plus souple qui permettrait aux juges de plus de 75 ans, s'ils le souhaitent, de continuer à exercer leurs fonctions à condition de respecter certains critères et en concertation avec leur conseil consultatif.

Monsieur le vice-président, j'appuie certainement le projet de loi. Toutefois, comme c'est souvent le cas en droit, la meilleure voie à suivre ne passe pas par les extrêmes, mais plutôt par une évolution mesurée et

Mr. Deputy Speaker: I now recognize nobody, I guess.

Second Reading / Deuxième lecture

(Bill 27, *An Act to Amend the Provincial Court Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 29 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 29

Hon. Mr. McKee, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 29, *An Act to Amend the Executive Council Act*: Thank you. Thank you very much, Mr. Deputy Speaker. I'm pleased to rise in the House today for the second reading of *An Act to Amend the Executive Council Act*. The proposed amendments support changes to the current organization of government as reflected in the main estimates.

Les modifications comprennent le remplacement du renvoi à « ministre responsable de l'Énergie » par « ministre de l'Énergie » et la scission du ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie en deux ministères distincts, à savoir le ministère des Ressources naturelles et le ministère de l'Énergie.

This step has been taken to provide more focused attention on the very important issues associated with energy in today's economy. Mr. Deputy Speaker, the bill also includes all necessary consequential amendments to impacted legislation and regulations. Thank you very much.

15:45

Mr. Austin: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I'm pleased to rise today to speak on Bill 29, *An Act to Amend the Executive Council Act*. Of course, we understand that the objective of this bill, which is now clearly seen in the Executive Council, is to split the Department of Natural Resources and Energy Development into two. I think when we look at DNRED in its traditional sense, we see that the whole point of being together is to have collaboration between those two entities in order to have a robust economic vision to move New Brunswick forward.

fondée sur des principes. Merci, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : La parole n'est à personne, je suppose.

Deuxième lecture / Second Reading

(Le projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 29 / Debate on Second Reading of Bill 29

L'hon. M. McKee, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 29, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*: Merci. Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*. Les modifications proposées appuient les changements liés à l'organisation actuelle du gouvernement comme il est indiqué dans le budget principal.

The amendments include replacing the reference to the "Minister responsible for Energy" with "Minister of Energy" and dividing the Department of Natural Resources and Energy Development into two separate departments, the Department of Natural Resources and the Department of Energy.

La mesure a été prise pour accorder une attention plus ciblée aux enjeux très importants liés à l'énergie dans le contexte économique actuel. Monsieur le vice-président, le projet de loi comprend également toutes les modifications corrélatives nécessaires des lois et règlements concernés. Merci beaucoup.

M. Austin : Merci, Monsieur le vice-président. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 29, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*. Nous comprenons bien sûr que l'objet du projet de loi consiste à scinder le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie en deux ministères distincts, ce qui se reflète désormais clairement au sein du Conseil exécutif. Je pense que, lorsque nous examinons le concept traditionnel du MRNDE, nous voyons que l'intérêt du regroupement réside dans la collaboration entre les

The point is to have both sides of that same coin working together. When it comes to splitting those two up, I guess the question really is what it means for the future of New Brunswick.

There are a couple of key points I want to make. The first one is in relation to the energy side. In the traditional sense, it was the Department of Natural Resources and Energy Development. It is very key that this change drops the word “development”, which is indicative of what we will have going forward. There may be less development. Maybe there is no reason for “development” in the new title. I am not sure.

The real question that government members would have to ask themselves when drafting this legislation is: If we leave “development” in, what exactly would government develop? We put forward a very reasonable motion—I believe it was a very forward-thinking and visionary motion—a few weeks back to lift the moratorium on natural gas development. We saw, very clearly, that the government had zero appetite for making New Brunswick a prosperous, economic driver of not only the East Coast but also all of Canada. We could be the next Alberta, in terms of an economy, but the government shot it down.

I even offered the opportunity for government to amend the motion, so long as the core of the motion stayed the same. Lifting the moratorium was a must. But we didn’t even see any amendments. As opposition members on this side of the House, we were very flexible. We were willing to work with government to create that bright spot for New Brunswick. Let’s be honest, in the current fiscal state of this province, we have an extremely low GDP. I think we are in the bottom two or three in all of North America. We have some great industry. We talk about seafood, agriculture, blueberries, and different aspects of what makes New Brunswick special. We can’t forget potatoes.

deux entités aux fins d’une vision économique solide qui fait progresser le Nouveau-Brunswick. L’objectif, c’est que les deux entités travaillent ensemble. Lorsqu’il est question de scinder le ministère en deux, j’imagine que l’enjeu est vraiment de savoir ce que cela signifie pour l’avenir du Nouveau-Brunswick.

Je tiens à souligner deux ou trois éléments importants. Le premier concerne le domaine de l’énergie. Traditionnellement, il s’agissait du ministère des Ressources naturelles et du Développement de l’énergie. Il est très important de noter que le changement prévu délaisse le terme « développement », ce qui laisse présager ce que l’avenir nous réserve. Il y aura peut-être moins de développement. Il n’y a peut-être aucune raison d’inclure le terme « développement » dans la nouvelle appellation. Je ne suis pas certain.

La véritable question que les parlementaires du côté du gouvernement devraient se poser pendant la rédaction de la loi est la suivante : Si nous conservons le terme « développement », que développerait exactement le gouvernement? Nous avons proposé une motion très raisonnable — je crois qu’il s’agissait d’une motion très avant-gardiste et visionnaire — il y a quelques semaines, laquelle visait la levée du moratoire sur la mise en valeur du gaz naturel. Nous avons très clairement constaté que le gouvernement n’avait aucune envie de faire du Nouveau-Brunswick un moteur économique prospère, non seulement pour la côte Est, mais aussi pour l’ensemble du Canada. Nous aurions pu devenir la prochaine Alberta sur le plan économique, mais le gouvernement a rejeté une telle possibilité.

J’ai même proposé au gouvernement la possibilité d’amender la motion, à condition que son essence reste la même. Il était indispensable de lever le moratoire. Toutefois, nous n’avons même pas vu d’amendements. En tant que parlementaires du côté de l’opposition, nous avons, de ce côté-ci de la Chambre, fait preuve d’une grande souplesse. Nous étions disposés à collaborer avec le gouvernement pour créer une lueur d’espoir au Nouveau-Brunswick. Soyons honnêtes, compte tenu de la situation financière actuelle de la province, nous avons un PIB extrêmement faible. Je pense que nous occupons l’avant-dernier ou l’avant-avant-dernier rang en Amérique du Nord. Nous avons des industries formidables. Nous parlons des fruits de mer, de l’agriculture, des bleuets et des différents aspects qui

(Interjections.)

Mr. Austin: There is another cheer for potatoes. New Brunswick produces a lot of good stuff. All these sectors—forestry is one of the biggest—play a part in creating jobs, creating good, livable wages for the people who work these jobs, and creating the tax revenue governments need to provide services. Health care is not free. Roads and infrastructure are not free. Education and social services... All these government programs are not free.

We have seen the cuts this government made in Education. We have seen cuts to food banks from this government. These are cuts that would not be necessary if this government had kept the “development” in Energy Development and actually went forward with lifting the moratorium so that we, as a province, could be prosperous.

Maybe, as the opposition, we should propose an amendment to call it the department of energy and high taxes in the future. That will be necessary to pay for all the spending this government is doing along with the cuts. What is really ironic—it is incredible to wrap your head around—is how you can supposedly increase spending, as we have heard from this government many times today and over the last few days, but, at the same time, produce cuts to viable, vital programs in New Brunswick. I don’t even know how you can do that while running deficits. Only a Liberal government could figure out how to do that.

15:50

Mr. Deputy Speaker, I understand that this government is kind of taking the federal government’s lead when it comes to resource development. I know that, some four or five weeks ago, the minister put forward a statement on aggressively extracting our natural resources, our minerals, through mining and

font la particularité du Nouveau-Brunswick. Nous ne pouvons pas oublier les pommes de terre.

(Exclamations.)

M. Austin : Réjouissons-nous encore une fois des pommes de terre. Le Nouveau-Brunswick produit beaucoup de bonnes choses. Tous les secteurs — le secteur forestier est l’un des plus importants — permettent notamment de créer des emplois, de produire des biens, d’offrir aux personnes qui y travaillent un salaire qui leur permet de gagner leur vie et de générer les recettes fiscales dont les gouvernements ont besoin pour fournir des services. Les soins de santé ne sont pas gratuits. Les routes et les infrastructures ne sont pas gratuites. L’éducation et les services sociaux... Tous ces services publics ne sont pas gratuits.

Nous avons été témoins des compressions que le gouvernement a faites dans le secteur de l’éducation. Nous avons été témoins des compressions que le gouvernement a faites dans le secteur des banques alimentaires. Ces compressions n’auraient pas été nécessaires si le gouvernement avait maintenu la composante « développement » du Développement de l’énergie et s’il avait effectivement levé le moratoire afin que notre province puisse connaître la prospérité.

En tant qu’opposition, nous devrions peut-être proposer un amendement visant à renommer le ministère « ministère de l’Énergie et des Impôts élevés ». Ce sera nécessaire pour payer toutes les dépenses que le gouvernement effectue parallèlement aux compressions budgétaires. Ce qui est vraiment ironique — et difficile à comprendre —, c’est que l’on puisse apparemment augmenter les dépenses, comme nous l’avons entendu à maintes reprises aujourd’hui et ces derniers jours de la part du gouvernement actuel, tout en faisant des compressions dans des programmes viables et essentiels au Nouveau-Brunswick. Je ne sais même pas comment on pourrait prendre de telles mesures et enregistrer en même temps des déficits. Seul un gouvernement libéral pourrait trouver comment y parvenir.

Monsieur le vice-président, je suis conscient que le gouvernement suit en quelque sorte l’exemple du gouvernement fédéral en matière de mise en valeur des ressources. Je sais que, il y a environ quatre ou cinq semaines, le ministre a fait une déclaration sur l’extraction intensive de nos ressources naturelles et de

this sort of thing. I think that's great. We certainly supported that statement, and we support that move. I think we should allow that.

What I can't understand is how, on the one hand, we can be so aggressive, or at least talk of being aggressive, when it comes to resource development, and yet, on the other hand, be so adamantly opposed to another aspect of development that would revolutionize the province, natural gas. I don't understand how those two are not compatible for this government.

We have a split. We now have two ministers. We have the Minister of Natural Resources, and we have the Minister of Energy. Now, I understand that the Minister of Energy is going to have his hands full with Finance and Energy. I feel for him. Those are two big portfolios that this minister has to carry on his shoulders.

When you look at energy in terms of NB Power, there are some really big challenges coming forward. I know that this government has put forward a 12-month plan for a review. In the midst of the review, it will try to find some silver bullet or some magic wand that's going to solve all of NB Power's problems and all the ratepayers' problems. Electricity is going to be cheaper, and we're going to find all this infrastructure money coming out of the sky.

I don't know what the government members are looking for, Mr. Deputy Speaker, with this 12-month review. I mean, NB Power has been studied to death. I made the comment before that if you could create electricity out of studies, we would never have to pay for electricity in New Brunswick again as it relates to NB Power. We know that a lot has been done.

PricewaterhouseCoopers just did an efficiency study on NB Power. I think it was two years ago. It put out recommendations on what NB Power could do to become more efficient. I think some of them were adopted, but I don't think they were all adopted. I still think there are some efficiency issues at NB Power

nos minéraux, grâce à l'exploitation minière et à d'autres activités du même genre. Voilà, à mon avis, une excellente chose. Nous avons bien sûr appuyé la déclaration et nous appuyons l'initiative. Je pense que nous devrions permettre cela.

Ce que je ne comprends pas, c'est comment, d'un côté, nous pouvons bouillonner d'enthousiasme, ou du moins parler d'enthousiasme, en ce qui concerne le développement des ressources, et de l'autre, nous opposer si fermement à un autre aspect du développement des ressources qui révolutionnerait la province, le secteur du gaz naturel. Je ne comprends pas pourquoi, aux yeux du gouvernement, les deux aspects ne sont pas compatibles.

Nous avons une scission. Nous avons désormais deux ministres. Nous avons le ministre des Ressources naturelles et le ministre de l'Énergie. Bon, je comprends que le ministre de l'Énergie aura fort à faire pour ce qui est des Finances et de l'Énergie. J'ai de la sympathie pour lui. Voilà deux portefeuilles importants que le ministre doit assumer.

De très grands défis se profilent à l'horizon relativement à la question de l'énergie du point de vue d'Énergie NB. Je sais que le gouvernement a présenté un plan d'examen sur 12 mois. Au cours de l'examen, le gouvernement tentera de trouver une solution miracle ou une baguette magique qui résoudra tous les problèmes d'Énergie NB et tous les problèmes qui se posent à la clientèle. L'électricité deviendra moins chère, et nous trouverons tout l'argent qui tombera du ciel pour les infrastructures.

Monsieur le vice-président, je ne sais pas ce que les parlementaires du côté du gouvernement cherchent au moyen de cet examen qui s'échelonne sur 12 mois. Après tout, Énergie NB a fait l'objet d'examens à n'en plus finir. En ce qui concerne encore le cas d'Énergie NB, j'ai déjà dit que, si l'on pouvait produire de l'électricité à force de mener des examens, nous n'aurions plus jamais à payer de factures d'électricité au Nouveau-Brunswick. Nous savons que bien des mesures ont été prises à cet égard.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers vient de mener une étude sur l'efficacité d'Énergie NB. Je pense que l'étude a été menée il y a deux ans. Le cabinet a formulé des recommandations qu'Énergie NB pourrait adopter pour devenir plus efficace. Je pense que certaines des recommandations ont été adoptées, mais pas toutes. Je continue de penser qu'Énergie NB est

that need to be tackled. NB Power is going to be a big one.

I get having a separate minister for energy. You'll have your hands full just with NB Power. If you talk about Mactaquac, that's been quiet. Nobody has been talking about Mactaquac lately. That's going to have to be tackled at some point.

The aging infrastructure, the debt load... I mean, the government members simply said that the best way to deal with the debt load is to just ignore it. It's kind of like saying budgets will balance themselves. Do you remember that famous quote from a few years back? It's the same sort of thinking. The debt will take care of itself. We don't need any more targets. Let's just push the targets out and let the debt continue to build at NB Power. Let our kids deal with it and mount the debt load on the utility. There are big issues when we talk about NB Power, so I understand splitting that department in order to focus on energy.

Again, I'm very disappointed that we're dropping the development side of it because, ironically, the fix to NB Power is in the development part of the department. If you can't develop, then you have a harder time fixing the ailments at NB Power. If we had cheap extractable natural gas in New Brunswick, that gas could power the power plants that we have in New Brunswick today and could power homes. Natural gas could be sold to outlying jurisdictions. It could be shipped. We could have an LNG plant, which would be an even greater thing here in New Brunswick. We could have it shipped to places in Europe.

15:55

The opportunities are endless, but when you take the development side out of it, then all you have left to do is manage the energy side. Good luck managing the energy side when you don't have the money or fiscal capability because you haven't done the development

aux prises avec des problèmes d'efficacité qu'il faut résoudre. Énergie NB posera un énorme défi.

Je comprends qu'il y a un ministre distinct de l'énergie. Le dossier d'Énergie NB à lui seul vous tiendra très occupé. La question relative à la centrale de Mactaquac a été passée sous silence. Personne ne parle de la centrale de Mactaquac ces derniers temps. Il faudra s'attaquer à la question à un moment donné.

Le vieillissement des infrastructures, l'endettement... Après tout, les parlementaires du côté du gouvernement ont simplement déclaré que la meilleure façon de gérer l'endettement, c'était d'en faire fi. C'est un peu comme si l'on disait que les budgets s'équilibreraient naturellement. Vous vous souvenez de ce que l'on disait tout le temps il y a quelques années? Voilà le même genre de raisonnement. La question de la dette se réglerait d'elle-même. Nous n'avons pas besoin d'autres objectifs. Repoussons tout simplement les objectifs et laissons la dette continuer à s'accumuler à Énergie NB. Laissons nos enfants s'en occuper et alourdissent la dette de l'entreprise de service public. Les enjeux sont énormes lorsqu'il est question du dossier Énergie NB ; je comprends donc que l'on veuille scinder le ministère afin de concentrer les efforts sur le volet de l'énergie.

Encore une fois, je suis très déçu qu'on abandonne le volet du développement, car, de manière ironique, la solution pour Énergie NB se trouve précisément dans ce volet du ministère. Si l'on ne peut pas assurer le développement, on aura donc plus de mal à remédier aux difficultés que traverse Énergie NB. Si nous disposions de gaz naturel bon marché et facile à extraire au Nouveau-Brunswick, ce gaz pourrait alimenter les centrales électriques que nous avons aujourd'hui dans la province et pourrait alimenter les foyers. Le gaz naturel pourrait être vendu ailleurs. Il pourrait être expédié. Nous pourrions avoir une usine de GNL, ce qui serait encore mieux ici, au Nouveau-Brunswick. Nous pourrions expédier le gaz vers des endroits en Europe.

Les possibilités sont illimitées, mais si l'on élimine le volet développement, il ne reste plus qu'à gérer le volet énergétique. Il est difficile de gérer l'aspect énergétique lorsqu'on n'a ni l'argent ni la capacité financière nécessaires, faute d'avoir accompli le

side of it. The two have to go hand in hand, Mr. Deputy Speaker.

On the natural resources side, there is no question that forestry is the number one economic driver here in New Brunswick. I don't know what the figures are. Last time I checked, I think there were around 20 000 direct and indirect jobs through forestry. I would say that probably every single one of us in this room either has worked in forestry at some point or another or knows someone who works in forestry. I remember, as a young fellow growing up in Grand Lake, working at Grand Lake Timber, the Irving mill, for a short time. A lot of my friends and neighbours work in the forestry industry. It's a huge industry. I can understand the attention that is needed on that sector.

It's also a complex industry. We joke about the old saying: You can't see the forest for the trees. Well, sometimes, you can't even tell what a tree is, from one species to another. Forestry gets very complex with the species of trees. I understand New Brunswick has what is known as the Acadian forest, which has multiple species. It has a very diverse makeup. So I believe it's important that we have a strong natural resource side of the department to look after forestry specifically and ensure those sectors continue to thrive, grow, and flourish.

We've already seen what has happened to relations with the United States. For Canada as a whole, I think it was a wake-up call that we cannot see ourselves be overly reliant on the huge marketplace known as the United States of America. That traditional notion, that we can sell our products and services to the over 300 million people just to the south of us with a free exchange, has dwindled. In the midst of the dwindling of that traditional relationship we have had for years, I think it's an excellent opportunity for us as New Brunswickers and as Canadians to say: We have to develop our own path forward. We have to develop that path forward by being innovative and also by using the vast number of resources we have in this country. New Brunswick is no exception. We have an enormous number of resources right here.

travail de développement à cet égard. Les deux volets doivent aller de pair, Monsieur le vice-président.

En ce qui concerne les ressources naturelles, il ne fait aucun doute que le secteur forestier est le premier moteur économique ici, au Nouveau-Brunswick. Je ne connais pas les chiffres exacts. La dernière fois que j'ai vérifié, je pense qu'il y avait environ 20 000 emplois directs et indirects liés au secteur forestier. Je dirais que chacun d'entre nous dans la salle a probablement déjà travaillé dans le secteur forestier à un moment ou à un autre, ou connaît quelqu'un qui y travaille. Je me souviens qu'à l'époque où j'étais jeune à Grand Lake, j'ai travaillé pendant une courte période chez Grand Lake Timber, l'usine d'Irving. Un grand nombre de mes amis et voisins travaillent dans l'industrie forestière. C'est une industrie énorme. Je comprends l'attention qu'il faut porter à cette industrie.

C'est aussi une industrie complexe. Nous plaisantons souvent à propos du vieil adage : Les arbres cachent la forêt. Eh bien, parfois, on ne peut même pas distinguer les différentes espèces d'arbres. Le secteur forestier devient très complexe compte tenu des différentes espèces d'arbres. Je comprends que le Nouveau-Brunswick abrite la forêt connue sous le nom de forêt acadienne, laquelle compte de multiples espèces. Elle est très diversifiée. Je crois donc qu'il est important que notre ministère dispose d'une composante solide en matière de ressources naturelles, qui s'occupe précisément du secteur forestier et veille à ce qu'il continue de prospérer, de croître et de se développer.

Nous avons déjà vu la tournure que nos relations avec les États-Unis ont prise. Pour le Canada dans son ensemble, il s'agit, à mon avis, d'un avertissement selon lequel nous ne pouvons pas nous permettre d'être trop dépendants de l'énorme marché que sont les États-Unis d'Amérique. L'idée que nous nous faisons de notre capacité à vendre nos produits et services à plus de 300 millions de personnes tout juste au sud de notre province grâce à un libre-échange s'est estompée. Dans un contexte d'effritement des relations traditionnelles que nous entretenions depuis des années, je pense que nous avons une excellente occasion, en tant que personnes du Nouveau-Brunswick et du Canada, de dire : Nous devons tracer notre propre voie pour l'avenir. Nous devons tracer cette voie en faisant preuve d'innovation et en tirant parti des nombreuses ressources dont nous disposons dans notre pays. Le Nouveau-Brunswick ne fait pas exception. Nous disposons d'une énorme quantité de ressources ici même.

When we look at the natural gas side of it... I know we've lost the development, but we on this side are not going to quit because we know it's important. We're talking about a potential 70 trillion cubic feet of natural gas right under our feet. Through moderate development, it could generate \$13 billion—that's \$13 billion with a "b"—in direct investment and \$8 billion in indirect investment over 20 years. That would even include \$1.6 billion for Indigenous groups. We have to get our Indigenous friends and neighbours and different groups representing Indigenous peoples on board as well. We're looking at over 20 000 direct and indirect jobs during the same timespan. I'm not talking about 20 000 minimum-wage jobs. I'm talking about 20 000 well-paying jobs with salaries, benefits, and pensions not coming from the public sector. There's a change. Think of that. We could actually see our private sector explode. The opportunities are endless, but, again, the government has dropped "development". All that prosperity and potential just sit there. It just sits there while the members opposite struggle with balancing books, while they—

(Interjections.)

Mr. Austin: That's true. They don't really struggle. They just blow it.

16:00

The deficit is there. The debt is growing. Services are still being cut. The hungry will continue to be hungry with cuts to food banks. Make no mistake about it. At some point in the near future, this government is going to have to figure out where it's going to get the money from.

(Interjections.)

Mr. Austin: We will. In three and a half years, we'll come in and clean up the mess. We do it every time.

Otherwise, this government is going to have to decide to raise taxes. I know Liberals love raising taxes. Build the programs, give the free stuff, and let people pay for it later. That's how it works with Liberal governments.

Lorsqu'on examine la question relative au gaz naturel... Je sais que nous avons perdu l'aspect lié au développement, mais, de notre côté de la Chambre, nous ne baisserons pas les bras, car nous savons que l'enjeu est important. Nous parlons d'un potentiel de 70 billions de pieds cubes de gaz naturel juste sous nos pieds. Grâce à une mise en valeur modérée, le gaz naturel pourrait générer 13 milliards de dollars — oui, 13 milliards — en investissements directs et 8 milliards en investissements indirects sur 20 ans. Cette somme comprendrait même 1,6 milliard pour les communautés autochtones. Nous devons également obtenir le soutien de nos amis et voisins autochtones et des différents groupes qui représentent les peuples autochtones. Le tout pourrait représenter plus de 20 000 emplois directs et indirects au cours de la même période. Je ne parle pas de 20 000 emplois au salaire minimum. Je parle de 20 000 emplois bien rémunérés et de salaires, d'avantages sociaux et de pensions qui ne proviennent pas du secteur public. Voilà du changement. Pensez-y. Nous pourrions assister à une explosion de notre secteur privé. Les possibilités sont illimitées, mais, encore une fois, le gouvernement a délaissé la composante « développement ». Toute la prospérité et tout le potentiel restent inexploités. Le tout reste inexploité alors que les gens d'en face se débattent pour équilibrer les comptes, pendant qu'ils...

(Exclamations.)

M. Austin : Le tout est vrai. Les gens d'en face ne se battent pas vraiment. Ils se contentent de tout gâcher.

Le déficit est là. La dette augmente. Les services continuent de faire l'objet de compressions. Les personnes qui souffrent de la faim continueront d'avoir faim en raison des compressions dans les banques alimentaires. Ne vous méprenez pas. Dans l'avenir, le gouvernement devra déterminer où il trouvera l'argent.

(Exclamations.)

M. Austin : Nous réglerons le tout. Dans trois ans et demi, nous viendrons nettoyer le gâchis. Nous le faisons chaque fois.

Autrement, le gouvernement actuel devra décider d'augmenter les impôts. Je sais que les Libéraux adorent augmenter les impôts. On élabore des programmes, fournit des choses gratuitement et laisse

I understand that ideology. I understand that thought process from my counterparts, my colleagues on the left side—to my left.

With that, we've given the government members a path. We've said: Look, you can have your programs, you can have your free stuff, you can balance books, and here's the vision to do it. What did they do? They just said: No thanks, we'll just run some deficits and build the debt up. NB Power has a \$7.1-billion debt. I'm not quite sure what we're going to do with that. Let's just add on to the provincial debt as well. Let's just build on that provincial debt so we can close a few hospitals in three or four years. Maybe a school or two can get amalgamated. Forget about filling those potholes. There isn't any money to do that because this government has chosen to take us back to the Stone Age with this debt.

Mr. Deputy Speaker, at the end of the day, I'm somewhat optimistic—cautiously optimistic—when we talk about splitting the department. Maybe now with two ministers... I know the Minister of Natural Resources is a go-getter. He understands the natural resource side of it, and I think he just wants to jump in with both feet. We saw the minister's statement on resource development not too long ago. He's pretty keen.

Our job is going to be holding him to those words. The minister talks a big game, but we have to see the work. We have to see the mines open. We have to see the resource development happening in New Brunswick. We have to see these things happening. We will be here to hold your hand through it all, minister. We've got your back on this. That's important.

I don't take away from the Minister of Energy. We'll talk about the finance thing another day, but the minister has a very heavy weight on his shoulders with energy. I don't mean to burst his bubble, but 12 months of sitting in a review is not going to tell us anything different about NB Power that we don't already know. We know the challenges. It's just going to be some

les gens payer plus tard. Voilà comment fonctionnent les gouvernements libéraux. Je comprends leur idéologie. Je comprends le raisonnement de mes homologues, de mes collègues du côté gauche — à ma gauche.

Dans les circonstances, nous avons indiqué aux parlementaires du côté du gouvernement la voie à suivre. Nous leur avons dit : Écoutez, vous pouvez élaborer vos programmes, fournir des choses gratuitement, équilibrer les comptes, et voici la vision pour y parvenir. Qu'ont fait les gens d'en face? Ils ont simplement dit : Non merci, nous nous contenterons d'accumuler des déficits et d'augmenter la dette. Énergie NB a une dette de 7,1 milliards de dollars. Je ne sais pas trop ce que nous en ferons. Alourdissons simplement la dette provinciale. Alourdissons simplement la dette provinciale pour que nous puissions fermer quelques hôpitaux dans trois ou quatre ans. Peut-être qu'une ou deux écoles pourraient être fusionnées. Oublions la réparation des nids-de-poule. Il n'y a pas d'argent à y consacrer, car le gouvernement a choisi de nous ramener à l'âge de pierre à cause de la dette.

Monsieur le vice-président, en fin de compte, je suis plutôt optimiste — d'un optimisme prudent — quant à la scission du ministère. Peut-être que, maintenant, les deux ministres... Je sais que le ministre des Ressources naturelles est un fonceur. Il comprend les enjeux liés aux ressources naturelles, et je pense qu'il veut simplement s'y consacrer pleinement. Nous avons vu il n'y a pas si longtemps la déclaration du ministre sur la mise en valeur des ressources. Il est très enthousiaste.

Notre travail consistera à veiller à ce que le ministre tienne sa parole. Le ministre fait de grandes promesses, mais nous voulons voir des résultats concrets. Nous voulons voir les mines ouvrir. Nous voulons voir la mise en valeur des ressources se concrétiser au Nouveau-Brunswick. Nous voulons voir les choses se concrétiser. Nous serons là pour vous accompagner tout au long du processus, Monsieur le ministre. Nous vous soutenons dans ce processus. C'est important.

Je ne minimise pas le rôle du ministre de l'Énergie. Nous parlerons des questions financières un autre jour, mais le ministre a une lourde responsabilité en ce qui concerne la question de l'énergie. Je ne veux pas lui faire perdre ses illusions, mais 12 mois d'examen ne nous apprendront rien de nouveau sur Énergie NB. Nous connaissons les défis à relever. Il faudra

tough decisions that are going to have to be made. This minister is going to have to tackle them. If he doesn't, then, again, we will in three and a half years, I guess.

Mr. Deputy Speaker, I appreciate the opportunity to speak today on this bill and the splitting of the department. I genuinely wish both ministers well. They have a lot to tackle, and we'll be there to provide advice and guidance. We'll show them how to do it all along the way. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Hogan: Thank you, Mr. Deputy Speaker. It's a pleasure to rise to speak on this seemingly innocuous bill this afternoon. You know, splitting Natural Resources and Energy Development—minus the development, as my learned colleague has already spoken about—seems quite simple. However, this province was built on natural resources. In 1867, when New Brunswick joined Confederation, the Miramichi was a great shipbuilding centre.

(Interjections.)

16:05

Mr. Hogan: Yes, the mighty Miramichi. I mean, we were a have province. We were a have province because of our natural resources. It's funny how natural resources and natural gas have the same word in them—natural. One might think that putting Energy with the Department of Finance would be a good thing, although I can't imagine the size of that portfolio. It might be natural. There could naturally be the development of natural gas.

This is a great mystery to me. How can we have such a huge projected budget deficit yet have to cut the budgets of almost every department? At the same time, we're putting our most vulnerable students and our most vulnerable children in jeopardy.

Having a focus specifically on energy, and on energy development, which I would appreciate, would be admirable. We know that there are significant challenges with energy development and production in

simplement prendre des décisions difficiles. Le ministre devra s'y attaquer. S'il ne le fait pas, alors, encore une fois, nous le ferons dans trois ans et demi, je suppose.

Monsieur le vice-président, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer aujourd'hui au sujet du projet de loi et de la scission du ministère. Je souhaite sincèrement bonne chance aux deux ministres. Ils ont du pain sur la planche, mais nous serons là pour leur fournir des conseils et des orientations. Nous leur montrerons comment s'y prendre tout au long du processus. Merci, Monsieur le vice-président.

M. Hogan : Merci, Monsieur le vice-président. J'ai le plaisir de prendre la parole cet après-midi au sujet du projet de loi qui semble inoffensif. Vous savez, scinder le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie — sans le développement, comme mon éminent collègue en a déjà parlé — semble très simple. Toutefois, la province a été bâtie grâce aux ressources naturelles. En 1867, lorsque le Nouveau-Brunswick est entré dans la Confédération, la région de la Miramichi était un important centre de construction navale.

(Exclamations.)

M. Hogan : Oui, la majestueuse région de la Miramichi. Je veux dire, notre province était une province nantie. Notre province était nantie grâce à nos ressources. Il est curieux que les expressions « ressources naturelles » et « gaz naturel » comprennent le même mot — « naturel ». On pourrait penser qu'intégrer le portefeuille de l'Énergie au ministère des Finances serait une bonne idée, même si j'ai du mal à m'imaginer la taille d'un tel portefeuille. C'est peut-être naturel. Il pourrait naturellement y avoir une mise en valeur du gaz naturel.

Cela reste pour moi un grand mystère. Comment pouvons-nous prévoir un déficit budgétaire aussi important, alors que nous procédons à des réductions dans les budgets de presque tous les ministères? En même temps, nous mettons en péril nos élèves et nos enfants les plus vulnérables.

Il serait admirable de se concentrer sur l'énergie en particulier, ainsi que le développement de l'énergie, et j'en serais reconnaissant. Nous savons que d'importants défis se posent dans les secteurs du

the province. We know that we have great opportunities with natural resources in the province. We have a deepwater port in Belledune, and we have great opportunities there to mine our precious metals and ship them. It would be nice if we refined some stuff in the province before we shipped it off, but that opportunity currently exists.

It would be nice if there were a trans-Canadian pipeline that came to New Brunswick and maybe even passed into Nova Scotia. It'd be nice if it didn't go to Sept-Îles and stop there. We could make use of the oil and natural gas that we depend on so much, as we make use of the money from Alberta that supports the programs that we have here and that we get through transfer payments from the federal government.

It seems quite simple. We just want to split one department, Natural Resources and Energy Development, into two departments, the Department of Natural Resources and the Department of Energy. It's a strange combination to have Energy with Finance, although, certainly, I would think that the Finance Minister would be looking at energy development, saying: This could be the silver lining to our energy problems and our energy debt in this province.

You know, this morning, I listened to CBC, and people were talking about the subsidies provided to some of the NB Power users in our province. There was some criticism by... I don't know which individual it was on the radio. NB Power or the ratepayers or... There seems to be some confusion as to who pays for things in the province. All I know is that there's only one taxpayer in the country. At the local level, the provincial level, and the federal level, we all pay the taxes. We all pay the freight to ship because that's how it works.

I'm deeply, deeply concerned that there doesn't appear to be an energy development plan to address the growing debt at NB Power, to address the deficit being run by this government, or to generate revenue. We know from past Liberal governments that they spend and they run deficits, and then, the next logical progression is that they tax—tax the people. Well, I don't think that people can be taxed any more.

développement et de la production de l'énergie dans la province. Nous savons que les ressources naturelles offrent de grandes possibilités à notre province. Nous avons un port en eau profonde à Belledune et, à cet endroit, nous avons d'excellentes occasions de miner nos métaux précieux et de les expédier. Il serait bien que nous puissions transformer des ressources dans la province avant de les expédier ailleurs, et c'est une possibilité qui s'offre à nous actuellement.

Il serait bien qu'un pipeline transcanadien se rende au Nouveau-Brunswick et même peut-être jusqu'en Nouvelle-Écosse. Ce serait encore mieux qu'il ne s'arrête pas à Sept-Îles. Nous pourrions nous servir du pétrole et du gaz naturel dont nous dépendons tant, tout comme nous nous servons de l'argent provenant de l'Alberta qui soutient nos programmes et que nous recevons au moyen des paiements de transfert du gouvernement fédéral.

Le tout semble assez simple. Nous voulons simplement scinder un ministère, soit le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, en deux ministères, soit le ministère des Ressources naturelles et le ministère de l'Énergie. Il semble un peu étrange de jumeler le ministère de l'Énergie et le ministère des Finances, même si, bien sûr, j'imagine que le ministre des Finances examine le développement de l'énergie et se dit : Voilà peut-être une solution à nos problèmes d'énergie et à notre endettement qui y est associé.

Vous savez, ce matin, j'ai écouté la CBC, et des gens parlaient des subventions fournies à certains clients d'Énergie NB dans notre province. Des critiques ont été lancées par... Je ne sais pas qui est passé à l'émission de radio. Énergie NB, les clients ou... Il semble y avoir de la confusion quant à savoir qui paie certaines choses dans la province. Tout ce que je sais, c'est qu'il n'y a qu'un contribuable dans le pays. À l'échelle locale, à l'échelle provinciale et à l'échelle fédérale, nous payons tous des impôts. Nous payons tous le coût du transport des produits, car c'est ainsi que les choses fonctionnent.

Je suis très, très préoccupé par le fait qu'il semble n'y avoir aucun plan de développement de l'énergie pour régler la question de la dette croissante d'Énergie NB et du déficit enregistré par le gouvernement actuel ou pour générer des recettes. Nous savons, grâce aux gouvernements libéraux précédents, que les Libéraux dépensent de l'argent, qu'ils enregistrent des déficits et que la prochaine étape logique, c'est qu'ils imposent

When we were in government, we didn't raise any taxes. We lowered them. We lowered them. We lowered the taxes, lowered the debt, and lowered the amount of money it cost to service the debt by almost \$100 million per year. In the blink of an eye—six months—it was gone. Six months—six months.

16:10

Now, I'm just as encouraged as my colleague is by the proposed development of natural resources. I hope it can happen in a timely fashion. Heaven knows we've talked about the development of natural resources in certain parts of our province. Sisson is a perfect example. That has been talked about for decades, but it's never happened.

(Interjections.)

Mr. Hogan: I'm very pleased, Mr. Deputy Speaker, that the Minister of Natural Resources is assuring me that that will happen. Adex in Mount Pleasant also has tungsten. Adex has been refurbished by the individual who owns it, and I believe he is just waiting for Sisson Mines to get going, to start developing that resource. We will see the opportunity in Adex follow right along. What does that mean? That means more employment, more royalties, and a good reason to narrow the focus of natural resources to just that. However, I fail to understand how the development of natural gas doesn't fit within Natural Resources. It seems to me that the natural gas in the province is a natural resource. One would think we would keep that together to keep our eye on the ball.

My biggest fear about splitting this department into two is that we lose sight of the prize and don't do everything we possibly can to develop energy, be it green energy, renewable energy, or natural gas. We need the revenue stream in the province. We've grown by leaps and bounds in terms of population, and we would like to keep people here. We have massive needs in Education, Health, Social Development, and the Department of Transportation and Infrastructure. I would think if we were looking to split anything, it

les gens. Eh bien, je doute que les gens puissent être imposés davantage.

Lorsque nous étions au pouvoir, nous n'avons pas augmenté les impôts. Nous les avons réduits. Nous les avons réduits. Nous avons réduit les impôts, nous avons réduit la dette et nous avons réduit la somme d'argent nécessaire pour assurer le service de la dette d'environ 100 millions de dollars par année. En un claquement de doigts — en six mois —, le tout a disparu. Six mois — six mois.

Bon, je suis tout aussi encouragé que mon collègue par le projet de mise en valeur des ressources naturelles. J'espère que cela peut se faire en temps opportun. Dieu sait que nous avons parlé de la mise en valeur des ressources naturelles dans certaines régions de notre province. Le projet Sisson est un exemple parfait. On en parle depuis des décennies, mais le tout ne s'est jamais concrétisé.

(Exclamations.)

M. Hogan : Je suis très content, Monsieur le vice-président, que le ministre des Ressources naturelles m'assure que la situation se produira. Adex, à Mount Pleasant, compte également un gisement de tungstène. Adex a été remis à neuf par son propriétaire, qui, selon moi, attend simplement le lancement des activités de la mine Sisson pour entamer la mise en valeur de la ressource. Nous verrons alors le projet Adex prendre son élan lui aussi. Que cela veut-il dire? Cela veut dire davantage d'emplois, plus de redevances, et une bonne raison de limiter le dossier des ressources naturelles uniquement à cela. Toutefois, je n'arrive pas à comprendre comment la mise en valeur du gaz naturel ne relève pas du ministère des Ressources naturelles. Il me semble que le gaz naturel dans la province constitue une ressource naturelle. On serait porté à croire qu'il faudrait garder les éléments ensemble pour ne pas perdre de vue l'objectif.

En ce qui concerne la division en deux du ministère, ma plus grande crainte est que nous perdions de vue l'objectif et que nous ne fassions pas tout ce que nous pouvons pour mettre en valeur les ressources énergétiques, qu'il s'agisse d'énergie verte, d'énergie renouvelable ou du gaz naturel. La province a besoin de la source de recettes qui en découle. Notre population a augmenté énormément, et nous aimerions garder les gens ici. D'énormes besoins se font sentir au sein d'Éducation, de Santé, de Développement

would be that department. Transportation could focus on transportation, and Infrastructure could focus on infrastructure, or supply and services, like it used to. Sometimes, splitting something up doesn't necessarily make it better. It's just shuffling the deck, or rearranging the deck chairs on the Titanic, as it were.

If there were a minister devoted to energy development, I would be much happier. It's not that I don't have faith in the minister. I do. I know it kills the minister to have to run the massive deficits that he is running. He wants the best for this province, the same as I do. He's making tough choices. He's telling the other departments: If you want more money, where is it going to come from? I wish him the very best of luck with that.

Perhaps he can find that additional revenue through his other portfolio, Energy. Then we wouldn't have to cut \$43 million from Education. We could have library assistants. We could have ISD. We wouldn't put in jeopardy the social and emotional development of our children. We could have these things. We could fill potholes. We could all drive on roads like they have in the northern part of the province. I know the people in my riding would certainly love to have paved roads—a little less chipseal and a little more asphalt.

Mr. Deputy Speaker: State your point of order.

16:15

Rappel au Règlement / Point of Order

M. M. LeBlanc : Monsieur le vice-président, le projet de loi 29 vise à remplacer le renvoi à « ministre responsable de l'Énergie » par « ministre de l'Énergie » et à diviser la scission du ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie en deux ministères distincts. Le parlementaire du côté de l'opposition parle des transports, de l'infrastructure, de l'éducation et du développement social. En fait, il parle un peu de tous les sujets. J'aimerais peut-être que le parlementaire du

social et de Transports et Infrastructure. Si nous envisagions de diviser un ministère, à mon avis, ce serait celui-là. Le ministère des Transports pourrait se concentrer sur les transports, et le ministère de l'Infrastructure pourrait se concentrer sur l'infrastructure ou l'approvisionnement et les services, comme il le faisait auparavant. Parfois, diviser une chose ne la rend pas nécessairement meilleure. Il ne s'agit que de brasser les cartes ou de réorganiser les chaises sur le pont du Titanic, comme on dit.

S'il y avait un ministre chargé uniquement du développement de l'énergie, je serais bien plus heureux. Je ne dis pas que manque de confiance envers le ministre actuel. J'ai confiance en lui. Je sais qu'il est déchirant pour lui de devoir accumuler des déficits aussi importants. Il veut le meilleur pour la province, comme moi. Il fait des choix difficiles. Il dit aux autres ministères : Si vous voulez plus d'argent, d'où viendra-t-il? Je lui souhaite la meilleure des chances à cet égard.

Le ministre pourrait peut-être trouver les recettes additionnelles au moyen de son autre portefeuille, celui de l'énergie. Ainsi, nous n'aurions pas à réduire de 43 millions de dollars le budget de l'éducation. Nous pourrions avoir des aides-bibliothécaires. Nous pourrions avoir une PSI. Nous ne mettrions pas en danger le développement socioaffectif de nos enfants. Nous pourrions avoir tous les éléments mentionnés. Nous pourrions réparer les nids de poule. Nous pourrions tous conduire sur des routes comme celles du nord de la province. Je sais que les gens dans ma circonscription aimeraient certainement avoir des routes pavées — un peu moins d'enduit superficiel et un peu plus d'asphalte.

Le vice-président : Exposez votre rappel au Règlement.

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. M. LeBlanc: Mr. Deputy Speaker, Bill 29 aims to replace the reference to "Minister responsible for Energy" with "Minister of Energy" and divide the Department of Natural Resources and Energy Development into two separate departments. The opposition member is talking about transportation, infrastructure, education, and social development. In fact, he's talking a little about every topic. I would like

côté du gouvernement revienne au projet de loi relatif aux domaines des ressources naturelles et de l'énergie.

Le vice-président : Je rappelle à l'ensemble des parlementaires que nous nous devons de nous en tenir au contenu du projet de loi 29. Je rappelle au député de Woodstock-Hartland qu'il doit s'en tenir au contenu du projet de loi 29.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 29 / Debate on Second Reading of Bill 29

M. Hogan : Merci, Monsieur le vice-président. Je vais essayer de m'en tenir au projet de loi 29 ; je donnais tout simplement certains exemples. Le développement de nos ressources naturelles et des sources d'énergie disponibles dans notre province nous donnerait l'accès à l'argent dont nous avons besoin. Il s'agit de sommes qui sont vraiment nécessaires pour offrir les services aux gens du Nouveau-Brunswick.

Through energy development and, in particular, the development of natural gas... I don't want to harp on natural gas, but it would certainly seem to me to be a good place to start. In energy development, we have at least three windmill fields that I'm aware of for renewable energy. I think they're going to help a lot.

I'm not sure where NB Power is anymore in terms of looking at small modular nuclear reactors. My understanding was that perhaps OPG had one that it was ready to bring to market. By bringing that energy to market, we could sell that energy. If we were lucky enough to do that, then we could pay for Social Development and Education. That's why energy development is so important. It's not going off topic to talk about the fact that we have pothole-ridden roads or the fact that we've cut key things. We've cut the funding that we give to food banks in half. If we developed our natural resources, our energy resources in the province, then we would certainly have the opportunity to pay for these things that are so vital to all our citizens.

Having the Department of Natural Resources and Energy Development as one certainly gathers a great deal of expertise in one office, where people can work together more closely and develop natural resources, including natural energy resources, together. Putting

the government member to return to the bill on natural resources and energy.

Mr. Deputy Speaker: I remind all members that we need to stay on Bill 29. I remind the member for Woodstock-Hartland that he must stay on Bill 29.

Debate on Second Reading of Bill 29 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 29

Mr. Hogan: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I'm going to try to stick to Bill 29; I was just giving examples. Developing the natural resources and energy sources that are available in our province would give us access to the money we need. This money is really needed to provide services to New Brunswickers.

Grâce au développement de l'énergie et, en particulier, au développement du gaz naturel... Je ne veux pas revenir sur le gaz naturel, mais il me semble que ce serait certainement une bonne place où commencer. Sur le plan du développement de l'énergie, nous avons au moins trois parcs éoliens destinés à l'énergie renouvelable dont j'ai connaissance. À mon avis, ils aideront beaucoup.

Je ne sais plus où se situe Énergie NB pour ce qui est de l'examen des petits réacteurs modulaires. D'après ce que j'ai compris, OPG en avait peut-être un qui était prêt à être mis sur le marché. Si nous acheminions une telle énergie jusqu'aux marchés, nous pourrions la vendre. Si nous sommes assez chanceux pour ce faire, alors nous pourrions payer pour Développement social et Éducation. Voilà pourquoi le développement de l'énergie est si important. Ce n'est pas être hors sujet que de parler du fait que nous avons des routes remplies de nids-de-poule ni que nous avons effectué des compressions à des éléments clés. Nous avons réduit de moitié le financement versé aux banques alimentaires. Si nous développons nos ressources naturelles, nos ressources énergétiques dans la province, nous aurions alors certainement l'occasion de payer les éléments qui sont si essentiels pour tous nos résidents.

Le fait que le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie soit un ministère unique permet certainement de réunir beaucoup d'expertise dans un seul bureau, où les gens peuvent travailler ensemble plus étroitement et développer ensemble les

Energy with Finance and Treasury Board just makes me a little nervous, that's all. It has nothing to do with the individual at the top of the ministry because I think that individual is capable. However, I worry that energy development is going to get lost in the shuffle because Finance and Treasury Board is such a massive, massive, massive, massive undertaking. That's why it's so important that we take the time to examine what it is that the government is asking us to do with this legislation.

I look forward to asking more questions about the advisability of splitting these two departments... It's splitting this one department into two because it's not two departments. It's one department being split into two. Why is that advisable, and what benefit is there going to be for the people of the province? How are we going to benefit from that? It's kind of like studying a problem for a year. We know what a study is. If you really don't want to do anything about something, then just study it. At least that's my experience.

16:20

We have a big problem with energy, energy development, and energy infrastructure in the province. I'm not sure how having that wrapped up in one department with Finance is going to work or whether that's a great idea. I'm sure we'll get into more of the details when the bill goes to committee. Thank you very much, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Are there any more speakers for second reading of Bill 29?

Deuxième lecture / Second Reading

(**Le vice-président** met la question aux voix ; le projet de loi 29, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

ressources naturelles, dont les ressources énergétiques naturelles. Le fait d'inclure la portion Énergie avec le ministère des Finances et du Conseil du Trésor me rend simplement un peu nerveux, c'est tout. Cela n'a rien à voir avec la personne qui est à la tête du ministère parce que je pense que cette personne est compétente. Toutefois, ce qui m'inquiète, c'est que le développement de l'énergie sera mis aux oubliettes parce que Finances et Conseil du Trésor est une organisation tellement massive. C'est pourquoi il est si important que nous prenions le temps d'examiner ce que le gouvernement nous demande de faire avec le projet de loi.

J'ai hâte de poser plus de questions sur la pertinence de diviser les deux ministères... C'est la division d'un seul ministère en deux parce qu'il ne s'agit pas de deux ministères. Il s'agit d'un seul ministère qui est divisé en deux. Pourquoi une telle division est-elle recommandée et quels en seront les avantages pour les gens de la province? Comment bénéficierons-nous d'une telle division? C'est un peu comme étudier un problème pendant un an. Nous savons ce qu'est une étude. Si on ne veut vraiment pas avoir à traiter quelque chose, alors on n'a qu'à l'étudier. C'est du moins l'expérience que j'en ai.

Nous avons un sérieux problème pour ce qui est de l'énergie, du développement de l'énergie et de l'infrastructure énergétique dans la province. Je ne suis pas certain que le fait d'intégrer le tout dans un seul ministère avec Finances fonctionnera ni qu'il s'agit d'une excellente idée. Je suis sûr que nous entrerons davantage dans les détails lorsque le projet de loi sera étudié en comité. Merci beaucoup, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Y a-t-il d'autres intervenants à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 29?

Second Reading / Deuxième lecture

(**Mr. Deputy Speaker** put the question, and Bill 29, *An Act to Amend the Executive Council Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 33 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 33

Ms. M. Wilson, after the Deputy Speaker called for continuation of the debate on second reading of Bill 33, *An Act to Amend the Community Funding Act*: Thank you. Mr. Deputy Speaker, colleagues, and residents of my riding of Oromocto-Sunbury, today I rise not only to speak against the technicalities of Bill 33, *An Act to Amend the Community Funding Act*, but also to raise serious concerns about the political, economic, and moral direction that this legislation represents. This bill, if passed, will do more than shift numbers on a spreadsheet. It will reshape the very foundation of municipal governance across New Brunswick. It will do so without adequate consultation, without full transparency, and without a commitment to equity, especially for rural communities such as those I represent in Oromocto-Sunbury.

It is easy to be seduced by language that promises modernization, reform, and efficiency. However, beneath these words lies a top-down approach that threatens to centralize power, marginalize small towns, and replace partnership with paternalism.

Let us begin by acknowledging what is commendable in this government's intention. Yes, municipalities have long operated under outdated formulas. Yes, a new approach to funding is needed, one that reflects today's economic realities. Yes, predictability, transparency, and stability should be at the heart of any community funding model. However, noble intent does not absolve poor execution, Mr. Deputy Speaker. The people of Oromocto-Sunbury, from the town of Oromocto to the rural communities of Burton, Lincoln, Haneytown, Geary, Waasis, Rusagonis, Hoyt, Central Blissville, and more, expect more than lofty promises. They expect consultation that is real, not performative. They expect reforms that work for them, not reforms that work on paper but fail in practice. They expect fairness that accounts for their contributions, their needs, and their unique character.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 33 / Debate on Second Reading of Bill 33

M^{me} M. Wilson, à la reprise du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur le financement communautaire* : Merci. Monsieur le vice-président, chers collègues et résidents de ma circonscription d'Oromocto-Sunbury, je prends la parole aujourd'hui non seulement pour m'opposer aux aspects techniques du projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur le financement communautaire*, mais aussi pour soulever de graves préoccupations quant à l'orientation politique, économique et morale que représente le projet de loi. Ce dernier, s'il est adopté, fera plus que déplacer des chiffres sur une feuille de calcul. Il réorganisera la fondation même de la gouvernance municipale dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Cela se fera sans la tenue de consultations appropriées, sans parfaite transparence et sans engagement au chapitre de l'équité, surtout à l'égard des collectivités rurales comme celles que je représente dans Oromocto-Sunbury.

Il est facile d'être charmé par un langage qui promet une modernisation, une réforme et des gains d'efficacité. Toutefois, au-delà des mots se trouve une approche descendante qui menace de centraliser le pouvoir, de marginaliser les petites villes et de remplacer le partenariat par le paternalisme.

Commençons par reconnaître ce qui est louable dans l'intention du gouvernement. Oui, les municipalités ont longtemps mené leurs activités au titre de formules désuètes. Oui, une nouvelle approche quant au financement est nécessaire, une approche qui reflète la réalité économique actuelle. Oui, la prévisibilité, la transparence et la stabilité devraient être au cœur de tout modèle de financement communautaire. Cependant, des intentions nobles n'excusent pas une mauvaise exécution, Monsieur le vice-président. Les gens d'Oromocto-Sunbury, de la ville d'Oromocto aux collectivités rurales de Burton, de Lincoln, de Haneytown, de Geary, de Waasis, de Rusagonis, de Hoyt, de Central Blissville et d'ailleurs, s'attendent à plus qu'à de belles promesses. Ils s'attendent à ce que soient tenues des consultations réelles, non pas des consultations de façade. Ils s'attendent à ce que soient mises en œuvre des réformes qui fonctionnent pour eux, non pas des réformes qui fonctionnent en théorie, mais pas en pratique. Ils s'attendent à de l'équité, une équité qui tient compte de leur contribution, de leurs besoins et de leur caractère unique.

Mr. Deputy Speaker, I will take a moment to recognize the young people of these rural communities as well. Our current young people expect more for their futures. Over the past several weeks, I've had the absolute pleasure of meeting with many of these future grads of Oromocto High School and learning what their plans are for the future. I've been doing this since 2020, when COVID-19 hit, and the grads had no graduation ceremonies at all. I thought: What can we do to recognize these amazing young people who are missing out on their graduation? I find them at local small businesses. Sometimes I go to their homes.

We have Addy from Geary, a rural community in my riding. Addy is going to be a PSW. We have Madeleine, a wonderful young woman from Burton. She's going to be a nursing officer in the military. P.J. from Waasis, another one of my amazing rural communities, is going to study criminology at STU to possibly enter the RCMP one day. Tyler from Rusagonis is going to be an aircraft mechanic in the military. Gavin from Geary is going to trade school. Megan from Burton is going to Dalhousie University. She's going to be taking her Bachelor of Science and hopes to go to medical school and become a gynecologist. These are the young people of tomorrow who expect more from our government in their rural communities.

16:25

Rebecca in Rusagonis is an LPN who is going to take the bridging program to become a registered nurse. There are just a couple more. I'm so proud of these young people. Devin from Burton is going into the electrical trade in the military. Kaden from Burton is going to either join the military or go into policing. Jaedyn from Haneytown is going to become an esthetician. We have to think about these young people and what their future is going to be. Hopefully, they will all stay in the province.

Bill 33 proposes a seismic shift in how funding is calculated and distributed to municipalities. Among its most significant changes are: the introduction of a local government cost index based on economic indicators, such as population growth, construction activity, inflation, and wage trends; the repeal of sections 5 and 6, which provide the legal underpinning for community equalization and unconditional grants;

Monsieur le vice-président, je vais prendre un instant pour rendre aussi hommage aux jeunes qui vivent dans les collectivités rurales mentionnées. Les jeunes d'aujourd'hui s'attendent à plus pour leur avenir. Au cours des dernières semaines, j'ai eu l'immense plaisir de rencontrer bon nombre des futurs diplômés de la Oromocto High School et de connaître leurs plans d'avenir. J'ai commencé à faire de telles rencontres en 2020, lorsque la pandémie de COVID-19 a frappé et que les diplômés n'avaient plus du tout de cérémonie de remise des diplômes. Je me suis dit : Que pouvons-nous faire pour rendre hommage à ces jeunes extraordinaires qui ratent leur remise de diplômes? Je les rencontre dans de petites entreprises locales. Parfois, je me rends à leur domicile.

Il y a Addy, de Geary, une collectivité rurale de ma circonscription. Addy veut devenir préposée aux services de soutien à la personne. Il y a Madeleine, une magnifique jeune femme de Burton. Elle veut devenir officière en soins infirmiers dans l'armée. P.J., de Waasis, une autre de mes incroyables collectivités rurales, ira étudier en criminologie à STU pour possiblement entrer dans la GRC un jour. Tyler, de Rusagonis, veut devenir mécanicien d'aéronefs dans l'armée. Gavin, de Geary, fréquentera l'école des métiers. Megan, de Burton, ira à la Dalhousie University. Elle fera un baccalauréat ès sciences et espère entrer à la faculté de médecine pour devenir gynécologue. Voilà les jeunes de demain qui s'attendent à plus de notre gouvernement dans leur collectivité rurale.

Rebecca, de Rusagonis, est infirmière auxiliaire autorisée et elle suivra le programme passerelle afin de devenir infirmière immatriculée. Il n'y en a que quelques-uns de plus. Je suis si fière de ces jeunes. Devin, de Burton, a choisi un métier dans le domaine de l'électricité dans l'armée. Kaden, de Burton, va se joindre à l'armée ou à la police. Jaedyn, de Haneytown, deviendra esthéticienne. Nous devons penser à ces jeunes et à ce que l'avenir leur réserve. Espérons qu'ils demeureront tous dans la province.

Le projet de loi 33 propose une profonde transformation de la façon dont le financement est calculé et distribué aux municipalités. Parmi les changements les plus importants, mentionnons : l'introduction d'un indice des coûts des gouvernements locaux fondé sur des indicateurs économiques, tels que la croissance démographique, les activités dans le domaine de la construction,

the introduction of conditional funding models, tying grants to provincial performance outcomes and compliance with regional collaboration goals; the establishment of a capital renewal grant distributed at the minister's discretion until 2031 without a binding or transparent formula; and the sweeping powers granted to the Lieutenant-Governor in Council, allowing changes to tax base calculations, equalization levels, and funding eligibility without public or legislative scrutiny. This is not just a budgetary update. This is a comprehensive restructuring that shifts power from local councils to provincial bureaucracies and concentrates decision-making authority in the hands of Cabinet.

At the heart of New Brunswick's *Community Funding Act* was a simple principle: equity. It acknowledged that communities have different starting points. Not every town has the tax base of Dieppe or the population growth of Moncton. The Act aimed to correct for those imbalances, not by creating dependency but by ensuring dignity. Bill 33 breaks from that legacy. By tying funding to growth-based indicators, such as population and building starts, it inherently favours fast-growing urban centres and penalizes communities that have chosen stability or face natural constraints on expansion.

Let's talk about Gagetown, a proud village with deep roots, a rich heritage, and a small, stable population. Under Bill 33, the village of Gagetown may receive less simply because it doesn't have the space to build sprawling subdivisions. Are we saying that Gagetown's value lies not in its community strength but in the number of building permits it issues? Consider Lincoln, a semirural, unincorporated area that functions as a critical connector between Fredericton and Oromocto. It has a limited commercial tax base but enormous strategic importance. Under this bill, Lincoln risks being seen as a liability because it doesn't fit the urban metrics that this funding model values.

l'inflation et les tendances salariales ; l'abrogation des articles 5 et 6, qui fournissent les fondements juridiques pour les subventions de péréquation communautaires et les subventions inconditionnelles ; l'introduction de modèles de financement conditionnel, qui lient les subventions à des indicateurs de rendement provinciaux et à la conformité à des objectifs de collaboration régionaux ; l'établissement d'une subvention de renouvellement des immobilisations qui sera distribuée à la discrétion du ministre jusqu'en 2031 sans formule contraignante ni transparente ; les vastes pouvoirs accordés au lieutenant-gouverneur en conseil, lesquels permettent des changements liés aux calculs de l'assiette fiscale, aux niveaux de péréquation et à l'admissibilité au financement sans examen public ni législatif. Il ne s'agit pas simplement d'une mise à jour budgétaire. Il s'agit d'une restructuration en profondeur qui transfère le pouvoir des conseils locaux vers une bureaucratie provinciale et qui concentre la prise de décisions entre les mains du Cabinet.

Au coeur de la *Loi sur le financement communautaire* du Nouveau-Brunswick, il y avait un principe simple : l'équité. Elle reconnaissait que les collectivités se trouvent à des étapes différentes. Ce ne sont pas toutes les villes qui ont l'assiette fiscale de Dieppe ni la croissance démographique de Moncton. La loi visait à corriger de tels déséquilibres, non pas en créant une dépendance, mais en assurant la dignité. Le projet de loi 33 se dissocie de cet héritage. En liant le financement à des indicateurs basés sur la croissance, comme la population et les mises en chantier, le projet de loi favorise intrinsèquement les centres urbains à la croissance rapide et pénalise les collectivités qui ont choisi la stabilité ou qui sont aux prises avec des contraintes naturelles pour ce qui est de l'expansion.

Parlons de Gagetown, un fier village solidement enraciné qui compte un riche patrimoine et une petite population stable. Sous le régime du projet de loi 33, le village de Gagetown peut recevoir moins d'argent simplement parce qu'il n'a pas l'espace pour construire des lotissements résidentiels tentaculaires. Disons-nous que la valeur de Gagetown réside non pas dans la force de sa communauté, mais dans le nombre de permis de construction qu'il délivre? Prenons Lincoln, une région semi-rurale non constituée en municipalité qui agit comme lien essentiel entre Fredericton et Oromocto. Elle a une assiette fiscale commerciale limitée, mais une importance stratégique énorme. Au titre du projet de loi, Lincoln risque d'être considérée comme un fardeau parce qu'elle ne cadre

As I read through all these very important facts, memories of growing up in this area and of being here my entire life are flooding in. At one time, Lincoln was the only way to get to Fredericton. The highway didn't exist. Every spring, Lincoln flooded. Every spring, if you didn't get to Fredericton on time to get your groceries or shopping done, you were not getting through.

Equity means recognizing that rural communities are not failed urban centres. They are different by design, and they serve functions that cities cannot. Penalizing them for not growing fast enough is a betrayal of the very purpose of community equalization.

One of the more insidious changes in Bill 33 is the shift from unconditional to conditional grants. For decades, municipalities received support from the province and used it at their discretion to meet local needs, be it road repairs in Burton, recreation programs in Geary, or waste water systems in Oromocto. Now, funding may be contingent upon meeting provincial benchmarks or aligning with regional strategies set at higher levels.

16:30

Let me ask: Who sets those benchmarks? Who decides what performance looks like? Are we to tell the town of Oromocto, with its unique status as a garrison town and regional service hub, that its priorities must be subordinate to standardized metrics? Should its council, which meets face-to-face with residents every day, have less say over its budget than a department in Fredericton?

When I think of Oromocto, I think of it as being the second-largest military base, home to the military, in the Commonwealth. The largest base, by the way, is in Alberta. The military deserves to be treated with respect. That is definitely a top of priority for us here in New Brunswick.

pas avec les indicateurs urbains que valorise le modèle de financement.

Alors que je lis de tels faits tous très importants, les souvenirs associés au fait que j'ai grandi dans la région mentionnée et que j'y ai passé toute ma vie remontent à la surface. À un moment donné, Lincoln était le seul chemin pour se rendre à Fredericton. L'autoroute n'existait pas. Chaque printemps, Lincoln subissait des inondations. Chaque printemps, si vous n'étiez pas allé à Fredericton à temps pour acheter l'épicerie ou faire votre magasinage, vous ne passiez pas.

L'équité signifie reconnaître que les collectivités rurales ne sont pas des centres urbains ratés. Elles sont différentes de par leur conception, et elles jouent un rôle que les grandes villes n'ont pas. Les pénaliser de ne pas croître assez rapidement constitue une trahison de l'objectif même de la péréquation communautaire.

L'un des changements les plus insidieux contenus dans le projet de loi 33 est la transition de subvention inconditionnelle à subvention conditionnelle. Pendant des décennies, les municipalités ont reçu du soutien du gouvernement provincial et l'ont utilisé à leur discrétion afin de répondre aux besoins locaux, que ce soit pour la réparation de routes à Burton, des programmes récréatifs à Geary ou des systèmes d'eaux usées à Oromocto. Le financement peut désormais dépendre de l'atteinte d'indices de référence provinciaux ou de l'harmonisation avec des stratégies régionales établies à de plus hauts niveaux.

Laissez-moi poser la question suivante : Qui établit les indices de référence en question? Qui décide ce à quoi ressemble le rendement? Disons-nous à la ville d'Oromocto, qui a un statut unique de ville de garnison et de centre de services régional, que ses priorités doivent être subordonnées à des indicateurs normalisés? Son conseil, qui rencontre des gens en personne chaque jour, devrait-il avoir moins de poids par rapport à son budget qu'un ministère à Fredericton?

Quand je pense à Oromocto, je me dis qu'il s'agit de la deuxième base militaire, base qui accueille des forces armées, en importance dans le Commonwealth. En passant, la plus grande base est en Alberta. Les militaires méritent qu'on les traite avec respect. C'est certainement une de nos grandes priorités ici au Nouveau-Brunswick.

Municipalities should not be reduced to funding applicants. They have elected governments that understand their communities. They are not delivery arms of the province. They are governments in their own right. This bill does not respect that autonomy. It seeks to override it.

Let's speak frankly about administrative capacity. The new funding regime demands more from municipalities—more reporting, more data collection, and more compliance with performance frameworks. These demands may be manageable in Saint John, where a dedicated municipal staff can navigate provincial regulations with ease, but in communities such as Upper Gagetown, Haneytown, Werral, and Enniskillen, where a single administrator may be responsible for finance, planning, and infrastructure, these expectations are crushing.

In some local service districts that recently transitioned into larger municipal structures under local governance reform, administrative capacity is still being developed. Staff members are overworked, budgets are tight, and expertise is limited. Bill 33 introduces complex metrics, population-weighted areas, capital grant application processes, and performance dashboards without offering the tools, funding, or training required to manage them. This is not accountability. This is a slow withdrawal of support under the guise of modernization. If we want excellence in local governance, we must build it, not demand it without investment.

I want to be clear that I support regional collaboration where it is voluntary, organic, and equitable. There are examples of successful partnerships in this province, but what Bill 33 proposes is not collaboration. It is coercion. By making funding contingent on participation in regional plans, the province essentially tells municipalities: Join this initiative, or else.

Let's consider what this means for communities like Burton. These are areas that may not benefit from a one-size-fits-all regional utility board. They may

Les municipalités ne devraient pas être réduites à être des demandeuses de financement. Elles ont des gouvernements élus qui comprennent leurs résidents. Elles ne sont pas l'organe d'exécution du gouvernement provincial. Elles constituent des gouvernements à part entière. Le projet de loi à l'étude ne respecte pas une telle autonomie. Il cherche à la contourner.

Parlons franchement de capacité administrative. Le nouveau régime de financement exige davantage des municipalités — plus de rapports, plus de collecte de données et plus de conformité avec des cadres de rendement. De telles exigences peuvent être gérables à Saint John, où du personnel municipal peut facilement être chargé de veiller au respect des règlements provinciaux, mais dans des collectivités telles que Upper Gagetown, Haneytown, Werral et Enniskillen, où un seul administrateur peut être responsable des finances, de la planification et des infrastructures, ces exigences sont accablantes.

Dans certains districts de services locaux qui ont récemment fait la transition vers de plus grandes structures municipales à la suite de la réforme de la gouvernance locale, la capacité administrative est toujours en cours de développement. Les membres du personnel sont surmenés, les budgets sont serrés et l'expertise est limitée. Le projet de loi 33 introduit des indicateurs complexes, des régions pondérées selon la population, des processus de demande pour des subventions liées aux immobilisations et des tableaux de bord du rendement sans offrir les outils, le financement ni la formation nécessaires à leur gestion. Il ne s'agit pas de reddition de comptes. Il s'agit du lent retrait du soutien sous le couvert de la modernisation. Si nous voulons l'excellence dans la gouvernance locale, nous devons l'édifier, non l'exiger sans investissement.

Je veux indiquer clairement que j'appuie la collaboration régionale lorsqu'elle est volontaire, systématique et équitable. Il y a des exemples de partenariats fructueux dans la province, mais ce que propose le projet de loi 33 n'est pas de la collaboration. Il s'agit de coercition. En rendant le financement subordonné à la participation à des plans régionaux, le gouvernement provincial dit essentiellement aux municipalités : Joignez-vous à une telle initiative, sinon...

Examinons ce que cela signifie pour des collectivités comme Burton. Ce sont des régions qui peuvent ne pas bénéficier d'une commission de services régionaux

prefer direct, local control over water or fire services. Under this bill, the refusal to join a regional project, perhaps for a good reason, could still result in reduced funding. This is not encouragement.

Who oversees these regional bodies? Who ensures their democratic legitimacy? Too often, regional decision-making is placed in the hands of boards that are not directly elected. The risk is that local accountability is lost and is replaced with a diffused government structure that serves no one well. Regionalization should be a tool, not a threat.

Another deeply concerning aspect of Bill 33 is the amount of discretion it places in the hands of the minister and Cabinet. Until 2031, the capital renewal grant, a major infrastructure fund, will be allocated without a formula. This opens the door to political favouritism, arbitrary decisions, and an opaque process that undermines public trust.

Take, for example, the case of waste water infrastructure in Oromocto. The town has a growing need for the renewal of its underground systems, which is vital for both public health and future growth. Under the current system, funding is predictable and formula-based. Under Bill 33, that same funding could become a matter of ministerial discretion. Will it be granted, deferred, or redirected to another region? No one knows, and that is precisely the problem, Mr. Deputy Speaker.

16:35

The bill also enables the Lieutenant-Governor in Council to make sweeping changes to regulations, adjusting equalization thresholds, tax base calculations, or grant formulas without public consultation or legislative oversight. This is executive overreach, and it sets a dangerous precedent for centralized governance.

What makes this bill especially frustrating is the opportunity that it misses. Reform was needed. Reform is still needed, but reform must be

universelle. Elles peuvent préférer un contrôle local et direct des services d'eau ou d'incendie. Aux termes du projet de loi, le refus de se joindre à un projet régional, peut-être pour une bonne raison, pourrait quand même entraîner une réduction du financement. Il ne s'agit pas là d'encouragement.

Qui supervise de tels organismes régionaux? Qui assure leur légitimité démocratique? Trop souvent, la prise de décision à l'échelle régionale est confiée à des commissions qui ne sont pas directement élues. Le risque, c'est que la reddition de comptes locale soit perdue et remplacée par une structure gouvernementale diffuse qui ne sert la cause de personne. La régionalisation devrait être un outil, et non une menace.

L'un des autres aspects profondément préoccupants du projet de loi 33, c'est le pouvoir discrétionnaire qu'il confie au ministre et au Cabinet. Jusqu'en 2031, la subvention de renouvellement des immobilisations, un fonds d'infrastructure majeur, sera accordée sans formule. Cela ouvre la voie à du favoritisme politique, à des décisions arbitraires et à un processus opaque qui mine la confiance du public.

Prenons, par exemple, le cas des infrastructures des eaux usées à Oromocto. La ville a de plus en plus besoin de renouveler ses systèmes souterrains, ce qui est essentiel tant pour la santé publique que pour la croissance future. Au titre du système de financement actuel, le financement est prévisible et basé sur une formule. Selon le projet de loi 33, le même financement pourrait relever du pouvoir discrétionnaire du ministre. Le financement sera-t-il accordé, reporté ou réacheminé vers une autre région? Personne ne le sait, et c'est précisément là le problème, Monsieur le vice-président.

Le projet de loi permet également au lieutenant-gouverneur en conseil d'apporter de vastes changements aux règlements, notamment quant à l'ajustement des seuils de péréquation, au calcul de l'assiette fiscale ou aux formules liées aux subventions sans la tenue de consultation publique ni d'examen législatif. Il s'agit de mainmise de l'exécutif et cela établit un dangereux précédent pour la gouvernance centralisée.

Ce qui rend le projet de loi particulièrement frustrant, c'est l'occasion qu'il manque. La réforme était nécessaire. La réforme est toujours nécessaire, mais

collaborative, not imposed. It must be transparent, not discretionary. It must be inclusive, not exclusionary. It must be supportive, not punitive.

Imagine a process in which every community in Oromocto-Sunbury, from Oromocto to Gagetown, from Lincoln to Rusagonis, was actively consulted. Imagine funding models tested through real simulations. Imagine a transition plan that included capacity-building grants for small municipalities to hire new staff, modernize their accounting systems, and participate fully in governance. We could have had that. Instead, we have a bill that confuses complexity with thoughtfulness and centralization with progress.

This bill is not theoretical. Its impacts will be real, and they will be felt in every corner of Oromocto-Sunbury. Oromocto's infrastructure renewal could be delayed or denied based on opaque grant processes. Burton's modest population size could be used to justify funding cuts, despite its strategic location and long-standing community needs. Geary and Lincoln, which often rely on limited staff and volunteerism, may not be able to meet new reporting requirements, losing funding not for lack of need but for lack of administrative horsepower. Most troubling, our local elected officials, the people who knock on doors, attend town halls, and respond to constituents in real time, will be rendered subordinate to provincial targets and distant authorities. This is not progress. This is regression, Mr. Deputy Speaker.

The people of Oromocto-Sunbury are not asking for favours. They are asking for fairness. They are not resisting reform but demanding that reform be done with them, not to them. They deserve dialogue, not dictates; partnership, not paternalism; respect, not red tape.

Let us pause. Let us consult. Let us listen to the small towns and rural districts that hold this province together. Let us not reform community funding but reimagine it in a way that reflects the dignity,

elle doit être collaborative, et non imposée. Elle doit être transparente, et non discrétionnaire. Elle doit être inclusive, au lieu de favoriser l'exclusion. Elle doit être solidaire, et non punitive.

Imaginez un processus où serait activement consultée chaque collectivité de Oromocto-Sunbury, de Oromocto à Gagetown, de Lincoln à Rusagonis. Imaginez des modèles de financement testés au moyen de véritables simulations. Imaginez un plan de transition qui inclut des subventions de renforcement de la capacité pour les petites municipalités aux fins du recrutement de nouveaux employés, de la modernisation de leurs systèmes comptables et de la participation à la gouvernance. Nous aurions pu avoir cela. Nous avons plutôt un projet de loi qui confond complexité avec prévenance et centralisation avec progrès.

Le projet de loi à l'étude n'est pas théorique. Ses effets seront réels et ils seront ressentis aux quatre coins d'Oromocto-Sunbury. Le renouvellement de l'infrastructure d'Oromocto pourrait être retardé ou refusé sur la base de processus de subventions opaques. Malgré son emplacement stratégique et ses besoins communautaires de longue date, la taille modeste de la population de Burton pourrait être utilisée pour justifier des compressions dans le financement. Geary et Lincoln, qui dépendent souvent de personnel limité et du bénévolat, pourraient ne pas pouvoir satisfaire aux nouvelles exigences en matière de rapports et pourraient perdre du financement pas par manque de nécessité, mais par manque de capacité administrative. Ce qui est le plus troublant, c'est que nos élus locaux, les gens qui font du porte-à-porte, qui assistent à des réunions publiques et qui répondent aux électeurs en temps réel, seront soumis à des cibles provinciales et à des autorités distantes. Il ne s'agit pas de progrès. Il s'agit de régression, Monsieur le vice-président.

Les gens d'Oromocto-Sunbury ne demandent pas de faveurs. Ils demandent de l'équité. Ils ne s'opposent pas à la réforme, mais ils réclament qu'elle soit faite avec eux, et non qu'elle leur soit imposée. Ils méritent la tenue d'un dialogue, et non de recevoir des ordres ; ils méritent l'établissement de partenariats, et non de se voir imposer un paternalisme ; ils méritent du respect, et non de subir de la bureaucratie.

Prenons une pause. Procédons à des consultations. Écoutons les responsables des petites villes et des districts locaux qui tiennent la province ensemble. Ne réformons pas le financement communautaire, mais

diversity, and determination of every municipality of this province. Mr. Deputy Speaker, let us not pass Bill 33 in its current form. Instead, let's rise to the moment together, equitably and transparently, and build a system that honours the full geography, economy, and democracy of the beautiful province of New Brunswick. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Cullins: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I rise today not in opposition to the idea of reform but in defence of balance. I rise not to reject the future, but to demand a future that is fair, predictable, and grounded in the principles of local democracy. I rise today because Bill 33, the Liberal government's proposed amendments to the *Community Funding Act*, may be presented to this Chamber as progress but for too many communities across New Brunswick, it feels like regression cloaked in reform.

Let me be clear. All of us in this House understand the importance of stable, sustainable funding for municipalities. We all know that local governments are on the front lines of service delivery. They pave the municipal roads we drive on. They staff the fire halls that keep us safe. They create the recreational spaces where our children play. Increasingly, they are picking up the slack in areas where the province has struggled to meet its mandate, areas such as housing, homelessness, public health, and even childcare. Our municipalities deserve our support. They deserve clarity, consistency, and respect. Unfortunately, Mr. Deputy Speaker, Bill 33 fails to deliver on all three fronts.

16:40

The government claims this bill will modernize municipal funding and offer municipalities the long-term certainty they need to plan effectively. What kind of certainty is built on capped cost indexes and vague discretionary powers? What kind of stability begins with promises and ends with a shrug? It says: Trust us. Details to follow.

réimaginons-le afin qu'il reflète la dignité, la diversité et la détermination de chaque municipalité de la province. Monsieur le vice-président, n'adoptons pas le projet de loi 33 dans sa forme actuelle. Ensemble, soyons plutôt à la hauteur de la situation, de façon équitable et transparente, et créons un système qui honore toute la géographie, l'économie et la démocratie de la magnifique province du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le vice-président.

M. Cullins : Merci, Monsieur le vice-président. Je prends la parole aujourd'hui non pas pour m'opposer à l'idée d'une réforme, mais plutôt pour plaider en faveur de l'équilibre. Je prends la parole non pas pour rejeter l'avenir, mais bien pour demander un avenir juste, prévisible et fondé sur les principes de la démocratie locale. Je prends la parole aujourd'hui, car le projet de loi 33, soit les modifications proposées par le gouvernement libéral de la *Loi sur le financement communautaire*, est peut-être présenté à la Chambre comme un progrès, mais pour un trop grand nombre de collectivités du Nouveau-Brunswick, il s'agit d'un recul déguisé en réforme.

Je tiens à être clair. Nous tous, à la Chambre, comprenons l'importance d'un financement stable et durable pour les municipalités. Nous savons tous que les gouvernements locaux jouent un rôle de premier plan dans la prestation de services. Ils veillent à ce que les routes municipales que nous empruntons soient asphaltées. Ils assurent la dotation en personnel des services d'incendies qui veillent à notre sécurité. Les gouvernements locaux veillent à la création d'espaces récréatifs où s'amuse nos enfants. Ils prennent de plus en plus le relais dans des domaines où le gouvernement provincial a eu de la difficulté à remplir son mandat, des domaines tels que le logement, l'itinérance, la santé publique et même les services à l'enfance. Nos municipalités méritent notre soutien. Elles méritent une orientation claire, de la cohérence et du respect. Malheureusement, Monsieur le vice-président, le projet de loi 33 ne répond pas aux attentes sur les trois fronts.

Le gouvernement affirme que le projet de loi permettra de moderniser le financement et d'offrir aux municipalités la certitude à long terme dont elles ont besoin pour planifier de manière efficace. Quelle sorte de certitude peut découler d'indices de coûts plafonnés et de pouvoirs discrétionnaires vagues? Quelle sorte de stabilité peut bien commencer par des promesses et se

Let's start with the so-called local government cost index introduced in section 4.2 of the bill. On paper, it sounds rational. It aims to track municipal cost drivers, such as population changes, CPI, inflation, building costs, and wage trends, to ensure that funding keeps pace with economic reality. However, here is the issue, Mr. Deputy Speaker. The index is capped at 5%, not because the data says 5% but because it's the average, and not because municipalities asked for a cap but because apparently someone in Fredericton decided that is the ceiling. What happens when real-world costs go up by 6%, 8%, or even 10%, as we've seen in recent years? What happens when fuel prices spike, when wage demands increase, and when global inflation pressures hit local communities? This 5% cap is arbitrary and artificial, and it will punish communities that are trying to keep up with rising costs through no fault of their own. Municipalities don't get to cap inflation. They don't get to limit insurance premiums, utility hikes, or construction costs, so why is this government capping their cost index?

Now, let's examine the wide discretionary powers granted to the minister in subsections 11.1(4) and 16.1(4). Under this bill, the minister alone will determine how much funding municipalities receive for capital renewal from 2026 through 2030. There are no clear criteria, no transparent formula, and no accountability. Mr. Deputy Speaker, this is not how you build trust. This is not how you foster effective long-term municipal planning.

We understand some flexibility in legislation is necessary. Circumstances change. Emergencies happen. However, wide-open discretion with no defined parameters is not flexibility. It's uncertainty. It's instability. It's politics where there should be

terminer par un haussement d'épaules? Cela revient à dire : Faites-nous confiance. Les détails sont à venir.

Parlons d'abord de ce que l'on appelle l'indice des coûts des gouvernements locaux présenté à l'article 4.2 du projet de loi. Sur papier, cela semble logique. La mesure proposée vise à surveiller les inducteurs de coûts, comme les changements démographiques, l'indice des coûts des prix à la consommation, l'inflation, les coûts de construction et les tendances liées aux salaires, pour que le financement soit en phase avec la réalité économique. La préoccupation est toutefois la suivante, Monsieur le vice-président. L'indice est plafonné à 5 %, non pas parce que les données le justifient, mais parce qu'il s'agit de la moyenne, et ce n'est pas non plus parce que les municipalités ont demandé un plafonnement, mais parce que, semble-t-il, une personne à Fredericton a décidé que ce serait la limite. Qu'arrivera-t-il lorsque les coûts réels connaîtront une augmentation de 6 %, de 8 % ou même de 10 %, comme nous en avons été témoins au cours des dernières années? Qu'arrivera-t-il lorsque les prix du carburant connaîtront des hausses marquées, lorsque les salaires devront être augmentés et lorsque les pressions inflationnistes mondiales se feront sentir sur les collectivités locales? Le plafond de 5 % est arbitraire et artificiel, et il aura pour effet de punir les collectivités qui tentent de composer avec la hausse des coûts dont elles ne sont aucunement responsables. Les municipalités ne peuvent pas plafonner le taux d'inflation. Elles ne peuvent pas imposer de plafonnement sur les primes d'assurances, la montée des tarifs de services publics, ni les coûts de construction ; donc pourquoi le gouvernement prévoit-il un plafond à l'égard de son indice des coûts?

Examinons maintenant les vastes pouvoirs discrétionnaires accordés au ministre aux paragraphes 11.1(4) et 16.1(4). Selon le projet de loi, seul le ministre déterminera le montant des fonds accordés aux municipalités de 2026 à 2030 pour le renouvellement des immobilisations. Il n'y a aucun critère clair, aucune formule transparente et aucune reddition de comptes. Monsieur le vice-président, ce n'est pas ainsi que l'on bâtit la confiance. Ce n'est pas ainsi que l'on favorise une planification municipale efficace à long terme.

Nous comprenons qu'une certaine souplesse dans le texte législatif est nécessaire. Les circonstances changent. Des urgences surviennent. Toutefois, un vaste pouvoir discrétionnaire et l'absence de paramètres définis ne sont pas synonymes de

policy. What's worse is that municipalities may go into budget planning not knowing what support they can count on year over year. Let's be honest. Ministerial discretion often becomes ministerial negotiation, creating winners and losers based not on need or merit but on proximity to political power. Let me ask: Will the minister table clear binding criteria for these decisions? Will the government commit to publishing the basis on which funding levels are determined each year? If not, then this House is being asked to support not a funding model but a funding gamble.

Now, let's turn to section 16.1, the section dealing with capital renewal grants. This section introduces a fund meant to support infrastructure renewal. That's a laudable goal. However, what is missing is what's always missing from this government—clarity. Nowhere in the bill is there clear guidance on how municipalities are expected to apply for access to these funds. Nowhere does the legislation tell us how projects will be prioritized or what kind of documentation will be required. Instead, we are offered the comforting phrase: Details to follow. The details are likely to be revealed through regulations not yet written.

Municipalities do not operate on slogans, Mr. Deputy Speaker. They operate on plans. They build five-year capital budgets. They forecast infrastructure maintenance cycles. They need clear, simple, practical frameworks, not red tape, guesswork, and wait-and-see politics. We on this side of the House have long said: Simpler is better. If you want accountability, then make it transparent. If you want good planning, then make it predictable. If you bury details in future regulations and leave current funding to the discretion of the minister, then what you create is a system that municipalities cannot plan around.

souplesse. C'est de l'incertitude. C'est de l'instabilité. C'est de la politicaillerie là où il devrait plutôt y avoir des politiques. Pire encore, les municipalités pourraient devoir planifier leur budget sans savoir sur quel soutien elles pourront compter d'une année à l'autre. Soyons honnêtes. Dans bien des cas, le pouvoir discrétionnaire ministériel se transforme souvent en négociations ministérielles, ce qui crée des gagnants et des perdants non pas selon les besoins et le mérite, mais selon la proximité au pouvoir politique. Permettez-moi de poser la question suivante : Le ministre présentera-t-il des critères clairs et contraignants pour encadrer les décisions à cet égard? Le gouvernement s'engagera-t-il à rendre publics les critères selon lesquels les niveaux de financement sont déterminés chaque année? Sinon, on demande à la Chambre d'appuyer non pas un modèle de financement, mais un pari financier.

Bon, passons à l'article 16.1, soit l'article qui traite des subventions visant le renouvellement des immobilisations. L'article présente un fonds visant à soutenir le renouvellement des immobilisations. Il s'agit d'un objectif louable. Toutefois, ce qui fait défaut, comme toujours dans le cas du gouvernement actuel — c'est la clarté. Le projet de loi ne fournit aucune directive claire quant à la façon dont les municipalités sont censées présenter une demande pour accéder aux fonds. Le projet de loi n'indique aucunement la façon dont les projets seront priorisés ni le genre de documents qui seront exigés. Au lieu de cela, on nous propose la formule rassurante suivante : Les détails sont à venir. Les détails figureront probablement dans la réglementation, qui n'est pas encore rédigée.

Les slogans ne suffisent pas pour assurer le fonctionnement des municipalités, Monsieur le vice-président. Elles fonctionnent selon des plans. Elles élaborent des budgets quinquennaux d'immobilisations. Elles prévoient des cycles d'entretien des infrastructures. Il leur faut des cadres précis, simples et pratiques, et non pas de la bureaucratie, des suppositions, ni des politiques attentistes. De ce côté-ci de la Chambre, nous le disons depuis longtemps : La simplicité, c'est mieux. Si l'on veut qu'il y ait reddition de compte, alors il faut que le tout soit transparent. Si l'on veut de la bonne planification, il faut rendre le tout prévisible. Si l'on dissimule les détails dans la réglementation future et qu'on laisse les niveaux de financement à la discrétion du ministre, alors on crée un système ne permettant pas aux municipalités de faire des plans.

16:45

Mr. Deputy Speaker, perhaps the most disappointing aspect of this bill is its lack of respect for municipal autonomy. For generations, this province supported unconditional grants to municipalities because we recognized a simple truth: local leaders know their communities best. They know where dollars are needed. They know where roads are breaking down, where housing is in crisis, and where services are falling short. However, this bill moves away from unconditional grants and replaces them with conditional streams tied to criteria set by the province. In effect, it says: You will spend this money the way we tell you or you won't get it at all. That's not a partnership. That's centralization, and that's micromanagement.

Worse, this shift to conditionality will disproportionately impact smaller municipalities, the very communities that already face the greatest administrative burdens. They don't have policy analysts. They don't have compliance officers. They don't have the staff to navigate layers of bureaucratic reporting and justifications. Yet, this bill asks them to do more with less and under stricter conditions. Let me ask: Is this fair? Is this sustainable? Does government consider this to be supporting communities?

Mr. Deputy Speaker, I must also raise serious concerns with how this bill impacts our smaller towns and rural communities. Let's look at the new funding formulas which now emphasize economic growth indicators such as housing starts, population growth, and other metrics that favour urban expansion. That might make sense in Moncton or Dieppe, but what about Alma? What about Stanley? These are communities that may not be growing fast, but they are working hard to sustain themselves. Their housing stock may be full. Their tax base may be stable. Stability, Mr. Deputy Speaker, should not be punished.

Monsieur le vice-président, l'aspect peut-être le plus décevant du projet de loi, c'est le manque de considération à l'égard de l'autonomie municipale. Pendant des générations, le gouvernement provincial a accordé des subventions inconditionnelles aux municipalités parce que nous adhitions à une simple vérité : les dirigeants locaux connaissent mieux que quiconque leur collectivité. Ils savent où les fonds sont nécessaires. Ils savent où les routes sont endommagées, où une crise du logement sévit et où il manque de services. Toutefois, le projet de loi nous éloigne des subventions inconditionnelles et prévoit leur remplacement par des volets conditionnels liés à des critères établis par le gouvernement provincial. En fait, selon le projet de loi : Il faut dépenser l'argent de la façon que l'on dicte de le faire ou aucun fonds ne sera accordé. Ce n'est pas un partenariat. C'est de la centralisation et de la microgestion.

Pire encore, la transition vers un financement conditionnel touchera de façon disproportionnée les petites municipalités, soit les collectivités sur lesquelles pèsent déjà les plus lourds fardeaux administratifs. Elles ne disposent pas d'analyste des politiques. Elles ne disposent pas d'agent de conformité. Elles ne disposent pas du personnel pour s'y retrouver dans les multiples formalités bureaucratiques liées à la production de rapports et de pièces justificatives. Pourtant, le projet de loi leur demande d'en faire plus avec moins et dans des conditions plus strictes. Permettez-moi de poser la question suivante : La façon de faire proposée est-elle juste? Est-elle durable? Le gouvernement considère-t-il qu'il s'agit d'une façon de soutenir les collectivités?

Monsieur le vice-président, je dois aussi soulever de graves préoccupations quant à l'incidence qu'aura le projet de loi sur les villes et collectivités rurales plus petites. Examinons les nouvelles formules de financement qui mettent maintenant l'accent sur des indicateurs de croissance économique, comme le nombre de mises en chantier de logements, la croissance démographique et d'autres données qui favorisent l'expansion urbaine. Il pourrait être logique de procéder ainsi à Moncton ou à Dieppe, mais qu'en est-il d'Alma? Qu'en est-il de Stanley? Ce sont là des collectivités qui ne connaissent peut-être pas de croissance rapide, mais elles travaillent fort pour subvenir aux besoins de leur population. Leur parc immobilier est peut-être rempli. Leur assiette fiscale

This bill risks creating a dynamic where municipalities are rewarded not for fiscal prudence but for expansion, where equalization is replaced with competition, where urban centres benefit from the very trends that the rural areas are struggling to overcome such as outmigration, aging populations, and limited land. That is not a balanced approach. That is not fairness. That is not the New Brunswick that we on this side of the House believe in.

Another major flaw in this legislation is the increased administrative burden it places on municipalities. Accountability is important. Of course it is, but let's be realistic. When we layer new compliance obligations, reporting requirements, and performance indicators onto small communities with just a handful of full-time staff, we are not supporting them. We're burying them. What happens when a community fails to meet these obligations, not out of negligence but out of lack of capacity? Will its funding be cut? Will its infrastructure projects be shelved? Mr. Deputy Speaker, if we want municipalities to do more, we must invest in their capacity. We can't keep demanding more paperwork from fewer people and expect better results.

We must also examine how this bill intersects with other recent government decisions, specifically the property assessment freeze, announced just one day before Bill 33 was tabled. Let's remember that property assessments are the backbone of municipal revenue. Freezing them may make for a nice headline, but it leaves municipalities with a \$58-million shortfall, according to the Union of the Municipalities of New Brunswick. That's a shortfall that municipalities now have to close by raising taxes or cutting services. How can this government claim that it is supporting affordability when it is forcing municipalities to do the dirty work? This freeze is not a solution. It's a shell game. It comes at the worst possible time, just as municipalities are being asked to stretch further, submit more documentation, and meet new provincial funding criteria.

est peut-être stable. Monsieur le vice-président, une collectivité ne devrait pas être punie pour sa stabilité.

Le projet de loi risque d'instaurer une dynamique où les municipalités sont récompensées non pour leur prudence budgétaire, mais pour leur expansion, où l'équité cède la place à la concurrence et où les centres urbains tirent parti des tendances que les régions rurales peinent à renverser comme l'exode, le vieillissement de la population et l'offre foncière limitée. Ce n'est pas une approche équilibrée. Ce n'est pas équitable. Cela ne correspond pas à la version du Nouveau-Brunswick dans laquelle nous croyons de ce côté-ci de la Chambre.

Une autre lacune importante dans cette mesure législative, c'est le fardeau administratif qu'elle impose aux municipalités. La reddition de comptes est importante. Bien sûr qu'elle l'est, mais soyons réalistes. Lorsque nous imposons de nouvelles obligations en matière de conformité, de nouvelles exigences quant à la production de rapports et de nouveaux indicateurs de rendements pour les petites collectivités qui n'ont que quelques employés à temps plein, nous ne les soutenons pas. Nous les accablons de travail. Qu'arrive-t-il lorsqu'une collectivité ne respecte pas les obligations, non pas par négligence, mais par faute de moyen? Son financement sera-t-il éliminé? Ses projets d'infrastructure seront-ils mis de côté? Monsieur le vice-président, si nous voulons que les municipalités en fassent plus, nous devons investir dans leurs capacités. Nous ne pouvons pas continuer à imposer davantage de formalités administratives à un nombre réduit de personnes et nous attendre à de meilleurs résultats.

Nous devons aussi examiner comment le projet de loi concordera avec d'autres décisions prises récemment par le gouvernement, en particulier pour ce qui est du gel des évaluations, une mesure annoncée seulement la veille du dépôt du projet de loi 33. Rappelons-nous que les évaluations foncières sont la principale source des recettes municipales. Le gel fait peut-être la une, mais, selon l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick, une telle mesure représente pour les municipalités un manque à gagner de 58 millions de dollars. Il s'agit d'un manque à gagner que les municipalités doivent maintenant combler par l'augmentation des impôts ou par la suppression de services. Comment le gouvernement actuel peut-il prétendre qu'il rend la vie plus abordable lorsqu'il oblige les municipalités à faire le sale travail? Ce gel n'est pas la solution. C'est un tour de passe-passe. Le tout survient au pire moment, alors même que l'on

What are we asking for, Mr. Deputy Speaker? We're not asking for perfection. We understand that reform is complicated. We understand that balancing fairness, growth, and fiscal responsibility is difficult. Once this bill goes to committee, we'll be looking to understand a few simple things. Notably, we'll be looking at lifting the 5% cap on the local government cost index or, at the very least, providing municipalities with a mechanism to appeal when real costs outpace that artificial limit.

16:50

We will be looking at things such as replacing ministerial discretion with transparent and objective criteria for determining funding amounts, especially in the critical years between 2026 and 2030. We will be asking that the municipalities be provided with clear, practical, and simple guidance on how capital renewal funds and other grants will be accessed, managed, and reported. Let municipalities plan with confidence and not with uncertainty. We will be looking to discuss respect for municipal autonomy. Trust local governments to make decisions in the best interests of their residents. Conditional grants should be the exception, not the norm.

Mr. Deputy Speaker, let me close by saying this: We on this side of the House want a strong, sustainable, and fair municipal funding system. We want rural communities to thrive, not simply survive. We want local governments to feel empowered, not micromanaged. We want a government that governs with transparency, not behind closed doors with discretionary powers.

Mr. Deputy Speaker, New Brunswickers are watching. Municipal leaders are watching. Let's show them that we in this Chamber are capable of reform that is not

demande aux municipalités de repousser leurs limites, de soumettre davantage de documentation et de répondre à de nouveaux critères de financement provinciaux.

Que demandons-nous, Monsieur le vice-président? Nous ne demandons pas la perfection. Nous comprenons qu'un processus de réforme est complexe. Nous comprenons qu'il est difficile d'atteindre un équilibre entre l'équité, la croissance et la responsabilité sur le plan financier. Une fois que le projet de loi passera à l'étape de l'étude en comité, nous examinerons le tout pour comprendre quelques éléments simples. Nous chercherons notamment à éliminer le plafond de 5 % sur l'indice des coûts des gouvernements locaux ou, au moins, à fournir aux municipalités un mécanisme d'appel lorsque les coûts réels dépassent la limite artificielle.

Nous examinerons, entre autres, la possibilité de remplacer le pouvoir discrétionnaire du ministre par des critères transparents et objectifs permettant de déterminer les niveaux de financement, en particulier pour les années décisives entre 2026 et 2030. Nous demanderons que des instructions précises, pratiques et simples soient fournies aux municipalités quant aux modalités d'accès, de gestion et de reddition de compte liées aux fonds de renouvellement des immobilisations et aux autres subventions. Permettons aux municipalités de planifier en toute confiance et non dans l'incertitude. Nous chercherons à discuter du respect de l'autonomie municipale. On peut compter sur les gouvernements locaux pour prendre des décisions dans l'intérêt supérieur de leur population. Les subventions conditionnelles devraient être l'exception à la règle et non pas la règle.

Monsieur le vice-président, permettez-moi de conclure en disant ce qui suit : De ce côté-ci de la Chambre, nous voulons un système de financement municipal solide, durable et juste. Nous voulons que les collectivités rurales s'épanouissent, et non pas qu'elles se contentent de survivre. Nous voulons que les gouvernements locaux se sentent responsabilisés, et non pas étouffés par la microgestion. Nous voulons un gouvernement qui gouverne avec transparence, et non pas à huis clos au moyen de pouvoirs discrétionnaires.

Monsieur le vice-président, les gens du Nouveau-Brunswick regardent les débats. Les dirigeants municipaux regardent les débats. Montrons-leur que, à

only bold but also balanced. It is not only ambitious but also accountable. It is not top-down but truly collaborative. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I rise today to speak about Bill 33, *An Act to Amend the Community Funding Act*. The leader of the third party already spoke about this, but I want to add a few points.

One of the concerns that I have and have raised previously is that the plan for this, in terms of providing funding to municipalities, means there is no new money in the 2025 calendar year. That is an issue that municipalities have raised. There is not an increase in funding for 2025, and that is an issue. The municipalities have been given expanded responsibilities but not the funding to help them meet those new responsibilities and expanded expectations. This is a problem.

Municipalities are also dealing with a significant infrastructure deficit. What is included here certainly does not go anywhere near addressing what is needed for municipalities. What we have here doesn't diversify income in the way municipalities have been asking for. They have been saying they want full, sustainable, diversified funding, and we don't see that here, unfortunately. It is causing a lot of stress for municipalities.

There still remains uncertainty in terms of what this is all going to look like. They were blindsided by the legislation that was introduced to freeze property taxes, which contribute significantly to municipal revenues. Property taxes account for nearly 85% of municipal revenues. They didn't see that coming and are concerned about what property assessments being frozen is going to mean. They were not consulted on that decision.

I wanted to rise and speak on this to say that we need to have... I would like to have seen something in 2025 for municipalities. Fiscal reform is something they have been requesting for a long time. Municipal reform happened, and certainly, some communities have struggled more with the changes and have not

la Chambre, nous sommes capables de mettre en oeuvre une réforme qui serait à la fois audacieuse et équilibrée. Elle serait ambitieuse tout en étant axée sur la reddition de compte. Il ne s'agit pas d'une approche descendante, mais plutôt d'une approche véritablement collaborative. Merci, Monsieur le vice-président.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le vice-président. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur le financement communautaire*. Le chef du tiers parti en a déjà parlé, mais je veux faire quelques observations de plus.

L'une des préoccupations que j'ai déjà exprimées, c'est que le plan, en ce qui concerne le financement des municipalités, ne prévoit aucun nouveau financement pour l'année civile 2025. Il s'agit d'une préoccupation que les municipalités ont soulevée. Aucune augmentation du financement n'est prévue pour 2025, et cela est un sujet de préoccupation. Les municipalités se sont vu confier des responsabilités accrues, sans toutefois recevoir le financement nécessaire pour s'acquitter de ces dernières et répondre aux attentes plus élevées. Il s'agit d'un problème.

Les municipalités sont aussi aux prises avec un déficit infrastructurel important. Ce qui est inclus ici est très loin de répondre aux besoins des municipalités. Ce que nous avons ici ne permet pas de diversifier les recettes comme l'ont demandé les municipalités. Les gens d'en face ont dit qu'ils voulaient un financement complet, durable et diversifié, et ce n'est malheureusement pas ce que nous voyons ici. Cela cause beaucoup de stress pour les municipalités.

Il reste encore de l'incertitude quant à la forme que prendra le tout. Les municipalités ont été prises au dépourvu par la mesure législative qui a été présentée en vue d'imposer un gel de l'impôt foncier, qui constituent une part importante des recettes municipales. L'impôt foncier représente près de 85 % des recettes municipales. Les municipalités n'ont pas anticipé la situation et sont préoccupées par l'incidence qu'aura le gel des évaluations foncières. Elles n'ont pas été consultées au sujet de la décision.

Je veux prendre la parole et parler de la situation pour dire que nous devons avoir... J'aurais aimé avoir vu une mesure visant les municipalités en 2025. Les municipalités réclament une réforme fiscale depuis longtemps. La réforme municipale a eu lieu, et certaines collectivités ont bien sûr connu plus de

had the resources they need to be successful. They have not had the resources to meet these responsibilities that were suddenly on their plate, whether they liked it or not.

16:55

When the property tax freeze legislation was announced, the municipalities framed it as a funding cut disguised as an affordability measure. From the standpoint of the municipalities, they are going to be in a tough position in terms of making decisions around their municipal tax rates. We certainly need to see some reform on that front, I think, when it comes to the link between residential rates and heavy industry taxes.

I would like to have seen funding in the short term for municipalities. They need their funding to be diversified. They need to have more support to meet their infrastructure needs, with their older infrastructure. Municipalities are certainly on the front lines of things like the climate crisis. Municipalities are facing flooding, for example. That is something that comes to mind in the municipality of Tantramar. Certainly, it is not unique. There is flooding, coastal erosion, and many other issues across the province that municipalities are having to face on the front lines. They need that funding to help them respond appropriately.

Ultimately, there is still property assessment reform that needs to happen. There are different models out there. We don't really know where we will end up in New Brunswick. There are certainly other ways of doing things out there.

One idea I want to mention is that when it comes to an apartment building, for example, the property tax could be linked to keeping the rent affordable. It would incentivize keeping rent affordable. We have an affordable housing crisis in New Brunswick, and there are policy mechanisms that would certainly contribute to keeping rent affordable. I have heard good feedback from landlords and tenants on that type of idea.

difficultés liées aux changements et n'ont pas eu les ressources qu'il leur fallait pour réussir. Elles n'ont pas eu les ressources nécessaires pour assumer les responsabilités qui leur ont été confiées soudainement, qu'elles l'aient voulu ou non.

Lorsque la mesure législative visant le gel de l'impôt foncier a été annoncée, les municipalités l'ont décrite comme étant une réduction de financement déguisée en mesure favorisant l'abordabilité. Du point de vue des municipalités, celles-ci se trouveront dans une position difficile lorsque viendra le temps de prendre des décisions relativement à leurs taux d'imposition municipal. Selon moi, une certaine réforme s'impose à ce sujet, surtout en ce qui concerne le lien entre les taux applicables aux biens résidentiels et ceux applicables aux biens industriels.

J'aurais aimé voir du financement à court terme pour les municipalités. Elles doivent avoir des sources de financement diversifiées. Elles doivent avoir plus de soutien pour être en mesure de répondre à leurs besoins en infrastructures, compte tenu de leurs infrastructures vieillissantes. Les municipalités se trouvent certainement en première ligne lorsqu'il s'agit de faire face à des situations telles que la crise climatique. Par exemple, les municipalités doivent composer avec des inondations. C'est quelque chose qui vient à l'esprit lorsqu'on pense à la municipalité de Tantramar. La situation n'est certainement pas unique. Les municipalités se retrouvent en première ligne pour affronter les inondations, l'érosion côtière et bien d'autres enjeux présents dans l'ensemble de la province. Elles ont besoin du financement pour les aider à intervenir de manière appropriée.

En fin de compte, une réforme des évaluations foncières s'impose. Il y a différents modèles. Nous ne savons pas vraiment quelle forme prendra le tout au Nouveau-Brunswick. Il y a certainement d'autres façons de faire les choses.

Une idée que je souhaite mentionner, dans le cas d'immeubles d'appartements, c'est de lier l'impôt foncier au maintien de loyers abordables. Cela encouragerait le maintien de loyers abordables. Nous connaissons une crise du logement abordable au Nouveau-Brunswick, et certains mécanismes politiques pourraient certainement contribuer au maintien de loyers abordables. J'ai entendu une très bonne rétroaction de la part des propriétaires

I look forward to actually seeing what the government is going to bring forward in terms of property assessment reform. That is going to determine a lot for where we end up as municipalities and as individuals in New Brunswick paying property taxes.

Those are the points I wanted to make on Bill 33. Thank you for the opportunity to speak, Mr. Deputy Speaker. Thank you.

Mr. Deputy Speaker: Are there any other speakers on Bill 33? I see none.

Second Reading / Deuxième lecture

(**Mr. Deputy Speaker** put the question, and Bill 33, *An Act to Amend the Community Funding Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 35 / Debate on Second Reading of Bill 35

L'hon. M^{me} Thériault, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 35, *Loi sur le statut de l'artiste* : Merci, Monsieur le vice-président. Je vais maintenant faire mon allocution à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 35, *Loi sur le statut de l'artiste*. Il s'agit d'un moment très important.

Monsieur le vice-président, les arts et la culture jouent un rôle essentiel dans la société. Ils renforcent la cohésion sociale, affirment l'identité culturelle et génèrent des retombées économiques importantes, notamment par la création d'emplois. Le travail des artistes est au cœur du développement culturel, social et économique.

Au Nouveau-Brunswick, il y a environ 2 700 artistes professionnels et ceux-ci forment le pilier d'un secteur culturel qui emploie plus de 9 000 travailleurs additionnels — les travailleurs culturels —, soutient l'activité économique dans les collectivités et donne à la population un accès essentiel aux arts.

d'immeubles et des locataires à l'égard d'une idée de la sorte.

J'ai hâte de voir les mesures que prendra le gouvernement en ce qui a trait à une réforme des évaluations foncières. Le tout déterminera en grande partie notre avenir, en tant que municipalités et personnes du Nouveau-Brunswick qui payent des impôts fonciers.

Voilà les observations que je tenais à faire à propos du projet de loi 33. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole, Monsieur le vice-président. Merci.

Le vice-président : D'autres personnes veulent-elles prendre la parole au sujet du projet de loi 33? Je n'en vois aucune.

Deuxième lecture / Second Reading

(**La vice-présidente** met la question aux voix : le projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur le financement communautaire*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Debate on Second Reading of Bill 35 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 35

Hon. Ms. Thériault, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 35, *Status of the Artist Act*: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I am now going to give my remarks at second reading of Bill 35, *Status of the Artist Act*. This is a very important moment.

Mr. Deputy Speaker, arts and culture play an essential role in society. They strengthen social cohesion, affirm cultural identity, and generate significant economic spinoffs, including through job creation. The work of artists is at the heart of cultural, social, and economic development.

In New Brunswick, there are about 2 700 professional artists, and they are the foundation of a cultural sector that employs over 9 000 other workers—cultural workers—supports economic activity in communities, and gives people essential access to the arts.

17:00

Les artistes et le secteur artistique créent des emplois directs en mobilisant un large éventail de professionnels, que ce soient les créateurs, les interprètes, les techniciens, les producteurs, les gestionnaires culturels, les communicateurs ou les diffuseurs. Il y a donc tout un écosystème de gens autour des artistes. La diversité des métiers soutient une économie culturelle spécialisée, favorise le maintien des talents et renforce la vitalité économique des communautés.

Pourtant, la situation financière des artistes, au Nouveau-Brunswick et ailleurs, demeure précaire. Selon les dernières données du recensement de Statistique Canada, plus de 70 % des artistes du Nouveau-Brunswick gagnent moins de 40 000 \$ par année. Leur revenu médian était de 27 400 \$ en 2020, soit 39 % de moins que celui de l'ensemble des travailleurs de la province. Voilà la raison pour laquelle il faut agir, en fait. Il est impératif d'améliorer les conditions socioéconomiques des artistes professionnels pour leur permettre de vivre convenablement et pour assurer la santé de l'industrie culturelle.

L'amélioration du statut de l'artiste est un processus reconnu depuis 1980 par l'UNESCO, qui a souligné le caractère particulier de la profession.

Au Nouveau-Brunswick, le secteur artistique milite pour une reconnaissance depuis les années 1990. Il y a vraiment plusieurs années que le secteur a commencé à militer pour une reconnaissance. Depuis plus de 40 ans, les artistes réclament le droit d'être rémunérés équitablement pour leur travail.

Voilà la perspective dans laquelle a été créé, en 2014, le Groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste, dont le mandat consistait à formuler des recommandations pour améliorer les conditions de vie et de travail des artistes professionnels au Nouveau-Brunswick. Le groupe représentait des artistes anglophones, francophones et autochtones de toutes les régions.

Published in 2021, the report proposes several measures, including the protection of artists as self-employed and independent entrepreneurs, the establishment of work protocols, and the adoption of good practices to improve their quality of life. These

Artists and the arts sector create direct jobs by engaging a wide range of professionals, whether they are creators, performers, technicians, producers, cultural managers, communicators, or broadcasters. So there is a whole ecosystem surrounding artists. The diversity of trades supports a specialized cultural economy, helps retain talent, and strengthens the economic vitality of communities.

However, the financial situation of artists in New Brunswick and elsewhere remains precarious. According to the latest census data from Statistics Canada, over 70% of New Brunswick artists earn less than \$40 000 per year. Their median income was \$27 400 in 2020, or 39% lower than the average income of workers in the province. That's why there must be action, in fact. It's imperative to improve the socioeconomic status of professional artists to enable them to live comfortably and to ensure the health of the cultural industry.

Improving the status of the artist is a process that has been recognized since 1980 by UNESCO, which emphasized the profession's unique character.

The arts sector in New Brunswick has been pushing for recognition since 1990. The sector started really pushing for recognition a number of years ago. For more than 40 years, artists have been claiming the right to be fairly paid for their work.

That's why the Premier's Task Force on the Status of the Artist was created in 2014 and mandated to make recommendations for improving the living and working conditions of professional artists in New Brunswick. The group represented Anglophone, Francophone, and Indigenous artists from all regions.

Publié en 2021, le rapport propose plusieurs mesures, dont la protection des artistes à titre d'entrepreneurs autonomes et indépendants, l'établissement de protocoles de travail et l'adoption de bonnes pratiques afin d'améliorer leur qualité de vie. Les recommandations proposées sont fondées sur des

recommendations are based on years of research, consultations, and discussions.

The bill we are proposing is in line with these recommendations. It will establish a general framework for the recognition and fair remuneration of professional artists in New Brunswick. First, the new legislation will concretely define the status of professional artists in New Brunswick. What is the profession of an artist? Second, it will require a written contract whenever a professional artist is hired by Part I or II of the government of New Brunswick, by arts and cultural organizations funded by Part I or II of the government of New Brunswick, or by any organization receiving government funding from Part I or II for the hiring of professional artists from New Brunswick. Third, it will guarantee fair remuneration in accordance with the national scales for different disciplines.

Je résume donc ce que je viens de dire en anglais. Le projet de loi 35 vise d'abord à définir la profession d'un artiste professionnel. Le projet de loi compte aussi exiger des contrats écrits afin de protéger les artistes. Nous voulons que les choses soient faites de façon judicieuse. Ensuite, il y aura des demandes à l'égard des employeurs, qu'il s'agisse des parties I ou II du gouvernement, des organismes culturels recevant du financement des parties I et II du gouvernement ou de tout organisme recevant du financement des parties I et II du gouvernement pour le recrutement d'artistes. Tous les employeurs en question devront respecter une rémunération équitable, qui sera conforme aux barèmes nationaux en vigueur dans les différentes disciplines. Lorsqu'un artiste est engagé, on veut que les choses soient bien faites et que les artistes soient rémunérés de façon équitable.

La nouvelle loi reconnaîtra également le rôle de premier plan des associations d'artistes du Nouveau-Brunswick, qui seront responsables de l'admission des artistes.

The new legislation will also recognize the leading role of New Brunswick's artist associations, which will be responsible for applying the definition of "professional artist" and for contributing to the establishment of standard contracts. These

années de recherche, de consultations et de discussions.

Le projet de loi que nous proposons correspond aux recommandations mentionnées. Il permettra d'établir un cadre général pour la reconnaissance des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick et la détermination d'une rémunération juste pour ceux-ci. Premièrement, la nouvelle loi définira de façon concrète le statut des artistes professionnels au Nouveau-Brunswick. Quelle est la profession d'un artiste? Deuxièmement, la loi exigera qu'un contrat écrit soit signé lorsqu'un artiste professionnel est embauché par la partie I ou II du gouvernement du Nouveau-Brunswick, par des organismes artistiques ou culturels financés par la partie I ou II du gouvernement du Nouveau-Brunswick ou par tout organisme recevant des fonds gouvernementaux de la partie I ou II pour l'embauche d'artistes professionnels du Nouveau-Brunswick. Troisièmement, la loi garantira le versement d'une rémunération juste conformément aux barèmes nationaux applicables aux différentes disciplines.

I will now summarize what I just said in English. Bill 35 aims first to define what the profession of a professional artist is. The bill will also require written contracts to protect artists. We want things to be done properly. Then there will be demands on employers, whether they are Part I or II of the government, cultural organizations receiving funding from Part I or II of the government, or any organization receiving funding from Part I or II of the government to hire artists. All these employers must provide fair remuneration in accordance with the national scales in effect for different disciplines. When artists are hired, we want things to be done well and for them to be paid fairly.

The new Act will also recognize the leading role of New Brunswick artists' associations, which will be responsible for accrediting artists.

La nouvelle loi reconnaîtra également le rôle de premier plan que jouent les associations d'artistes du Nouveau-Brunswick, lesquelles seront responsables d'appliquer la définition d'« artiste professionnel » et de contribuer à l'établissement de contrats types. Ces

associations have actively participated in the elaboration of the main components of this legislation.

17:05

Les associations en question auront la responsabilité de définir ce qu'est un artiste professionnel et d'admettre les artistes. Elles ont activement participé à l'élaboration des grandes orientations du projet de loi 35. Car, comme je vous l'ai dit, les associations militent depuis 40 ans pour le dépôt d'un projet de loi sur le statut de l'artiste. Bien entendu, nous avons puisé dans le rapport de 2021 et ses 24 recommandations pour rédiger le projet de loi.

The Act and its regulations will also be subject to regular review so they can remain up to date and adapt to the realities of the coming years.

Nous nous sommes assurés qu'il y aurait un processus au moyen duquel, tous les cinq ans, nous pouvons réviser la loi et l'adapter. Car, évidemment, le domaine artistique et culturel est en constant changement. Nous voulons donc être en mesure d'adopter des modifications au besoin, tous les cinq ans.

The enactment of this legislation should support the artistic industry and help it grow in the future. It shows that government recognizes arts and culture as important economic and social drivers that can enhance the quality of life in New Brunswick.

Le but est de nous assurer que l'industrie est florissante et que les artistes s'épanouissent. Tout le monde doit être mieux rémunéré, en fait, afin de pouvoir vivre une vie convenable.

Grâce au projet de loi 35, notre province deviendra la septième au Canada à reconnaître légalement la contribution des artistes professionnels, rejoignant ainsi l'Alberta, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, le Québec et la Saskatchewan.

Je peux vous dire, Monsieur le vice-président, que j'étais à Québec, la fin de semaine dernière, pour le regroupement des ministres responsables de la culture de la Francophonie. Nous avons eu des échanges extrêmement importants. Les échanges sont en quelque sorte venus valider nos démarches, parce que les ministres responsables de la culture de différents

associations ont participé de façon active à l'élaboration des principaux éléments du projet de loi.

These associations will be responsible for defining what a professional artist is and for admitting artists. They have actively participated in developing the general direction of Bill 35. For, as I have already said, associations have been calling for a bill on the status of the artist to be tabled for 40 years. Obviously, we drew on the 2021 report and its 24 recommendations when drafting the bill.

La loi et sa réglementation feront aussi régulièrement l'objet d'un examen pour qu'elles puissent demeurer à jour et s'adapter à la réalité des années à venir.

We made sure there would be a process that would allow us to review and adapt the Act every five years. Obviously, this is because the arts and culture field is constantly changing. So we want to be able to adopt amendments as needed every five years.

La promulgation du projet de loi devrait soutenir l'industrie artistique et l'aider à croître dans l'avenir. Le tout indique que le gouvernement considère les arts et la culture comme d'importants moteurs économiques et sociaux qui peuvent améliorer la qualité de vie au Nouveau-Brunswick.

The goal is to ensure that the industry flourishes and artists thrive. In fact, everyone must be better paid to be able to live comfortably.

With Bill 35, our province will be the seventh in Canada to legally recognize the contribution of professional artists, after Alberta, Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, Ontario, Quebec, and Saskatchewan.

I can tell you, Mr. Deputy Speaker, that I was in Quebec last weekend for the Conference of Ministers of Culture of the Francophonie. We had extremely important discussions. The discussions sort of validated our efforts because the ministers responsible for culture in different Francophonie countries, in this

pays de la Francophonie, dans ce cas-là, avaient sur le bout des lèvres la question du statut de l'artiste.

Dans tous les pays et sur la planète en entier, il s'agit d'un dossier en évolution. Des pays ou des provinces ont déjà adopté des lois. Certaines lois sont plus déclaratoires que d'autres. Certaines vont un peu plus loin. Donc, nous ne sommes pas les seuls à nous inscrire dans la démarche en question. Il était bien de constater, lors de ce regroupement de ministres responsables de la culture, que plusieurs nations ou pays veulent voir à l'avancement socioéconomique des artistes. J'étais très contente de pouvoir vivre l'évolution du dossier du statut de l'artiste.

I think this new law constitutes a major milestone. It will create the conditions for a dynamic artistic industry, led by recognized professionals. It will promote the contributions of artists to the cultural, social, economic, and educational fabric of the province.

Nous croyons que le projet de loi 35 contribuera au tissu social, culturel, économique et éducatif de la province. Il s'agit d'un projet de loi pour lequel nous militons depuis longtemps.

Je tiens aussi à dire qu'il ne s'agit pas d'un projet de loi qui s'appliquera au secteur privé. Nous parlons vraiment ici de ce qui se passe lorsque les artistes professionnels sont engagés par des organismes recevant du financement gouvernemental. Le projet de loi n'oblige donc aucun artiste à devenir membre d'une association. Un artiste amateur, un chansonnier ou peu importe peut continuer à chanter au bistrot du coin s'il le veut, pour le salaire négocié. Le projet de loi n'impose aucune limite aux artistes amateurs.

Le projet de loi 35 est vraiment destiné aux artistes professionnels qui sont engagés par le gouvernement ou par les organismes culturels recevant du financement du gouvernement. Donc, le projet de loi traite des événements financés par le ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture ou par un autre ministère ou organisme gouvernemental. Il y a aussi les centres culturels, les festivals et les employeurs en général. Lorsque le gouvernement lui-même engage des artistes pour des publicités, par exemple — peu importe le ministère —, nous devons nous assurer de payer les artistes équitablement.

Je vous dirais qu'il y a déjà un bon nombre de gens qui engagent des artistes qui paient bien ceux-ci. Je veux féliciter les bons employeurs. En général, les

case, had the issue of the status of the artist top of mind.

This issue is developing in every country and around the world. Some countries and provinces have already passed Acts. Some Acts are more declaratory than others. Some of them go a little further. So, we aren't the only ones working on this issue. During this Conference of Ministers of Culture, it was good to see that a number of nations or countries wanted to ensure that artists moved forward socioeconomically. I was very pleased to see the development of the status of the artist file.

À mon avis, la nouvelle loi constitue un jalon important. Elle créera les conditions propices à une industrie artistique dynamique, menée par des professionnels reconnus. Elle mettra en valeur la contribution des artistes au tissu culturel, social, économique et éducationnel de la province.

We believe that Bill 35 will contribute to the social, cultural, economic, and educational fabric of the province. We have been advocating for this bill for a long time.

I also want to say that the bill will not apply to the private sector. We're really talking here about what happens when professional artists are hired by organizations that receive government funding. The bill doesn't require any artist to become a member of an association. An amateur artist, a singer, or anyone else can continue to sing at the corner bistro for a negotiated salary if they want. The bill doesn't impose any limit on amateur artists.

Bill 35 is really meant for professional artists hired by the government or by cultural organizations that receive government funding. So, the bill deals with events funded by the Minister of Tourism, Heritage and Culture or another government department or agency. There are also cultural centres, festivals, and employers in general. When the government itself hires artists for advertisements, for example—regardless of the department—we have to ensure that the artists are paid fairly.

I would say to you that there are already many people hiring artists and paying them well. I want to commend these good employers. In general, people

travailleurs du secteur culturel sont sensibles à la cause et ils veulent s'assurer que nous payons bien les artistes.

Je veux aussi préciser que, pour le gouvernement, la *Loi sur le statut de l'artiste* sera applicable dès qu'elle sera adoptée. Pour ce qui est des organismes recevant du financement gouvernemental, nous leur donnons deux ans de préparation.

17:10

Entre-temps, il faudra définir la réglementation. Nous planifions aussi la création d'une boîte à outils sur le Web pour les organismes qui voudraient des conseils. Un organisme peut se dire : Je veux engager un artiste, mais je n'ai aucune idée de la somme que je devrais lui donner ou de la marche à suivre. Nous aurons une boîte à outils avec des contrats-types et d'autres éléments pour mieux aiguiller les organismes.

Le ministère sera aussi là pour répondre aux appels des gens qui veulent connaître la marche à suivre lorsqu'ils veulent recruter des artistes. Nous nous engageons donc à être là pour appuyer les organismes dans le nouvel élan amené par le projet de loi 35. Évidemment, il y aura deux années de préparation pour effectuer le travail.

Monsieur le vice-président, ce sera avec plaisir que j'entendrai les parlementaires des autres partis, afin de savoir ce qu'ils pensent du projet de loi 35. Nous sommes très fiers de l'avoir déposé, après plusieurs années de militantisme de la part des organismes francophones, anglophones et autochtones de la province.

Nous croyons fermement que la *Loi sur le statut de l'artiste* offrira une base solide. Il s'agit d'un premier pas, parce que le rapport de 2021...

The 2021 report that has 24 recommendations is still there. This is a first step to having a solid base for artists. There are so many things to be done after that, but this is a first step to making sure that artists are paid well and can have a decent life.

Nous voulons que les artistes puissent avoir une belle vie, au même titre que les gens qui pratiquent n'importe quel autre métier. Lorsque vous engagez un électricien ou un plombier, vous devez lui offrir une rémunération convenable. Il s'agit de la même

working in the cultural sector are sympathetic to the cause, and they want to make sure we pay artists well.

I also want to clarify that, for the government, the *Status of the Artist Act* will be applicable as soon as it's passed. We are giving organizations that receive government funding two years to prepare.

In the meantime, the regulation needs to be established. We are also planning to create an online toolbox for agencies that would like advice. They may wonder: I want to hire an artist, but I have no idea how much I should pay them or how to go about it. We will have a toolbox with model contracts and other things to better steer organizations.

The department will also be there to answer calls from people who want to know what to do when they want to hire artists. So we are committing to being there to help organizations pivot to the new situation created by Bill 35. Obviously, there will be two years of preparatory work.

Mr. Deputy Speaker, I look forward to hearing what members of the other parties think of Bill 35. We're very pleased to have tabled it after years of activism by Francophone, Anglophone, and Indigenous organizations in the province.

We strongly believe that the *Status of the Artist Act* will provide a strong foundation. It's a first step, because the 2021 report...

Le rapport de 2021 assorti de 24 recommandations est toujours là. Il s'agit d'un premier pas vers l'établissement d'une base solide pour les artistes. Il reste encore tant à faire par la suite, mais il s'agit d'un premier pas pour faire en sorte que les artistes soient bien rémunérés et puissent vivre décemment.

We want artists to live well, just like people in any other profession. When you hire electricians or plumbers, you have to give them the right pay. It's the

situation pour ce qui est des artistes. Nous ne pouvons plus offrir des rémunérations inadéquates aux artistes.

Pour ma part, j'ai souvent joué pendant des soirées complètes pour 50 \$. Il s'agit d'une situation difficile pour un artiste professionnel, car elle ne permet pas de bien gagner sa vie. Dans le fond, grâce au projet de loi 35, nous voulons mettre en place un levier sur lequel peuvent s'appuyer les artistes. Les artistes professionnels pourront se dire : D'accord, voici les barèmes et la norme. Ils peuvent alors s'appuyer sur des barèmes, et le gouvernement est derrière eux pour les appuyer dans le processus.

Notre projet de loi n'oblige aucun artiste à faire quoi que ce soit. Un artiste peut continuer à suivre sa propre voie. Cependant, l'artiste qui a besoin d'un mécanisme de protection aura le projet de loi 35.

Those who need the leverage of knowing what the minimum fee or the acceptable fee is will be able to look at that bill and say: We have something to protect us. We firmly believe that the *Status of the Artist Act* will provide a solid foundation for building the future of the arts sector in New Brunswick.

Merci, Monsieur le vice-président.

Ms. M. Wilson: Mr. Deputy Speaker, thank you.

(Interjections.)

Ms. M. Wilson: I'm busy here today. I'm having a lot of fun.

(Interjections.)

Ms. M. Wilson: Get used to it.

Today, we are talking about something that goes far beyond legislation. To the minister's point, the goal of making sure the industry will thrive and survive is very important. Indeed, people in culture play a very important role in strengthening the economy and the vitality of our communities.

We're talking about recognizing the people who tell our stories, shape our communities, and remind us of who we are—our artists. The introduction of Bill 35, *Status of the Artist Act*, is an important moment for this province. While I may have some questions and

same with artists. We can no longer pay artists inadequately.

Personally, I have often played entire evenings for \$50. It's a difficult situation for professional artists, because it doesn't enable them to earn a good living. In the end, with Bill 35, we want to give artists some leverage. Professional artists will be able to say: Okay, here is the scale and here is the standard. They can refer to the scale, and the government is behind them to support them in this process.

Our bill doesn't require any artist to do anything. Artists can continue to follow their own paths. However, the artist who needs a protection mechanism will have Bill 35.

Les gens pour qui connaître les frais minimums ou les frais raisonnables constitue un levier, pourront regarder le projet de loi et dire : Il y a une mesure qui nous protège. Nous croyons fermement que la *Loi sur le statut de l'artiste* assurera un fondement solide pour ce qui est de bâtir l'avenir du secteur des arts au Nouveau-Brunswick.

Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mme M. Wilson : Merci, Monsieur le vice-président.

(Exclamations.)

Mme M. Wilson : Je suis occupée ici aujourd'hui. J'ai bien du plaisir.

(Exclamations.)

Mme M. Wilson : Habituez-vous à cela.

Aujourd'hui, nous parlons d'une question qui va bien au-delà d'une mesure législative. Pour faire suite aux observations de la ministre, je dirais qu'assurer la prospérité et la survie de l'industrie est un objectif très important. En effet, les gens du domaine de la culture jouent un rôle très important dans le renforcement de l'économie et le dynamisme de nos collectivités.

Nous parlons de reconnaître les gens qui racontent nos histoires, qui façonnent nos collectivités et qui nous rappellent qui nous sommes — nos artistes. Le dépôt du projet de loi 35, *Loi sur le statut de l'artiste*, est un moment important pour la province. Même si j'ai

comments about the process and structure, let me say up front: This is a positive step. We, as the official opposition, are committed to engaging constructively on this bill.

Let's take a moment to learn how we got here. While this bill is being brought forward today by the current government, the work didn't start here, Mr. Deputy Speaker. It was a Progressive Conservative government that created the Premier's Task Force on the Status of the Artist back in 2014 under Premier David Alward. That work laid a foundation, a serious, thoughtful start to recognizing artists as professionals. I'll be honest. It was disappointing to see that work be shelved when the Gallant Liberals took over. The momentum was lost, and with it, so were the hopes of many artists who were looking for real recognition.

17:15

The file didn't stay forgotten. Our Minister of Tourism, Heritage and Culture at the time saw to it that the work was picked back up, completed, and turned into something actionable. Our government dusted it off and finished the report. We brought stakeholders together, and we made progress.

Before I go on, many of you have heard me talk at length about my previous line of work, which I loved so much. I just want to recognize some of the local small businesses and businesses that I dealt with in the art world and the culture world. Right here in Fredericton, right next door to us, is Gallery 78, owned by Germaine Pataki-Therault, a wonderful, hard-working woman. Established in 1976, Gallery 78 represents the artworks of established and emerging Atlantic Canadian artists, right here at 796 Queen Street. It has been proudly representing emerging and established artists from Atlantic Canada for 49 years. Gallery on Queen is just down the road, and Nadia Khoury is another wonderful woman. At 406 Queen Street, Gallery on Queen houses a fantastic collection of work from artists across Canada. Of course, we can't leave out the beautiful Beaverbrook Art Gallery across the street. At 703 Queen Street, New Brunswick's provincial art gallery has enriched life

certaines questions et observations au sujet du processus et de la structure, permettez-moi de dire d'emblée : Il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Nous, en tant que membres de l'opposition officielle, sommes résolus à discuter du projet de loi de façon constructive.

Prenons un instant pour voir comment nous en sommes arrivés ici. Même si le projet de loi a été présenté par le gouvernement actuel, celui-ci n'en est pas à l'origine, Monsieur le vice-président. C'est un gouvernement progressiste-conservateur, celui du premier ministre David Alward, qui a créé, en 2014, le Groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste. Le travail réalisé a posé une base et a constitué un début sérieux et réfléchi de la reconnaissance des artistes en tant que professionnels. Je vais être franche. Il a été décevant de voir ce travail laissé de côté lorsque les Libéraux du gouvernement Gallant sont arrivés au pouvoir. L'élan ainsi que l'espoir des nombreux artistes qui cherchaient à être véritablement reconnus ont été perdus.

Le dossier n'est pas resté dans l'oubli. Lorsque nous étions au pouvoir, notre ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a veillé à ce que le travail soit repris et achevé et à ce qu'il entraîne des mesures réalisables. Notre gouvernement a dépoussiéré le tout et a achevé le rapport. Nous avons rassemblé des parties prenantes et nous avons fait des progrès.

Avant de continuer, je mentionne que bon nombre d'entre vous m'ont entendue parler longuement de ma carrière antérieure, que j'ai beaucoup aimée. Je veux simplement saluer certaines petites entreprises locales et certaines entreprises auxquelles j'ai eu affaire dans le monde des arts et de la culture. À Fredericton même, juste à côté d'ici, se trouve Gallery 78, qui appartient à Germaine Pataki-Therault, une femme merveilleuse qui travaille avec ardeur. Fondée en 1976, Gallery 78 expose ici, au 796, rue Queen, les œuvres d'artistes établis et émergents du Canada atlantique. Elle représente fièrement des artistes établis et émergents du Canada atlantique depuis 49 ans. Gallery on Queen ne se trouve pas très loin, et Nadia Khoury est une autre femme merveilleuse. Au 406, rue Queen, Gallery on Queen présente une collection incroyable d'œuvres d'artistes d'un bout à l'autre du Canada. Bien sûr, nous ne pouvons pas oublier le magnifique Musée des beaux-arts Beaverbrook, situé de l'autre côté de la rue. Au 703, rue Queen, la galerie d'art provinciale du Nouveau-Brunswick enrichit depuis

through art since 1959. It's a couple of years older than me, I might add—not too many, but a couple.

Out in the village of Gagetown, I dealt with a wonderful couple. Peter Thomas and Karen Shackleton have Jugglers Cove fine arts and crafts, with unique pottery by Peter and paintings by Karen. Anybody who's been out to the village of Gagetown would have to have met Flo Greig. She has Greig Pottery, a mainstay of almost 50 years. You have to pop into the shop and peek into the studio next door where Flo greets visitors as she works. When I met with Flo every year, I would go in, and she'd be hard at work, and then I'd always visit her shop next door.

The following are the recommendations from the *Report of the Premier's Task Force on the Status of the Artist* of June 2021. Of the recommendations, 15 are under provincial jurisdiction, and 9 are under federal jurisdiction. I will take a moment to read them off:

1. *Establish a Transition Committee*
2. *Adopt a Definition of Professional Artist*
3. *Develop and Adopt a Status of the Artist Legislation*
4. *Include Provisions in a Status of the Artist Legislation*
5. *Recognize Invisible Work*
6. *Advocate for Fair Taxation of Digital Giants*
7. *Revise the Copyright Act*
8. *Introduce Resale Rights for Visual Artists*
9. *Make Written Contracts Mandatory*
10. *Establish Minimum Fee Scales*
11. *Modify Tax Measures*

1959 la vie des gens au moyen de l'art. J'ajouterais qu'elle a deux ou trois ans de plus que moi — la différence n'est pas trop grande, mais il s'agit tout de même de deux ou trois ans.

Dans le village de Gagetown, j'ai eu affaire à un couple merveilleux. Peter Thomas, potier dont les oeuvres sont uniques, et Karen Shackleton, artiste peintre, sont propriétaires de l'atelier d'art et d'artisanat Jugglers Cove. Les gens qui sont allés au village de Gagetown ont certainement rencontré Flo Greig. Elle est propriétaire de Greig Pottery, un pilier de la collectivité depuis près de 50 ans. Vous devez vous rendre à la boutique et jeter un coup d'oeil au studio voisin, où Flo accueille les visiteurs pendant qu'elle travaille. Lorsque je rencontrais Flo chaque année, j'entrais dans le studio et je la voyais travailler fort, puis j'allais toujours visiter sa boutique à côté.

Voici les recommandations du *Rapport du Groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste* publié en juin 2021. Parmi les recommandations, 15 d'entre elles relèvent de la compétence provinciale et 9 d'entre elles relèvent de la compétence fédérale. Je vais prendre un instant pour en lire la liste :

1. *Créer un comité de transition*
2. *Adopter une définition de l'artiste professionnel*
3. *Élaborer et adopter une loi sur le statut de l'artiste*
4. *Inclure des dispositions dans une loi sur le statut de l'artiste*
5. *Reconnaître le travail invisible*
6. *Plaider en faveur d'une taxation équitable à l'égard des géants du numérique*
7. *Réviser la Loi sur le droit d'auteur*
8. *Instaurer un droit de suite pour les artistes visuels*
9. *Rendre obligatoire l'utilisation de contrats écrits*
10. *Établir des barèmes tarifaires minimaux*
11. *Modifier les mesures fiscales*

12. *Increase Funding for Arts Programs in Schools*

12. *Augmenter le financement des programmes artistiques en milieu scolaire*

13. *Hire New Brunswick Artists First*

13. *Accorder la priorité à l'embauche d'artistes du Nouveau-Brunswick*

That is very important, of course.

C'est très important, bien sûr.

14. *Strengthen the Public Art Policy for New Brunswick*

14. *Bonifier la politique d'art public pour le Nouveau-Brunswick*

15. *Establish an Artist-in-Residence Program and Strengthen Current Program*

15. *Créer de nouveaux programmes d'artistes en résidence et bonifier les programmes existants*

16. *Establish a Guideline for Examining and Adapting Social Protection Schemes*

16. *Établir une ligne directrice pour l'examen et l'adaptation des régimes de protection sociale*

17. *Explore the Establishment of a Guaranteed Annual Income Program*

17. *Étudier la mise en place d'un programme de revenu annuel garanti*

18. *Explore a Portable Benefit Model*

18. *Étudier un modèle de prestations transférables*

19. *Include Invisible Work in the Calculation of Pension Contributions*

19. *Inclure le travail invisible dans le calcul des cotisations de retraite*

20. *Adapt and Strengthen the Canada Pension Plan*

20. *Bonifier et adapter le Régime de pensions du Canada*

21. *Review and Adapt the Existing Employment Insurance Measures to Professional Artists*

21. *Réviser les mesures existantes concernant l'assurance-emploi et les adapter aux artistes professionnels*

22. *Document Barriers to Child Care Accessibility*

22. *Documenter les obstacles à l'accessibilité aux services de garde*

23. *Document Workplace Injuries and Sickness and Propose Means of Prevention*

23. *Documenter les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles et des moyens de les prévenir*

24. *Conduct a Feasibility Study on Career Transition Programs and Services for Artists*

24. *Mener une étude de faisabilité sur les programmes de transition de carrière et des services aux artistes*

Some of these 24 recommendations have sparked my interest in different ways. Recommendation 17 states:

Certaines des 24 recommandations ont suscité mon intérêt de diverses façons. Voici la recommandation 17 :

17. *Explore the Establishment of a Guaranteed Annual Income Program*

17. *Étudier la mise en place d'un programme de revenu annuel garanti*

17:20

I just wonder what that means. As stated, in 2020, the median personal income of artists was \$27 400. If you use the Bank of Canada calculator, this equals \$32 800 in 2025 dollars.

As a point of comparison, a worker earning the minimum wage who works full time at 2 000 hours per year would earn \$31 300 before taxes. If this legislation is effectively a subsidy for artists' income, we have to make sure it is fair, given that low-wage workers in the province earn the same. If it is not a wage subsidy but rather a minimum pay rate that private contracts must adhere to, then it is a moot point.

Numbers 19 and 20 have sparked my interest. These are federal points, but they are important to bring up. I am sure that our current government can connect with its federal Liberal cousins and try to look at some of these improvements. This one is really important because a lot of small business owners work forever, regardless of the sector they are in, for a couple of different reasons. When you are self-employed, you don't have a guaranteed pension plan that will be rolling in and be there until the day you die. If you are a municipal, provincial, or federal worker, there is a guaranteed pension forever, but it doesn't work that way in the private sector. Often, small business owners work forever because they have to.

Often, small business owners work forever because they love what they do. I had that experience with these people for over 20 years. They love what they do. Their business is like their child, and it is a wonderful reason to get out of bed every day and put in a full day. However, I am going to tell you, the Canada Pension premiums they pay are outrageous. Just as a general rule of thumb, across Canada, there are about 1 million limited or incorporated small businesses, but there are about 1.5 million sole proprietors. They are not limited or incorporated.

Je me demande simplement ce que signifie la recommandation. Comme il a été dit, en 2020, le revenu annuel médian des artistes était de 27 400 \$. Selon l'outil de calcul de la Banque du Canada, cela équivaut à 32 800 \$ en 2025.

À titre de comparaison, quelqu'un qui gagne le salaire minimum et qui travaille à temps plein, c'est-à-dire 2 000 heures par année, gagnerait 31 300 \$ avant impôts. Si le projet de loi prévoit effectivement une subvention salariale destinée aux artistes, nous devons veiller à ce qu'elle soit juste, puisque les travailleurs à faible revenu dans la province gagnent le même revenu. S'il ne s'agit pas d'une subvention salariale, mais plutôt d'un taux salarial minimal que les contrats privés doivent respecter, eh bien, la question est sans objet.

Les recommandations 19 et 20 ont suscité mon intérêt. Elles relèvent de la compétence fédérale, mais il est important de les souligner. Je suis certaine que notre gouvernement actuel peut communiquer avec ses cousins libéraux fédéraux pour envisager certaines des améliorations. La recommandation dont je parle est très importante, puisque de nombreux propriétaires de petites entreprises ne cessent jamais de travailler, peu importe leur secteur, et ce, pour quelques raisons différentes. Les travailleurs autonomes n'ont pas de régime de pension garanti sur lequel ils peuvent compter jusqu'à leur décès. Le personnel d'un corps municipal, du gouvernement provincial ou du gouvernement fédéral aura indéfiniment droit à un régime de pension garanti, mais les choses ne fonctionnent pas ainsi dans le secteur privé. De nombreux propriétaires de petites entreprises ne cessent jamais de travailler, car ils ne peuvent le faire.

De nombreux propriétaires de petites entreprises ne cessent jamais de travailler, car ils aiment ce qu'ils font. J'ai constaté cela chez des gens au cours de plus de 20 ans. Ils aiment ce qu'ils font. Leur entreprise est comme leur enfant, et il s'agit d'une raison merveilleuse de se lever le matin et de travailler une journée complète. Toutefois, je peux vous dire que les sommes qu'ils cotisent au Régime de pensions du Canada sont énormes. En règle générale, au Canada, il y a environ 1 million de petites entreprises constituées en société et petites entreprises à responsabilité limitée, mais il y a environ 1,5 million d'entreprises individuelles. Celles-ci ne sont pas constituées en

Here in New Brunswick... These are the last numbers I had. I was hoping to get some updated numbers before today. Anyway, this is from not that long ago. In total, there were 38 700 incorporated companies in New Brunswick. There are probably a few more today. For partnerships, which are not limited or incorporated, there were just over 1 100. For sole proprietors, which many of these artists would be, there were 22 119 in total at that time. For unincorporated and self-employed, there were over 23 000 people.

The minister quoted the number of 2 700 professional artists in the province. I would make a good guess that many are sole proprietors. Many of them may be limited or incorporated. When it comes to Canada Pension premiums, they pay them twice—two times. They don't get double the benefit when the time comes, but they have to pay twice. Often, that is the biggest bill they pay at tax time, and they don't even know it. I am telling them right now if they are paying attention. Listen closely because it's a big bill. It is so unfair, in my personal opinion, that they have to pay twice. Many of them don't have employees. If they do, they have to match the contributions for them as well.

My point in bringing this up, again, is that many people work beyond the age of 65. You can stop paying CPP premiums at 65. Years ago, that was the maximum age you could pay into it. Now, we pay into it until the age of 70 because around 2013, I think it was, the federal government of the day said: People are working and living longer, and maybe we could get more CPP premiums out of them. We are going to make sure everybody pays until the age of 70.

société et ne sont pas des entreprises à responsabilité limitée.

Ici, au Nouveau-Brunswick... Voici les chiffres les plus récents dont je dispose. J'aurais aimé obtenir des chiffres plus récents avant mon discours aujourd'hui. En tout cas, les données ont été recueillies il n'y a pas si longtemps. En tout, il y avait au Nouveau-Brunswick 38 700 entreprises constituées en société. Il y en a probablement quelques-unes de plus aujourd'hui. Pour ce qui est des sociétés de personnes, qui ne sont pas constituées et ne sont pas des entreprises à responsabilité limitée, il y en avait un peu plus de 1 100. Pour ce qui est des entreprises individuelles, dont bon nombre d'artistes sont propriétaires, il y en avait 22 119 en tout au moment où ces données ont été recueillies. Le nombre de propriétaires d'entreprises non constituées en société et de travailleurs indépendants s'élevait à plus de 23 000.

La ministre a dit qu'il y avait 2 700 artistes professionnels dans la province. Je devinerais que bon nombre d'entre eux sont des propriétaires uniques. Bon nombre d'entre eux sont peut-être propriétaires d'une entreprise à responsabilité limitée ou d'une entreprise constituée en société. En ce qui concerne les cotisations au Régime de pensions du Canada, ils doivent les verser deux fois — deux fois. Le moment venu, ils ne reçoivent pas le double des prestations, mais ils doivent payer deux fois. Souvent, il s'agit de la plus grande somme à payer au moment de la déclaration de revenus, et ces gens ne le savent même pas. S'ils écoutent actuellement, je les en informe. Écoutez attentivement, car il s'agit d'une grande somme à payer. À mon avis, c'est tellement injuste qu'ils doivent payer deux fois. Bon nombre d'entre eux n'ont pas d'employés. S'ils en ont, ils doivent verser une somme équivalente aux cotisations des employés.

La raison pour laquelle je soulève la question, encore une fois, c'est que de nombreuses personnes continuent de travailler au-delà de l'âge de 65 ans. Les gens peuvent arrêter de cotiser au RPC lorsqu'ils atteignent l'âge de 65 ans. Il y a des années, il s'agissait de l'âge maximal pour y cotiser. Maintenant, nous y cotisons jusqu'à l'âge de 70 ans, car, vers 2013, je crois, le gouvernement fédéral de l'époque a dit : Les gens travaillent et vivent plus longtemps ; nous pouvons donc peut-être les faire cotiser davantage au RPC. Nous allons veiller à ce que tous les gens paient jusqu'à ce qu'ils aient 70 ans.

You can opt out at 65. The federal government does not send you a birthday card saying: Happy birthday, you can stop paying into CPP now if you want. You have to know this. For anybody who is tuning in, please listen. For anybody who is here in this room, please listen. We are all going to hit 65 someday. I am two years out, and I am going to sign the CPT30 Election to Stop Contributing to the Canada Pension Plan. When my birthday hits, the paperwork will be done. I know there are some colleagues in this room who have listened to me over the past six years and have done that as well. They know it is pretty significant.

For the average income of artists right now... CPP premiums are over \$17 000 if artists are earning that average income in 2025. Over \$17 000 is a lot of money. The way CPP works is that if you have a spouse when you exit this world, they get half. If you don't have a spouse, CPP dies with you. Would you rather put that \$17 000 in the bank or give it to the feds?

17:25

The other point that should be addressed when members opposite sit down with the federal government is that there is a \$3 500 basic exemption with Canada Pension. That dollar amount was set in 1997. We are in 2025 today. Again, I went to the Bank of Canada calculator, and that basic exemption should be over \$6 300 today.

Right now, the premiums we pay on CPP have gone up significantly. This current federal government, since 2014, has increased the premiums from \$4.95 per \$100, which is \$9.90 for artists and the self-employed, to \$5.95 today, multiplied by two. For those who fall into those other categories, the maximum annual contribution limit has gone up significantly, from \$52 500 in 2014 to over \$71 000. What is interesting is that the federal government will increase the maximum annual contribution limit but not increase the basic personal exemption, which would help every artist, every self-employed person, and every worker in New Brunswick. It is times two for

Les gens peuvent décider d'arrêter de cotiser au régime à l'âge de 65 ans. Le gouvernement fédéral n'envoie pas de carte d'anniversaire dans laquelle il est inscrit: Joyeux anniversaire; vous pouvez maintenant arrêter de cotiser au RPC, si vous voulez. Il faut le savoir. Pour les gens qui écoutent, portez attention à ce que je vais dire. Pour les gens dans la salle, écoutez ce que je vais dire. Un jour, nous atteindrons tous l'âge de 65 ans. Ce sera mon cas dans deux ans, et je signerai le formulaire CPT30 Choix de cesser de verser des cotisations au Régime de pensions du Canada. À mon anniversaire, la paperasse sera faite. Je sais que certains collègues dans la salle qui m'ont écoutée au cours des six dernières années l'ont fait également. Ils savent que c'est assez important.

En fonction du revenu moyen des artistes à l'heure actuelle... Les cotisations au RPC s'élèvent à plus de 17 000 \$ si les artistes gagnent le revenu moyen en 2025. Plus de 17 000 \$, c'est beaucoup d'argent. Selon le fonctionnement du RPC, si une personne a un conjoint au moment de son décès, il en touche la moitié. Si elle n'a pas de conjoint, sa pension du RPC disparaît avec elle. Préférez-vous déposer la somme de 17 000 \$ à la banque ou la donner au gouvernement fédéral?

L'autre question qu'on devrait aborder lorsque les gens d'en face rencontrent le gouvernement fédéral, c'est qu'il y a un montant d'exemption de base de 3 500 \$ du Régime de pensions du Canada. Le montant d'exemption a été fixé en 1997. Nous sommes maintenant en 2025. Encore une fois, je me suis servie de l'outil de calcul de la Banque du Canada, lequel indique que le montant de l'exemption de base devrait aujourd'hui être fixé à plus de 6 300 \$.

Nos cotisations au RPC ont considérablement augmenté. De 2014 à aujourd'hui, le gouvernement fédéral actuel a fait passer les cotisations de 4,95 \$ par 100 \$, c'est-à-dire 9,90 \$ pour les artistes et les travailleurs indépendants, à 5,95 \$ par 100 \$, ce qui est également multiplié par deux pour les gens en question. Pour les gens qui relèvent des autres catégories, le plafond des gains annuels ouvrant droit à pension a augmenté considérablement et est passé de 52 500 \$ en 2014 à plus de 71 000 \$. Ce qui est intéressant, c'est que le gouvernement fédéral augmente le plafond des gains annuels ouvrant droit à pension, mais n'augmente pas le montant de l'exemption de base, laquelle augmentation pourrait aider tous les artistes, tous les travailleurs

the self-employed. In my professional opinion, that is something that should be looked at.

Number 19 and number 20 on this list say: “Include Invisible Work in the Calculation of Pension Contributions” and “Adapt and Strengthen the Canada Pension Plan”. My apologies, those are the ones I was just talking about.

Moving on, 21 says: “Review and Adapt the Existing Employment Insurance Measures to Professional Artists.” Again, it is a federal program. Many self-employed people may or may not be aware that there is an employment insurance program available to them, but it is not your regular EI. It provides four coverages: maternity leave, parental leave, sick leave, and compassionate leave. You can voluntarily pay into it. Once you’ve paid into it for one full year, you can put a claim through if you wish. The only negative is that if you do make a claim, you are committed to continue paying forever. Regular EI doesn’t kick in for people who are self-employed.

Most of the business owners I dealt with over the years did not do this because they couldn’t afford to take a year off. They can’t afford to take a day off. I dealt with business owners who had their baby and went back to work the next day. I have sat at the kitchen table with a lady who runs a dairy farm with her husband. I sat at the table dealing with her while she was nursing her new baby with her two-year-old beside her. This is probably not something that is really going to help on that side of things a lot.

Childcare is number 22 on here. This is also something that you could address with the federal government. A few years ago, the federal government came up with an average of \$10-per-day daycare. It allotted 3 400 seats for New Brunswick, but they all had to be in the not-for-profit sector. We have over 300 independently owned daycares here in New Brunswick. We had to fight with the federal government to get 1 000 of those 3 400 seats to be provided by the independent business

indépendants et tous les travailleurs au Nouveau-Brunswick. Les cotisations que doivent verser les travailleurs indépendants sont doublées. Selon mon avis professionnel, il faudrait se pencher sur la question.

Voici les recommandations 19 et 20 de la liste : « Inclure le travail invisible dans le calcul des cotisations de retraite » et « Bonifier et adapter le Régime de pensions du Canada ». Désolée, ce sont les recommandations dont je viens de parler.

Passons donc à la recommandation 21 : « Réviser les mesures existantes concernant l’assurance-emploi et les adapter aux artistes professionnels ». Encore une fois, il s’agit d’un programme fédéral. De nombreux travailleurs indépendants ne savent peut-être pas qu’un programme d’assurance-emploi leur est offert, bien qu’il ne s’agisse pas du programme d’assurance-emploi ordinaire. Le programme offre quatre types de prestations : les prestations de maternité, les prestations parentales, les prestations de maladie et les prestations de compassion. Les gens peuvent y cotiser volontairement. Une fois qu’une personne y a cotisé pendant une année complète, elle peut présenter une demande de prestation. Le seul aspect négatif est que, si elle fait une demande, elle doit continuer à cotiser éternellement au programme. Les travailleurs indépendants ne peuvent pas toucher des prestations du programme d’assurance-emploi ordinaire.

La plupart des propriétaires d’entreprises auxquels j’ai eu affaire au fil des ans ne cotisaient pas au programme parce qu’ils ne pouvaient pas se permettre de prendre une année de congé. Ils ne peuvent pas se permettre de prendre une journée de congé. J’ai eu affaire à des propriétaires qui ont eu un bébé et qui sont retournés au travail le lendemain. Je me suis assise à la table de cuisine d’une femme qui exploite une ferme laitière avec son mari. Je me suis assise à la table pour discuter d’affaires avec elle alors qu’elle allaitait son nouveau-né et que son enfant de deux ans était à côté d’elle. La mesure n’améliorera probablement pas beaucoup cet aspect de la situation.

La recommandation 22 porte sur les services de garde. Il s’agit également d’un sujet qu’on peut aborder auprès du gouvernement fédéral. Il y a quelques années, le gouvernement fédéral a lancé l’initiative des services de garde à 10 \$ en moyenne par jour. Il a attribué 3 400 places au Nouveau-Brunswick, mais elles devaient toutes être fournies par le secteur sans but lucratif. Nous avons au-delà de 300 garderies indépendantes ici au Nouveau-Brunswick. Nous avons

sector. It was a big fight. I am not kidding. It took a long time. It wasn't done overnight.

(**Madam Speaker** resumed the chair.)

Maybe the number has been updated, as I couldn't confirm it before my speech today, but of those other 2 400 available seats, I believe only 600 have been filled by the not-for-profit sector because we don't have not-for-profits in New Brunswick. There are 1 800 daycare seats at an average of \$10 per day just floating around in la-la land. Yes, they are allocated, but there is nobody to provide the spot for the artist's children.

It would be a big thing if you could get the federal government to allow us to have seats for the independent business sector because that is how New Brunswick runs. The federal government probably just doesn't understand it.

17:30

There is another thing to help artists and other self-employed people when it comes to childcare expenses. Often, it takes years for self-employed people to actually make an income. Guess what they can't claim when they are not making money. Childcare. They have to pay for it, but they can't claim it because they don't show an income. For a lot of businesses, it's five years before they can even see daylight. I've always felt it was very unfair. It might be a difficult one to make happen, but I think it's very unfair that a small business-owning artist can't claim childcare.

These are all great discussion points for economic policy. Of course, it's our responsibility to ask these questions on behalf of New Brunswick taxpayers when the time comes. I thank you.

dû nous disputer avec le gouvernement fédéral afin que 1 000 des 3 400 places soient fournies par des entreprises indépendantes. La lutte a été difficile. Je ne plaisante pas. Elle a été longue. Le tout ne s'est pas fait du jour au lendemain.

(**La présidente** de la Chambre reprend le fauteuil.)

Le chiffre a peut-être été mis à jour, et je n'ai pas pu le confirmer avant mon discours aujourd'hui, mais parmi les 2 400 autres places disponibles, seulement 600, je crois, sont fournies par le secteur sans but lucratif, puisque nous n'avons pas de garderies sans but lucratif au Nouveau-Brunswick. Il y a donc 1 800 places en garderie à 10 \$ en moyenne par jour en situation de flottement. Oui, elles sont attribuées, mais il n'y a personne pour fournir les places aux enfants des artistes.

Il serait formidable que vous convainquiez le gouvernement fédéral de nous permettre d'avoir des places dans des entreprises indépendantes, puisque c'est ainsi que fonctionne le Nouveau-Brunswick. Il est probable que le gouvernement fédéral ne comprenne simplement pas la situation.

Il y a une autre chose qui pourrait aider les artistes et les autres travailleurs indépendants en ce qui concerne les frais de garde d'enfants. Souvent, il faut des années avant que les travailleurs indépendants gagnent véritablement un revenu. Devinez ce pour quoi ils ne peuvent pas demander un remboursement lorsqu'ils ne gagnent pas d'argent. Ce sont les frais de garde d'enfant. Ils doivent les payer, mais ils ne peuvent pas en demander le remboursement, puisqu'ils ne peuvent montrer qu'ils gagnent un revenu. Dans le cas de nombreuses entreprises, il faut cinq ans pour obtenir le moindre résultat. J'ai toujours pensé que c'était très injuste. Il sera peut-être difficile de changer les choses, mais je pense qu'il est très injuste que les artistes propriétaires d'une petite entreprise ne puissent pas demander un remboursement des frais de garde d'enfant.

Il s'agit d'excellents sujets de discussion pour le Comité de la politique économique. Bien sûr, nous avons le devoir de poser les questions au nom des contribuables du Nouveau-Brunswick lorsque le moment viendra. Merci.

Ms. Mitton: Thank you, Madam Speaker. I rise today to speak on Bill 35, *Status of the Artist Act*.

Nous parlons de la *Loi sur le statut de l'artiste*. Je sais que de nombreuses personnes luttent depuis plusieurs années pour qu'une telle loi soit adoptée. Finalement, nous sommes ici pour discuter du projet de loi 35 et pour avoir un débat sur le sujet. Prochainement, nous aurons l'occasion de poser des questions en comité.

Tout d'abord, je veux reconnaître qu'il est très important d'établir le statut de l'artiste. Il faut assurer des conditions de travail et des rémunérations équitables, acceptables et suffisantes pour appuyer les artistes. Nous ne devrions pas accepter l'idée de l'artiste affamé. Nous devrions nous assurer que les personnes qui effectuent un travail si important et qui contribuent à la culture dans notre province ont assez d'argent pour bien vivre.

We need to recognize and support artists to make sure that the starving-artist trope is not the reality. We need to have good working conditions and good pay to support these artists who contribute so much to our province. I will have some questions when we get to committee. I want to ask the minister about some of the provisions and exactly how, for example, Indigenous artists might be recognized by and interact with this law. For example, Indigenous artists have expressed concerns with the status of the artist at the federal level. Some do not want to have to be part of a certain type of accreditation. They see it as more of a colonial construct. That's just an example I want to raise. How can this be addressed?

Certainly, one thing that is very important, as mentioned in the report on the status of the artist, is hiring New Brunswick artists first. As the minister said, this is one step, essentially a first step, and there are more steps to be taken. I think that step should really be prioritized. The minister talked about funding going to festivals, for example. We should make sure that, when there is government funding involved or when the government is looking to hire artists, we prioritize New Brunswick artists. When there is funding going to festivals, we need to think about how we can make sure that New Brunswick artists are featured and that diverse artists are represented so that all types of art and artists from across the province are

M^{me} Mitton : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 35, *Loi sur le statut de l'artiste*.

We are talking about the *Status of the Artist Act*. I know that many people have been fighting for an Act like this for years. Finally, we are here to discuss Bill 35 and have a debate on it. Then we will have the opportunity to ask questions in committee.

First of all, I want to acknowledge that it is very important to establish the status of the artist. Artists must have equitable, acceptable, and appropriate working conditions and pay. We shouldn't accept the idea of the starving artist. We should ensure that people who are doing such important work and who are contributing to culture in our province have enough money to live well.

Nous devons reconnaître et appuyer les artistes pour que le cliché de l'artiste affamé ne devienne pas réalité. Nous devons avoir de bonnes conditions de travail et une rémunération appropriée afin d'appuyer ces artistes qui contribuent tant à notre province. J'aurai des questions à poser lorsque nous serons en comité. Je veux poser des questions à la ministre concernant certaines des dispositions, et notamment sur la façon exacte, dont les artistes autochtones pourraient être reconnus par la loi et pourraient interagir avec celle-ci. Par exemple, les artistes autochtones ont exprimé des préoccupations quant au statut de l'artiste à l'échelle fédérale. Certains ne veulent pas être assujettis à un certain type d'agrément. Ils voient cela plus comme un concept colonial. Voilà simplement un exemple que je voulais soulever. Comment peut-on remédier à la situation?

Assurément, un élément qui est très important, comme il est mentionné dans le rapport sur le statut de l'artiste, c'est l'embauche d'artistes du Nouveau-Brunswick en priorité. Comme l'a dit la ministre, il s'agit d'un seul pas, essentiellement un premier pas, et d'autres pas devront suivre. Je pense qu'il faudrait vraiment accorder la priorité à ce pas. La ministre a parlé du financement qui est versé aux festivals, par exemple. Lorsque du financement gouvernemental est en jeu ou que le gouvernement cherche à embaucher des artistes, nous devrions nous assurer d'accorder la priorité aux artistes du Nouveau-Brunswick. Lorsqu'un financement est accordé à des festivals, nous devons réfléchir à la façon de nous assurer que les artistes du Nouveau-Brunswick sont mis en vedette et que divers

represented. We need to make sure we are really uplifting the artists in our province.

17:35

Recommendation 13 is one that I think is essential, and I hope to see it incorporated into how the government does its work. Specifically, when we look at the Department of Tourism, Heritage and Culture and the funding of festivals, for example, we see that it's within the minister's mandate to address this type of thing.

I look forward to being able to ask some questions about exactly how we got here in terms of definitions and in terms of consultation. I recognize that artist organizations were part of, for example, producing that report. They have been fighting to advance this for a long time. I know that this isn't coming out of nowhere. Arguably, this has been fought for too long, but I still want to make sure that we do our due diligence and ask questions about the details in the legislation.

I'll leave it there for now. I look forward to having the chance to discuss it further in committee.

Cependant, je veux terminer mon allocution en félicitant les gens qui ont longuement lutté pour que nous ayons un projet de loi sur le statut de l'artiste. J'espère que nous verrons une amélioration de l'appui à l'égard des artistes dans notre province. Un tel appui est vraiment nécessaire. Il faut que les artistes soient une priorité dans notre province. Voilà tout ce que j'ai à dire pour le moment. Merci de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole, Madame la présidente.

Ms. Scott-Wallace: Thank you very much, Madam Speaker. I certainly appreciate the opportunity to stand today and speak about the *Status of the Artist Act*. It's certainly something that's very familiar to me as the previous Minister of Tourism, Heritage and Culture. I think it's important for people to recognize that what is happening here is a move to legislation when the work that was done was for policy. I feel as though I'm reading... When the minister is speaking, these were all my speaking points from a year ago. This is not reinventing the wheel as far as all the work

artistes sont représentés de sorte que tous les types d'art et d'artistes de l'ensemble de la province soient représentés. Nous devons veiller à ce que nous améliorions vraiment le sort des artistes dans notre province.

À mon avis, la recommandation 13 est essentielle, et j'espère la voir incorporée dans la façon dont le gouvernement accomplit son travail. En particulier, lorsque nous examinons le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et le financement des festivals, par exemple, nous constatons qu'il relève du mandat de la ministre de traiter ce genre de choses.

J'ai hâte de pouvoir poser des questions sur la façon exacte dont nous en sommes arrivés là, notamment en ce qui concerne les définitions et le processus de consultation. Je suis consciente que les organismes artistiques ont participé, par exemple, à la production du rapport. Ils se battent pour faire avancer la cause depuis longtemps. Je sais que le projet de loi ne surgit pas de nulle part. Sans contredit, la lutte pour cette cause a duré trop longtemps, mais je veux quand même veiller à ce que nous fassions preuve de diligence raisonnable et que nous posions des questions concernant les détails du projet de loi.

Je vais m'en tenir à cela pour le moment. Je me réjouis d'avoir l'occasion de discuter davantage du projet de loi en comité.

However, I want to finish my remarks by commending the people who fought for a long time for us to have a bill on the status of the artist. I hope that we see improved support for artists in our province. This support is really necessary. Artists must be a priority in our province. That's all I have to say for now. Thank you for giving me the opportunity to rise, Madam Speaker.

M^{me} Scott-Wallace : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis certainement reconnaissante d'avoir l'occasion de prendre la parole au sujet du projet de loi intitulé *Loi sur le statut de l'artiste*. Il s'agit certainement d'une mesure que je connais très bien en tant qu'ancienne ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. Je pense qu'il est important que les gens comprennent qu'on passe ici d'un travail qui était de nature politique à une démarche législative. J'ai l'impression de lire... L'allocution de la ministre me rappelle toutes mes

goes, but it is certainly legislation that was very important to the artists. I recognize that.

It's also not lost on me, Madam Speaker, just what an important time this is for our artists in the province in terms of this cultural and economic evolution that they are a part of. When they were in the gallery the other day, I was very happy to see them because I know them and because I know that this has been very important to them. This is an important step that recognizes their invaluable contributions to our society. I know we say that, but I never really gained a true appreciation for that until I was minister and was able to work with these artists and know their passion.

I think sometimes we forget that when we're talking about artists, we are not just talking about painters, the people who put paint on canvas. As the minister pointed out, there are technicians, there are broadcasters, and there are performers. We have a lot of professional artists in our province. They have worked very hard together. They are a very tight-knit group. It is really exciting to see their passion to move the needle on this and work toward this legislation.

17:40

We definitely—I definitely—acknowledge the government's initiative here, and we are committed to engaging constructively in this legislative process. I do have to point out something. I was happy to hear my colleague refer to this earlier. This work to elevate the status of the artist hasn't been idle. People really need to understand that. Again, I could look in my old minister's binders and recite through all these steps, these recommendations, and the work that was done. It was the Progressive Conservative government in 2014 that created the Premier's Task Force on the Status of the Artist. It is important to know that we share a lot of interest in moving the needle, so to speak, for our artists.

It happened under a previous Progressive Conservative government. A lot didn't happen during those four years under the Gallant government, and that is the truth. When I was minister, I helped see this

notes d'allocution d'il y a un an. Il ne s'agit pas de réinventer la roue en ce qui concerne tout le travail accompli, mais il s'agit certainement d'une mesure législative d'une grande importance pour les artistes. J'en suis consciente.

Je suis également consciente, Madame la présidente, de l'importance du moment actuel pour nos artistes de la province, qui jouent un rôle central dans l'évolution culturelle et économique en cours. Lorsqu'ils étaient dans les tribunes l'autre jour, j'étais très contente de les voir, car je les connais et je sais que la question leur tient vraiment à coeur. Voilà une étape importante qui permet de souligner leur contribution inestimable à notre société. Je sais que nous parlons de la question, mais je n'en avais jamais vraiment pris conscience avant d'être ministre et de pouvoir travailler avec les artistes et découvrir leur enthousiasme.

Je pense que nous oublions parfois que, lorsque nous parlons d'artistes, nous ne parlons pas seulement de peintres, de personnes qui appliquent de la peinture sur une toile. Comme la ministre l'a souligné, il y a des techniciens, des diffuseurs et des artistes de performance. Nous avons beaucoup d'artistes professionnels dans notre province. Ils travaillent très fort ensemble. Ils forment un groupe très solidaire. Il est vraiment enthousiasmant de voir leur passion pour ce qui est de faire bouger les choses et de travailler à l'adoption de la nouvelle loi.

Nous saluons sans réserve — je salue sans réserve — l'initiative du gouvernement, et nous sommes déterminés à participer de manière constructive au processus législatif. Je tiens à souligner quelque chose. J'ai été contente d'entendre mon collègue en parler plus tôt. Le travail visant à rehausser le statut de l'artiste n'avait pas été mis en veilleuse. Il faut vraiment que les gens le comprennent. Je pourrais encore une fois consulter mes vieux cartables de ministre et énumérer toutes les mesures, les recommandations et le travail accompli. C'est le gouvernement progressiste-conservateur qui a créé en 2014 le Groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste. Il est important de savoir que nous avons un vif intérêt commun à faire bouger les choses, pour ainsi dire, pour nos artistes.

Le tout s'est produit sous un gouvernement progressiste-conservateur précédent. Très peu de choses se sont produites pendant les quatre années du gouvernement Gallant, et c'est la vérité. Lorsque

report to the end. These recommendations were made, and we could actually start making some movement toward better days for our professional artists. I know the transition committee because I struck the transition committee. It was one of the recommendations of this report.

We have artsnb, ArtsLink NB, Mawi'Art, and the Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B. These organizations work tirelessly for this cause. I applaud them and thank them for the work they have done. They met with the department religiously to create a definition of the artist and to come up with strategies to address the recommendations. I led in bringing seven other government departments to the table along with the staff at Tourism, Heritage and Culture and this transition committee of artists to participate in the status of the artist work.

We can't forget those other departments because we can't work in silos. The Department of Education and Early Childhood Development, the Department of Finance and Treasury Board, the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour, the Department of Intergovernmental Affairs, Service New Brunswick, and the Executive Council Office all sat together with the artists for the first time to improve the socioeconomic status of the artist.

I say this, Madam Speaker, because it is not insignificant. The work of our artists is neither insignificant nor irrelevant. All those departments coming together for the first time was very, very important. This group developed the strategy to move the nine recommendations that fall under federal jurisdiction.

17:45

The work we are seeing in Bill 35... I applaud the minister, and I know she was very, very emotional about this the other day when she introduced this. I don't want to take that away from her, but this is not something that... A lot of work had been done. The thing is, we did that meaningful work. That process of working with the artists got us to this day, and I see that work in the bill. Certainly, we on this side have a lot of questions when it comes to the details of the bill. I think it's important.

j'étais ministre, j'ai joué un rôle dans la réalisation du rapport. Les recommandations ont été formulées, et nous pouvions réellement commencer à améliorer les choses pour nos artistes professionnels. Je connais le comité de transition, puisque c'est moi-même qui l'ai créé. C'était l'une des recommandations de ce rapport.

Il y a des organismes comme artsnb, ArtsLink NB, Mawi'Art et l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B. Les gens de ces organismes travaillent sans relâche pour défendre la cause des artistes. Je les félicite et les remercie de leur travail. Ils ont rencontré le ministère de façon assidue afin de définir ce qu'est un artiste et de proposer des stratégies pour donner suite aux recommandations. J'ai encouragé la participation de sept autres ministères au processus, y compris le personnel du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et le comité de transition composé d'artistes.

Nous ne pouvons pas oublier les autres ministères, car nous ne pouvons pas travailler en vase clos. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le ministère des Finances et du Conseil du Trésor, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, le ministère des Affaires intergouvernementales, Services Nouveau-Brunswick et le Bureau du Conseil exécutif ont tous rencontré les artistes pour la première fois afin de discuter de l'amélioration de leur statut socioéconomique.

Je le souligne, Madame la présidente, car le travail accompli n'est pas négligeable. Le travail de nos artistes est loin d'être insignifiant ou sans importance. Le fait que tous les ministères concernés se réunissaient pour la première fois était extrêmement important. Le groupe de travail a élaboré la stratégie pour mettre en oeuvre les neuf recommandations qui relèvent de la compétence fédérale.

Le travail que nous constatons au titre du projet de loi 35... Je félicite la ministre, et je sais qu'elle était très, très émue à ce sujet l'autre jour lorsqu'elle a présenté le projet de loi. Je ne veux pas lui enlever le mérite, mais ce n'est pas quelque chose qui... Beaucoup de travail a été accompli. La réalité est que nous avons effectué l'important travail à cet égard. Le processus de collaboration avec les artistes nous a menés jusqu'à aujourd'hui, et le travail accompli se reflète dans le projet de loi. Il est certain que, de ce côté-ci, nous avons beaucoup de questions concernant

At the end of the day, the artists very much wanted this legislation. I think that is so important. All the work that transition committee was doing all along really allowed today's minister to move very quickly and bring this bill forward. I'm happy to see it. I know securing legislation, as opposed to a policy structure, for all this work that they had done was very, very important to artists. They saw that it would give more teeth, more value, to the work they had done. Of course, that is something they are going to enjoy. They can enjoy the fruits of their labour when this becomes legislation, as opposed to policy.

The bill does not apply to the private sector, and I want to ask some questions in economic policy about that. We know what this bill does. We know what the policy did. It defined an artist, written legal contracts, and fair remuneration. These are all familiar to those of us who have been familiar with this status of the artist work over the past couple of years.

At the end of the day, I know this legislative route is incredibly important. I think there are going to be opportunities. We heard my colleague talk earlier about things that the common New Brunswicker may not quite understand when it comes to this legislation, such as who our artists are. You often hear people say: Invisible work? What do you mean by "invisible work"? I think it's important that, during these debates and the questioning in the economic policy committee, we educate. People may not be as familiar with these terms as the minister, who is an excellent artist, so I think it's important that we educate through this process.

I often refer to this as I was the minister at the time, but I think that those COVID-19 days really created an opportunity for artists. When we saw our stages go dark and the microphones turned off, we saw how necessary our artists are, especially to our quality of life. It becomes a very dark and gloomy place when we don't have theatre, movies, or music to enjoy. I think that really caused us all to have a lot of appreciation for our artists. It made us realize just how

les détails du projet de loi. Je pense que c'est important.

En fin de compte, les artistes ont vraiment eu besoin du projet de loi. Je pense que c'est très important. Tout le travail accompli par le comité de transition depuis le début a vraiment permis à l'actuelle ministre d'agir très rapidement et de présenter le projet de loi. Je suis contente de le constater. Je sais que, pour les artistes, il était très, très important que le travail qu'ils avaient accompli aboutisse à une mesure législative, plutôt qu'à une politique. Ils savaient que le projet de loi donnerait plus de poids et de valeur à leur travail. Bien sûr, les artistes tireront parti des résultats. Ils pourront jouir des fruits de leurs efforts lorsque le projet de loi deviendra une loi, et non pas une politique.

Le projet de loi ne s'applique pas au secteur privé, et je veux poser quelques questions pendant les travaux du Comité de la politique économique à ce sujet. Nous connaissons les dispositions du projet de loi. Nous savons les résultats qu'a donnés la politique. Elle a permis de fournir une définition de l'artiste, des contrats légaux écrits et de la rémunération équitable. Tout cela est bien connu de ceux d'entre nous qui sont au fait du travail qui a été accompli sur le statut de l'artiste au cours des deux ou trois dernières années.

En fin de compte, je sais que la voie législative est extrêmement importante. Je pense que des possibilités se présenteront. Nous avons entendu ma collègue parler plus tôt de choses que des gens ordinaires du Nouveau-Brunswick ne comprendront peut-être pas bien lorsqu'il est question du projet de loi, comme la définition de l'artiste dans notre province. On entend souvent dire : Travail invisible? Qu'entendez-vous par « travail invisible »? Je pense qu'il est important que, pendant les débats et lorsque des questions sont posées lors des travaux du Comité de la politique économique, nous informions les gens. Les gens ne connaissent peut-être pas bien les termes utilisés, mais ce n'est pas le cas de la ministre, qui est une excellente artiste ; je pense donc qu'il est important que nous informions les gens tout au long du processus.

Je fais souvent allusion à cela, car j'étais ministre à l'époque, mais je pense que le temps de la pandémie de COVID-19 a véritablement créé une occasion pour les artistes. Lorsque nos scènes se sont éteintes et que les micros se sont tus, nous avons pris conscience de l'importance de nos artistes, notamment pour notre qualité de vie. L'absence de théâtre, de cinéma ou de musique rend la vie très sombre et morose. Je pense que la situation nous a tous fait prendre conscience de

invaluable they really are to us. Again, whether it's our potters, our painters, or our musicians, when those instruments and tools get set down, it's very gloomy.

17:50

I think that it's a wonderful time to talk more about artists. As this bill passes... We know that it will, and there will certainly be no opposition from us. When it comes to this bill, we know how important it is. We know how important our artists, our galleries, and our musicians are. I think that it also provides us with this opportunity to have important conversations on the value of our artists. Certainly, my colleague said that the average income of a professional artist is \$27 400. It depends on where you look it up, I guess. In my research, it showed it as around \$25 700. Regardless, the average income is nowhere near where it needs to be in order to pay the bills, we'll just say that.

I think these conversations are long overdue. I think that it's because it's a conversation we've needed to have for a while. I think it's important that the opportunity is there to educate New Brunswickers as well on what this bill means and why it's so important. As the minister referred to, we certainly have a standard for other professionals, such as plumbers or electricians. Our artists are every bit as much a part of the fabric of New Brunswick as those professions.

I will also want to ask the minister about the lessons we can learn from the other provinces that have legislation in place. We know that not all of them have had success stories. I think it's important that we look at those other provinces, such as Nova Scotia, Quebec, and Alberta. I know the minister referred to others. I think it's important for this bill to be regularly reviewed, and I can appreciate that this is the first phase. I just very much appreciate that this day has come for the artists. On their behalf, I applaud the minister for bringing this legislation forward. Thank you very much.

l'importance de nos artistes. Cela nous a fait prendre conscience de la valeur inestimable qu'ils ont pour nous. Encore une fois, lorsque nos artistes, qu'il s'agisse de nos potiers, de nos peintres ou de nos musiciens, déposent leurs instruments et leurs outils, l'ambiance devient bien morose.

Voilà le moment idéal, à mon avis, pour parler davantage des artistes. Lorsque le projet de loi sera adopté... Nous savons qu'il le sera, et nous ne nous y opposerons certainement pas. Nous sommes conscients de l'importance du projet de loi. Nous connaissons le rôle important que jouent nos artistes, nos galeries d'art et nos musiciens. Je pense que le projet de loi nous offre également l'occasion d'avoir des discussions importantes sur l'importance de nos artistes. Ma collègue a dit que le revenu moyen d'un artiste professionnel était de 27 400 \$. Le tout dépend de l'endroit où l'on fait ses recherches, je suppose. D'après mes recherches, le revenu se situe autour de 25 700 \$. Quoi qu'il en soit, le revenu moyen est loin d'être suffisant pour payer les factures, disons-le simplement.

Je pense que les discussions à ce sujet se font attendre depuis longtemps. La situation s'explique, à mon avis, par le fait que nous devons avoir ces discussions depuis un certain temps. Je pense qu'il est important de pouvoir également sensibiliser les gens du Nouveau-Brunswick quant à la signification et à l'importance du projet de loi. Comme la ministre l'a mentionné, nous disposons certainement de normes pour d'autres professionnels, comme les plombiers ou les électriciens. Nos artistes font partie intégrante du tissu social du Nouveau-Brunswick, tout comme c'est le cas pour ces professionnels.

Je voudrais également demander à la ministre quelles leçons nous pouvons tirer de l'expérience des autres provinces qui ont adopté une loi en la matière. Nous savons que toutes ces provinces n'ont pas connu de succès. Je pense qu'il est important d'examiner le cas d'autres provinces, comme la Nouvelle-Écosse, le Québec et l'Alberta. Je sais que la ministre a mentionné d'autres provinces. Je pense qu'il est important que le projet de loi fasse régulièrement l'objet d'examen et je comprends qu'il s'agit de la première phase. Je suis profondément reconnaissante que le moment tant attendu soit enfin une réalité pour les artistes. En leur nom, je félicite la ministre d'avoir présenté le projet de loi. Merci beaucoup.

Madam Speaker: Are there other speakers on Bill 35?

(Interjections.)

Madam Speaker: Thank you.

Second Reading / Deuxième lecture

(**Madam Speaker** put the question, and Bill 35, *Status of the Artist Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 22 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 22

Ms. M. Wilson, after the Speaker called for continuation of the debate on Bill 22, *An Act Respecting Property Tax Affordability Measures*: Again? Well, honestly, I'm ready, but there are only six minutes to go. I thought we had another speaker on this one. I'm just looking for a quick moment... Give me one quick moment.

Okay, so I'm back on my favourite topic. I don't need a paper on this one. I will repeat from my first 14 minutes of glory a couple of weeks ago that this is smoke and mirrors, Madam Speaker. Freezing assessments does nothing to help the average taxpaying homeowner or business owner in the province of New Brunswick.

17:55

The government of the day can decide to undo our 50% cut in the provincial property tax rate for businesses and so on, right. The Liberals can say: Hey, do you know what? We didn't support that years go. They didn't. It was loud and clear. I watched it very closely, and I've been watching it since 1998. They were not at all interested in reducing that provincial rate, but our government did it. In 2018, we made the commitment that when elected, we'd cut that rate in half. I believe it was done in 2023.

We not only cut the rate in half but also pulled nursing homes and senior citizens' homes out of the... We have owner-occupied, non owner-occupied, non-residential, which is businesses, and I think the last one

La présidente : D'autres personnes veulent-elles prendre la parole au sujet du projet de loi 35?

(Exclamations.)

La présidente : Merci.

Deuxième lecture / Second Reading

(**La présidente** met la question aux voix ; le projet de loi 35, *Loi sur le statut de l'artiste*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 22 / Debate on Second Reading of Bill 22

M^{me} M. Wilson, à la reprise du débat sur le projet de loi 22, *Loi concernant les mesures favorisant l'abordabilité à l'impôt foncier* : Encore? Eh bien, honnêtement, je suis prête, mais il ne reste que six minutes. Je pensais que nous avions un autre intervenant à ce sujet. Je ne demande qu'un bref instant... Donnez-moi un bref instant.

D'accord, alors me revoici à parler de mon sujet préféré. Je n'ai pas besoin de feuilles pour parler de ce sujet. Je vais répéter ce que j'ai dit lors de ma première allocution glorieuse de 14 minutes il y a quelques semaines, soit que c'est de la poudre aux yeux, Madame la présidente. Le gel des évaluations ne fait rien pour aider le propriétaire d'entreprise ou le propriétaire foncier moyen au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement en place peut décider d'annuler notre réduction de 50 % du taux d'impôt foncier provincial applicable pour les entreprises et ainsi de suite, d'accord. Les Libéraux peuvent dire : Écoutez, vous savez quoi? Nous n'avons pas appuyé la mesure il y a des années. Ils ne l'ont pas fait. C'était très clair. J'ai surveillé la situation de très près, et je la surveille depuis 1998. Les Libéraux ne souhaitaient pas du tout réduire le taux provincial, mais notre gouvernement l'a fait. En 2018, nous avons promis que, une fois élus, nous réduirions de moitié ce taux. Je crois que cela a été fait en 2023.

Non seulement nous avons réduit de moitié le taux, mais nous avons aussi retiré les foyers de soins et les résidences pour personnes âgées de... Il y a les biens occupés par le propriétaire, les biens non occupés par

is called other... Again, it's in my notes, and I'll clarify tomorrow when I get back at it. There are different types of businesses that fall into that other section, and nursing homes and senior citizens' homes were a part of that.

While we had a 50% discount on non owner-occupied properties, we applied a 15% discount to that sector that had the nursing homes, senior citizens' homes, farmland, and so on. I believe hospitals fall into that category. We made a 15% discount to the non-residential rate, which is for the businesses. By pulling senior citizens' homes and nursing homes out of that category, we put them in with the non owner-occupied properties such as apartment buildings so they could have a 50% discount on the provincial portion of their property taxes.

I hope that this government isn't going to undo the good work that we did. The Liberals have made so many promises. Again, as I mentioned before, a Liberal government is a tax-and-spend kind of government. Well, the spending has been rampant, as we all know, but they haven't started putting those tax rates up yet. I'm just wondering where they're going. I worry that they are going to put nursing homes and senior citizens' homes back where they were. I'm worried that they're going to undo that 50% discount on the tax rate.

Oh, the government members will say: Well, we froze assessments. Yes, but wait a minute. That doesn't matter. The Liberals froze assessments in 2018 as well. It didn't help then. It caused a whole lot of chaos for the department. It was total chaos. I believe the fast track was in 2017.

(Interjections.)

Ms. M. Wilson: Yes, thank you. It was the fast track. We all remember that, Madam Speaker. It wasn't a pretty day. That was the Brian Gallant government, and our Premier of today was behind the scenes on that, by the way. She was there, behind the scenes, and allowed it to happen. I worry. Are the Liberals going

le propriétaire, les biens non résidentiels, qui sont les entreprises, et je pense que la dernière catégorie s'appelle Autre... Encore une fois, c'est écrit dans mes notes, et je clarifierai le tout demain lorsque je reviendrai là-dessus. Il y a différents types d'entreprises qui relèvent de la section Autre ; les foyers de soins et les résidences pour personnes âgées en faisaient partie.

Bien que nous ayons appliqué un rabais de 50 % sur les biens non occupés par le propriétaire, nous avons appliqué un rabais de 15 % au secteur qui comprenait les foyers de soins, les résidences pour personnes âgées, les terres agricoles et ainsi de suite. Je crois que les hôpitaux appartiennent à cette catégorie. Nous avons appliqué un taux de 15 % au taux non résidentiel, pour les entreprises. Après avoir retiré les résidences pour personnes âgées et les foyers de soins de la catégorie, nous les avons mis avec les biens non occupés par le propriétaire, comme les immeubles d'appartements, pour qu'ils puissent bénéficier d'un rabais de 50 % sur la portion provinciale de l'impôt foncier.

J'espère que le gouvernement actuel ne défera pas le bon travail que nous avons accompli. Les Libéraux ont fait tellement de promesses. Encore une fois, comme je l'ai déjà mentionné, un gouvernement libéral est un genre de gouvernement qui impose et qui dépense. Eh bien, les dépenses ont été endémiques, comme nous le savons tous, mais le gouvernement n'a pas encore commencé à augmenter les taux d'imposition. Je me demande simplement où il s'en va. Je crains qu'il remette les foyers de soins et les résidences de personnes âgées dans l'ancienne catégorie. Je crains qu'il annule le rabais de 50 % sur le taux d'imposition.

Ah, les parlementaires du côté du gouvernement diront : Eh bien, nous avons gelé les évaluations. Oui, mais attendez un instant. Cela importe peu. Les Libéraux ont aussi gelé les évaluations en 2018. Cela n'a pas aidé à l'époque. Cela a causé beaucoup de chaos pour le ministère. C'était le chaos le plus total. Je crois que le traitement accéléré des évaluations s'est produit en 2017.

(Exclamations.)

M^{me} M. Wilson : Oui, merci. C'était le traitement accéléré des évaluations. Nous nous souvenons tous de cela, Madame la présidente. Cela n'a pas été un jour glorieux. C'était l'oeuvre du gouvernement de Brian Gallant, et notre première ministre se trouvait en coulisse à cet égard, en passant. Elle était là, en

to fast-track it again? Are they going to undo that 50% tax cut? Are they going to undo the 15% tax cut, as they did many years ago?

When our previous Premier was the Finance Minister under David Alward... I have the year in my notes. I'll find it tomorrow and confirm it for you. I think it was 2013. A commitment was made to reduce the tax rate on the non-residential section, which is for businesses, by 15%. It was on its way. There were two years of reductions over a four-year commitment. In came the new Brian Gallant government, and within seconds, moments of time, it was undone and back up to where it was. This is my fear. This is my fear. Is their past going to precede them?

Mr. M. LeBlanc: Thank you very much, Madam Speaker. We are here to discuss a bill that talks about the property tax in the year ahead. The member opposite has been talking all those years, but she hasn't been talking about the six years that their government did nothing.

Madam Speaker: This is not a point of order. This is a disagreement. I will ask the member to go back to the bill when we come back to the House.

It being six o'clock, I adjourn the House.

(The House adjourned at 6 p.m.)

coulisse, et a permis que cela se produise. Je m'inquiète. Les Libéraux auront-ils encore recours à un processus accéléré? Annuleront-ils la réduction d'impôt de 50 %? Annuleront-ils la réduction d'impôt de 15 %, comme ils l'ont fait il y a de nombreuses années?

Lorsque notre premier ministre précédent était ministre des Finances sous David Alward... J'ai l'année dans mes notes. Je la chercherai demain et vous confirmerai le tout. Je pense que c'était en 2013. Une promesse avait été faite afin de réduire de 15 % le taux d'imposition de la section des biens non résidentiels, qui englobe les entreprises. Elle était en cours de réalisation. Il y a eu deux années de réduction pour une promesse de quatre ans. Est arrivé le nouveau gouvernement de Brian Gallant, et en l'espace de quelques secondes, de quelques instants, le tout était annulé et revenu à l'état initial. C'est ma crainte. C'est ma crainte. Son passé précédera-t-il le gouvernement?

M. M. LeBlanc : Merci beaucoup, Madame la présidente. Nous sommes ici pour débattre d'un projet de loi qui porte sur l'impôt foncier pour l'année à venir. La députée d'en face parle de toutes les années en question, mais elle ne parle pas des six ans où son gouvernement n'a rien fait.

La présidente : Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement. Il s'agit d'un désaccord. Je demanderai à la députée de revenir au projet de loi lorsque nous serons de retour à la Chambre.

Puisqu'il est 18 h, j'ajourne la Chambre.

(La séance est levée à 18 h.)